RECHERCHES
POUR
LE DEVELOPPEMENT

Série Sciences de l'Homme et de la Société

N°21-2024

Antananarivo - Madagascar

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ISSN 1022 – 8691

RECHERCHES
POUR
LE DEVELOPPEMENT

Série Sciences de l'Homme et de la Société

N°21

2024

RECHERCHES
POUR
LE DEVELOPPEMENT

Série
Sciences de l'Homme et de la Société

N° 21

2e semestre 2024

Membres du Comité de lecture :

- Pr RAMIARISON Claudine
- Pr RAKOTOARIVELO Marie Laure
- Dr RAHARIJAONA Nivoniaina Fahendrena
- Dr VOLAMPENO Sylviane

Ce numéro a été édité avec le concours de

Université d'Antananarivo

et

Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique

Toute correspondance concernant les publications
RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT
doit être adressée au :

Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique
BP 6224 – Email : edition.cidst@gmail.com
Antananarivo - Madagascar

ISSN 1022-8691

SOMMAIRE

Le contrat de travail a l'heure du coronavirus à Madagascar : quelle qualification juridique ?
Claudio FIHAVISOA, Jean RAKOTOARISON **6**

La question de l'approche genre : perspectives contrastées à Madagascar »
RAMANGASON Bodo **22**

L'autonomie administrative, financière et développement : commune urbaine de Toamasina 1999-2004 »
JOHNARSON Andrianimalala **48**

Le Kit MAD'ERE : Une approche intégrative et transdisciplinaire pour une Éducation au Développement Durable pérenne face aux défis climatiques
RAMANGASON Bodo **59**

Evaluation en sciences de l'éducation : pour un alignement pédagogique cohérent
RAMANAMBELINA Henriette, Maître de Conférences **76**

Construction identitaire des migrants Ramainandro.
RAFIDIMALALA Isabelle Odette - Maitre de Conférences **95**

Rôles de la charte républicaine dans la citoyenneté démocratique
NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant, JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS **121**

L'abus sexuel : un nouvel objet de recherche et ses enjeux dans l'éducation à la SDSR"
RAMANAMBELINA Henriette, **133**

Humanisation des finances publiques vers le progrès social inclusif à Madagascar
RATSIMBAZAFY Mihariniaina, SALAVA Julien, TSIKOMIA Amaïde Arsan Miriarison **150**

La participation citoyenne comme clé de la gouvernance démocratique ».
NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant **181**

La consommation du khat dans la région Diana : enjeux socio-démographiques et conséquences médicales
ZAFISOLO Max, EDWIN Herindrainy Constant Claudel , RAVELOMANANTSOA J.J **194**

Tradition et environnement : protéger pour mieux se protéger. Ankaratra, Madagascar
ANDRIAMPENITRA Serge Tovo, RAMAMONJISOA Josélyne **212**

Communication défaillante comme source des crises cycliques » *Cas de la Région Analamanga*
NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant, JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS **224**

Les ancrages socio-culturels et économiques dans la société malgache : fondement d'un développement durable en contexte de mondialisation" ,
RAMANAMBELINA Henriette, **237**

Participation citoyenne dans l'industrie extractive malagasy : le rôle du consentement libre, préalable et éclairé (clpe) pour l'autonomisation locale
RASOLOMANANA Hajatiana , RAZAFINDRAIBE Rolland **255**

Résilience économique d'une ville suite à la forte migration rurale-urbaine
RAHOLIMIDOSY Tomefy Fifaliana **278**

La communication" in modules de formation relatifs aux thèmes SDSR - Santé et Droits Sexuels et Reproductifs" Tome II Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo en collaboration avec Seed/Madagascar pp 5-40
RAMANAMBELINA Henriette **290**

Difficulté de l'instauration de l'Etat de droit au pays en voie de développement comme Madagascar
NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant, JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS **306**

LE CONTRAT DE TRAVAIL A L'HEURE DU CORONAVIRUS A MADAGASCAR : QUELLE QUALIFICATION JURIDIQUE ?

Par

[1]Claudio FIHAVISOA, [1]Jean RAKOTOARISON

[1]Université de Fianarantsoa

RÉSUMÉ

L'exécution du contrat de travail durant la pandémie du Covid-19 a été marquée par une profonde ambiguïté juridique. A Madagascar, comme ailleurs, les mesures de confinement et les fermetures administratives ont plongé les partenaires sociaux dans une situation inédite, révélant les lacunes du Code du travail de 2004. Ce dernier n'anticipait pas une telle crise sanitaire, que ce soit comme motif de suspension ou de rupture du lien contractuel. Cette étude s'appuyant sur une méthodologie combinant le modèle IMMRED et l'analyse juridique vise d'abord à démontrer la complexité de la qualification juridique de la pandémie. Elle analyse la vulnérabilité des employeurs et des salariés face à l'imprévisibilité des circonstances, imposant une réflexion sur l'adaptation nécessaire des contrats. Le résultat de cette recherche souligne qu'en dehors de l'intervention du « fait du prince », le Covid-19 ne saurait être systématiquement qualifiée de cas de force majeure. Enfin, ce travail replace au centre du débat doctrinal la question de la pérennité et de l'évolution du contrat de travail face aux mutations exceptionnelles de son environnement.

Mots clés : Contrat, contrat de travail, coronavirus, travail, qualification juridique.

ABSTRACT

The execution of employment contracts during the Covid-19 pandemic was characterized by significant legal ambiguity. In Madagascar, as elsewhere, lockdown measures and administrative closures placed social partners in an unprecedented situation, exposing the gaps in the former Malagasy Labor Code (2004). The latter failed to anticipate such a health crisis, whether as a ground for the suspension or the termination of the contractual relationship. Drawing on a methodology that combines the IMMRED model with legal analysis, this study first aims to demonstrate the complexity of the pandemic's legal qualification. It analyzes the vulnerability of both employers and employees in the face of unpredictable circumstances, necessitating a reflection on the required adaptation of contracts. This research demonstrates that, absent the intervention of the "fait du prince" (act of state), Covid-19 cannot be systematically qualified as a force majeure event. Finally, this work places the question of the durability and evolution of the employment contract amidst exceptional environmental shifts at the heart of the doctrinal debate.

Key words: Contract, employment contract, Covid-19 pandemic, work, legal qualification.

FINTINA

Raha fintinina ny fikarohana izay natao dia miompana indrindra amin'ny nafitsoky ny valan'aretina Covid-19 teo amin'ny sehatry ny asa tsy miankina indrindra ny amin'ireo fifanarahana ara-kasa. Toy ny firenena hafa rehetra any ivelany, ny fifanarahana ara-kasa teto Madagasikara dia hita sy tsapa fa nisedra olana tokoa nandritra ny ady natao hisorohana izany valan'aretina izany, satria voasembatsembana ny fanatanterahana azy. Tao ireo naato fotsiny ny fanatanterahana azy noho ny baiko avy amin'ny Fanjakàna, fa tao ihany koa ireo tapaka tanteraka. Ity fikarohana ity dia namantatra ny fahasarotana rehetra nianjady na tamin'ny fanasokajiana omen'ny lalàna ilay valan'aretina na tamin'ireo mpampiasa sy ny mpiasa izay niharan'ny fihibohana ka tsy afaka nanaja sy nanatanteraka ny voalazan'ny fifanarahana ara-kasa nampifandray ny roa tonta. Namantatra ihany koa ity fikarohana ity ireo lesoka na tsy fahampiana teo amin'ny voalazan'ny lalàna mifehy ny asa tsy miankina teo aloha mikasika ireo antony mampiato na manapaka ny fifanarahana ara-kasa iray. Nampametram-panontaniana ny ho avin'ny hasin'ny fifanarahana ara-kasa amin'ny maha fifanarahana manan-kery azy eo amin'ny olon-droa kanefa dia azon'ny Fanjakàna itsabahana amin'ny fotoana rehetra. Ny paika nampiasaina dia ny IMMRED sy ny paika ara-dalàna. Ka izany dia nanome fehin-kevitra hoe ivelan'ny baikon'ny Fanjakàna, ny valan'aretina Covid-19 dia tsy azo sokajina ho toy ny antony tsy azo anoharana.

Teny fototra: Fifanekena, fifanarahana ara-kasa, valan'aretina Covid-19, asa, sokajin-teny omen'ny lalàna.

INTRODUCTION

La définition des termes à analyser est une étape incontournable pour savoir précisément de quoi on parle et éviter de les évaluer au regard de ce qui s'est passé dans l'urgence. Le terme contrat désigne un accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes destiné à créer, à modifier ou éteindre des effets de droit[1]. La doctrine analyse le contrat de travail comme la convention par laquelle une personne s'engage à travailler pour le compte d'une autre, sous la subordination de laquelle elle se place, moyennant rémunération[2].

Quant au coronavirus, c'est une maladie respiratoire provoquée par un virus de la famille de *Coronaviridae*[3] et se transmet par contact rapproché avec des personnes infectées. Le SARS[4]-CoV-2 peut être mortel chez les patients fragilisés par l'âge ou par une autre maladie chronique. Au début, il a émergé en Décembre 2019 dans la ville de Wuhan, dans la province du Hubei et a commencé comme une épidémie en Chine, avant de faire son chemin dans le monde entier en quelques mois et de

[1] Dissaux, N. et Jamin, C. (2015). *Projet de réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations*. France : Dalloz. p. 2.

[2] Miné, M. et Marchand, D. (2009). *Le droit du travail en pratique*. Paris : Eyrolles. p. 127.

[3] Kern, J. (2021). Covid-19 : qu'est-ce que c'est ? https://www.futura-sciences.com. Consulté le 21 décembre 2021.

[4] Acronyme anglais qui veut dire en français SRAS ou Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (maladie infectieuse des poumons due à un coronavirus).

devenir une pandémie. La suspension[5] du contrat de travail peut se définir comme la situation dans laquelle la fourniture d'un travail par le salarié et le paiement du salaire correspondant par l'employeur, cessent de manière temporaire sans pour autant occasionner la rupture du contrat de travail. Cette dernière c'est la cessation définitive du contrat de travail.

Le contrat de travail qui envahit le vocabulaire juridique provoque parfois de confusion avec d'autres contrats voisins (contrat d'entreprise, contrat de mandat et contrat de société) qu'il faille lever. A la différence du contrat de travail, dans le contrat d'entreprise (Miné & Marchand, 2009) l'entrepreneur est une personne qui exécute librement et en toute indépendance le travail qui lui est confié. Contrairement au contrat de mandat, l'enjeu majeur du Droit du travail réside dans la protection du salarié contre l'exercice abusif du droit de rupture par l'employeur. Alors que dans le Droit civil, le contrat de mandat peut être révoqué sans préavis et sans indemnité[6] (révocabilité *ad nutum*). En plus, dans le contrat de travail l'objet est l'exécution d'actes matériels, le mandat par contre a pour but l'accomplissement d'actes juridiques au nom et pour le compte du mandant. Lorsque le contrat intervenu entre deux parties, loin de faire apparaître une subordination de l'une à l'autre, manifeste leur égalité, il y a entre elles société en participation[7] (Soc. 16 octobre 1963). La frontière du contrat de travail avec le contrat de société se trouve, autre que la subordination de l'employé à l'employeur, sur l'inégalité des parties et la disparité des intérêts dans le contrat de travail, alors que dans le contrat de société il y a cette égalité de droits des membres avec l'élément spécifique appelé « *affectio societatis*[8] ».

Du point de vue historique, on aimerait savoir si le contrat de travail et le Droit du travail ont évolué de la même manière. Il serait aisé de dire que le Droit du travail s'est fait à l'image du contrat de travail. On peut dire que le contrat de travail a été l'unique source des rapports individuels et il va devoir son existence, sur le plan pratique, à l'interventionnisme de l'Etat. En parlant du contrat, même si en 1804 le Code napoléonien avait déjà prévu la majorité de conventions, ce qui caractérise le contrat à l'aube du XXIe siècle, c'est en effet son extrême vitalité[9]. Actuellement, on peut dire que les contrats sont très hétérogènes, se diversifient, se spécialisent et parfois l'on ne sait plus très bien quelles sont les règles qu'il faut leur appliquer. Pour autant, ce serait aberrant de nier que le Code civil français et la Loi n° 66-003 du 2 juillet 1966 relative à la théorie générale des obligations (LTGO) sont les sources principales des contrats à Madagascar, y compris le contrat de travail dont il est question ici. Le Code civil organise depuis toujours les contrats les plus usuels, comme la vente, le prêt ou le dépôt, etc.

---

[6] Raharinarivonirina, A. et Bertone, A. *Droit malgache du travail*. Antananarivo : CMPL. p. 43.

[7] Teyssié, B. (1997). *Code du travail*. Paris : Litec. p. 24.

[8] Intention de s'associer.

[9] Collart Dutilleul, C. et Delebecque, P. (2007). *Contrats civils et commerciaux.* Paris : Dalloz. p. 1.

Pour Madagascar, le contrat ne pouvait pas ne pas être le terrain d'élection des innovations apportées par le législateur malagasy depuis 1966[10]. La LTGO a apporté quelques innovations du Code civil français. Et lorsqu'on envisage la difficulté juridiquement on ne trouve pas autre chose qu'un réseau de contrats conclus et exécutés. Il est alors évident qu'on ne peut espérer un développement économique qu'autant que le Droit des obligations est adapté. La liste établie par les rédacteurs du Code n'a rien de rationnel. Elle est le fruit de leur imagination et surtout le résultat de l'histoire. Elle ne fait pas état de contrats de première importance, tel le contrat d'assurance, sans doute parce qu'il n'était pas possible d'en prévoir l'extraordinaire expansion. Les législateurs qui se sont succédé se sont engagés dans l'élaboration de certains types de contrats pour ne citer que les contrats de travail... Ils l'ont fait dans des textes précis (Code du travail) en nommant ces contrats. Le Code du travail[11] malagasy confirme la dépendance du contrat du travail avec le principe source prévu par l'article 64 de la Loi n° 66-003 du 2 juillet 1966 relative à la théorie générale des obligations (LTGO). Selon l'article 6 de la Loi 2003-044 du 28 juillet 2004 portant ancien Code du travail : « *Les contrats de travail sont passés librement sous réserve du respect des dispositions d'ordre public. Ils sont soumis aux règles de droit commun, notamment, le consentement des parties, la capacité de contracter, un objet certain et une cause licite…* ».

La question du contrat de travail ne figurait dans le texte relatif au travail qu'à partir de 1952. Mais, avant cette année la relation de travail a été perçue comme inexistante. Du XIIe siècle jusqu'à son abolition en 1896, l'esclavage a constitué le socle ou la toile de fond de l'organisation politique, économique et socioculturelle des communautés malagasy. Par la suite, Madagascar n'a cessé de faire évoluer son arsenal législatif[12], une dynamique qui a mené à la promulgation de l'Ordonnance n° 60-119 du 1er octobre 1960 portant Code du travail.

En plus, les véritables rénovations et protections du travailleur sont introduites par l'Ordonnance n° 75-013 du 17 mai 1975 portant Code du travail. En 1995, un autre Code a été édicté par le législateur malagasy. Il s'agissait de la Loi n° 94-029 du 25 août 1995 pour pallier des problèmes de lecture, de compréhension et d'application. Donc, la nécessité de réviser cette Loi s'est très vite imposée et c'est la refonte en 2004.

La Loi n° 2003-044 du 28 juillet 2004 portant refonte du Code de travail a vu le jour, mais toujours en rappelant certains principes comme le respect des droits fondamentaux, la promotion de dialogue social à tous les niveaux, la recherche souhaitable de l'équilibre entre l'intérêt des travailleurs et celui de l'entreprise, la sécurisation de l'emploi et la lutte contre le chômage qui menace les salariés. Désormais, la nouvelle Loi n° 2024-014, qui est entrée en vigueur le 14 Août 2024, est née d'une volonté politique d'abroger le Code du travail malagasy existant depuis 2004.

---

[10] A travers la Loi n° 66-003 du 2 juillet 1966 relative à la théorie générale des obligations.

[11] Article 6.

[12] Ralambondrainy, N. (2006). *Droit malgache du travail : les relations individuelles de travail*. Antananarivo : jurid'ika. pp. 19-21.

Le sujet peut avoir de multiples dimensions, pour ne citer que la dimension sociale, sanitaire, culturelle, politique, économique et juridique.

S'agissant de la dimension socio-économique, la vie quotidienne des gens à Madagascar est devenue encore plus difficile que d'habitude en raison du Covid-19. Depuis le début de cette crise sanitaire, ses effets sur la conjoncture socio-économique sont régulièrement constatés tant dans les principales économies des pays développés que dans les pays en voie de développement comme Madagascar. Cela se manifeste notamment sur l'activité des sociétés, la durée du travail ou encore sur le chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs, l'activité du secteur d'hôtellerie, restauration, transport et tourisme, sans parler les conditions de vie durant le confinement avec la restriction d'activités et la dégradation de la situation financière ou le pouvoir d'achat de la population malagasy.

En dehors des dimensions de pandémie sur la santé publique, le Covid-19 engendre avec lui de lourdes conséquences juridico-politiques. Le virus SARS-CoV-2 a forcé plusieurs gouvernements notamment en Chine, en Europe et en Afrique, à fermer les frontières pour éviter la propagation de la pandémie dans leurs territoires. Certes, les mesures de confinement ont été prises au niveau mondial afin d'endiguer le développement du virus. Mais, toutes ces décisions ont, par voie de conséquence, un impact sur l'exécution des contrats de travail en cours.

Il est indubitable que chaque pays, y compris Madagascar, a déjà choisi et appliqué le fameux principe fondamental : « Etat de Droit » en tant que paradigme. Ce paradigme se construit, dans la majorité des entendements, autour des principes généraux. Mais ici, ce qui nous intéresse parmi ces principes c'est le principe de l'existence des droits à des libertés individuelles, familiales et collectives ; le principe de l'existence de Constitution et le principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et juridictionnel. Car, le contrat de travail joue des rôles traditionnels dévolus au système juridique dans un tel Etat de droit[13].

La liberté de contracter et le droit au travail sont garantis par la Constitution[14] malagasy. Cette dernière consacre quelques articles pour manifester la volonté de l'Etat de respecter les droits et les devoirs économiques, sociaux et culturels. A présent, en dépit de la nouvelle Loi portant Code du travail, si l'on fait abstraction du droit positif le principal texte en vigueur en matière de travail durant la crise sanitaire à Madagascar était la Loi 2003-044 du 28 juillet 2004 portant Code du travail pour parler de l'exécution et la suspension du contrat de travail pendant la pandémie. Cette Loi tient compte les principes fondamentaux[15] tels que le respect des droits fondamentaux prévus par les Conventions internationales du travail ; la promotion du dialogue social à tous les niveaux (bipartite ou tripartite) entre les principaux acteurs du monde du travail : l'employeur, le travailleur et l'Etat ; la recherche constante de l'équilibre des intérêts au sein de l'entreprise ; la définition claire des responsabilités de chaque acteur ; la sécurisation de l'emploi ; la lutte contre le chômage, etc.

---

[13] Miné, M. et Marchand, D. (2009). *Le droit du travail en pratique*. Paris : Eyrolles. p. 18.
[14] Constitution de la quatrième République.
[15] Selon l'exposé des motifs du Code du travail malagasy de 2004.

Dans l'espace, le contrat de travail peut être rompu presque pour quatre (04) raisons : du fait de l'employeur, par le licenciement ; du fait du travailleur, par la démission ; par accord de volontés des parties et en cas de force majeure laissée à l'appréciation de la juridiction compétente. C'est le cas en Droit malagasy comme en Droit français. Le Droit malagasy avec l'ancien Code prévoit également onze cas[16] de suspensions du contrat de travail parmi lesquels il y a la réquisition d'emploi prévue par la législation en vigueur et la mise en chômage technique des travailleurs, durée limitée à six (6) mois. Pour certains cas, pendant la durée de la suspension, il y a l'obligation de verser au travailleur, une indemnité dénommée « *indemnité de suspension* ». Ces cas se présentent durant cette pandémie avec la liste des maladies de longue durée dont le traitement nécessite un arrêt de travail de plus de six mois et durant laquelle le travailleur bénéficie d'une indemnisation. Aux Etats-Unis, la question de contrat de travail est très libéralisée[17] par rapport à Madagascar et en France. Certes, les contrats sont issus d'un accord de volonté entre l'employeur et le salarié. Mais cet accord est dans la plupart de cas verbal et se traduit dans la pratique par une simple poignée de main. Dans cette puissance économique, les contrats écrits n'existent pas en général, les contrats oraux sont tout à fait légaux et se nomment « *At will* »[18]. Et la rupture de ce type de contrat peut se faire à tout moment par l'une des deux parties sans besoin de se justifier, de donner les motivations et de formuler de préavis.

Cette recherche prend en compte quelques problématiques. La pandémie Covid-19 présente sans aucun doute une situation carrément difficile à gérer pour ne pas dire une très grande problématique. Et cette problématique tourne autour de plusieurs tensions. Il existe de tension entre l'employeur et le salarié, entre l'Etat et les employeurs, entre l'Etat et les salariés voire avec le syndicat des travailleurs à cause des conflits potentiels existant entre les droits au travail confrontés à la douleur de sacrifice pour le droit à la santé très impliquée d'un point de vue personnel et vital. Certains travailleurs confirment que même si la suspension du contrat de travail sous sa forme prolongée s'avère être une opération relativement aisée et même rassurante. Car il s'agirait d'offrir la possibilité à l'employeur de diminuer la durée de travail. En réalité, toutefois, c'est une des mesures les plus complexes et chaudement débattues dans le domaine du bien-être et de la protection des salariés. Economiquement parlant, la rupture des relations de travail est l'ennemie redoutable pour les parties surtout pour les salariés et pour l'Etat aussi quelle que soit sa cause, car elle sape leur fondation et que l'esquiver nécessite des efforts permanents sans garantie à cent pour cent de succès. Les problématiques de cette recherche prennent en compte cette difficulté du contrat de travail avec tant d'autres aspects se rapportant au Droit des obligations et il est possible d'affirmer que la bonne exécution du contrat de travail est un échec. Echec d'autant plus important que l'intervention de la puissance publique dans les relations contractuelles entre des

[16] Article 13 du Code du travail.

[17] Expatis. (2021). Contrats de travail aux Etats-Unis : Les clauses importantes, https://www.expatis.com. Consulté le 22 décembre 2021.

[18] Expatis. (2021). Contrats de travail aux Etats-Unis : Les clauses importantes, https://www.expatis.com. Consulté le 22 décembre 2021.

personnes privées s'était effectuée dans un climat d'enthousiasme. Et, ce sont justement l'architecture du contrat de travail et la relation professionnelle elle-même qui ont été profondément chavirées par la pandémie. La plupart de contrats de travail ont été suspendus à cause de l'intervention impérative de l'autorité publique pour cause de pandémie. Mais le régime juridique de la suspension a posé des problèmes car la Loi impose un délai de chômage technique entre deux à six mois selon le cas. Après ce délai légal, la possibilité de rupture du contrat de travail est ouverte. Ce délai a donc suscité de problème car durant le Covid-19, tous les pays vivaient dans les incertitudes. Dans ce cas, deux situations ont été constatées. D'un côté, les employeurs n'ont pas le droit de licencier les travailleurs, mais sur le plan de paiement des indemnités de suspension des problèmes surviennent. De l'autre côté, les salariés se demandent sur leur sort surtout entre la suspension ou la rupture de leur contrat. Car après ce délai, cela présuppose une rupture du contrat de travail. Certains d'entre eux sont allés jusqu'à demander aux Inspections du travail voire intenter une action en justice pour éclaircir leur situation et réclamer leurs droits. Et c'est ici qu'il y a un vide. Il y aurait donc lieu de se poser de questions. Doit-on revenir à la solution du Droit civil car le Droit du travail est paralysé ? Le Droit du travail n'a pas pu protéger les salariés. Donc, ce serait envisageable de recourir au Droit civil pour essayer de chercher la qualification possible et aussi de créer d'un propos du Droit du travail.

La question de reprise du contrat de travail reste une autre énigme. Peut-on qualifier l'intervention de la puissance publique comme un cas de force majeure justifiant la suspension du contrat de travail ou sa rupture ou tout simplement l'exonération de responsabilité contractuelle des parties ? Enfin, il existe une autre problématique de moindre portée néanmoins d'importance pratique considérable. Durant la pandémie, on a pu constater un refoulement de droit à l'emploi. Pendant ce temps, le *droit à la santé* piétine l'ensemble des autres libertés fondamentales, à commencer par celle d'aller et venir, sans laquelle les autres droits fondamentaux se vivent difficilement : droit à la vie privée, droit aux loisirs, droit à l'éducation, droit à la liberté religieuse, accès au juge, mais surtout *droit à l'emploi*. Entre ces deux droits à valeur constitutionnelle, nulle hiérarchie n'est posée.

Alors que la pandémie du Covid-19 présente en apparence tous les caractères d'un événement extérieur, irrésistible et imprévisible, son invocation en Droit social soulève un paradoxe doctrinal majeur. Cette étude se propose ainsi d'analyser si le Covid-19 constitue un cas de force majeure libératoire ou un simple aléa d'exploitation obligeant à l'adaptation forcée du contrat de travail. Dès lors, il convient de s'interroger : Dans quelle mesure les instruments juridiques existants à Madagascar ont-ils permis de qualifier et de gérer les contrats de travail pendant la crise sanitaire ? Pour répondre à cette question, nous allons d'abord nous intéresser aux matériels et méthodes. Ensuite, nous allons essayer de montrer les résultats et apporter de discussion.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Selon **René Descartes** *(Règles pour la direction de l'esprit)* : « Il est […] bien préférable de ne jamais chercher la vérité sur aucune chose plutôt que de le faire sans méthode ». Donc, pour répondre à la problématique de la qualification juridique du

contrat de travail face à la pandémie, cette étude s'appuie sur une méthodologie qualitative pluridisciplinaire, structurée selon le modèle IMMRED. La démarche a été mise en œuvre à travers trois axes opérationnels :

La documentation (Analyse exégétique et comparative)

Nous avons procédé à un examen systématique des dispositions du Code du travail malagasy (notamment les articles 13 de l'ancien Code et 31 du nouveau Code de 2024) confrontées à la théorie civiliste de la force majeure. Cette méthode a permis d'identifier le fléchissement de la norme classique devant l'impératif de protection sociale.

Recherche au niveau des instances juridictionnelles (étude jurisprudentielle ciblée)

La méthode a consisté à recenser et analyser les décisions de justice rendues durant la période 2020-2023. L'objectif était d'observer concrètement si le juge traitait le Covid-19 comme une cause d'exonération (force majeure) ou comme une obligation d'adaptation pour l'employeur. Comme la jurisprudence est le reflet de la réalité, on ne peut donc pas l'ignorer. En pratique, la jurisprudence confirme que certains événements peuvent venir bloquer, de manière momentanée, l'exécution des principales obligations nées du contrat de travail. Afin d'assurer une certaine pérennité à la relation de travail, le contrat n'en est pas pour autant résilié : les obligations sont considérées comme simplement suspendues. On parle alors communément de suspension du contrat de travail. Les causes peuvent être diverses. Elles se trouvent dans les articles 13 du Code du travail malagasy de 2004 et 31 du nouveau Code de 2024. Seulement, dans la pratique la norma peut-être tout autre.

Les méthodes d'analyse (analyse des données quantitatives et qualitatives du droit positif ou approche critique et prospective)

En nous appuyant sur les données économiques (taux de pauvreté de 81 %), nous avons utilisé une méthode d'analyse de contenu pour évaluer l'écart entre le droit positif et la réalité socio-économique, justifiant ainsi nos propositions de réforme (Imprévision sociale et fonds de garantie). Les grandes mutations trouvent généralement leur source dans une catastrophe qui fait dévier le cours de l'humanité[19]. Le Covid-19 sera donc celui qui signera l'accélération d'une transition généralisée vers le télétravail, accompagnée de toutes les révolutions sociétales, environnementales et économiques qui vont de pair. Certains auteurs se montrent aporétiques, tel l'économiste Alain RALLET, qui qualifie le projet de « vieille lune qui ressurgit tous les dix ans » (Magré & Roncati, 2021), pourtant ceux qui imaginent qu'un cap a désormais été franchi sont nombreux, à l'image de Gilbert CETTE, également économiste, qui défend : « Nous ne reviendrons jamais en arrière. La mutation est enclenchée et elle aura de nombreuses conséquences sur le monde du travail » (Magré & Roncati, 2021). Donc, un nouveau type de contrat peut avoir cours dans le cadre conceptuel du Code du travail. Car, nous vivions à une époque de mutation. Le Covid-19, la technologie et la mondialisation sont des

[19] Magré, N. et Roncati, J. (2021). *Le Télétravail pour les nuls*. Paris : Editions First. p. 7.

puissantes forces motrices[20] qui modifient notre façon d'interagir, d'apprendre et de travailler.

RÉSULTATS

La crise sanitaire est non seulement un phénomène interne de chaque pays mais surtout un phénomène mondial, de grande amplitude, qui au 3 août 2020 a déjà contaminé près de 18 millions d'individus et fait plus de 689000 victimes dans le monde (Organisation Internationale du Travail, 2020). De par son rythme élevé de propagation, sa grande dangerosité et la facilité avec laquelle il se transmet d'un individu à l'autre, ce virus a surpassé les systèmes de santé les plus performants des pays développés d'Asie Orientale, d'Europe et d'Amérique du Nord qui ont, tour à tour, été les principaux foyers de diffusion.

Le coronavirus et l'instauration de mesures partielles ou totales de confinement affectent le monde du travail et les conditions de vie des salariés ainsi que de leurs familles dans la quasi-totalité des pays du monde. Selon les estimations récentes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), au niveau mondial, 93 pour cent des travailleurs (93%), soit 3.1 milliards, vivent toujours dans des pays dans lesquels des mesures de fermeture des lieux de travail sont en vigueur (Organisation Internationale du Travail, 2020).

En analysant la qualification retenue du contrat de travail à l'heure du coronavirus, il peut être résilié pour force majeure, mais il reste à savoir si le coronavirus et ses corolaires font partie des cas de force majeure justifiant la suspension ou la rupture des relations de travail. La force majeure est un cas de rupture anticipée ou de suspension des contrats de travail qui correspond à un événement imprévisible, irrésistible et extérieur qui rend impossible l'exécution du contrat de travail. En Droit, l'usage est de parler cette force majeure pour dénommer une sorte d'événements dont il est impossible à l'homme d'éviter les conséquences. Elle est l'instrument de la mise en œuvre juridique de la règle de bon sens qu'« *à l'impossible, nul n'est tenu* ». Mais pour caractériser la force majeure, il faut la trilogie classique. Il s'agit de cas de force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement réunit trois conditions *sine qua non* qui sont définies par l'article 51 alinéa 2 de la Loi n° 66-003 du 2 juillet 1966 relative à la théorie générale des obligations (LTGO) : un évènement imprévisible (c'est-à-dire un évènement qui échappe au contrôle du débiteur de l'obligation en ce qu'il ne pouvait, par aucun moyen, être anticipé ou prévu au moment de la conclusion du contrat[21]) ; un évènement irrésistible (c'est-à-dire les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, ainsi il est impossible d'éviter les conséquences de l'évènement malgré le fait que tout ait été mis en œuvre pour les réduire ou les éviter) ; un évènement extérieur, qui échappe au contrôle des personnes soumises au contrat ou à leur volonté. En principe, lorsque la force majeure est caractérisée, elle a pour principale

[20] Njiraini, N. (2023). L'esprit critique, une compétence clé pour l'avenir. https://www.dvv-international.de. Consulté le 5 février 2023.

[21] Haddad et Delaunay. (2021). Le coronavirus et ses conséquences sur les contrats, cas de force majeure ou cause d'imprévision ? https://www.village-justice.com. Consulté le 18/12/2021.

conséquence d'exonérer[22] une personne ou une entité de toute responsabilité mais elle peut aussi permettre de s'acquitter d'une procédure en principe obligatoire.

Selon la jurisprudence française[23], constituent notamment, un cas de force majeure : un cataclysme naturel (inondation, tremblement de terre, incendie...en l'absence d'une faute de l'employeur) provoquant la destruction des locaux de travail ; le fait du prince, c'est-à-dire la décision de l'autorité publique mettant l'entreprise dans l'impossibilité de continuer son activité (Cass. Soc. 13/11/1985) ; le décès du salarié mais non celui de l'employeur (Cass. Soc. 16/11/1977, 10/02/1982 et 15/ 12/1982).

Pour invoquer une pandémie comme un cas de force majeure, on relèvera un Arrêt[24], dans un contexte de confinement d'animaux liés à la grippe aviaire : « son impact sur les résultats de l'exploitation n'établit pas qu'il présentait un caractère insurmontable et irrésistible susceptible de lui conférer la qualification d'événement de force majeure »[25]. Un autre Arrêt[26] dans lequel l'entreprise invoquait des difficultés liées au non-paiement de redevances par des filiales africaines au cours de l'épidémie du virus Ebola pour justifier son retard de paiement a été hésitant[27].

La jurisprudence existante[28] écarte donc le cas de force majeure en matière de maladie et d'épidémies antérieures. A titre d'exemple, le Bacille de la peste[29], les épidémies de grippe H1N1 en 2009[30], le virus la dengue[31] ou encore celui du chikungunya[32] n'ont pas été jugés comme des crises sanitaires constitutives d'événements de force majeure.

Dans ces précédents cas, les juges ont peut-être considéré que soit les maladies étaient connues, de même que leurs risques de diffusion et effets sur la santé, soit qu'elles n'étaient pas assez mortelles et ont donc écarté qu'elles puissent être invoquées pour refuser d'exécuter un contrat de travail. Un auteur confirme qu'il n'y a pas de force majeure lorsque l'épidémie est connue seulement endémique et non pas létale. Selon un Arrêt[33] rendu à propos du virus Chikungunya : « S'agissant de la présence du virus chikungunya, en dépit de ses caractéristiques (douleurs

---

[22] Article 178 alinéa 2 de la Loi n° 66-003 du 2 juillet 1966 relative à la théorie générale des obligations (LTGO)

[23] Lefebvre, F. (1988). *Social 1988 : Droit du travail, sécurité sociale*. Paris : Francis Lefebvre. p. 282.

[24] CA de Toulouse, Arrêt du 03 Octobre 2019, n° 19/01579.

[25] Guiomard, P. (2024). La grippe, les épidémies et la force majeure en dix arrêts, https://www.dalloz-actualite.fr . Consulté le 30/03/2024.

[26] CA de Paris, Arrêt du 17 mars 2016, n° 15/04263.

[27] Guiomard, P. (2024). La grippe, les épidémies et la force majeure en dix arrêts, https://www.dalloz-actualite.fr . Consulté le 30/03/2024.

[28] Landivaux, L. (2022). Contrats et coronavirus : un cas de force majeure ? ça dépend… , https://www.dalloz-actualite.fr , consulté le 24/10/2022.

[29] CA de Paris, Arrêt du 25 Septembre 1996, n° 1996/08159.

[30] CA de Besançon, Arrêt du 08 Janvier 2014, n° 12/0229.

[31] CA de Nancy, Arrêt du 22 Novembre 2010, n° 09/00003.

[32] CA de Basse-Terre, Arrêt du 17 Décembre 2018, n° 17/00739.

[33] CA de Basse-Terre, Arrêt du 17 Décembre 2018, n° 17/00739.

articulaires, fièvre, céphalées, fatigue, etc.) et de sa prévalence dans l'arc antillais et singulièrement sur l'île de Saint-Barthélemy courant 2013-2014, cet événement ne comporte pas les caractères de la force majeure au sens des dispositions de l'article 1148 du Code civil français. En effet, cette épidémie ne peut être considérée comme ayant un caractère imprévisible et surtout irrésistible puisque, dans tous les cas, cette maladie soulagée par des antalgiques est généralement surmontable (les intimés n'ayant pas fait état d'une fragilité médicale particulière) et que l'hôtel pouvait honorer sa prestation durant cette période »[34].

Il en va de même, pour la dengue en Martinique, qui n'est ni imprévisible ni irrésistible (CA de Nancy, Arrêt du 22 novembre 2010). Cet Arrêt est utile pour construire un raisonnement *a pari* ou la démonstration inverse pour le Covid-19 qui, lui, est apparu récemment, ne comporte pas pour le moment de traitement efficace et est létal. La Cour d'appel de Toliara et le Tribunal du travail[35] d'Antananarivo reconnaissent la gravité de la situation liée à la pandémie mais ne l'ont pas qualifiée comme cas de force majeure pour faire disparaître l'obligation de l'employeur même en cas de licenciement pour motif économique. Dans son Arrêt du 06 Novembre 2023, la Cour précise : «…Que certes, l'appelante s'est trouvée dans une situation difficile à cause de la pandémie COVID-19 mais ladite procédure n'est point respectée… »[36]. La plupart de jurisprudences[37] françaises ont aussi été réticentes et ont jugé que la pandémie de Covid-19 ne constitue pas systématiquement un cas de force majeure[38] justifiant la rupture[39] ou l'inexécution[40] d'un contrat de travail

Jusque-là, par analogie une pandémie n'est donc pas nécessairement ni automatiquement un cas de force majeure. Cela étant, pour le Covid-19, on pense que la situation est bien différente. L'ampleur et la gravité du phénomène étaient incommensurables. Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que le Covid-19 constituait une urgence de santé publique de portée

---

[34] Guiomard, P. (2024). La grippe, les épidémies et la force majeure en dix arrêts, https://www.dalloz-actualite.fr . Consulté le 30/03/2024.

[35] Jugement n° 157 du 28 Avril 2023 ; Jugement n° 265 du 14 Juillet 2023, p. 5.

[36] Arrêt n° 016-CARA/SOC/23, p. 6.

[37] CA de Toulouse, Arrêt du 22 février 2023, n° 21/04094 ; CA de Reims, Arrêt du 05 Avril 2023, n° 22/00413 ; CA de Nîmes, Arrêt du 15 Mars 2022, n° 21/02592 ; CA de Paris, Arrêt du 15 Juin 2023, n°22/15645 ; CA de Bordeaux, Arrêt du 25 septembre 2023, n° 21/03752 ; CA de Versailles, Arrêt du 18 Février 2021, n° 20/02276 ; CA de Montpellier, Arrêt du 30 Mars 2023, n° 22/04212 ; CA de Lyon, Arrêt du 17 Novembre 2021, n° 21/08872.

[38] CA d'Aix-en-Provence, Arrêt du 07 septembre 2023, n° 22/09783 :

« Même si l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 a été déclaré sur l'ensemble du territoire national, les conditions de la force majeure n'étaient pas remplies, et en particuliers celle ayant trait à l'irrésistibilité s'agissant d'une obligation au paiement d'une somme d'argent ».

[39] CA de Chambéry, Arrêt du 12 mai 2022, n° 21/2100974.

[40] CA de Lyon, Arrêt du 20 mars 2024, n° 23/02292 ; CA de Colmar, Arrêt du 21 Décembre 2023, n° 22/04585.

internationale[41]. A ce jour, des milliers cas ont été confirmés dans le monde. Il n'existe ni vaccin ni médicament contre le coronavirus et la prise en charge consiste à traiter les symptômes. Des mesures sans précédent sont prises par les pouvoirs publics dans chaque pays et la vitesse d'enchainement des textes réglementaires démontre clairement le caractère inédit et dramatique de la situation.

Ces décisions des pouvoirs publics, qualifiées en Droit de « *Fait du prince* », en ce qu'elles limitent et interdisent les rassemblements et déplacements de personnes, sont des circonstances de force majeure constituant un obstacle insurmontable à l'exécution d'obligations conventionnelles. Il y a « *Fait du prince* » constituant une cause légitime de rupture du contrat de travail lorsque celle-ci est provoquée par une recommandation impérative de l'autorité publique (Trib. Civ. Seine, 15 Octobre 1956). On peut raisonnablement soutenir que les cas de force majeure liés au Covid-19 lui-même et aux mesures restrictives prises par les pouvoirs publics se rejoignent. Il est donc possible d'invoquer la force majeure à compter de 2020 comme motif valable rendant impossible l'exécution d'un contrat de travail.

DISCUSSION

Durant le Covid-19, on a pu voir des antagonismes des pouvoirs donnés par le Droit pour ne citer que la bifurcation entre l'ordre public sanitaire contre la liberté d'entreprendre et celle de travailler.

Les méthodes utilisées ont permis de discuter sur le fait que le principe de la juridicité, le contrôle de la légalité et le contrat de travail lui-même en tant que créateur d'obligations ont fléchi et ont été mis au rebut à cause de l'état d'urgence sanitaire appliqué à Madagascar. Ce principe constitue d'un levier fondamental qui commande toute l'action administrative. On n'insistera jamais assez sur l'idée que l'un des progrès majeurs de l'organisation sociale est constitué par le passage de l'Etat de police à l'Etat de droit dont le principe de légalité est un élément essentiel : les auteurs de la Constitution (article 6) et de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ne s'y étaient pas trompés lorsqu'ils affirmaient que la loi, expression de la volonté générale, doit être la même pour tous[42]. Ce qu'ils condamnaient c'étaient l'Etat de police qui, dans la terminologie juridique, désigne une situation dans laquelle le pouvoir public agit sans qu'une règle préalablement établie trace le contour de ce qu'il peut faire et de ce qui lui est interdit. Dans l'Etat de droit, le pouvoir public ne peut agir que si une règle préétablie le lui permet et dans la seule mesure où elle le lui permet. La règle préétablie et connue de tous, constitue une garantie essentielle pour l'individu dont les droits et la liberté sont ainsi consacrés (Rousset & Rousset, 2004), C'est en ce sens que l'idéologie libérale constitue la base de l'Etat de droit et du principe de légalité. Certes, la mise en confinement constitue une situation inédite pour les contractants en matière de travail au sein d'une telle ou telle entreprise. Cependant, des discussions s'ouvrent sur l'exécution des contrats de

[41] Landivaux, L. (2022). Contrats et coronavirus : un cas de force majeure ? ça dépend… , https://www.dalloz-actualite.fr , consulté le 24/10/2022.

[42] Rousset, M. et Rousset, O. (2004), *Droit administratif* (2e éd.). PUG. p. 35.

travail, depuis l'embauche jusqu'à la rupture du contrat. D'emblée, durant la pandémie le contrat de travail est d'une certaine manière exécuté à peine à cause de l'ordre public sanitaire. Alors qu'en principe, le contrat légalement formé s'impose aux parties au même titre que la loi selon l'article 123 de la Loi malagasy sur la théorie générale des obligations et celui de 1103 du Code civil français, sauf pour le cas de force majeure. Ce principe général du droit est un rappel de l'adage latin « *Pacta sunt servanda*[43] ». Le contrat de travail a été donc relayé par l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'autorité publique. Certaines règles de technique juridique ont été modifiées ou ignorées dans le but d'une efficacité immédiate en raison de l'urgence sanitaire. D'après le droit positif[44], le cas de force majeure libère l'employeur de l'obligation de respecter le préavis et de verser l'indemnité de licenciement. Ainsi, il a la possibilité de mettre fin au contrat de travail de ses salariés, sans respecter la procédure obligatoire de licenciement. D'autre piste de recherche mérite d'être décryptée. Il s'agit de la paralysie du Droit social face à la protection des salariés dans une situation épidémiologique.

CONCLUSION

En définitive, si le Covid-19 revêt intrinsèquement les attributs de la force majeure par son extériorité, son imprévisibilité et son irrésistibilité, l'analyse démontre un paradoxe juridique majeur. Il s'agit de son inefficacité fonctionnelle en Droit du travail. Là où le Droit civil classique aurait dû libérer les parties de leurs obligations, la jurisprudence a opéré une véritable neutralisation des effets de la force majeure afin de protéger prioritairement les droits du travailleur. Cette étude révèle ainsi l'émergence d'une force majeure impuissante pour ne pas dire directement que le Covid-19 ne constitue pas un cas de force majeure, témoignant de la résistance de la relation de travail face aux causes d'exonération de droit commun, sous l'égide d'un juge garant de l'équilibre contractuel.

Comme le rappellent les adages : "A l'impossible nul n'est tenu" et "Choisir, c'est renoncer"[45]. Ces expressions soulignent le dilemme face à une pandémie qui a aggravé une précarité déjà alarmante à Madagascar, où 81 % de la population vit dans l'extrême pauvreté avec moins de 8600 ariary par jour, soit 2,15 dollars[46]. Dans ce contexte, le droit de travailler et celui à la rémunération se télescopent avec l'obligation de sécurité à la charge de l'employeur et de l'Etat. La Loi institue à la charge de l'employeur une obligation générale de sécurité, en lui imposant de prendre les mesures nécessaires et appropriées pour la prévention et la protection des salariés contre les risques professionnels. Pour l'Etat, la préservation de la santé et de l'emploi est l'un des soucis majeurs malgré le confinement pour faire face aux implications de la crise du Covid-19, qui s'est traduite notamment par des fermetures d'entreprises et de nombreuses pertes d'emploi. On peut alors affirmer de manière plausible que le contrat de travail devient une convention appelée à fléchir devant les

[43] Les conventions doivent être respectées.

[44] Article 12 alinéa 3 de l'ancien Code du travail et article 178 alinéa 2 de la LTGO.

[45] Boutiron, J. et Elie, J. (2018), *Le Droit du travail pour les nuls*. Paris : Editions First. p. 7.

[46] Mandimbisoa. (2024). Le revenu journalier inférieur à 8600 Ar pour 81% de la population. https://www.madagascar-tribune.com . Consulté le 29 mai 2024.

prérogatives de puissance publique. In fine, ce raisonnement par déduction s'impose : dès lors que le pouvoir public peut s'immiscer dans les relations de travail pour préserver l'intérêt général, il s'arroge le droit de suspendre ou de rompre la force obligatoire du contrat.

Pour remédier à l'impuissance de la force majeure et sécuriser la relation de travail face aux crises futures, trois axes de réforme législative s'imposent : la consécration d'un régime d'imprévision sociale, l'institutionnalisation d'une garantie financière de crise et la clarification de l'article 31 du nouveau Code du travail malagasy (Loi n° 2024-014 du 14 août 2024). Il est nécessaire de substituer la négociation à la logique binaire (maintien ou rupture) de la force majeure en permettant une révision encadrée du contrat sous l'égide de l'Inspection du travail. Il convient ensuite de créer un fonds de solidarité nationale, complémentaire à la CNaPS et alimenté par des cotisations en période de stabilité, pour pallier l'insolvabilité des employeurs et de protéger les travailleurs face à la pauvreté extrême. Afin de pallier l'incertitude des prétoires, il s'avère aussi utile d'inscrire explicitement « la crise sanitaire constatée par décret » comme cause de suspension légale. Cette certitude législative limiterait l'aléa jurisprudentiel et sécuriserait les parties.

RÉFÉRENCES

Ouvrages

1) Boutiron, J. et Elie, J. (2018), *Le Droit du travail pour les nuls*. Paris : Editions First. 859 pages.

2) Dissaux, N. et Jamin, C. (2015). *Projet de réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations*. France : Dalloz. 271 pages.

3) Dutilleul, C. et Delebecque, P. (2007). *Contrats civils et commerciaux.* Paris : Dalloz. 996 pages.

4) Lefebvre, F. (1988). *Social 1988 : Droit du travail, sécurité sociale*. Paris : Francis Lefebvre. 1248 pages.

5) Magré, N. et Roncati, J. (2020). *Le Télétravail pour les nuls*. Paris : Editions First. 226 pages.

6) Miné, M. et Marchand, D. (2009). *Le droit du travail en pratique*. Paris : Eyrolles. 573 pages.

7) Rousset, M. et Rousset, O. (2004), *Droit administratif* (2e éd.). PUG. 213 pages.

8) Raharinarivonirina, A. et Bertone, A. *Droit malgache du travail*. Antananarivo : CMPL. 228 pages.

9) Ralambondrainy, N. (2006). *Droit malgache du travail : les relations individuelles de travail*. Antananarivo : jurid'ika. 319 pages.

10) Teyssié, B. (1997). *Code du travail*. Paris : Litec. 2164 pages.

Références de page web

11) Expatis. (2021). Contrats de travail aux Etats-Unis : Les clauses importantes, https://www.expatis.com . Consulté le 22/12/2021.

12) Guiomard, P. (2024). La grippe, les épidémies et la force majeure en dix arrêts. https://www.dalloz-actualite.fr . Consulté le 30/03/2024.

13) Haddad, E. et Delaunay, C. (2021). Le coronavirus et ses conséquences sur les contrats, cas de force majeure ou cause d'imprévision ? https://www.village-justice.com . Consulté le 18/12/2021.

14) Kern, J. (2021). Covid-19 : qu'est-ce que c'est ? https://www.futura-sciences.com . Consulté le 21/12/2021.

15) Landivaux, L. (2022). Contrats et coronavirus : un cas de force majeure ? ça dépend… https://www.dalloz-actualite.fr . Consulté le 24/10/2022.

16) Mandimbisoa (2024). Le revenu journalier inférieur à 8600 Ar pour 81% de la population, https://www.madagascar-tribune.com . Consulté le 29 mai 2024

17) Njiraini, N. (2023). L'esprit critique, une compétence clé pour l'avenir. https://www.dvv-international.de . Consulté le 05/02/2023

« LA QUESTION DE L'APPROCHE GENRE : PERSPECTIVES CONTRASTEES A MADAGASCAR »

Par

RAMANGASON Bodo[(1)]

(1) Maitre de conférences, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo

RESUME

L'analyse met en lumière les conditions de mise en œuvre et les effets des politiques publiques en matière d'égalité femmes-hommes à Madagascar, à partir d'une approche systémique et interdisciplinaire. L'articulation de quatre cadres théoriques — continuum de l'équité de genre, analyse triangulaire (structure, contenu, culture), modèle socioécologique et modèle de l'iceberg — permet de saisir la complexité des dynamiques sociales à l'œuvre et les résistances au changement.

L'évaluation montre que l'écart entre les textes normatifs et les réalités institutionnelles demeure important. Les dispositifs mis en place tendent à privilégier l'accommodement au détriment d'une transformation profonde des structures patriarcales. Les réformes restent fragmentaires lorsqu'elles ne s'inscrivent pas dans une logique d'interdépendance entre les niveaux macro (cadres politiques et juridiques), méso (acteurs institutionnels et communautaires) et micro (pratiques et relations sociales).

Des expérimentations locales innovantes témoignent néanmoins d'une capacité de transformation sociale lorsqu'elles sont soutenues par des dynamiques collectives, ancrées culturellement, et accompagnées de ressources adaptées. Seule une gouvernance fondée sur une pensée complexe, une production rigoureuse de données genrées, et une transversalité effective des politiques éducatives permettra de dépasser les réponses ponctuelles et de consolider une véritable égalité structurelle.

Mots-clés : Égalité de genre – Politiques publiques – Systèmes complexes – Changement institutionnel – Approche socio-écologique

ABSTRACT

This analysis highlights the implementation conditions and impacts of public policies promoting gender equality in Madagascar, based on a systemic and interdisciplinary approach. By articulating four complementary theoretical frameworks — the gender equity continuum, triangular analysis (structure, content, culture), the socio-ecological model, and the iceberg model — the study captures the complexity of social dynamics and the resistance to change.

Findings reveal a persistent gap between normative frameworks and institutional realities. Mechanisms in place often favour accommodation rather than deep transformation of patriarchal structures. Reforms remain fragmented when not embedded in a logic of interdependence across macro (political and legal frameworks), meso (institutional and community actors), and micro (practices and social relations) levels.

Nonetheless, innovative local initiatives demonstrate real potential for social transformation when they are supported by culturally grounded collective dynamics and adequate resources. Only governance rooted in complex systems thinking, sustained gender-disaggregated data production, and effective mainstreaming of educational policies can move beyond fragmented responses and foster true structural equality.

Keywords : Gender equality – Public policy – Complex systems – Institutional change – Socio-ecological approach

INTRODUCTION

L'égalité entre les sexes demeure à Madagascar un enjeu sociopolitique crucial, au croisement de multiples facteurs culturels, religieux et institutionnels. Alors que le pays a ratifié des engagements internationaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ou encore adhéré au Forum Génération Égalité, la mise en œuvre de ces engagements se heurte à des réalités locales complexes. Les résistances aux réformes en faveur des femmes s'enracinent dans des dynamiques sociales profondément ancrées, allant des pratiques coutumières aux structures institutionnelles peu sensibles aux questions de genre.

Dans ce contexte, l'examen des perspectives contrastées de l'approche genre à Madagascar s'appuie sur une double grille de lecture : d'une part, des cadres analytiques éprouvés à l'échelle internationale (continuum de l'équité de genre, analyse triangulaire, modèle socioécologique, modèle de l'iceberg) et, d'autre part, des apports conceptuels de penseurs comme Edward T. Hall (contexte culturel riche vs pauvre) et Edgar Morin (pensée complexe). L'objectif est de cerner, dans une démarche systémique, les progrès réalisés, les blocages persistants, et les stratégies adaptées à la réalité malgache pour parvenir à une transformation sociale inclusive.

METHODOLOGIE : UNE APPROCHE SYSTEMIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE

Face à la complexité des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes à Madagascar, cette étude a adopté une approche méthodologique interdisciplinaire et systémique, articulant plusieurs cadres théoriques complémentaires. Cette démarche vise à

dépasser les approches sectorielles et linéaires, pour saisir l'imbrication des dimensions sociales, culturelles, institutionnelles et politiques qui façonnent les dynamiques de genre. En combinant les sciences sociales, les études de genre et les sciences politiques, la méthodologie a cherché à rendre compte des interactions multiples et des contradictions internes au processus de transformation, conformément aux principes de la pensée complexe. L'enjeu était de construire un dispositif d'enquête capable d'appréhender non seulement les manifestations visibles des inégalités, mais aussi les normes tacites, les représentations culturelles et les réseaux d'influence qui les sous-tendent.

La méthodologie adoptée dans cette étude s'appuie résolument sur une perspective systémique, intégrant la pensée complexe pour appréhender la pluralité des facteurs et des interactions qui façonnent les dynamiques de genre à Madagascar. Cette approche interdisciplinaire conjugue les sciences sociales, les études de genre et les sciences politiques, afin de ne pas isoler les phénomènes étudiés dans des compartiments étanches, mais au contraire de saisir leur imbrication, leurs rétroactions et leurs effets cumulatifs.

Quatre cadres théoriques complémentaires structurent cette analyse et offrent un prisme multidimensionnel, propice à déchiffrer les complexités du changement social autour du genre.

La mise en œuvre méthodologique de cette étude s'est construite autour de l'articulation dynamique de ces quatre cadres théoriques.

Chacun des outils théoriques contribue à structurer l'analyse.

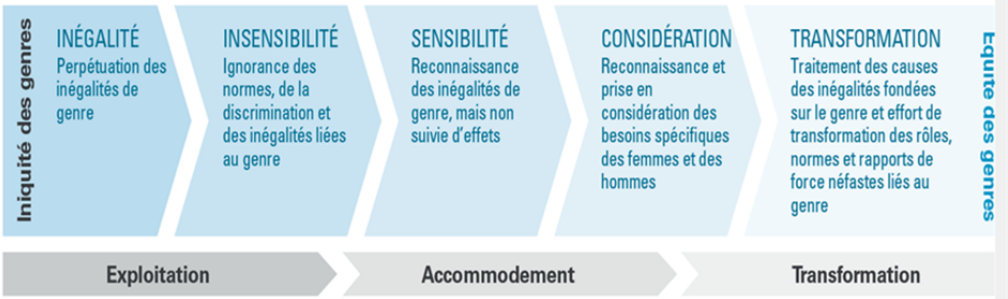
Le continuum de l'équité de genre

Le continuum de genre (Oakley, 1972 ; Connell, 2009) permet de penser les rapports de pouvoir non pas de manière binaire (homme vs. femme), mais comme des arrangements mouvants, entre domination, négociation et reconfiguration. Cela éclaire par exemple les écarts régionaux dans la participation féminine à la vie économique, ou la place des femmes dans les instances de gouvernance locale

C'est une grille dynamique pour situer les niveaux de transformation sociale : le continuum décomposant le processus en trois phases clés — exploitation, accommodement, transformation — et en cinq degrés progressifs, permet d'embrasser la réalité mouvante et graduelle des avancées en matière d'égalité. En prenant en compte cette gradation, l'approche évite les lectures manichéennes qui opposeraient simplement inégalité et égalité. Elle met en lumière les seuils intermédiaires où cohabitent des logiques parfois contradictoires, mais aussi les leviers d'évolution. Cette vision renforce la compréhension des résistances et des facilités au changement, en intégrant l'idée que la transformation ne saurait être instantanée, mais s'inscrit dans un processus complexe, évolutif et non linéaire.

Le continuum de l'équité de genre a permis de définir des repères clairs pour situer les niveaux de transformation sociale observés. La triangulation faite de divers documents, à travers l'analyse situationnelle pour identifier des indicateurs précis correspondant aux différents degrés de ce continuum, afin de repérer non seulement les manifestations explicites d'inégalités ou de progrès, mais aussi les zones intermédiaires où coexistent accommodements et résistances. Cela a permis une lecture fine des trajectoires de changement, en évitant une dichotomie simpliste

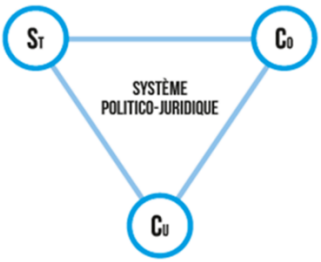
FIGURE1- Continuum de l'équité des genres[3]



Sources du continuum du genre : Oakley, 1972 ; Connell, 2009 Interagency Gender Working Group (IGWG). (2013) The Gender Integration Continuum: A User's Guide. IGWG)

L'analyse triangulaire (structure, contenu, culture)

L'analyse triangulaire s'est traduite par une collecte de données pluridimensionnelle : d'une part, l'examen systématique des textes législatifs, politiques publiques et dispositifs institutionnels relatifs à l'égalité femmes-hommes, afin d'en comprendre le contenu officiel et les mécanismes formels ; d'autre part, l'identification de la traduction concrète de ces normes dans les pratiques et les usages locaux ; enfin l'analyse des représentations culturelles dominantes à travers des récits et des discours collectés. Ce croisement a permis de révéler les écarts, les convergences ou les tensions entre ces trois dimensions et d'identifier les leviers ou obstacles à la mise en œuvre des politiques



Source : Hedia Belhaj Youssef, Imed Zouari, PLAIDOYER POUR LES DROITS DES FEMMES, Toolkits en 7 étapes , Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée, Septembre 2018

St : Structure (pratique des institutions)
Co : Contenu (les textes)
Cu : Culture(les pratiques sociales)

Figure 2

Source : Hedia Belhaj Yousse, Imed Zouari, Toolkits en 7 étapes –

L'analyse incarne la pensée systémique en croisant trois dimensions fondamentales. Elle articule l'examen des textes légaux (structure), des mécanismes institutionnels et politiques (contenu), et des pratiques culturelles enracinées (culture). Cette triangulation est essentielle pour révéler les écarts entre les normes officielles et la réalité sociale vécue, ainsi que les freins et les facilitateurs de la mise en œuvre des politiques EFH. La culture, souvent invisible mais puissante, agit en tant que système complexe de valeurs, de symboles et de normes implicites qui interagissent avec les règles formelles. Sans cette lecture intégrée, l'analyse risquerait de réduire le changement à une question juridique ou administrative, ignorant les subtilités des représentations et des comportements sociaux.

Le modèle socioécologique

Le modèle socioécologique (Bronfenbrenner, 1979 ; Heise, 1998) permet de relier les niveaux individuel, relationnel, communautaire et institutionnel dans les analyses : on comprend ainsi comment les violences basées sur le genre ne peuvent être réduites à des actes individuels mais sont favorisées par des contextes où les sanctions judiciaires sont rares, l'accès aux soins faible, et les normes patriarcales dominantes (UNICEF, 2020).

Il complète cette perspective en illustrant les influences croisées entre différents niveaux d'analyse — l'individu, ses relations immédiates (famille, pairs), la communauté, les institutions et enfin les politiques publiques. Cette modélisation systémique souligne que les transformations en matière de genre ne peuvent se comprendre ni se provoquer isolément, mais résultent d'interactions multiples et simultanées. Elle met aussi en évidence les boucles de rétroaction où des changements à un niveau (par exemple, des politiques publiques inclusives) peuvent impacter d'autres niveaux (pratiques communautaires, comportements individuels), mais où la résistance ou le soutien à ces changements peut également circuler dans

l'autre sens. La complexité des réseaux d'influences illustre ainsi combien toute intervention doit être coordonnée et multisectorielle pour être efficiente.

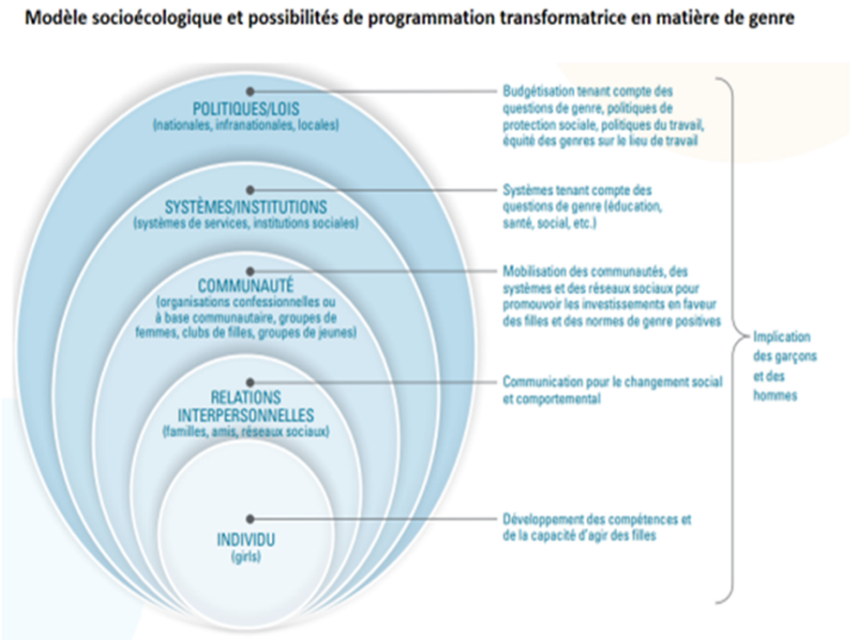


Figure 3 : Modèle socio-écologique et possibilités de programmation transformatrice en matière de genre

Source : Bronfenbrenner, 1979 ; Heise, 1998

Le modèle socioécologique permet d'explorer les niveaux multiples d'influence à diffférents niveaux: individus, familles, groupes communautaires, responsables traditionnels, représentants institutionnels, acteurs politiques. L'analyse a ainsi rendu compte des interactions entre ces niveaux, mettant en lumière les dynamiques de soutien ou de résistance à l'égalité. Cette pluralité des points de vue a enrichi la compréhension des réseaux d'influence et des boucles de rétroaction entre sphères privée, communautaire et publique.

Le modèle de l'iceberg

Le modèle iceberg (Hall, 1976) distingue les pratiques visibles (règlements, politiques publiques, quotas) des valeurs implicites (représentations genrées, normes sociales intériorisées). Ainsi, le fait que les femmes représentent 28 % des postes de responsabilité dans la fonction publique (INSTAT, 2021) ne dit rien des obstacles symboliques ou des assignations normatives à la discrétion ou au retrait.

Le modèle de l'iceberg oriente la dimension qualitative vers une attention particulière aux aspects implicites et invisibles des relations de genre. Le travail

d'exploration consiste à faire émerger les valeurs sous-jacentes, les normes tacites, les tabous et les symboles qui façonnent les comportements et les attitudes.

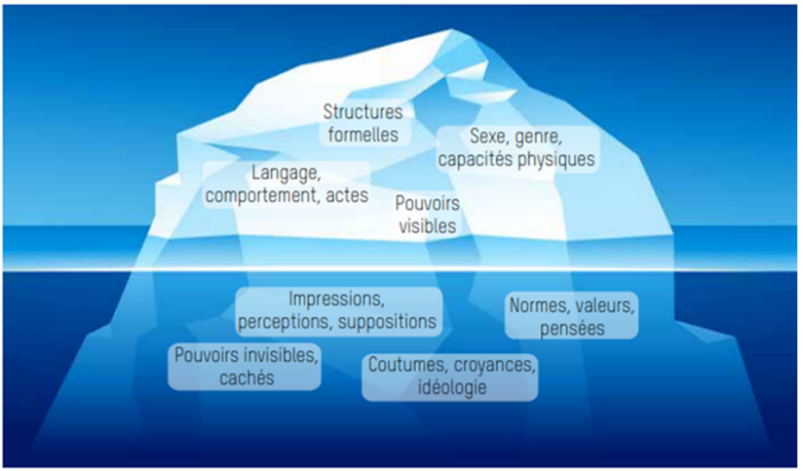


Figure 4 : Le modèle Iceberg

Source : Hall, E. T. (1976). Beyond Culture. Anchor Books

Il vient enrichir l'approche en distinguant clairement les dimensions visibles des relations de genre — telles que les comportements observables, les lois et les actions formelles — des dimensions invisibles, plus profondes et souvent négligées, à savoir les valeurs, représentations, tabous et croyances. Ces aspects intangibles façonnent les attitudes et les normes sociales, et expliquent en grande partie la persistance des inégalités malgré les avancées législatives. Le modèle insiste donc sur la nécessité d'aller au-delà de l'évidence, d'explorer les fondements symboliques et psychoculturels du patriarcat, pour comprendre les blocages et les leviers véritables du changement. Il illustre aussi la nature dynamique et mouvante des systèmes sociaux, où ce qui est visible n'est que la pointe émergée d'un ensemble bien plus complexe et profond.

Ces cadres théoriques ont permis de structurer un dispositif méthodologique robuste et cohérent, adapté à la complexité du terrain malgache. Ils ont facilité une triangulation des données et une analyse multidimensionnelle, ouvrant la voie à une compréhension approfondie et nuancée des processus de changement social en matière d'égalité femmes-hommes.

En combinant ces cadres, la méthodologie adopte une posture holistique et réflexive, propre à la pensée complexe. Elle privilégie une analyse en réseau, mettant en lumière la pluralité des causes, des acteurs et des niveaux d'action. Ce faisant, elle évite les simplifications et les approches sectorielles insuffisantes pour saisir la richesse des dynamiques en jeu. Elle souligne également l'importance de

l'interdisciplinarité pour croiser les regards et enrichir la compréhension des situations.

ARTICULATION DES 4 CADRES THEORIQUES ET 4 AXES DE RECHERCHE OPERATIONNELLE

Corpus documentaire et analyse des perspectives de genre à Madagascar

La méthodologie repose sur l'exploitation de sources secondaires fiables (Références bibliographiques).

Ces documents ont été croisés pour mettre en lumière à la fois des tendances statistiques, des expériences vécues et des logiques institutionnelles.

Cette recherche s'appuie exclusivement sur des données secondaires pour analyser les dynamiques de genre à Madagascar. De ce choix méthodologique, le recours à des cadres théoriques structurants est fondamental. Ces outils conceptuels ne sont pas de simples grilles de lecture : ils offrent des clés d'interprétation transversales, facilitent le repérage des logiques sociales sous-jacentes aux chiffres, et permettent de dépasser une approche descriptive ou fragmentée. Les quatre cadres utilisés – le continuum de genre, le modèle iceberg, le modèle socioécologique, et l'analyse triangulaire structure-contenu-culture – ont chacun orienté la manière de lire, croiser et contextualiser les données recueillies à travers les axes d'analyse empiriques et opérationnelles : croisement des sources, comparaison régionale, temporalité, et approche intersectionnelle.

Le continuum de genre en lecture dynamique des contextes

Fonction : déconstruire les inégalités perçues comme naturelles ou figées, en les inscrivant dans une logique dynamique.

Ce cadre théorique a permis d'interpréter les données dans une perspective non binaire et évolutive, en tenant compte des variations d'un contexte à l'autre. Par exemple, les écarts de fécondité entre les Hautes Terres Total Fertility Rate ou taux de fécondité total (TFR = 3,4) et certaines régions côtières (TFR = 6,5) ne traduisent pas des réalités culturelles fixes, mais des positions différentes sur le continuum d'autonomie reproductive (EDS-MG 2009).

Le croisement des sources (INSTAT, CARE, ONU Femmes) a permis de confirmer que cette position sur le continuum dépend de plusieurs facteurs : éducation, accès aux services, mais aussi poids des normes genrées locales. Le continuum a donc enrichi la comparaison régionale en montrant que ce n'est pas « le genre en soi » qui est stable, mais ses effets qui varient selon les environnements.

De même, en lecture diachronique, l'évolution du taux de fécondité de 6,13 (1992) à 4,3 (2021) montre un déplacement collectif sur le continuum vers davantage de choix pour les femmes, mais ce mouvement reste partiel et inégal. Cette perspective dynamique permet de sortir d'un raisonnement dualiste (traditionnel vs moderne) pour analyser des reconfigurations progressives et composites du genre dans la société malgache.

Le modèle iceberg pour l'approche intersectionnelle

Fonction : révéler ce qui, dans les rapports de genre, relève du non-visible – croyances, normes implicites, tabous, peurs sociales.

Ce modèle a été déterminant dans l'interprétation des données en apparence neutres. Par exemple, le fait que plus de 83 % des femmes actives travaillent à leur compte (INSTAT, 2022) pourrait être lu comme un signe d'autonomie économique. Mais le modèle iceberg invite à interroger les causes invisibles de cette forme d'emploi : faible scolarisation, assignation culturelle aux rôles domestiques, poids de la charge mentale non rémunérée.

Ce cadre théorique a éclairé l'approche intersectionnelle : derrière des indicateurs similaires entre hommes et femmes (comme le taux d'activité), se cachent des réalités asymétriques, issues de normes profondément enracinées dans les imaginaires sociaux. Il a également orienté la lecture des disparités régionales : dans certaines régions côtières, les données montrent une faible scolarisation des filles, mais ce n'est pas uniquement l'accès physique aux écoles qui est en cause, c'est aussi la croyance que l'investissement scolaire féminin est inutile ou risqué (UNICEF, 2018). Ces couches « immergées » du genre sont inaccessibles aux chiffres seuls ; le modèle iceberg les rend lisibles.

Le modèle socioécologique dans l'interaction des différents niveaux

Fonction : articuler les niveaux micro, méso et macro – individu, famille, communauté, institutions – pour comprendre les effets en cascade des rapports de genre.

Ce modèle est particulièrement utile pour interpréter les données croisées sur les violences, la santé et l'éducation. Il permet de comprendre, par exemple, que le fait qu'une adolescente sur huit soit déjà mère à 15–19 ans (RGPH-3, 2018) ne relève pas seulement d'un manque d'information ou d'accès aux soins, mais résulte d'un enchaînement de déterminants à plusieurs niveaux : famille permissive, normes de genre communautaires, absence de politiques publiques ciblées.

Dans l'analyse intersectionnelle, ce cadre a permis de montrer que les femmes vivant en zone rurale cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité : isolement géographique, normes communautaires restrictives, faible couverture

institutionnelle, et accès inégal au droit (FAO, 2019). Le croisement des sources entre le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), les rapports des ONG, et les profils régionaux a montré comment ces niveaux interagissent : une politique nationale sans relais communautaire reste sans effet, et une norme locale sans appui institutionnel peut perpétuer les violences ou le retrait scolaire.

L'analyse triangulaire structure – contenu – culture pour comprendre le décalage entre les lois et les pratiques

Fonction : relier les dimensions matérielles (structure), discursives (contenu) et symboliques (culture) du genre.

Ce dernier cadre a été central pour relier les statistiques aux dynamiques sociales plus profondes. Par exemple, sur le plan structurel, les femmes ont un accès restreint à la terre, malgré leur rôle majoritaire dans la production agricole (FAO, 2019). Sur le plan du contenu, cette marginalisation se reflète dans les discours politiques : les textes normatifs parlent peu des droits fonciers des femmes. Et sur le plan culturel, la propriété foncière reste souvent associée à la masculinité dans l'imaginaire social rural.

L'analyse diachronique a permis d'observer une évolution du contenu (plus de lois antidiscriminatoires, comme la loi sur la Violence basée sur le genre (VBG) de 2019, mais sans transformation structurelle majeure (faible taux d'application) ni mutation culturelle profonde. Ce cadre a donc permis de comprendre les décalages entre les lois et les pratiques, et de lire les données comme le produit de rapports sociaux ancrés à plusieurs niveaux.

Intelligence qualitative de la conjugaison des outils théoriques et analytiques

L'articulation entre les cadres théoriques (continuum, iceberg, socioécologique, triangulaire) et les axes d'analyse opérationnelle (sources croisées, comparaison régionale, temporalité, intersectionnalité) a permis de donner une cohérence méthodologique à la lecture des données secondaires. Sans ces cadres, les chiffres restent des constats épars ; avec eux, ils deviennent signifiants, situés et interprétables, car intégrés dans des systèmes complexes. Ces outils ont aussi permis de révéler des angles morts – ce que les statistiques ne montrent pas mais que les modèles théoriques aident à soupçonner : le silence sur les femmes handicapées, la naturalisation de la pauvreté féminine, la persistance des normes invisibles.

Autrement dit, les cadres ont permis de transformer une matière quantitative hétérogène en intelligence qualitative, en fournissant un langage conceptuel rigoureux pour en dégager les tensions, les fractures et les pistes de transformation.

RESULTATS

Résultats généraux à travers le corpus documentaire

À Madagascar, les perspectives sur le genre se déploient dans un paysage complexe où les avancées juridiques et politiques cohabitent avec des réalités sociales profondément contrastées. Les réformes récentes, notamment la modification du Code de la nationalité en 2017 qui permet désormais aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants (Loi n°2016-038, janvier 2017), ainsi que l'adoption en 2020 d'une loi consacrée à la lutte contre les violences basées sur le genre (Loi n°2019-008, promulguée en janvier 2020), témoignent d'une volonté institutionnelle d'aligner le cadre légal national sur les standards internationaux. Pourtant, ces avancées peinent à se traduire pleinement dans les pratiques quotidiennes. L'application du droit reste souvent entravée par des freins culturels, un manque de ressources dédiées et des disparités régionales marquées. Par exemple, la protection contre le harcèlement sexuel dans le milieu professionnel, bien que prévue dans la législation, reste difficile à faire respecter de manière effective (Rapport PNUD, 2021).

Parallèlement, les données statistiques et les analyses multidimensionnelles révèlent que les inégalités entre femmes et hommes persistent de manière structurelle. L'accès à l'éducation, la santé reproductive, la propriété foncière, ainsi que la participation économique restent fortement déséquilibrées, particulièrement dans les zones rurales (Atlas des inégalités de genre, Banque mondiale, 2019 ; Analyse situationnelle du genre, UNFPA, 2021). Ces disparités se doublent d'une féminisation accrue de la pauvreté et d'une charge domestique souvent invisible mais écrasante. La jeunesse féminine, en particulier, subit des obstacles importants, à travers des phénomènes tels que le mariage précoce et l'abandon scolaire, qui compromettent durablement son autonomisation (Enquêtes MICS[47], INSTAT, 2018 ; Policy brief UNICEF, 2022).

Les politiques publiques inscrivent officiellement le genre comme une priorité transversale. Toutefois, la mise en œuvre de ces politiques souffre encore d'un décalage entre les ambitions affichées et les réalités opérationnelles. Les programmes peinent à intégrer pleinement les dimensions culturelles et les spécificités locales, ce qui limite leur portée et leur acceptation sociale (Plan National de Développement 2020-2024 ; Rapport CEDREF & AFD, 2023). De plus, les financements dédiés demeurent insuffisants, et l'implication des acteurs communautaires et des femmes elles-mêmes reste trop marginale, ce qui fragilise la durabilité des interventions (Rapport EDBM[48] sur l'entrepreneuriat féminin, 2022).

Dans ce contexte, les analyses portant sur les trajectoires des femmes, notamment dans le domaine entrepreneurial, montrent que leurs expériences sont loin d'être

[47] Enquête par grappes à indicateurs multiples

[48] Economic Development Board of Madagascar

homogènes. Alors que certaines parviennent à s'affirmer dans les espaces urbains et économiques, la majorité reste confrontée à des contraintes systémiques liées à l'accès au crédit, à la formation et à la sécurisation de leurs droits fonciers (Rapport EDBM, 2022 ; Études GenderLinks, 2021). Ces réalités contrastées mettent en lumière la nécessité de dépasser les approches uniformes et de reconnaître la pluralité des situations et des stratégies féminines.

Au-delà des dispositifs institutionnels et des indicateurs, il apparaît crucial d'adopter une démarche réflexive et contextualisée, qui prenne en compte les interrelations complexes entre genre, classe sociale, âge et territoire (Analyse genre et inclusion sociale, UNICEF, 2022). Cette approche permettrait de mieux comprendre les enjeux spécifiques des différentes catégories de femmes et d'hommes, ainsi que les modalités d'action les plus pertinentes pour accompagner un changement durable vers l'égalité.

Les résultats mettent en lumière une progression inégale de l'approche genre à Madagascar. Les avancées législatives (loi sur les violences basées sur le genre, SRPF[49], égalité en matière de succession) illustrent une volonté politique intermittente. Toutefois, ces progrès sont contrecarrés par l'absence de ratification du Protocole de Maputo, qui constitue un révélateur emblématique des résistances sociétales, notamment autour de l'article 14 sur la santé et les droits reproductifs.

L'analyse triangulaire démontre une disjonction persistante entre les textes (souvent inspirés de standards internationaux), les structures de mise en œuvre (peu dotées ou inefficaces), et les normes culturelles (conservatrices et patriarcales). Dans certaines régions rurales, les logiques d'exploitation (absence de droits fonciers, mariages précoces, violences tolérées) prédominent encore.

Le modèle de l'iceberg permet de comprendre pourquoi certaines lois progressistes ne produisent pas les effets attendus : les normes invisibles, comme les croyances religieuses ou les représentations symboliques des rôles genrés, bloquent leur application. De même, l'analyse socioécologique révèle que les freins ne sont pas uniquement institutionnels mais s'ancrent à chaque niveau de la société (de l'individu à l'environnement politique), nécessitant des stratégies différenciées.

Les cadres d'analyse opérationnelle

Pour mettre en lumière les dynamiques contrastées qui traversent les enjeux de genre à Madagascar, l'analyse mobilise une pluralité de sources et d'approches.

Le croisement entre rapports institutionnels, travaux de recherche indépendants et données issues de terrain permet de confronter des discours normatifs à des réalités vécues.

[49] Santion'ny Réintégration des Personnes fragilisées" OU Réintégration des Personnes fragilisées

Une attention particulière est portée aux disparités régionales, notamment entre les Hauts Plateaux, plus urbanisés et institutionnellement dotés, et les régions côtières, souvent marquées par des contextes socio-économiques plus précaires et des pratiques coutumières plus résistantes aux normes d'égalité.

L'évolution des indicateurs clés depuis le début des années 2000 constitue également un axe d'analyse fondamental, permettant de saisir les continuités et ruptures dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Enfin, l'adoption d'une perspective intersectionnelle – croisant genre, pauvreté, ruralité, handicap ou encore appartenance communautaire – permet de rendre compte de la diversité des expériences et des inégalités spécifiques vécues par les femmes et les hommes selon leurs trajectoires sociales et territoriales.

Croisement des sources : un outil de validation et de lecture critique

Ce premier outil permet de renforcer la fiabilité des constats, mais aussi d'élargir les angles de lecture. Par exemple, les données du RGPH-3 (INSTAT, 2018) indiquent que 24 % des ménages malgaches sont dirigés par des femmes, souvent en milieu rural ou dans des contextes de monoparentalité. Cette information trouve un écho dans le rapport de CARE International (2021) qui souligne que les femmes cheffes de ménage sont surreprésentées dans les groupes vulnérables, en particulier dans les zones reculées.

L'autre exemple est le taux de fécondité qui s'élève à 4,3 enfants par femme en 2021 (INSTAT/EDS-MG 2021) et est également repris dans les profils genre de la Banque africaine de développement (AfDB, 2021), qui y voit un indicateur d'accès inégal à la planification familiale et à l'information sexuelle. Ce croisement permet non seulement de valider les tendances, mais aussi de contextualiser les indicateurs dans une grille d'analyse genrée

Les données de l'UNICEF et du MICS révèlent que seulement 18 % des filles terminent le premier cycle du secondaire, contre 24 % des garçons (MICS, 2018). Mais les rapports indépendants comme ceux de l'Agence Française de Développement (AFD) montrent que la scolarisation ne garantit pas l'autonomisation, en raison de normes genrées qui perdurent dans les espaces scolaires. Cette divergence met en évidence l'importance du *modèle iceberg*, qui distingue l'apparente parité quantitative de l'inégale qualité des expériences éducatives.

Les rapports institutionnels (PNBG 2022[50]) soulignent des progrès législatifs (ex. loi sur les violences basées sur le genre votée en 2019), tandis que les études indépendantes pointent les écarts d'application :

[50] Planification et Budgétisation Sensibles au Genre

A titre d'exemple, 62% des femmes victimes de violences conjugales ne connaissent pas les dispositifs d'écoute existants (ONG SAHI, 2019).

Le modèle iceberg permet ici de montrer que les normes explicites (lois) ne s'accompagnent pas toujours d'une transformation des normes implicites (représentations sur le rôle de la femme dans la sphère privée).

L'EDBM (2022) indique que moins de 18 % des entreprises enregistrées à Madagascar sont détenues par des femmes, tandis que le Rapport UNFPA[51] (2021) révèle que 72 % des femmes âgées de 15 à 49 ans n'ont aucun revenu autonome, ce qui traduit un écart entre l'entrepreneuriat formel et l'activité informelle. Le PNUD (2020), quant à lui, montre une pauvreté multidimensionnelle affectant 68 % des femmes rurales.

Comparaison régionale : émergence des inégalités territoriales

La mise en perspective des Hautes Terres centrales (Analamanga, Vakinankaratra, Amoron'i Mania) avec les régions côtières (Atsimo-Andrefana, Vatovavy, Atsinanana, SAVA) a révélé des écarts structurels. Par exemple, en 2008-09, la région d'Analamanga affichait un taux de fécondité de 3,4 enfants/femme, tandis que dans Vatovavy Fitovinany, ce taux atteignait 6,5 (EDS-MG[52], 2009). Ce différentiel reflète non seulement des écarts dans l'accès aux services de santé, mais aussi des différences socioculturelles dans la perception de la maternité et du rôle des femmes (UNFPA, 2018).

De plus, les régions des Hautes Terres concentrent la majorité des structures scolaires et sanitaires, facilitant ainsi la scolarisation des filles et leur maintien dans le système éducatif, contrairement aux zones côtières où le taux de scolarisation au secondaire chute à moins de 20 % chez les filles (INSTAT, 2022 ; UNICEF, 2018). La comparaison régionale devient donc un outil de mise en évidence des fractures spatiales, permettant d'identifier les territoires à besoins spécifiques.

Dans les Hautes Terres, le taux d'emploi des femmes est de 58 %, contre 38 % dans certaines régions côtières comme Atsimo Andrefana (INSTAT, 2021). Cette disparité ne se lit pas uniquement à travers les infrastructures ou les niveaux d'éducation, mais aussi à travers la *culture locale du genre*, analysée grâce au *continuum de genre*. Le patriarcat peut y prendre des formes plus ou moins conservatrices selon les représentations collectives.

[51] Fonds des Nations Unies pour la population

[52] Enquête démographique et de Santé

Temporalité ou lecture diachronique lire les évolutions plutôt que les états figés

Intégrer une lecture diachronique permet de situer les dynamiques de genre dans le temps long, et non comme des phénomènes ponctuels. Ainsi, entre 1992 et 2021, le taux de fécondité national est passé de 6,13 à 4,3 enfants par femme (DHS 1992 ; EDS-MG 2021), signe d'un recul progressif de la maternité très précoce. Toutefois, cette baisse n'a pas profité de manière égale à toutes les catégories sociales. En milieu urbain, le TFR est de 3,8 tandis qu'en milieu rural, il reste à 4,6 (EDS-MG 2021). Ce constat est renforcé par les chiffres sur les grossesses adolescentes, qui touchent encore 13 % des filles de 15 à 19 ans (RGPH-3, 2018), une proportion stable depuis 2008.

Cette approche temporelle permet aussi de lire des effets inverses : par exemple, la féminisation de la pauvreté s'est accrue depuis les années 2000, malgré la montée du taux d'activité des femmes (AfDB[53], 2021), en raison de la persistance du travail informel non rémunéré. Ainsi, 83,4 % des femmes actives sont dans des emplois précaires ou informels, en majorité agricoles (Womlab, 2011 ; FAO, 2019).

Depuis 2000, la proportion de femmes ayant accès aux services de santé reproductive a augmenté de 35 % (MICS, 2018), notamment grâce aux politiques publiques de proximité. Mais cette évolution masque un ralentissement depuis 2015, en lien avec les crises économiques. Le *modèle socioécologique* permet ici de contextualiser ces variations en intégrant les chocs institutionnels, les réseaux communautaires et les trajectoires individuelles.

Dans les Hauts Plateaux, le taux de scolarisation des filles au secondaire atteint 58 % (MEN, 2022), contre 34 % dans certaines zones côtières comme Atsimo-Andrefana. Les rapports de genre y sont plus explicitement encadrés par les politiques éducatives, mais des formes de contrôle symbolique subsistent (ex. pression à la virginité, refus du leadership féminin).

L'indice de participation politique des femmes est passé de 10 % en 2005 à 24 % en 2021 (Banque mondiale), mais leur présence dans les postes décisionnels reste très marginale dans les ministères régaliens. Les lois évoluent plus vite que les représentations : malgré la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en 2001, l'égalité de fait reste faible

Approche intersectionnelle pour penser la pluralité des vulnérabilités

Enfin, l'approche intersectionnelle – croisant genre, pauvreté, ruralité, âge et handicap – permet de décloisonner l'analyse. Les femmes rurales, qui représentent plus de 80 % de la population féminine active (INSTAT, 2022), sont à

[53] African Development Bank Group

la fois les plus nombreuses à travailler (dans des formes de travail invisibles ou non déclarées), et les plus exposées à la pauvreté structurelle. La Banque mondiale (2021) indique que 85 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté à Madagascar sont situées en milieu rural – or, les femmes y sont surreprésentées, particulièrement dans les ménages cheffés par des femmes

Les effets sont cumulatifs : être femme, jeune, rurale et sans instruction réduit drastiquement l'accès à la propriété foncière (FAO, 2019), à la protection juridique (CEDAW, 2019), ou à la prise de décision locale. Par ailleurs, les données désagrégées sur les femmes vivant avec un handicap sont quasi absentes des grandes enquêtes nationales (RGPH, EDS), illustrant leur invisibilisation statistique, souvent dénoncée par les ONG (PNOF, 2022 ; Handicap International, 2020). genre + pauvreté / handicap / ruralité

Selon une étude conjointe INSTAT – FNUAP (2021), les femmes handicapées vivant en milieu rural présentent un taux de chômage de 62 %, contre 34 % chez les femmes non handicapées en zone urbaine. Les politiques publiques n'intègrent que marginalement cette intersection.

L'articulation des outils théoriques et des axes méthodologiques permet de dépasser une lecture descriptive des inégalités de genre à Madagascar, pour en proposer une interprétation structurelle, contextuelle et transformative. Chaque cadre apporte une profondeur d'analyse qui, confrontée aux données issues de rapports institutionnels et d'études indépendantes, permet de faire émerger des résultats contrastés et significatifs.

Etat des lieux des neuf chantiers thématiques du Forum Génération Égalité à Madagascar

Santé reproductive

Malgré l'existence d'une législation partielle et d'un encadrement normatif concernant les droits sexuels et reproductifs, leur mise en œuvre demeure très inégale, en particulier dans les zones rurales enclavées. L'accès à la contraception, aux soins prénataux et postnataux ainsi qu'à une information complète et libre sur la santé sexuelle reste limité. Les tabous culturels, les croyances religieuses et la faible couverture des structures de santé en zones rurales freinent la mise en œuvre de ces droits. De plus, la non-ratification du Protocole de Maputo freine les avancées légales en matière d'avortement sécurisé.

Participation politique

Bien que des textes comme la loi sur la parité aient été adoptés, leur application reste marginale. Les femmes occupent moins de 20 % des postes dans les instances décisionnelles nationales et locales. Le manque de formation, les pressions sociales, le clientélisme politique et les obstacles économiques limitent leur accès à la sphère

politique. Certaines initiatives, comme les formations en leadership féminin ou les réseaux de femmes politiques, peinent à infléchir des structures de pouvoir largement masculines.

Régime matrimonial

Le Code civil malgache a été amendé pour inclure certaines avancées, mais la répartition inégalitaire du pouvoir économique au sein du couple demeure. Le régime matrimonial légal n'est pas toujours respecté, et les arrangements coutumiers prédominent, souvent au détriment des femmes, notamment dans la gestion des biens et des décisions financières. Les femmes restent en situation de dépendance économique, surtout en cas de séparation ou de veuvage.

Violences basées sur le genre

Madagascar dispose d'une législation spécifique sur les violences basées sur le genre (loi 2019-008), mais l'impunité reste structurelle. Les cas de violences conjugales, d'agressions sexuelles et de viols sont peu dénoncés, en raison de la pression sociale, de la stigmatisation des victimes, et de la faiblesse des structures d'accompagnement. Les procédures judiciaires sont longues, coûteuses et rarement favorables aux plaignantes. Le manque de formation des agents publics aux enjeux de genre aggrave la situation.

Éducation

Les taux de scolarisation ont progressé au primaire, mais les abandons en secondaire sont nettement plus fréquents chez les filles. Les grossesses précoces, les mariages précoces et la pauvreté contribuent à leur déscolarisation. Le contenu des manuels scolaires reste peu sensible au genre, et les violences en milieu scolaire sont peu documentées. Des programmes de maintien des filles à l'école existent mais restent limités dans leur déploiement géographique et budgétaire.

Nationalité et état civil

Des réformes ont été adoptées pour permettre aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants, mais leur application est encore incomplète. L'accès à l'état civil reste problématique dans les zones isolées, ce qui impacte l'accès aux droits fondamentaux. Les femmes non enregistrées ou dont les enfants ne disposent pas d'actes de naissance rencontrent des difficultés d'accès à l'éducation, à la santé et à la citoyenneté pleine.

Économie et emploi

Le secteur informel concentre encore la majorité de l'emploi féminin, avec une forte précarité, un accès limité à la protection sociale, et une absence de reconnaissance juridique. Les femmes entrepreneurs rencontrent des obstacles d'accès au crédit, à la formation et au foncier. Les secteurs les plus féminisés (artisanat, agriculture, commerce de rue) sont aussi les plus exposés aux crises

économiques. La parité salariale reste un objectif lointain, même dans le secteur formel.

Paix et sécurité

La participation des femmes aux processus de paix, de médiation locale et de gestion des conflits est marginale, malgré leur implication active dans la prévention des violences et la reconstruction communautaire. Les cadres normatifs, notamment la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, sont peu opérationnalisés. Les femmes leaders communautaires ne sont pas suffisamment appuyées pour intervenir dans les espaces de négociation et de dialogue intercommunautaire.

Évolution constitutionnelle

Bien que la Constitution malgache affirme l'égalité entre les sexes, la mise en œuvre effective des principes de parité reste lacunaire. Les mécanismes de budgétisation sensible au genre sont embryonnaires et non contraignants. Les lois organiques et les règlements internes des institutions ne traduisent pas encore suffisamment ces engagements constitutionnels en politiques concrètes. Il manque une architecture institutionnelle cohérente de suivi et de redevabilité sur les questions de genre.

DISCUSSION

Les dynamiques contrastées observées à Madagascar révèlent la complexité intrinsèque des processus de transformation sociale, particulièrement en matière d'égalité femmes-hommes (EFH). Si les réformes légales adoptées témoignent d'une volonté institutionnelle de changement, leur mise en œuvre peine à s'imposer face à des pratiques patriarcales profondément enracinées. Cette tension illustre parfaitement l'idée centrale de la pensée complexe d'Edgar Morin (1999), qui invite à dépasser une vision linéaire et simpliste du changement social. Selon Morin, le réel est un système fait d'interactions et de rétroactions entre des éléments souvent contradictoires. Appliqué au contexte malgache, cela signifie que l'égalité ne peut être réduite à une simple réforme juridique ni à une politique sectorielle isolée ; elle est le produit d'un réseau d'influences qui mêlent héritages culturels, normes sociales, enjeux économiques et relations de pouvoir.

Cette lecture systémique invite à une approche intégrée où les dimensions politique, culturelle, économique et éducative sont prises en compte simultanément, chacune influençant et étant influencée par les autres. Par exemple, la réforme légale, même la plus ambitieuse, reste largement inopérante si elle ne s'accompagne pas d'une évolution des mentalités et des représentations sociales au sein des familles, des écoles, des lieux de travail et des institutions traditionnelles.

Le cadre théorique d'Edward T. Hall (1979), centré sur les dimensions implicites et contextuelles de la culture, complète cette analyse en soulignant la forte

dépendance de la société malgache à des codes non verbalisés, à des normes tacites souvent invisibles mais puissantes. La culture malgache, riche et stratifiée, repose largement sur des interactions à la fois explicites et implicites qui structurent les rapports sociaux. Dans ce contexte, les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle crucial de médiateurs culturels. Elles traduisent les normes internationales de droits humains et d'égalité en termes accessibles et adaptés aux sensibilités locales, tout en facilitant un dialogue entre des référentiels souvent perçus comme étrangers et les pratiques traditionnelles. Cette capacité d'articulation est indispensable pour éviter que les politiques EFH ne soient perçues comme des injonctions exogènes, rejetées ou détournées.

La nécessité d'une gouvernance inclusive et véritablement participative est soulignée L'implication des femmes dans la prise de décision politique et économique ne peut rester symbolique ; elle doit être concrète, dotée de pouvoir effectif, condition sine qua non pour que les politiques EFH ne restent pas lettre morte. La transformation ne peut se limiter à l'adoption formelle de textes législatifs ou de chartes : elle demande une stratégie pédagogique cohérente et durable, intégrant une refonte progressive des curricula scolaires, la promotion de l'esprit critique face aux stéréotypes sexistes, ainsi qu'un dialogue intergénérationnel favorisant la transmission de valeurs égalitaires. Cette éducation au genre doit être continue, multisectorielle et adaptée à la diversité des publics, afin de construire un socle culturel favorable à long terme.

Une autre dimension essentielle est la différenciation territoriale et socioculturelle des interventions. Madagascar n'est pas un espace homogène, mais un territoire marqué par des variations importantes selon les régions, les religions et les groupes sociaux. Une politique de genre efficace doit intégrer cette diversité, en reconnaissant le poids des dynamiques communautaires, le rôle des autorités traditionnelles, ainsi que celui des associations de base. Ce pluralisme d'acteurs et de contextes nécessite une gouvernance sensible au genre capable d'adapter les programmes aux réalités locales, favorisant ainsi une appropriation par les populations elles-mêmes.

L'utilisation du modèle socioécologique inversé illustre clairement que les transformations au niveau des politiques publiques sont un levier fondamental qui conditionne les évolutions à l'échelle individuelle et communautaire. Ce modèle met en évidence la nécessité d'une action concertée et multisectorielle — couvrant l'éducation, la santé, la justice et l'économie — pour créer un environnement propice à la remise en question des normes sexistes. Sans un cadre institutionnel clair et des ressources dédiées, les efforts au niveau micro resteront fragmentaires et limités.

Enfin, cette réflexion théorique et empirique appelle à une meilleure articulation entre la recherche académique et l'action politique. La recherche constitue une source essentielle de connaissance critique, capable d'éclairer les décideurs sur les

mécanismes réels des inégalités et sur l'efficacité des interventions. La production et la diffusion d'indicateurs fiables et désagrégés selon le genre sont indispensables pour piloter, évaluer et ajuster les politiques EFH. Ce pont entre savoir et action est un levier puissant pour transformer des discours normatifs en pratiques concrètes, légitimées par des données probantes.

CONCLUSION

Madagascar se trouve à un carrefour critique de son évolution sociétale. Le pays dispose d'outils normatifs pertinents et de forces sociales mobilisées, mais il manque encore une volonté politique forte et cohérente pour opérer un basculement vers une transformation réelle. La ratification du Protocole de Maputo en serait un signal fort.

L'égalité femmes-hommes est à la fois une condition et un indicateur du développement durable. Elle constitue non seulement un droit fondamental, mais également un levier stratégique pour le progrès social, économique et environnemental. Les politiques de développement qui intègrent la perspective de genre produisent des effets multiplicateurs, améliorant la santé, la scolarisation, la résilience économique, et la cohésion sociale.

En s'appuyant sur les outils d'analyse mobilisés dans cette étude — notamment les modèles triangulaire, iceberg et socioécologique — enrichis par une lecture culturelle (Hall, 1979) et systémique (Morin, 2000), Madagascar peut construire une trajectoire contextualisée et soutenable vers la justice de genre.

En somme, une approche coordonnée, contextualisée et transversale est le seul moyen d'assurer à long terme une transformation profonde, durable et socialement légitime des relations de genre à Madagascar.

Il est nécessaire de mettre en lumière la nécessité d'intégrer la pensée complexe et l'approche systémique dans l'analyse et la promotion de l'égalité femmes-hommes à Madagascar. Les résultats montrent que les réformes légales, aussi ambitieuses soient-elles, ne suffisent pas à transformer les rapports sociaux profondément enracinés. La coexistence de multiples niveaux d'influence — institutionnel, communautaire, individuel — exige une gouvernance inclusive, participative et adaptée aux spécificités locales. Par ailleurs, la recherche académique joue un rôle central en fournissant des outils d'analyse et des indicateurs fiables pour piloter les politiques publiques. Enfin, pour qu'une transformation durable s'opère, il est indispensable de développer une stratégie éducative de long terme, capable de déconstruire les stéréotypes et d'accompagner le changement culturel et social. Ces enseignements ouvrent des perspectives pour des interventions multisectorielles, intégrées et sensibles aux dynamiques complexes qui caractérisent le contexte malgache.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Corpus documentaire

Études indépendantes :

1) Etude comparative genre et foncier – Observatoire du Foncier & GRET (2020)
2) Rapport de l'ONG SAHI – Genre et violences domestiques (2019)
3) 1.2 Rapports institutionnels et documents d'organisations
4) Amnesty International. (2004, juin). *Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes : Un instrument essentiel pour renforcer la protection et la promotion des droits des femmes en Afrique* (Index AI : IOR 63/005/2004). Londres : Amnesty International.
5) Plan National de Développement (PND). (2015–2019).
6) Plan National de Développement (PND). (2020–2024).
7) INSTAT. (2018). *Enquêtes MICS Madagascar*. Antananarivo : INSTAT.
8) Banque mondiale. (2019). *Profil Genre Pays – Madagascar*. Département Genre, Femmes et Société Civile, AHGC.
9) Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF). (2019). *Stratégie nationale genre*.
10) CEDREF & AFD. (2020). *Rapport sur les dynamiques de genre à Madagascar*.
11) FNUAP, ONU Femmes, & UNICEF. (2020, janvier). *Note technique sur les approches transformatrices du genre dans le cadre du programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants (phase II) – Résumé pour les praticiens*.
12) INSTAT & PNUD. (2020). *Étude sur la vulnérabilité multidimensionnelle à Madagascar*.
13) UNICEF, UNFPA & ONU Femmes. (2020). *Note technique sur les approches transformatrices du genre*.
14) Gender at Work Index Madagascar (GAW-Mada). (2020). *Rapport sur le genre à Madagascar*.
15) UNFPA. (2021). *Analyse situationnelle du genre à Madagascar*. Antananarivo : UNFPA.
16) UNICEF. (2021). *Rapport sur les mariages précoces à Madagascar*.
17) PNUD. (2021). *Rapport national sur le développement humain à Madagascar*.
18) Banque mondiale. (2021). *Études genre à Madagascar*.
19) UNICEF. (2022). *Analyse de la situation des enfants et des femmes à Madagascar*.

20) Arciprete, C., & Leander, S. S. (2022, avril). *Inégalités de genre à Madagascar* (Policy Brief). INSTAT, Oxford Management, UNICEF.

21) Action Contre la Faim. (2022, octobre). *Rapport d'analyse de genre et protection : Régions Androy et Atsimo Andrefana*. Affaires mondiales Canada.

22) EDBM. (2022). *Rapport sur l'entrepreneuriat féminin à Madagascar*.

23) CEDREF & AFD. (2023). *Rapport actualisé sur la politique genre à Madagascar*.

24) Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF). (2023, avril). *Analyse situationnelle de l'égalité femmes-hommes à Madagascar : Rapport final*.

25) Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. (2023). *Chiffres-clés – édition 2023 : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*.

26) Banque mondiale. (2024a). *Libérer le potentiel des femmes et des adolescentes à Madagascar : Défis et opportunités dans l'éducation* (Cahier 1).

27) Banque mondiale. (2024b). *Libérer le potentiel des femmes et des adolescentes à Madagascar : Défis et opportunités dans le renforcement de l'action des filles et des femmes* (Cahier 4

Analyses situationnelles et rapports spécifiques sur le genre

28) Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). (2021). Analyse situationnelle du genre à Madagascar. Antananarivo : UNFPA.

29) United Nations Children's Fund (UNICEF). (2022). Analyse situationnelle genre et inclusion sociale. Antananarivo : UNICEF.

30) United Nations Children's Fund (UNICEF). (2022). Arciprete, C., & Silva Leander, S. Policy brief : Inégalités de genre à Madagascar. Antananarivo : UNICEF.

31) Gender at Work Index Madagascar (GAW-Mada). (2020). Rapport sur le genre à Madagascar.

32) Centre d'Études et de Recherches sur le Développement et la Formation (CEDREF) & Agence Française de Développement (AFD). (2020, 2023). Analyse des politiques de genre à Madagascar. Antananarivo : CEDREF/AFD.

33) Banque mondiale. (2019). Atlas des inégalités de genre à Madagascar. Washington, DC : Banque mondiale.

34) Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), ONU Femmes, & UNICEF. (2020-2023). Rapports sur les violences basées sur le genre.

Cadres juridiques et réglementaires

35) République de Madagascar. (2003). Amendements partiels au Code du travail malgache incluant la protection contre le harcèlement sexuel.

36) République de Madagascar. (2007). Loi n°2007-023 relative à la lutte contre la traite des personnes.

37) République de Madagascar. (2007). Amendements supplémentaires au Code du travail malgache.

38) République de Madagascar. (2010). Constitution de la République de Madagascar.

39) République de Madagascar. (2017). Loi n°2016-038 du 25 janvier 2017 relative à la réforme du Code de la nationalité. Journal Officiel.

40) République de Madagascar. (2020). Loi n°2019-008 relative à la lutte contre les violences basées sur le genre, promulguée le 16 janvier 2020. Journal Officiel

41) 1.5 Politiques nationales et plans stratégiques

42) République de Madagascar. (2000). Politique Nationale pour l'Égalité de Genre (PNG).

43) République de Madagascar. (2011). Révision partielle de la Politique Nationale pour l'Égalité de Genre (PNG).

44) République de Madagascar. (2015). Politique Nationale de Protection Sociale.

45) Ministère de l'Économie et des Finances, Madagascar. (2015–2019). Plan National de Développement (PND).

46) République de Madagascar. (2016). Politique Nationale de la Jeunesse.

47) République de Madagascar. (2016). Politique sectorielle du développement rural et agricole.

48) République de Madagascar. (2017). Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.

49) Ministère de l'Éducation, Madagascar. (2017–2021). Politique sectorielle de l'éducation.

50) Ministère de la Santé, Madagascar. (2015–2019). Politique sectorielle de la santé.

51) Ministère de la Santé, Madagascar. (2020–2024). Politique sectorielle de la santé.

52) Ministère de l'Économie et des Finances, Madagascar. (2020–2024). Plan National de Développement (PND).

53) République de Madagascar. (2019). Cadre stratégique de la protection de l'enfance à Madagascar.

54) République de Madagascar. (2023). Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes (en cours d'élaboration).

55) Ministère de l'Éducation, Madagascar. (2022–2025). Feuille de route sectorielle de l'éducation.

Données statistiques et indicateurs

56) Institut National de la Statistique (INSTAT). (2018). Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). Antananarivo : INSTAT.

57) Institut National de la Statistique (INSTAT). (2018). Enquêtes ENSOMD.

58) World Bank. (n.d.). World Bank Gender Data Portal.

59) United Nations Women. (n.d.). Gender Statistics.

60) 1.8 Instruments internationaux ratifiés/non ratifiés

61) Nations Unies. (1989). Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

62) Nations Unies. (1995). Plateforme d'action de Beijing.

63) Union Africaine. (2008). Protocole de Maputo relatif aux droits des femmes en Afrique.

64) Nations Unies. (2015). Objectifs de Développement Durable (ODD).

Articles scientifiques et académiques

65) Golden, S. D., McLeroy, K. R., Green, L. W., Earp, J. A. L., & Lieberman, L. D. (2015). Upending the social ecological model to guide health promotion efforts toward policy and environmental change. Health Education & Behavior, 42(1 Suppl), 8S–14S. https://doi.org/10.1177/1090198115575095

66) McLeroy, K. R., Bibeau, D. L., Steckler, A., & Glanz, K. (1998). An ecological perspective on health promotion programs. Health Education Quarterly, 15(4), 351–377. https://www.researchgate.net/publication/313172043

67) Ramos, R. (2013). Le paradigme de la complexité : Une lecture sémiologique ? Sociétés, (121), [pagination non précisée].

68) Stokols, D. (1996). The social ecology of health promotion: Implications for research and practice. American Journal of Health Promotion, 10(4), 247–251.

69) Van Hoye, A. (2020). Approche socio-écologique de la santé : Applications dans le champ de l'activité physique [Thèse de doctorat, Université de Lorraine]. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02979154

70) Racine, A. N. (2020). Promotion de la santé par l'activité physique sur le territoire azuréen : Identification des facteurs politiques et des processus de développement [Thèse de doctorat, Université Côte d'Azur]. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03198061

Ouvrages et essais

71) Bronfenbrenner, U. (1979). The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design. Harvard University Press.

72) Connell, R. (2009). Gender: In World Perspective (2nd ed.). Polity Press.

73) Hall, E. T. (1979). Au-delà de la culture (Traduction de Beyond Culture, 1976). Seuil.

74) Heise, L. L. (1998). Violence against women: An integrated, ecological framework. Violence Against Women, 4(3), 262–290.

75) Oakley, A. (1972). Sex, Gender and Society. Temple Smith.

76) Merzouki, L. (2016). La contribution des femmes à la croissance africaine. Géoéconomie, (79), mars-avril.

77) Morin, E., & Le Moigne, J.-L. (2000). Intelligence de la complexité. L'Harmattan.

78) VeneKlasen, L., & Miller, V. (2002). Pouvoir, peuple et politique : Une nouvelle trame. Le guide d'action du plaidoyer et de la participation citoyenne. The Asia Foundation / World Neighbors.

79) Verschuur, C. (2003). L'« empowerment », des approches contrastées : Études de cas en Amérique latine. In Genre, pouvoirs et justice sociale, Cahiers Genre et Développement, (4). EFI/AFED, L'Harmattan.

« L'AUTONOMIE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DEVELOPPEMENT : COMMUNE URBAINE DE TOAMASINA 1999-2004 »

Par

JOHNARSON Andrianimalala

RESUME

Cet article étudie l'autonomie communale à Toamasina entre 1999 et 2004, période précédée par la recherche d'orientation de la décentralisation dans le pays. À partir d'une analyse documentaire et d'entretiens semi-directifs, il montre que la prise de décisions locale, rendue possible par les cadres juridiques, a permis de déployer des stratégies territoriales concrètes favorisant le développement. Toutefois, ces acquis restent tributaires de la performance des ressources locales et de l'évolution du cadre institutionnel, pointant le risque d'une autonomie formelle sans garanties de pérennité.

Mots clés : autonomie communale, Toamasina, décentralisation, cadres juridiques, prise de décisions locales, stratégies territoriales, développement local, ressources locales, cadre institutionnel, pérennité.

ABSTRACT

This article studies communal autonomy in Toamasina between 1999 and 2004, a period preceded by research into the direction of decentralization in the country. Based on a documentary analysis and semi-structured interviews, it shows that local decision-making, made possible by legal frameworks, has enabled the deployment of concrete territorial strategies promoting development. However, these achievements remain dependent on the performance of local resources and the evolution of the institutional framework, pointing to the risk of formal autonomy without guarantees of sustainability.

Key words : communal autonomy, Toamasina, decentralization, legal frameworks, local decision-making, territorial strategies, local development, local resources, institutional framework, sustainability.

INTRODUCTION

La décentralisation à Madagascar a connu plusieurs phases depuis l'indépendance avec la Première République et les deux autres qui se sont succédées. Oscillant entre transferts de compétences lent, centralisation renouvelée ou encore l'application non-effective des principes de base de la décentralisation. Sur le plan opérationnel, certaines provinces ont su tirer parti de la réforme de 1994, tandis qu'au plan national, l'incohérence des politiques publiques a souvent freiné le développement local. Dans ce contexte contrasté, la présente étude s'interroge sur la relation entre autonomie communale et développement local, en se focalisant sur la Commune Urbaine de Toamasina sur la période 1999 - 2004. Dans ce cadre, la problématique soulevée par cette étude est de connaitre comment l'autonomie administrative et financière contribue-t-elle au développement local ? L'étude a pour objectifs d'analyser l'impact des dispositifs d'autonomisation sur la capacité d'action et de développement de la commune (i). Identifier les outils d'autonomisation mis en œuvre et évaluer la possibilité d'initiatives locales dans les secteurs infrastructure, sport et éducation (ii) ; puis Mesurer l'évolution des recettes communales (iii).

Pour atteindre ces objectifs, deux hypothèses sont émises : La Commune de Toamasina révèle que l'autonomisation d'une commune facilite la mise en place de programme de développement à condition que la commune en question sache valoriser ses ressources (i). L'autonomisation administrative et financière favorise le développement de la localité dans la mesure où elle permet de prendre des initiatives conformes aux exigences locales (ii).

MATERIELS ET METHODES

La présente étude s'est focalisée sur la période 1999 - 2004 de la Commune Urbaine de Toamasina, offrant un cadre spatio-temporel précis pour l'analyse des processus d'autonomie administrative et financière et de leur impact sur le développement local. Afin de saisir à la fois la formalisation légale et les pratiques de terrain, nous avons opté pour une démarche mixte combinant une analyse documentaire et des enquêtes qualitative auprès du maire de la période étudiée et d'anciens acteurs municipaux.

La phase documentaire a mobilisé l'ensemble des textes de loi et décrets relatifs à la décentralisation à Madagascar, ainsi que les rapports et bilans financiers de la Commune, le Plan d'Urbanisme Directeur (PUDi) de Toamasina, des articles de presse locale (1999–2004), les entretiens télévisés du Maire de la zone d'étude. Ces sources ont été soumises à une analyse de contenu. Chaque document a été référenciés selon des axes thématiques permettant d'identifier les évolutions réglementaires et budgétaires, les mécanismes de transfert de compétences et de ressources.

En parallèle, une série d'entretiens semi-directifs a été conduite auprès d'un échantillon raisonné d'ancien élu et d'anciens acteurs municipaux. Ceci dans le but de mieux éclairsir le contexte politique et administratif de l'époque. Ces enquêtés ont été recrutés selon une méthode en boule de neige pour garantir la diversité des profils. Le guide d'entretien structurait les échanges autour de trois grands volets dont les modalités concrètes d'exercice de l'autonomie, les obstacles rencontrés et les opportunités perçues pour le développement communal. Chaque entretien, d'une durée moyenne d'une heure et demi, a été enregistré dans des questionnaires avant d'être soumis à une analyse thématique inductive, visant à faire émerger les logiques d'action et les représentations des acteurs.

La triangulation des données documentaires et qualitatives a assuré la fiabilité des résultats. Les informations issues des budgets et textes officiels ont été croisées avec les témoignages recueillis, dans l'optique de mettre en lumière les écarts éventuels entre cadre formel et mise en œuvre effective. Toutes les personnes interrogées ont été informées des objectifs de la recherche et ont donné leur consentement éclairé.

Enfin, cette méthodologie présente certaines limites liées à l'accès partiel à certaines archives communales. Pour pallier ces risques, chaque questionnaire analysé a fait l'objet d'une relecture croisée et d'une validation par les interlocuteurs, renforçant ainsi la crédibilité de l'analyse.

RESULTATS

Dans cette partie, nous examinons la manière dont l'autonomisation administrative et financière, permise par la décentralisation, a mobilisé les

potentialités locales de la Commune Urbaine de Toamasina entre 1999 et 2004 et contribué à son développement.

La Commune Urbaine de Toamasina entre 1999 et 2004 : faits marquants rendus possibles par la décentralisation

Entre 1999 et 2004, Toamasina a connu un renforcement considérable de sa capacité de prise de décision locale, tirant source aux dispositifs de la décentralisation de 1994. Sur le plan administratif, le conseil communal, jusque-là largement encadré par l'administration centrale, a progressivement acquis la compétence formelle d'adopter son propre budget et d'édicter des règlements locaux (marché, urbanisme, voirie). Cette délégation de pouvoirs a été illustrée dès 2000 par l'adoption en autonomie d'un arrêté municipal régissant l'occupation du domaine public portuaire.

Sur le plan financier, la commune a su diversifier et accroître ses recettes. La mise en place, en 2001, d'une taxe sur le toucher de navires au port a généré une ressource nouvelle représentant près de 15 % des recettes communales. Les excédents ainsi dégagés ont été réinvestis dans la voirie, l'entretien périodique des principaux axes urbains et construction, en 2004, d'une voie bétonnée de 2 km sur la rue de Lattre de Tassigny. Mais aussi dans des domaines souvent sous-estimés, notamment le sport. Le soutien financier à l'association sportive de basket-ball et l'athlétisme semi-professionnel « ASCUT », créé en 2002, a favorisé la cohésion sociale et insufflé un nouvel enthousiasme populaire.

Enfin, la Commune s'est investie davantage dans la filière litchi en instaurant un droit de stationnement pour les véhicules lors de la saison d'exploitation, contribuant à l'amélioration des infrastructures portuaires et logistiques. Cette capacité de mobilisation de ressources locales et de leur réaffectation rapide aux priorités municipales témoigne du poids déterminant des potentialités propres à la zone d'étude dont le port, la filière agro-exportatrice et vivier social dynamique.

Base juridique de l'autonomie

La montée en puissance de la Commune s'appuie sur un cadre juridique désormais stabilisé. La Constitution de 1992, révisée en 2008, consacre à ses articles 135 et 147 le transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales

décentralisées, conférant une assise constitutionnelle à cette évolution. La Loi n° 94-008 du 26 avril 1994, première loi-cadre de décentralisation, a formalisé le transfert progressif de compétences aux communes, posant les principes de subsidiarité et d'autonomie administrative. Au niveau local, la municipalité de Toamasina a promulgué plusieurs arrêtés entre 2001 et 2003 pour encadrer la nouvelle fiscalité portuaire et les redevances de la filière litchi, s'appuyant directement sur les prérogatives conférées par cette loi.

Base stratégique de l'autonomie

Pour consolider son autonomie administrative, la Commune a noué des conventions de jumelage et de coopération décentralisée avec la ville du Port (La Réunion) en1994, la région de Normandie (France) en 2003 et 2004, ainsi que la région Rhône Alpes (France) en 2003. Ces partenariats ont permis des échanges de compétences, de transfert d'expérience, de planification urbaine et de systèmes d'informatisation dans le milieu portuaire, touristique, urbanisation et développement agricole. Le tout allé de pair avec la mise en place d'Unités Régionales d'Appui qui a renforcé la professionnalisation des cadres municipaux.

Sur le plan financier, plusieurs mesures marquantes ont été adoptées dont l'instauration d'une taxe portuaire sur le tonnage et le toucher des navires au port, la création d'un droit de stationnement pour la filière litchi, et l'informatisation de l'impôt foncier grâce à un financement de la Coopération française dès 2000. Par ailleurs, la commune a négocié l'augmentation des droits de marché (de 5 % à 7 %), des taxes sur les propriétés bâtis et des taxes foncières, qui ont contribué à un important accroissement de la recette communale. Ces initiatives financières, distinctes des seules dotations de l'État, ont élargi la marge de manœuvre budgétaire de Toamasina.

Manifestations concrètes de l'autonomie

Sur le volet technique, l'effectif du personnel municipal a été augmenté environ de 25 agents techniques supplémentaires dont des comptables et des urbanistes entre 2001 et 2003, permettant d'améliorer la qualité des services et la capacité d'ingénierie de projets. La Commune a pu élaborer en 2002, son Plan Communal de

Développement, financé dès 2001 une étude d'assainissement et l'informatisation de l'état civil grâce à l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

L'entretien régulier des routes et la réalisation d'une nouvelle voie bétonnée ont renforcé l'accessibilité urbaine. Ces actions, prises directement par la municipalité, illustrent l'application effective des compétences transférées.

Le soutien et l'appui à l'ASCUT, ainsi que l'organisation d'évènement sportif des disciplines de l'association a généré un dynamisme social et des retombées économiques pour les commerçants locaux.

En 2004, la dernière année de notre période d'étude. La mise en place d'une bourse extérieure communale d'excellence, qui a fait bénéficier 10 bourses pour la filière : gestion, informatique et cinématographie a concrétisé la volonté municipale de faire de l'éducation un pilier durable du développement. Selon le Maire à l'époque : « l'éducation est une valeur pérenne » (Ratsiraka, 2013).

DISCUSSIONS

La présente étude a mis en évidence la façon dont l'autonomisation administrative et financière, amorcée par la réforme de 1994 et formalisée au début des années 2000, a permis à la Commune Urbaine de Toamasina de mobiliser ses potentialités locales: portuaires, agro-exportatrices et sociales pour impulser un développement pluridimensionnel. Nous discutons ici les principaux enseignements et leurs implications théoriques et pratiques, en lien avec nos hypothèses initiales.

Débloquer la capacité décisionnelle: moteur du développement local

L'étude a montré que l'autonomisation administrative et financière favorise le développement local dans la mesure où elle permet de prendre des initiatives conformes aux exigences locales. Et que la délégation effective de compétences aux collectivités locales a permis aux élus et aux techniciens municipaux d'arbitrer plus finement les priorités territoriales, en s'appuyant sur une connaissance de terrain difficile à reproduire depuis l'échelon central (Faguet, 2014). En conférant aux communes la liberté de définir leurs propres schémas directeurs et de recruter des expertises adaptées à leurs enjeux spécifiques, on observe une accélération des processus d'investissement local, notamment dans les infrastructures de base et les services publics (Manor, 1999). Cette latitude décisionnelle favorise également

l'émergence de partenariats public-privé, car les opérateurs économiques savent pouvoir négocier directement avec des acteurs territoriaux légitimes et réactifs (Smoke, 2003).

Tout de même, cela exige la mise en œuvre effective de ces compétences qui constitue le véritable « déclencheur » de l'émergence territoriale, mais la simple existence de textes de transfert ne peut suffir.

Autonomie financière : diversification et réaffectation stratégique des ressources

Conformément à l'hypothèse 1, qui évoque que « la Commune de Toamasina révèle que l'autonomisation d'une commune facilite la mise en place de programme de développement à condition que la commune en question sache valoriser ses ressources ». La diversification des recettes qui se reflète par les taxes sur le toucher de navires, les droits de stationnement des véhicules en période d'exploitation de litchi, la hausse des droits de marché a permis de dégager des marges budgétaires nouvelles, la réaffectation prioritaire de ces excédents à la voirie, puis au soutien sportif, enfin à l'éducation illustre une stratégie cohérente de valorisation des ressources locales. Toutefois, ce modèle reste tributaire de la performance du port et de la filière litchi. Une mauvaise saison ou un ralentissement du trafic maritime risquent d'en fragiliser les assises.

Sport et éducation : axes d'un développement social durable

L'investissement dans le sport, puis la création de la bourse d'excellence témoignent d'une vision holistique qui dépasse le strict cadre infrastructurel. Ces initiatives, directement conformes aux attentes sociales locales, illustrent pleinement l'hypothèse 2 de l'étude : l'autonomie a permis d'allouer des ressources vers des secteurs « non traditionnels », vecteurs de cohésion et de capital humain. Elles confirment que les choix budgétaires ne répondent pas qu'à des impératifs économiques, mais aussi à des exigences culturelles et sociales propres à la collectivité.

Partenariats internationaux et professionnalisation

Les conventions de jumelage (La Réunion, Normandie, Rhône-Alpes) et l'appui de l'AIMF ont joué un rôle déterminant dans le renforcement des compétences

techniques municipales. Ces coopérations ont permis l'informatisation de l'état civil et l'étude d'assainissement, illustrant comment une commune peut, grâce à son autonomie, mobiliser des réseaux extérieurs pour pallier ses limites de ressources. Mais pour pérenniser ces acquis, il conviendra de formaliser des cadres de suivi-évaluation et d'assurer un engagement continu des partenaires.

Vers une « décentralisation effective » : conditions de succès et enseignements

L'expérience de Toamasina entre 1999 et 2004 répond aux trois critères d'une décentralisation effective qui s'est reflété par le transfert réel de compétences, l'autonomie financière, puis les capacités administratives dans la prise de décision. Cependant, la durabilité de ces acquis dépend de l'évolution et de la qualité du cadre institutionnel, ainsi que la stabilité des ressources. Les résultats soulignent également le risque d'une décentralisation fictive, si l'État central venait à restreindre les financements ou si les partenariats techniques se tarissaient.

Contribution à la théorie et perspectives

L'étude confirme de manière empirique que l'autonomie administrative et financière constitue un levier important pour déclencher une dynamique de développement local. Elle montre également que la qualité des choix budgétaires (priorisation des infrastructures, du social et de l'éducation) et la capacité à institutionnaliser des partenariats sont des déterminants clés de la réussite.

En somme, l'expérience de la Commune Urbaine de Toamasina entre 1999 et 2004 offres un cadre d'analyse précieux pour les réformes de décentralisation en cours, soulignant l'importance d'un pilotage local éclairé et d'un suivi-évaluation rigoureux pour garantir la pérennité des acquis.

Pour aller plus loin dans l'analyse de l'autonomisation des Communes. Il serait pertinent d'effectuer une analyse comparative entre plusieurs communes urbaines de Madagascar qui permettrait d'identifier des configurations de succès et des obstacles communs. Puis l'intégration de méthodes quantitatives (modèles d'impact économique) pour affiner la mesure de retombées directes sur la réduction de la pauvreté locale.

CONCLUSION

L'étude de la Commune Urbaine de Toamasina entre 1999 et 2004 met en lumière le rôle central de l'autonomie administrative et financière comme moteur du développement local. Premièrement, la délégation effective de compétences, illustrée par l'adoption autonome de règlements municipaux et la mise en place d'un budget propre, a renforcé la capacité décisionnelle du conseil communal, en cohérence avec l'hypothèse 2 selon laquelle l'autonomie permet de prendre des initiatives ciblées et adaptées aux besoins territoriaux. Deuxièmement, la diversification des recettes via la taxe sur le toucher de navires, les droits de stationnement pour la filière litchi et l'augmentation des droits de marché a dégagé des marges budgétaires substantielles, confirmant l'hypothèse 1 selon laquelle la valorisation des ressources locales est une condition sine qua non à la réussite des programmes de développement.

Troisièmement, l'allocation stratégique de ces excédents a permis de concilier infrastructures, cohésion sociale et capital humain : l'amélioration de la voirie, le soutien à l'ASCUT et la création d'une bourse communale d'excellence illustrent un développement pluridimensionnel et durable. Par ailleurs, les partenariats internationaux ont renforcé la professionnalisation des cadres municipaux et facilité l'informatisation des services, démontrant la capacité de la commune à mobiliser des réseaux extérieurs pour pallier ses limites.

Toutefois, les acquis de cette période demeurent conditionnés par la stabilité des ressources et par l'engagement continu des partenaires techniques. Dès lors, le risque d'une « décentralisation fictive » subsiste si l'État central restreint les dotations ou si les coopérations se relâchent.

En somme, l'expérience de Toamasina offre un éclairage empirique précieux pour les réformes de décentralisation à Madagascar. Elle confirme que l'autonomie, lorsqu'elle est assortie d'une gouvernance locale éclairée et de mécanismes de suivi-évaluation rigoureux, peut déclencher une dynamique de développement équilibrée. Pour approfondir ces enseignements, il serait pertinent de confronter ces résultats à d'autres communes urbaines malgaches et d'intégrer des méthodes quantitatives afin d'estimer l'impact réel sur la réduction de la pauvreté et la résilience des territoires.

Ainsi, la période 1999–2004 à Toamasina apparaît comme un modèle de « double autonomie » dont administrative et financière qui est au service d'un développement

territorial global, ouvrant la voie à des politiques locales mieux adaptées et plus résilientes.

BIBLIOGRAPHIE

1) Commune urbaine de Toamasina. (1999–2004). *Archives de la Commune urbaine de Toamasina*. Toamasina, Madagascar.
2) Faguet, J.-P. (2014). *Decentralization and governance*. *World Development, 53*, 2–13.
3) Manor, J. (1999). *The political economy of democratic decentralization* (Directions in Development). Washington, DC : World Bank.
4) Ratsiraka, R. (2013, February). *Invité du Zoma*. TV Plus Madagascar.
5) République de Madagascar. (1992). *Constitution de la République de Madagascar* (Constitution du 19 août 1992). Journal officiel de la République de Madagascar. Consulté à l'adresse https://mjp.univ-perp.fr/constit/mg1992.htm
6) République de Madagascar. (2007, 27 avril). *Loi constitutionnelle n° 2007-001 portant révision de la Constitution du 18 septembre 1992* (articles 135 et 147). Journal officiel de la République de Madagascar. Consulté à l'adresse https://mjp.univ-perp.fr/constit/mg2007.htm
7) République de Madagascar. (1995, 26 avril). *Loi n° 94-008 fixant les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités territoriales décentralisées*. Journal officiel de la République de Madagascar. Consulté à l'adresse https://textes.lexxika.com/lois-malagasy/loi-n94-008-du-26-avril-1995-fixant-les-regles-relatives-a-lorganisation-au-fonctionnement-et-aux-attributions-des-collectivites-territoriales-decentralisees/
8) Smoke, P. (2003). *Decentralisation in Africa: Goals, dimensions, myths and challenges*. *Public Administration and Development, 23*(1), 7–16.

Le Kit MAD'ERE : Une approche intégrative et transdisciplinaire pour une Éducation au Développement Durable pérenne face aux défis climatiques

Par

RAMANGASON Bodo [(1)]

(1) Maître de Conférences, Faculté des Lettres et Sciences Humaines – Université d'Antananarivo, Chercheur au Centre de Recherche en Éducation Environnementale (CREE)-Ecole Normale Supérieure (ENS) Antananarivo

RESUME

Face à l'urgence climatique et aux engagements internationaux tels que la COP 15 et les Accords de Paris, l'Éducation au Développement Durable (EDD) est mobilisée comme levier de transformation, reconnue par les orientations de l'UNESCO, de la Décennie pour l'EDD (2005–2014) à la Déclaration de Berlin (2021). Elle soutient la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 13 et 15 portant respectivement sur la lute contre les changements climatiques et la Vie terrestre: preservation restauration et utilisatio ndurable de sécosystèmes terrestres. Dans cette perspective, le KIT MAD'ERE, conçu à Madagascar avec l'appui du Centre de Recherche en Éducation Environnementale (CREE) et de la coopération allemande (GTZ/GIZ-PAGE), propose un dispositif pédagogique innovant et interactif. Ancré dans les réalités locales, il articule pensée complexe (Morin, 1999), psychologie cognitive (Fourez, 1994) et pédagogie active, en intégrant les formes d'éducation formelle, non formelle et informelle. Ses effets se traduisent par une transformation des pratiques enseignantes, une implication accrue des communautés et l'émergence d'une gouvernance éducative plus sensible aux enjeux socio-environnementaux. Conformément aux approches défendues par Sauvé (1997, 2005) et l'UNESCO (2005, 2017), il incarne une démarche interdisciplinaire, territorialisée et transformatrice. La problématique centrale porte sur la capacité des dispositifs éducatifs, tels que le KIT MAD'ERE, à transformer durablement les représentations et pratiques éducatives face aux défis écologiques et sociaux contemporains.

Le déploiement du Kit Mad'ere qui s'est effectué jusqu'à maintenant dans 250 écoles réparties sur 8 régions mérite d'être poursuivi sur une plus large échelle pour des impacts au niveau national.

Mots-clés**:** Éducation au Développement Durable, KIT MAD'ERE, interdisciplinarité, contextualisation; gouvernance éducative; Objectifs de Développement Durable.

ABSTRACT

In the context of climate urgency and international commitments such as COP 15 and the Paris Agreement, Education for Sustainable Development (ESD) is increasingly mobilized as a lever for systemic transformation. Recognized by UNESCO frameworks—from the United Nations Decade of ESD (2005–2014) to the Berlin Declaration (2021)—it supports the achievement of the Sustainable Development Goals (SDGs), notably SDG 13 and 15. Within this framework, the KIT MAD'ERE, developed in Madagascar with support from CREE and German cooperation (GTZ/GIZ-PAGE), offers an innovative and interactive pedagogical device. Rooted in local realities, it combines complex thinking (Morin, 1999), cognitive psychology (Fourez, 1994), and active pedagogy, integrating formal, non-formal, and informal education. Its impacts include transforming teaching practices, enhancing community involvement, and fostering education governance attentive to socio-environmental issues. Following approaches advocated by Sauvé (1997, 2005) and UNESCO (2005, 2017), it embodies an interdisciplinary, localized, and transformative approach.

The central issue concerns the capacity of educational devices like KIT MAD'ERE to sustainably transform representations and educational practices in response to contemporary ecological and social challenges.

The deployment of the KIT MAD'ERE, which has so far been carried out in 250 schools across 8 regions, should be extended on a larger scale to achieve nationwide impact.

Key Words: Education for Sustainable Development; KIT MAD'ERE; interdisciplinarity; contextualization; education governance; Sustainable Development Goals.

INTRODUCTION

Face à la multiplication des crises écologiques globales et à l'urgence climatique, l'Éducation au Développement Durable (EDD) se positionne comme un levier stratégique d'action et de transformation. Reconnue par la Décennie des Nations Unies pour l'EDD (2005–2014), prolongée par le Programme d'Action Global (2015–2019) et consolidée par la Déclaration de Berlin pour 2030 (UNESCO, 2017), l'EDD vise à intégrer la durabilité dans tous les niveaux de l'éducation formelle et non formelle.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 (ONU, 2015), insistent sur l'importance d'une éducation inclusive et de qualité pour permettre aux apprenants de contribuer activement à un monde plus équitable et durable. Dans ce contexte, Madagascar développe des outils pédagogiques innovants comme le KIT MAD'ERE, élaboré dans le cadre du Programme PGDRN, avec l'appui de la GTZ, et actuellement mis en œuvre par le Centre de Recherche en Éducation Environnementale (CREE) au sein de l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) d'Antananarivo.

Les analyses menées sur les pratiques éducatives existantes (Schéma conceptuel 1) révèlent la nécessité d'un changement de paradigme éducatif. Le passage d'une transmission verticale du savoir vers une co-construction horizontale des connaissances (Ferrer-Estévez & Chalmeta, 2021) suppose de reconfigurer les curricula en plaçant l'élève au centre du processus d'apprentissage, comme l'indiquent Barth et al. (2007). C'est dans cette perspective que s'inscrit le KIT MAD'ERE.

Le KIT MAD'ERE se présente comme un dispositif pédagogique visant l'intégration transversale de l'Éducation au Développement Durable (EDD) dans l'enseignement des disciplines fondamentales telles que le calcul, le malagasy, le français, l'histoire-géographie et les sciences naturelles. Il privilégie une approche

compréhensive et intégrée, fondée sur la contextualisation, l'interdisciplinarité et la mobilisation de situations éducatives ancrées dans les réalités locales, afin de développer à la fois des compétences cognitives et des attitudes citoyennes

Dans cette optique, le recours aux schémas conceptuels s'avère particulièrement pertinent. L'EDD mobilise en effet des contenus complexes, pluriels et souvent abstraits, qui nécessitent d'être pensés de manière systémique. Les schémas conceptuels permettent de configurer visuellement les interactions entre les divers éléments constitutifs du dispositif : objectifs d'apprentissage, disciplines concernées, compétences visées, ancrages territoriaux, ressources didactiques, et finalités éducatives. Ils facilitent ainsi l'analyse des articulations entre savoirs scolaires et enjeux de durabilité.

Comme l'a démontré Novak (1998), ces représentations graphiques favorisent une appréhension globale et signifiante des contenus éducatifs, en soutenant l'élaboration de liens entre les connaissances nouvelles et les savoirs déjà acquis. Paquette (2002) y voit également un langage de modélisation particulièrement adapté à la conceptualisation de dispositifs pédagogiques complexes, tandis qu'Astolfi (1992) insiste sur leur utilité pour rendre visibles les implicites des démarches d'enseignement-apprentissage.

Dans le présent article, les schémas conceptuels constituent de véritables outils d'intelligibilité. Ils accompagnent et prolongent l'analyse du KIT MAD'ERE, en mettant en lumière la cohérence interne du dispositif, les choix didactiques opérés, et les leviers pédagogiques mobilisés pour faire de l'EDD un vecteur transversal de transformation éducative.

MATERIEL ET METHODE

De la pensée complexe à la pédagogie de l'engagement

La pensée complexe formulée par Edgar Morin (1999) remet en question les approches fragmentées de la connaissance. Elle appelle à relier les savoirs, à dépasser le cloisonnement disciplinaire pour comprendre les systèmes vivants dans leur globalité. Cette posture épistémologique s'oppose à une éducation morcelée et propose un cadre de reliance, notamment entre les niveaux individuels, sociaux et

institutionnels. Le KIT MAD'ERE s'en inspire pleinement à travers son approche transdisciplinaire.

Le KIT MAD'ERE (Matériel Didactique pour l'Éducation Relative à l'Environnement) est un outil pédagogique innovant conçu pour intégrer l'Éducation au Développement Durable (EDD) dans les pratiques scolaires à Madagascar. Il est actuellement utilisé dans une centaine d'écoles primaires dans différentes matières scolaires, notamment le calcul, le malagasy, le français, l'histoire, la géographie, l'éducation civique et les sciences naturelles Ce dispositif didactique favorise l'interactivité, la participation, et l'apprentissage actif, tout en facilitant l'intégration de thèmes environnementaux dans les disciplines existantes. Validé par les ministères de tutelle, à savoir le Ministère de l'Education Nationale (MEN) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), il est le fruit d'une concertation nationale impliquant enseignants, ONG, chercheurs et institutions. Sa structure modulaire permet une adaptation aux réalités locales et une appropriation progressive par les communautés éducatives. Le schéma conceptuel 1 permet de visualiser cette approche en illustrant l'interconnexion des disciplines et des niveaux de réalité impliqués dans le dispositif.

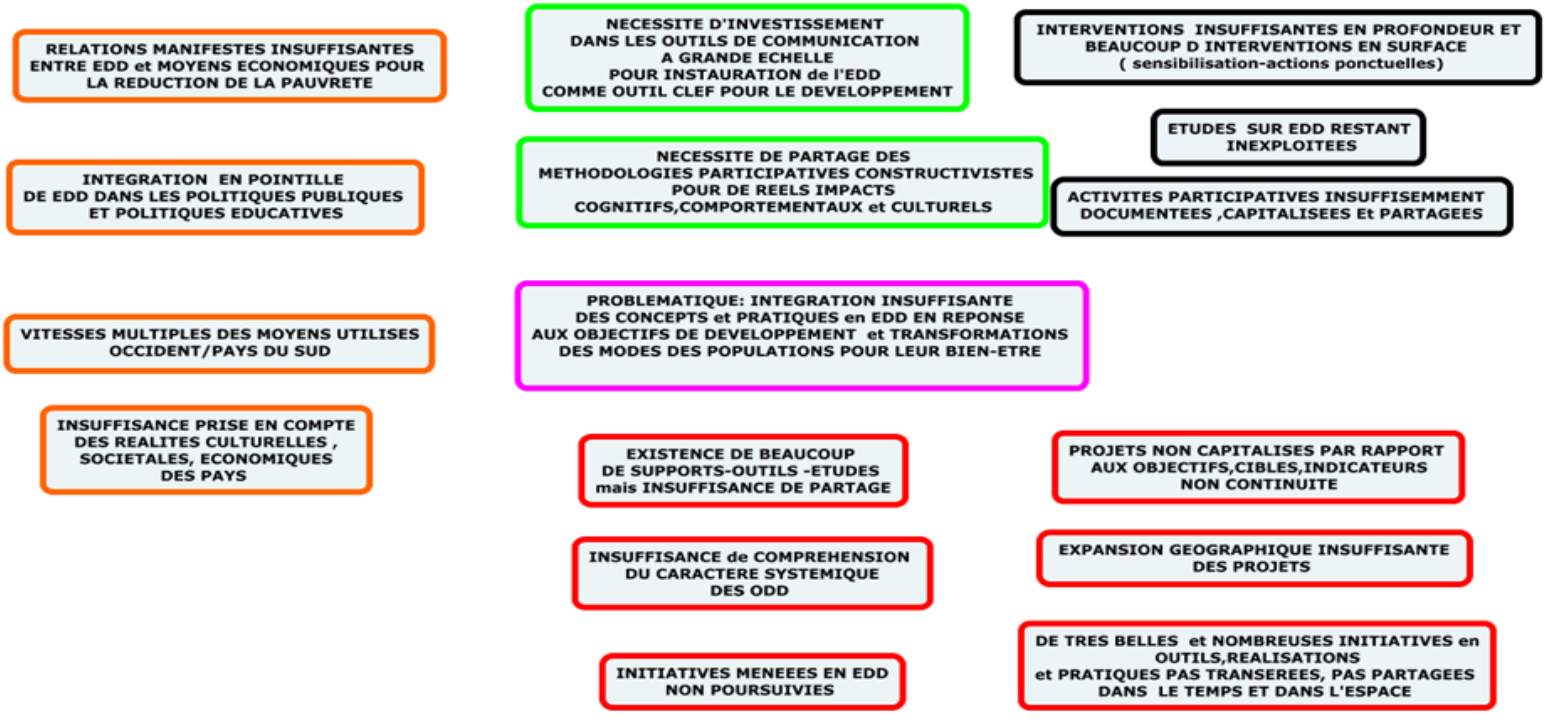


Schéma conceptuel 1 : Constats sur les pratiques d'EDD (Auteur)

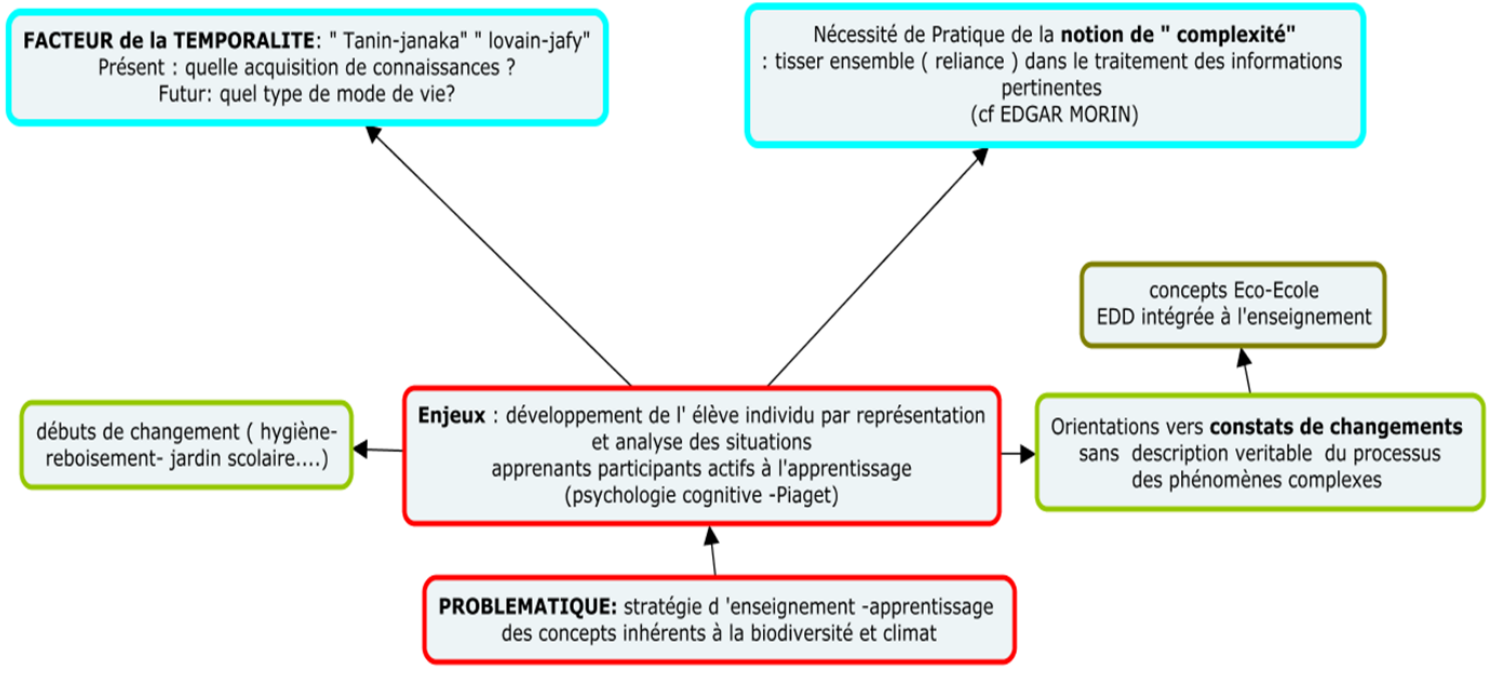
Approche participative et ancrage territorial

L'élaboration du KIT MAD'ERE a reposé sur une démarche participative, impliquant les acteurs de terrain – enseignants, ONG, chercheurs, et représentants ministériels – dans un processus de co-construction méthodologique (Janner-Raimondi, 2010). Cette collaboration a permis d'ancrer les contenus dans les réalités locales et de produire un outil adapté aux contextes éducatifs malgaches.

L'évaluation de cet outil pédagogique, initiative conçue au niveau local avec l'appui du CREE est basée sur les expériences et les pratiques qui visent son intégration progressive dans le système éducatif Malgache, plus particulièrement dans les domaines du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité, de l'épuisement des ressources. Elle a été menée au sein de dans 250 établissements scolaires à travers dans 250 écoles réparties sur 8 régions de Madagascar.

Le schéma 2 synthétise cette organisation méthodologique en montrant la convergence des disciplines autour de problématiques territorialisées. Il fait émerger la posture de l'élève en tant que sujet-chercheur, comme défini par Morin (2004), acteur actif de la construction de sens et de solutions locales.

Schéma conceptuel 2 : Enjeux du changement climatique à travers l'EDD, de l'enseignement-apprentissage (Auteur)



RESULTATS

Transformation des pratiques pédagogiques

L'implémentation du KIT MAD'ERE dans plusieurs établissements scolaires à Madagascar a favorisé une reconfiguration des pratiques enseignantes. Le rôle traditionnel du maître comme unique détenteur du savoir tend à se transformer en une posture de facilitateur d'apprentissage. Cette évolution s'inscrit dans les pédagogies actives promues par l'UNESCO (2017) et permet une transversalité accrue des disciplines, en accord avec la logique de l'interdisciplinarité systémique préconisée par Morin (1999).

Les observations de terrain révèlent que l'utilisation du KIT stimule l'autonomie des élèves, améliore leur participation active et enrichit leur compréhension des problématiques environnementales. Le développement de compétences telles que la communication, la coopération, la pensée critique et la résolution de problèmes est conforme au référentiel des compétences clés pour le développement durable défini par Barth et al. (2007).

Impacts communautaires et dynamiques sociales

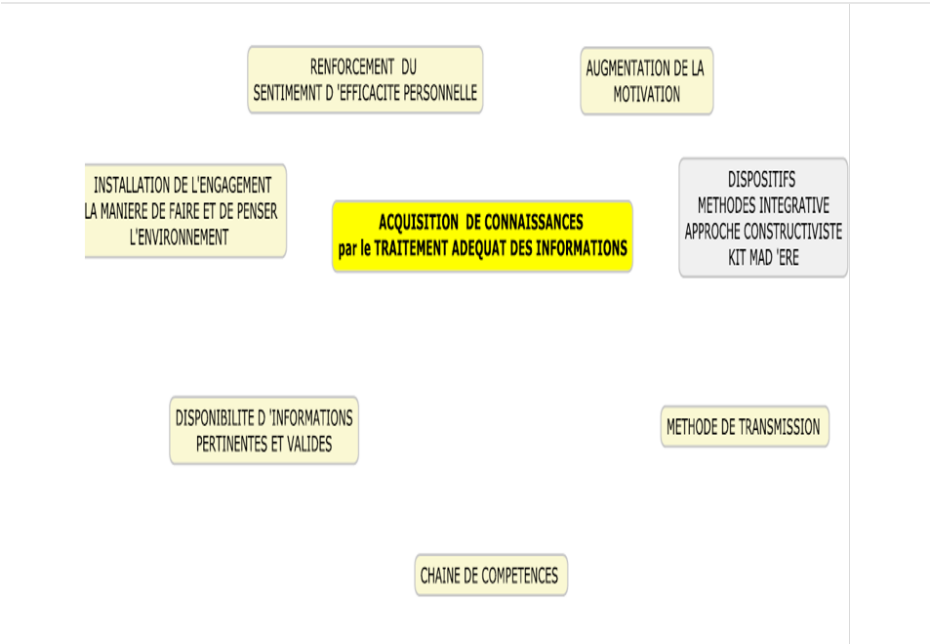
Au-delà de l'espace scolaire, le dispositif suscite un effet catalyseur sur les communautés locales. Les élèves deviennent des vecteurs d'information auprès de leurs familles, favorisant la mise en œuvre d'actions concrètes, comme le reboisement, les nettoyages de quartiers ou les initiatives de réduction des déchets plastiques. Ce phénomène d'essaimage social démontre la capacité de l'EDD à générer une culture écologique au sein des territoires, conformément aux travaux de Warwick, Wyness et Conway (2017) sur la transformation sociétale par les jeunes.

Le schéma 3 cartographie ces interactions, en soulignant les relations réciproques entre les institutions (MEN, MEDD, Universités), les collectivités territoriales, les ONG partenaires, les établissements scolaires et les communautés bénéficiaires. Il rend compte du caractère systémique et adaptatif du dispositif.

Défis de pérennisation et besoins d'outillage

Malgré les résultats encourageants, plusieurs limites doivent être signalées. Les financements, souvent liés à des projets ponctuels, restent fragiles, freinant la continuité des activités. De plus, une hétérogénéité dans l'appropriation du kit par les enseignants a été observée, en raison de la disparité des niveaux de formation. Enfin, l'absence de mécanisme structuré de capitalisation des expériences empêche une documentation systématique des réussites pédagogiques.

Pour remédier à ces limites, une gouvernance multi-acteurs est recommandée, incluant une plateforme numérique, des formations continues, et un cadre d'évaluation rigoureux.



SCHEMA 3 : Conditions de changement ancrées dans une approche critique et transformatrice

La mise en œuvre d'une approche intégrative en Éducation au Développement Durable (EDD) repose sur la nécessité de penser la construction progressive des compétences par le traitement structuré et actif des informations. (Schéma 3). Cette démarche privilégie les **chaînes de compétences, c**'est-à-dire des séquences articulées d'activités cognitives permettant aux élèves d'acquérir des connaissances

en mobilisant des savoirs et des savoir-faire dans des situations concrètes (Tardif, 2006 ; Anderson, 2005).

Dans ce cadre, l'apprentissage ne se limite pas à la simple accumulation d'informations, mais engage des processus cognitifs complexes tels que l'analyse, la synthèse et la métacognition, qui favorisent la compréhension profonde et l'application adaptée des concepts (Bransford, Brown & Cocking, 2000 ; Perkins, 1992). Ainsi, la méthode intégrative vise à tisser de manière cohérente les savoirs disciplinaires et les compétences transversales, en articulant les contenus éducatifs à des enjeux réels de durabilité et de transformation sociale.

Cette perspective cognitive et didactique ouvre la voie à des dispositifs pédagogiques capables de rendre l'EDD accessible, vivante et signifiante, en accompagnant les élèves dans l'élaboration d'une connaissance construite et mobilisable dans des contextes diversifiés (Vygotski, 1978 ; Tardif, 2006).

Ainsi, l'évaluation dans le cadre du KIT MAD'ERE se doit d'articuler savoirs disciplinaires et compétences transversales, tout en reconnaissant les expériences vécues par les élèves comme fondement de leurs apprentissages. Elle valorise non seulement les connaissances mobilisées dans les matières enseignées, mais également la transformation des manières de penser, de ressentir et d'agir dans un monde marqué par l'urgence écologique et la pluralité culturelle.

DISCUSSION

Une rupture avec le paradigme éducatif classique

Le KIT MAD'ERE incarne un tournant dans l'éducation environnementale à Madagascar. Il remet en question le modèle transmissif traditionnel, en promouvant une approche active et collaborative centrée sur l'élève. L'appropriation du savoir devient une construction collective qui articule théorie et pratique, ce que souligne Ferrer-Estévez et Chalmeta (2021) dans leurs analyses sur l'implémentation des ODD dans les dispositifs éducatifs.

Ce décloisonnement disciplinaire permet une meilleure compréhension des systèmes complexes – comme le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité – et rend l'élève acteur de la transition écologique. L'apprentissage

expérientiel, l'analyse critique des situations locales et le travail en équipe sont mobilisés pour ancrer les savoirs dans des pratiques de terrain.

Relecture systémique à travers les schémas conceptuels

Les trois schémas conceptuels insérés dans l'article renforcent cette relecture systémique :

- Le Schéma 1 met en évidence les limites des approches pédagogiques classiques et souligne la nécessité d'un outil comme le KIT MAD'ERE pour répondre aux défis éducatifs contemporains.
- Le Schéma 2 articule biodiversité et changement climatique vus selon la pensée complexe et sous la vision nationale, soulignant le rôle de l'individu acteur dans le processus de changement pour la durabilité.
- Le Schéma 3 illustre le focus sur l'importance du traitement des informations pour structurer l'acquisition processuelle de changements.

Conditions de pérennisation

Pour garantir la durabilité du dispositif, il est impératif de faire évoluer les politiques éducatives nationales. L'EDD doit être intégrée comme axe structurant des curricula (Annan-Diab & Molinari, 2017), et non comme une simple thématique transversale. Cela suppose des investissements humains, matériels et technologiques durables, ainsi qu'un système d'évaluation robuste et évolutif.

Stratégies et perspectives internationales

- Pour une politique éducative structurellement durable

Il est urgent d'intégrer l'EDD dans les programmes de base, avec des financements récurrents pour la production et l'actualisation de matériels tels que le KIT MAD'ERE. Le renforcement des dispositifs de **suivi-évaluation** permettra de mesurer les impacts sur les élèves, les enseignants et les communautés (Annan-Diab & Molinari, 2017).

- Capitalisation et essaimage

Les expériences locales doivent être systématisées par le biais d'une base de données nationale sur les projets EDD, accompagnée de guides méthodologiques, d'études de cas et de communautés d'apprentissage (Billé, 2009). Ces ressources faciliteraient l'essaimage du dispositif dans d'autres régions de Madagascar.

- Coopérations internationales Sud-Sud

Les principes du KIT MAD'ERE sont transférables à d'autres contextes éducatifs du Sud. Des partenariats Sud-Sud, portés par l'UNESCO ou la Francophonie, permettraient de co-construire des dispositifs similaires, adaptés aux vulnérabilités climatiques et culturelles des territoires concernés (UNESCO, 2017).

- Formation initiale et professionnalisation

La formation initiale des enseignants doit intégrer l'approche transdisciplinaire et la pensée complexe (Morin, 1999), afin d'enraciner durablement les pratiques éducatives durables. Une diffusion large de ressources pédagogiques ouvertes permettrait une professionnalisation accrue des formateurs du KIT MAD'ERE.

CONCLUSION

L'expérience du KIT MAD'ERE constitue une démonstration convaincante de la capacité d'un outil pédagogique conçu localement à articuler les dynamiques d'ancrage territorial et de transformation systémique. À travers son intégration progressive dans les pratiques éducatives malgaches, il illustre comment une initiative éducative contextualisée peut répondre à des enjeux globaux comme le changement climatique, l'érosion de la biodiversité ou encore l'épuisement des ressources. Ce dispositif dépasse le simple cadre didactique pour s'imposer comme un instrument de transition éducative, ancré dans les communautés, en dialogue constant avec les savoirs locaux et les objectifs internationaux du développement durable.

Sa dimension transdisciplinaire, pensée selon les principes de la pensée complexe (Morin, 1999), permet non seulement de décloisonner les disciplines scolaires, mais aussi de recomposer le sens de l'éducation à partir des réalités vécues par les élèves. En engageant les enseignants dans une posture réflexive et collaborative, en plaçant les élèves en position de sujets-chercheurs, et en mobilisant les communautés

comme partenaires éducatifs, le KIT MAD'ERE concrétise les finalités d'une éducation réellement transformative, telle que portée par l'UNESCO (2017) et la Déclaration de Berlin pour 2030.

Par ailleurs, les valeurs culturelles malgaches comme Tanin-janaka (« terre des enfants ») et Lovain-jafy (« ce qui doit être transmis à la descendance ») viennent consolider cette démarche en apportant une profondeur éthique à la notion de durabilité. Ces repères identitaires incarnent une philosophie de la transmission intergénérationnelle, de la continuité culturelle et du respect du vivant, en parfaite résonance avec les piliers de l'Éducation au Développement Durable (EDD). En cela, le KIT MAD'ERE s'inscrit pleinement dans une écologie des savoirs, en articulant héritages locaux et horizons planétaires.

En définitive, le KIT MAD'ERE se présente comme un modèle reproductible, adaptable et évolutif, susceptible d'inspirer d'autres pays confrontés à des défis similaires en matière de vulnérabilité écologique et d'inertie éducative. Il ouvre la voie à une nouvelle manière de penser l'éducation : non plus comme une transmission verticale, mais comme une co-construction horizontale, transdisciplinaire et située. En conjuguant exigence scientifique, ancrage culturel et engagement civique, le dispositif contribue à poser les fondements d'une société plus résiliente, consciente de ses responsabilités écologiques et actrice de son propre avenir.

REFERENCES

1) Anderson, J. R. (2005). *Psychologie cognitive et ses implications* (6e éd.). Worth Publishers.
2) Annan-Diab, F., & Molinari, C. (2017). Transdisciplinarité : Approche pratique pour faire progresser l'éducation pour la durabilité. Journal international de formation en gestion, 15(2), 73–83.
3) Astolfi, J.-P. (1992). *L'erreur, un outil pour enseigner* (2e éd.). ESF éditeur.
4) Barth, M., Godemann, J., Rieckmann, M., & Stoltenberg, U. (2007). Développer les compétences clés pour le développement durable. UNESCO (document de travail).

5) Billé, R. (2009). Agir, mais ne rien changer ? De l'utilisation des expériences pilotes en gestion de l'environnement. VertigO, hors-série.
6) Bransford, J. D., Brown, A. L., & Cocking, R. R. (Éds.). (2000). *Comment les gens apprennent : cerveau, esprit, expérience et école*. National Academy Press.
7) Ferrer-Estévez, M., & Chalmeta, R. (2021). Intégrer les objectifs de développement durable dans les établissements d'enseignement. Journal international de formation en gestion, 19.
8) Fourez, G. (1994). Constructivisme et justification éthique. Revue des sciences de l'éducation, 20(1), 157–174.
9) Janner-Raimondi, M. (2010). Éducation au développement durable : vers une communauté apprenante. In AREF, Genève.
10) Lange, J.-M. (2011). Penser l'éducation scientifique pour l'EDD : l'exemple des SVT. Revue des Hautes Écoles Pédagogiques, 13.
11) Morin, E. (1999). La tête bien faite : Repenser la réforme, réformer la pensée. Paris : Seuil.
12) ONU (2015). Résolution A/RES/70/1 : Transformer notre monde – Programme 2030. New YNovak, J. D. (1998). *L'apprentissage signifiant : Une théorie pour l'éducation du futur* (trad. C. Grivel). Bruxelles : De Boeck Université.
13) Paquette, G. (2002). *Modélisation des connaissances et des compétences : Un langage graphique pour concevoir et apprendre*. Presses de l'Université du Québecork : ONU.
14) Perkins, D. N. (1992). *Écoles intelligentes : de la formation des mémoires à l'éducation des esprits*. Free Press.
15) Sauvé, L. (1997). *Perspectives curriculaires et pédagogiques de l'éducation relative à l'environnement*. Revue canadienne de l'éducation, 22(4), 327–344.
16) Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences*. Chenelière Éducation.
17) Vygotski, L. S. (1985). *Pensée et langage* (A. Malherbe, Trad.). Éditions sociales. (Œuvre originale publiée en 1934)
18) Warwick, P., Wyness, L., & Conway, H. (2017). Gérer le changement éducatif du point de vue des étudiants. Journal international de formation en gestion, 15(2), 192–204.

Ouvrages et rapports institutionnels

19) ONU (Organisation des Nations Unies). (2015). Résolution A/RES/70/1 adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015 : Transformer notre monde – Le Programme de développement durable à l'horizon 2030. New York : ONU.
20) UNESCO (2005) – Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)
21) UNESCO. (2012). Éducation pour le développement durable en action – Bonnes pratiques, n° 6. Paris : Secteur de l'Éducation, UNESCO.
22) UNESCO. (2017). L'éducation en vue des objectifs de développement durable – Objectifs d'apprentissage. Éducation 2030. Paris : UNESCO.

Documents nationaux

23) Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (Madagascar). (2016, août). Document de référence pour les liens entre le développement durable et les dimensions environnementales – Programme environnemental pour le développement durable (PEDD). Antananarivo : République de Madagascar.

EVALUATION EN SCIENCES DE L'EDUCATION :

POUR UN ALIGNEMENT PEDAGOGIQUE COHERENT

RAMANAMBELINA Henriette, Maître de Conférences

Ecole Doctorale Thématique de Madagascar, "Problématique de l'éducation et didactiques des disciplines" PE2Di, Ecole Normale Supérieure, Université d'Antananarivo, Madagascar

RESUME

Le Module "Evaluation" pour former des futurs enseignants en Sciences Economiques et Sociales, aborde les différents aspects de l'évaluation dans le cadre de l'enseignement. Il souligne l'importance de l'évaluation formative et sommative, en expliquant comment ces outils peuvent guider l'apprentissage et le développement des compétences des élèves. Il présente des stratégies pour concevoir des épreuves efficaces, tout en tenant compte des divers styles d'apprentissage des étudiants. Enfin, le module aborde la réflexion critique sur l'évaluation en encourageant les futurs enseignants à évaluer non seulement les résultats des élèves, mais aussi l'efficacité de leurs propres pratiques pédagogiques. Le module discute des méthodes et outils d'évaluation adaptés aux sciences économiques et sociales, en mettant l'accent sur l'objectivité et la transparence des processus d'évaluation. Les conseils de Marc Montousse, expert international, enrichissent ce contenu, il apporte une perspective précieuse sur l'évaluation dans le contexte éducatif malagasy.

Mots clés : *Evaluation formative, Evaluation sommative, Méthodes d'évaluation, Outils d'évaluation, Objectivité, Transparence, Compétences, Stratégies d'évaluation*

ABSTRACT

The Assessment, in the Training Package for Future Teachers of Economic and Social Sciences, addresses the different aspects of assessment in the context of teaching. It highlights the importance of formative and summative assessment, explaining how these tools can guide students' learning and skills development. The module also discusses assessment methods and tools adapted to economic and social sciences, emphasizing the objectivity and transparency of assessment processes. It presents strategies for designing effective tests, while taking into account students' diverse learning styles. Finally, the module addresses critical reflection on assessment, encouraging future teachers to evaluate not only students' results, but also the effectiveness of their own teaching practices. The advice of Marc

Montousse, an international expert, enriches this content, providing a valuable perspective on assessment in the Malagasy educational context.

Keywords : *Formative assessment, Summative assessment, Assessment methods, Assessment tools, Objectivity, Transparency, Skills, Assessment strategies*

FINTINA

Ny tombana dia anisan'ireo lohahevitra tafiditra ao amin'ny boky fanofanana ireo ho mpampianatra "Siansa ara-toe-karena sy sosialy". Atsidika ato amin'ity asa ity ireo karazana lafim-panombanana azo ampiharina eo amin'ny tontolom-pampianarana. Marihina manokana eto ny maha zava-dehibe ny tombana am-perim-pampianarana sy ny tomana afaram-pampianarana arahim-panazavana, izay mitarika any amin'ny fianarana sy fampivoarana ny fahaiza-manaon'ny mpianatra. Hadihadiana eto koa ireo paika sy fitaovam-panombanana mifandraika amin'ny siansa ara-toe-karena sy sosialy, ary dia anterina ny fijery hentitra sy mangarahara, rehefa tombana no resahina. Atolotra etoana koa ireo paikady mba hamoronana laza adina mahomby sady hitandroana ireo endri-pianarana sahaza ny mpianatra. Ary ho famaranana ny asa dia hasian-teny ny jery kiana momba ny tombana, ho fampirisihana ireo ho mpampianatra, tsy amin'ny fijerena ny vokatra azon'ny mpianatra ihany, fa indrindra koa ny fahombiazana teo amin'ny fampiharana ny fombam-pampianaran'ny tena. Marihina fa ny torohevitr'i Marc MONTOUSSE, izay mpitsiri-draharaham-panabeazana jeneraly frantsay, dia nanome torolàlana mafonja momba ny tombana ao amin'ny hodidim-pampianarana malagasy.

Teny fototra : *Tombana am-perim-pampianarana, Tombana afaram-pampianarana, Paikam-panombanana, Fitaovam-panombanana, Jery hentitra, Mangarahara, Fahaiza-manao, Paikadim-panombanana,*

INTRODUCTION

Le Module consacré à l'évaluation des futurs enseignants de Sciences Economiques et Sociales est essentiel pour les préparer à une pratique pédagogique réfléchie et efficace. L'évaluation ne se limite pas simplement à une mesure des connaissances, mais constitue un processus dynamique qui informe la pratique éducative et favorise l'apprentissage des élèves. Ce module, soutenu par l'expertise de Marc Montousse, inspecteur général de l'éducation, vise à doter les futurs enseignants des outils nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des évaluations pertinentes et constructives.

L'évaluation est un pilier fondamental de la pratique éducative, jouant un rôle crucial dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Dans le cadre de ce module, ce concept est exploré en profondeur pour fournir aux futurs éducateurs des outils et des méthodologies adaptées à leurs pratiques pédagogiques. Il met l'accent sur la nécessité d'une approche réfléchie et structurée de l'évaluation. Loin de se limiter à un simple contrôle des connaissances, l'évaluation est envisagée comme un

processus dynamique qui informe les décisions pédagogiques, soutient l'apprentissage et favorise l'évolution des compétences des élèves.

Les enjeux de l'évaluation sont multiples. Elle doit non seulement mesurer les acquis des élèves, mais aussi identifier les obstacles à l'apprentissage et offrir des rétroactions constructives pour guider les pratiques d'enseignement. Ainsi, les futurs enseignants doivent être préparés à concevoir et à mettre en œuvre des évaluations variées et adaptées, prenant en compte la diversité des apprenants et les spécificités des contenus enseignés.

Ce module englobe plusieurs dimensions de l'évaluation, notamment les types d'évaluation à savoir celle formative et sommative, les outils et méthodes d'évaluation, ainsi que les défis et les meilleures pratiques à adopter. Les enseignants sont encouragés à développer une réflexion critique sur leur propre pratique d'évaluation, afin de l'ajuster et de l'améliorer en continu.

En somme, ce module vise à outiller les futurs enseignants pour qu'ils puissent non seulement évaluer de manière efficace, mais aussi comprendre et valoriser l'évaluation comme un levier d'apprentissage et de développement professionnel. C'est à travers cette compréhension que l'évaluation peut devenir un vecteur d'amélioration continue, tant pour les élèves que pour les enseignants eux-mêmes.

MATERIELS ET METHODES

Concepts Clés de l'Evaluation

L'évaluation en éducation est un processus systématique qui permet de juger les performances des élèves, de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques et d'ajuster les méthodes d'enseignement. Les concepts centraux abordés dans ce module incluent :

Evaluation Formative : Cette approche vise à accompagner l'apprentissage tout au long du processus éducatif. Elle permet d'identifier les difficultés rencontrées par les élèves et d'ajuster l'enseignement en conséquence.

Objectifs **:**

- Fournir un retour d'information immédiat aux élèves pour les aider à améliorer leur compréhension.
- Adapter les stratégies pédagogiques en fonction des besoins des apprenants.

Evaluation Sommative : Réalisée à la fin d'un module ou d'une période d'enseignement, cette évaluation sert à mesurer le degré d'atteinte des objectifs d'apprentissage.

Objectifs **:**

- Evaluer le niveau de compétence atteint par les élèves par rapport aux objectifs pédagogiques fixés.
- Certifier les compétences acquises et attribuer des notes ou des diplômes.

Auto-évaluation et Co-évaluation : Ces méthodes encouragent les élèves à réfléchir sur leur propre apprentissage et à s'évaluer mutuellement, favorisant ainsi une culture de l'auto-amélioration.

Objectifs :

- Encourager la réflexion critique et l'auto-analyse.
- Promouvoir un apprentissage collaboratif et le développement de compétences sociales.

Instruments d'Evaluation

Types d'outils :

- Tests et Examens **:** Evaluations écrites pour mesurer les connaissances théoriques.
- Projets et Travaux Pratiques : Activités qui évaluent l'application des compétences dans des situations réelles.
- Observations : Méthode permettant d'évaluer les comportements et compétences en temps réel.

Indicateurs de Réussite

Définition : Les indicateurs de réussite sont des critères utilisés pour évaluer si les élèves atteignent les objectifs d'apprentissage.

Exemples:

- Taux de réussite aux examens.
- Amélioration des compétences observée dans les travaux pratiques.

Feedback Constructif

Définition : Le feedback constructif est une rétroaction donnée aux élèves sur leurs performances, qui les aide à comprendre ce qu'ils ont bien fait et ce qui nécessite une amélioration.

Objectifs :

- Motiver les élèves à progresser.
- Fournir des orientations claires sur les prochaines étapes de l'apprentissage.

Approche Centrée sur l'Élève

Définition : L'évaluation doit être centrée sur les élèves, tenant compte de leurs besoins, de leurs styles d'apprentissage et de leurs contextes.

Objectifs:

- Favoriser un environnement d'apprentissage inclusif.
- Adapter les pratiques d'évaluation pour répondre à la diversité des apprenants.

Les concepts clés présentés soulignent l'importance d'une approche réfléchie et dynamique de l'évaluation dans l'enseignement. En intégrant ces principes dans leur pratique, les futurs enseignants pourront mieux mesurer les acquis des élèves, ajuster leur pédagogie et favoriser un environnement d'apprentissage plus efficace et inclusif. L'évaluation, envisagée comme un processus continu et intégratif, devient ainsi un outil puissant au service de l'éducation, car apprendre à évaluer est déjà une activité bénéfique en soi (Parmentier et Quentin, 2019).

Objectifs de l'Evaluation

L'évaluation doit avoir des objectifs clairs et définis, notamment :

❖ Mesurer les Acquis d'Apprentissage : Elle permet de déterminer si les élèves ont atteint les objectifs pédagogiques fixés.

Importance:

✓ Permet de quantifier les connaissances et compétences acquises.

✓ Facilite le diagnostic des points forts et des domaines nécessitant des améliorations.

❖ Informer la Pratique Pédagogique : Les résultats d'évaluation doivent être utilisés pour ajuster les méthodes d'enseignement et améliorer la qualité de l'apprentissage.

❖ Motiver les Élèves : Une évaluation bien conçue peut encourager les élèves à s'investir davantage dans leur apprentissage.

Informer la Pratique Pédagogique

Description : L'évaluation doit fournir des données pertinentes qui aident les enseignants à adapter leur enseignement.

Importance **:**

o Permet d'ajuster les stratégies pédagogiques en fonction des besoins des élèves.

o Favorise l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Soutenir le Développement des Compétences

Description : L'évaluation doit encourager le développement des compétences pratiques et théoriques des élèves.

Importance:

o Contribue à l'acquisition de compétences essentielles pour la vie quotidienne et professionnelle.

o Favorise l'apprentissage autonome et la prise de responsabilité par les élèves.

Fournir un Feedback Constructif

Description **:** Offrir des retours d'information clairs et utiles sur les performances des élèves est essentiel.

Importance:

- Aide les élèves à comprendre leurs erreurs et à identifier des pistes d'amélioration.
- Renforce la motivation et l'engagement des élèves dans leur apprentissage.

Valoriser l'Apprentissage

Description **:** L'évaluation doit reconnaître et valoriser les efforts et les progrès des élèves.

Importance**:**

- Encourage les élèves à persévérer et à s'investir dans leur apprentissage.
- Renforce la confiance en soi et l'estime personnelle des élèves.

Promouvoir l'Autonomie des Elèves

Description **:** L'évaluation doit aider les élèves à devenir des apprenants autonomes.

Importance**:**

- Incite les élèves à s'auto-évaluer et à réfléchir sur leur propre processus d'apprentissage.
- Favorise le développement de compétences d'auto-régulation et d'auto-analyse.

Renforcer la Communication

Description **:** L'évaluation est un outil de communication entre enseignants, élèves et parents.

Importance**:**

- Facilite le partage d'informations sur les progrès et les défis des élèves.
- Renforce le partenariat éducatif en impliquant toutes les parties prenantes dans le processus d'apprentissage.

Les objectifs de l'évaluation présentés sont essentiels pour garantir une approche pédagogique efficace et centrée sur l'élève. En intégrant ces objectifs dans leurs pratiques, les futurs enseignants seront en mesure de créer des environnements d'apprentissage stimulants, adaptatifs et inclusifs, qui favorisent la réussite de tous les élèves. L'évaluation devient ainsi un processus dynamique au service de l'apprentissage et du développement personnel.

Les objectifs de l'évaluation, tels que présentés, soulignent son rôle multifonctionnel dans le processus éducatif. En mesurant les acquis des élèves, en informant l'enseignement et en favorisant la réflexion, l'évaluation devient un outil indispensable pour améliorer la qualité de l'éducation. Elle doit être envisagée comme un processus dynamique et intégré, capable de s'adapter aux besoins des élèves et de contribuer à leur épanouissement global. En alignant les pratiques d'évaluation avec ces objectifs, les enseignants peuvent créer un environnement

d'apprentissage plus efficace et équitable, préparant ainsi les élèves à réussir dans un monde en constante évolution.

Outils et Méthodes d'Evaluation

Le module présente une variété d'outils et de méthodes d'évaluation que les enseignants peuvent utiliser :

- **Tests et Examens :** Utilisés pour évaluer les connaissances théoriques, ils doivent être conçus de manière à être justes et représentatifs des compétences visées.
- **Projets et Travaux Pratiques :** Ces méthodes permettent d'évaluer des compétences pratiques et de favoriser l'application des connaissances dans des contextes réels.
- **Portfolios :** Un recueil de travaux réalisés par les élèves qui documente leur progression et leurs réalisations.
- **Observations Directes :** Les enseignants peuvent évaluer les comportements et les compétences des élèves en situation réelle d'apprentissage.

Tests et Examens

Description **:** Les tests et examens sont des évaluations formelles qui mesurent les connaissances théoriques des élèves.

Types:

✓ Tests écrits : Questions à choix multiples, questions ouvertes, etc.

✓ Examens finaux : Évaluations sommatives à la fin d'un module ou d'un semestre.

Avantages**:**

❖ Permettent une évaluation standardisée.

❖ Faciles à corriger et à analyser.

Projets et Travaux Pratiques

Description **:** Ces méthodes évaluent la capacité des élèves à appliquer leurs connaissances dans des contextes réels ou simulés.

Exemples**:**

- Réalisation de projets de recherche.
- Activités pratiques en groupe ou individuelles.

Avantages :

❖ Encouragent la créativité et la pensée critique.

❖ Favorisent le travail collaboratif et l'apprentissage actif.

Observations Directes

Description **:** L'observation directe permet aux enseignants d'évaluer les compétences des élèves en temps réel.

Méthodes **:**

- ✓ Observations en classe lors des activités.
- ✓ Evaluations des interactions entre élèves.

Avantages**:**

- ❖ Offre des informations qualitatives sur le comportement et l'engagement des élèves.
- ❖ Permet une évaluation continue et contextuelle.

Portfolios

Description **:** Un portfolio est un recueil de travaux réalisés par les élèves, qui documente leur progression et leurs réalisations.

Contenu **:** Echantillons de travaux, réflexions personnelles, évaluations précédentes.

Avantages**:**

- ❖ Permet une évaluation holistique des compétences.
- ❖ Encourage la réflexion sur l'apprentissage et l'auto-évaluation.

Auto-évaluation et Co-évaluation

Description **:** Ces pratiques impliquent que les élèves évaluent leurs propres travaux ou ceux de leurs pairs.

Objectifs**:**

- o Encourager la réflexion critique sur le travail personnel et celui des autres.
- o Développer des compétences d'analyse et de jugement.

Avantages**:**

- ❖ Renforce l'autonomie des élèves.
- ❖ Favorise un climat de confiance et de collaboration.

Questionnaires et Sondages

Description **:** Les questionnaires et sondages permettent de recueillir des informations sur les opinions, les attitudes et les connaissances des élèves.

Types **:** Questionnaires à choix multiples, échelles d'évaluation, etc.

Avantages**:**

- ❖ Faciles à administrer et à analyser.
- ❖ Permettent de recueillir des données sur un grand nombre d'élèves.

Utilisation des Technologies

Description **:** L'intégration des technologies numériques dans l'évaluation offre de nouvelles opportunités.

Exemples**:**

- Plateformes d'apprentissage en ligne pour des évaluations interactives.
- Outils numériques pour le suivi des progrès des élèves.

Avantages**:**

- ❖ Rend l'évaluation plus engageante et accessible.
- ❖ Permet une rétroaction instantanée et un suivi des progrès.

Le module met en lumière la diversité des outils et méthodes d'évaluation disponibles pour les enseignants en Sciences Economiques et Sociales. En utilisant une combinaison de ces approches, les futurs enseignants peuvent concevoir des évaluations adaptées aux besoins de leurs élèves, favorisant ainsi un apprentissage actif et significatif. L'évaluation, conçue comme un processus intégré et réflexif, devient ainsi un instrument clé pour améliorer la qualité de l'enseignement et soutenir le développement des compétences des élèves.

Autres Outils et Méthodes d'Evaluation

Dans le cadre du module “évaluation”, divers outils et méthodes sont présentés pour évaluer efficacement les élèves dans les Sciences Economiques et Sociales. Chacun de ces outils et méthodes a ses spécificités et peut être utilisé selon les objectifs d’apprentissage visés. Voici un aperçu des principaux outils et méthodes d'évaluation :

Evaluations Formatives

Description **:** Ces évaluations sont menées tout au long du processus d'apprentissage pour fournir des retours d'information continus.

Outils et méthodes**:**

- Quizzes et Tests Courts : Evaluations rapides pour mesurer la compréhension des concepts.
- Observation en Classe : Suivi des interactions et de l’engagement des élèves pendant les activités.
- Journaux de Bord : Tenue de réflexions personnelles par les élèves sur leur apprentissage.

Evaluations Sommatives

Description **:** Elles sont réalisées à la fin d’une période d’apprentissage pour juger de l’acquisition des connaissances.

Outils et méthodes**:**

- Examens : Tests standardisés qui évaluent la maîtrise des contenus.

- Projets de Fin de Cycle : Travaux élaborés qui permettent d'évaluer l'application des connaissances dans des situations réelles.

Evaluation par les Pairs

Description **:** Implique les élèves dans l'évaluation des travaux de leurs camarades.

Outils et méthodes**:**

- Critères d'Évaluation : Fournir des grilles ou des listes de contrôle pour guider l'évaluation entre pairs.
- Feedback Constructif : Encourager les élèves à donner des retours utiles et précis sur le travail de leurs camarades.

Auto-évaluation

Description **:** Permet aux élèves d'évaluer leur propre apprentissage et leurs progrès.

Outils et méthodes**:**

- Grilles d'Auto-évaluation : Outils qui aident les élèves à réfléchir sur leurs compétences et leurs performances.
- Portefeuilles de Compétences : Collections de travaux et réflexions personnelles montrant l'évolution des compétences.

Etudes de Cas

Description : Analyse approfondie de situations réelles pour appliquer les connaissances théoriques.

Outils et méthodes:

- Travaux Pratiques **:** Élaboration de projets basés sur des scénarios réels.
- Discussions de Groupe **:** Encourager les élèves à discuter des cas étudiés et à formuler des solutions.

Outils Numériques

Description **:** Intégration de technologies pour diversifier les méthodes d'évaluation.

Outils et méthodes:

- Plateformes d'Apprentissage en Ligne : Utilisation d'outils comme Moodle ou Google Classroom pour des quiz interactifs.
- Applications d'Evaluation : Outils numériques permettant des sondages ou des évaluations en temps réel (ex. : Kahoot, Mentimeter).

Présentations Orales

Description **:** Evaluation des compétences de communication et de synthèse des élèves.

Outils et méthodes**:**

- Exposés : Présentation par les élèves de recherches ou projets devant la classe.
- Débats : Evaluation des compétences argumentatives et de la capacité à penser de manière critique.

Journaux de Classe et Réflexions

Description **:** Encourager les élèves à documenter leur processus d'apprentissage.

Outils et méthodes**:**

- Réflexions Ecrites : Demandant aux élèves de rédiger des réflexions sur ce qu'ils ont appris.
- Evaluations des Stratégies d'Apprentissage : Analyser ce qui fonctionne ou non dans leur apprentissage.

RESULTATS

Le module aborde plusieurs défis cruciaux auxquels les enseignants sont confrontés lors de la mise en œuvre de pratiques évaluatives dans le cadre de l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales. Ces défis, s'ils ne sont pas surmontés, peuvent entraver l'efficacité de l'évaluation et, par conséquent, l'apprentissage des élèves.

Défis de l'Evaluation

Malgré son importance, l'évaluation présente plusieurs défis :

- Biais Evaluatifs **:** Les évaluateurs doivent être conscients de leurs propres biais qui pourraient influencer les résultats.
- Pression des Résultats **:** La pression exercée sur les élèves pour obtenir de bonnes notes peut nuire à leur motivation et à leur apprentissage.
- Manque de Formation **:** Les enseignants doivent être formés pour concevoir et mettre en œuvre des évaluations pertinentes et justes.

Diversité des Apprenants

Description **:** Les classes sont souvent composées d'élèves ayant des niveaux de compétence, des styles d'apprentissage et des besoins variés.

Défis**:**

- Adapter les évaluations pour qu'elles soient équitables et accessibles à tous.
- Eviter que certains élèves se sentent désavantagés ou démotivés.

Charge de Travail des Enseignants

Description **:** La préparation, l'administration et la correction des évaluations peuvent être extrêmement chronophages.

Défis**:**

- Trouver un équilibre entre l'évaluation formative et sommative sans compromettre la qualité de l'enseignement.

- Gérer le temps de manière efficace tout en assurant des retours d'information pertinents aux élèves.

Qualité et Pertinence des Instruments d'Evaluation

Description **:** L'efficacité de l'évaluation dépend de la qualité des outils et méthodes utilisés.

Défis**:**

- Concevoir des évaluations qui mesurent véritablement les compétences et les connaissances visées.

- Eviter les évaluations qui favorisent la mémorisation au détriment de la compréhension conceptuelle.

Evaluation des Compétences Transversales

Description **:** Les compétences comme la pensée critique, la collaboration et la créativité sont essentielles mais souvent difficiles à évaluer.

Défis**:**

- Développer des instruments d'évaluation adaptés pour mesurer ces compétences de manière fiable.

- Assurer que les évaluations ne se concentrent pas uniquement sur les connaissances théoriques.

Feedback Constructif

Description **:** Fournir un retour d'information utile et motivant est essentiel pour l'apprentissage des élèves.

Défis**:**

- S'assurer que le feedback est spécifique, clair et orienté vers l'action.

- Trouver le temps et les moyens nécessaires pour fournir un feedback efficace à chaque élève.

Pression des Résultats

Description **:** Les enseignants peuvent ressentir une pression pour obtenir de bons résultats aux examens et tests.

Défis**:**

- Equilibrer les attentes en matière de résultats avec l'objectif d'un apprentissage significatif et durable.

- Eviter une culture de l'évaluation axée uniquement sur les notes, au détriment de l'apprentissage.

Intégration des Technologies

Description **:** Bien que les technologies offrent de nouvelles opportunités pour l'évaluation, leur intégration peut poser des problèmes.

Défis**:**

- S'assurer que tous les élèves ont accès aux ressources technologiques nécessaires.
- Former les enseignants à l'utilisation efficace des outils numériques pour l'évaluation.

Les défis de l'évaluation soulignent la complexité du processus évaluatif dans le contexte éducatif actuel. En prenant conscience de ces défis, les futurs enseignants pourront développer des stratégies adaptées pour y faire face, garantissant ainsi une évaluation plus équitable, significative et efficace. Ces défis aident à favoriser l'alignement entre ses activités et les objectifs d'apprentissage (Parmentier et Quentin, 2022). La surmontée de ces défis est essentielle pour optimiser l'apprentissage et le développement des compétences des élèves, tout en améliorant la qualité de l'enseignement.

DISCUSSION

Pour que l'alignement pédagogique soit cohérent, c'est-à-dire les acquis d'apprentissage visés pour une compétence donnée, les activités pédagogiques y afférentes et l'évaluation adéquate pour atteindre ces acquis d'apprentissage doivent former un tout pour un enseignement/apprentissage actif ; le module propose plusieurs perspectives visant à renforcer l'efficacité des pratiques évaluatives dans l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales. Ces perspectives visent à transformer l'évaluation en un outil puissant pour l'apprentissage et le développement des compétences des élèves.

Perspectives pour une Evaluation Efficace

Pour que l'évaluation soit efficace, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- Intégration de l'Evaluation dans le Processus d'Enseignement **:** L'évaluation ne doit pas être une activité isolée, mais intégrée au processus d'enseignement.
- Formation Continue des Enseignants **:** Les enseignants doivent bénéficier de formations régulières sur les nouvelles méthodes et pratiques d'évaluation.
- Utilisation des Technologies **:** L'intégration des outils numériques peut faciliter l'évaluation et rendre le processus plus interactif.

Intégration de l'Evaluation Formative

Description **:** Promouvoir l'évaluation formative comme un processus continu tout au long de l'apprentissage.

Actions**:**

- Incorporer des évaluations régulières qui permettent de suivre les progrès des élèves et d'ajuster l'enseignement en conséquence.
- Utiliser des outils variés (quiz, discussions, feedback) pour recueillir des données sur l'apprentissage en cours.

Adoption d'une Approche Holistique

Description **:** Evaluer les élèves de manière globale, en tenant compte non seulement des connaissances académiques mais aussi des compétences transversales.

Actions**:**

- Concevoir des évaluations qui mesurent la pensée critique, la créativité, et la collaboration.
- Evaluer les élèves dans des contextes réels, à travers des projets ou des études de cas.

Formation Continue des Enseignants

Description **:** Offrir des opportunités de formation continue aux enseignants sur les pratiques d'évaluation.

Actions**:**

- Organiser des ateliers et des séminaires sur les dernières tendances et outils d'évaluation.
- Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre enseignants.

Utilisation des Technologies

Description **:** Intégrer les outils numériques pour diversifier et enrichir le processus d'évaluation.

Actions**:**

- Utiliser des plateformes d'apprentissage en ligne pour des évaluations interactives et des feedbacks instantanés.
- Exploiter les applications numériques pour collecter et analyser les données d'évaluation.

Renforcement du Feedback Constructif

Description **:** Assurer que le feedback donné aux élèves est clair, spécifique et orienté vers l'amélioration.

Actions**:**

- Formuler des retours d'information qui encouragent les élèves à réfléchir sur leur apprentissage.
- Organiser des séances de suivi pour discuter des feedbacks et des plans d'action.

Implication des Elèves

Description **:** Encourager les élèves à prendre un rôle actif dans leur propre évaluation.

Actions**:**

- Promouvoir l'auto-évaluation et la co-évaluation comme pratiques régulières.
- Impliquer les élèves dans la conception de certaines évaluations, afin de les rendre plus pertinentes pour leurs intérêts et besoins.

Collaboration avec les Parents et la Communauté

Description **:** Renforcer le partenariat avec les parents et les membres de la communauté dans le processus d'évaluation.

Actions**:**

- Informer les parents des objectifs d'évaluation et des méthodes utilisées.
- Impliquer la communauté dans des projets éducatifs qui permettent des évaluations authentiques et contextuelles.

Autres perspectives

L'évaluation dans le système éducatif malagasy revêt une importance cruciale pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Au-delà des pratiques déjà mentionnées, plusieurs autres perspectives peuvent être envisagées pour rendre l'évaluation plus efficace et pertinente. Voici quelques-unes de ces perspectives :

Contextualisation des Outils d'Evaluation

Description : Adapter les outils d'évaluation aux réalités culturelles, sociales et économiques de Madagascar.

Actions:

- Développer des évaluations qui tiennent compte des spécificités locales, des langues parlées et des expériences des élèves.
- Impliquer les communautés dans la conception des évaluations pour qu'elles soient pertinentes et acceptées.

Formation Continue des Enseignants

Description : Renforcer les capacités des enseignants en matière d'évaluation.

Actions:

- Organiser des formations régulières sur les nouvelles méthodes d'évaluation et les outils numériques.
- Encourager le partage d'expériences entre enseignants pour améliorer les pratiques d'évaluation.

Promotion de l'Evaluation Inclusive

Description : Assurer que tous les élèves, y compris ceux en situation de handicap, soient évalués de manière équitable.

Actions:

- Adapter les méthodes d'évaluation pour répondre aux besoins diversifiés des élèves.
- Mettre en place des outils spécifiques pour faciliter l'évaluation des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Renforcement de la Participation des Acteurs Educatifs

Description : Impliquer activement les différents acteurs de l'éducation dans le processus d'évaluation.

Actions:

- Créer des espaces de dialogue entre enseignants, parents, élèves et autorités éducatives pour discuter des pratiques d'évaluation.
- Encourager les parents à participer au suivi des progrès de leurs enfants.

Utilisation de Données pour l'Amélioration Continue

Description : Exploiter les données d'évaluation pour orienter les décisions pédagogiques et administratives.

Actions:

- Analyser les résultats d'évaluation pour identifier les points faibles et les forces du système éducatif.
- Mettre en place des indicateurs de performance pour suivre les progrès au niveau scolaire et systémique.

Intégration des Evaluations Informelles

Description : Valoriser les évaluations informelles qui se produisent en dehors des examens formels.

Actions:

- Reconnaître les apprentissages réalisés à travers des activités extra-scolaires ou des projets communautaires.
- Utiliser des portfolios pour documenter et évaluer les compétences acquises au fil du temps.

Sensibilisation à l'Importance de l'Evaluation

Description : Informer et sensibiliser la communauté éducative sur le rôle de l'évaluation.

Actions:

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'évaluation dans le processus d'apprentissage.

- Mettre en avant des exemples de réussite grâce à une évaluation réfléchie et constructive.

Les perspectives pour une évaluation efficace dans l'éducation à Madagascar doivent s'appuyer sur un ensemble d'approches intégrées et adaptées aux réalités locales. En contextualisant les outils d'évaluation, en formant continuellement les enseignants, et en favorisant une participation active des différents acteurs éducatifs, le système éducatif malagasy pourra non seulement améliorer la qualité de l'enseignement, mais aussi promouvoir une culture d'évaluation positive et constructive. Ces initiatives contribueront à construire un avenir éducatif plus équitable, inclusif et performant pour tous les élèves à Madagascar.

Ces perspectives offrent des pistes concrètes pour améliorer les pratiques évaluatives dans l'enseignement. En intégrant des approches variées, en formant continuellement les enseignants, et en impliquant activement les élèves, l'évaluation peut devenir un puissant levier pour l'apprentissage et la réussite des élèves. Une évaluation réfléchie et dynamique non seulement mesure les acquis, mais contribue également à un environnement d'apprentissage enrichissant et stimulant.

CONCLUSION

Le Module sur l'évaluation dans le Dossier de formation des futurs enseignants de Sciences Economiques et Sociales offre un cadre théorique et pratique essentiel pour une évaluation réussie. En adoptant une approche réfléchie et adaptée, les futurs enseignants seront mieux préparés à évaluer les compétences de leurs élèves, à améliorer leur pratique pédagogique et à contribuer à un apprentissage significatif. L'évaluation, lorsqu'elle est bien conçue et mise en œuvre, devient un outil puissant au service de l'éducation et du développement des élèves.

Il présente une analyse approfondie des enjeux et des pratiques d'évaluation dans l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales. À travers ce module, il devient évident que l'évaluation ne se limite pas à un simple outil de mesure des acquis des élèves ; elle est un processus complexe et dynamique qui joue un rôle crucial dans l'apprentissage et le développement des compétences.

L'importance de l'évaluation formative, qui permet un suivi continu des progrès des élèves, est mise en avant comme un élément essentiel pour guider l'enseignement et adapter les pratiques pédagogiques. En intégrant des outils variés, tels que les projets, les observations et les auto-évaluations, les enseignants peuvent obtenir une vision plus complète des compétences et des besoins de leurs élèves.

Cependant, les défis rencontrés dans la mise en œuvre d'évaluations efficaces, tels que la diversité des apprenants, la charge de travail des enseignants et la

nécessité d'un feedback constructif, ne doivent pas être sous-estimés. Ces défis exigent une réflexion critique et une approche proactive pour garantir que l'évaluation serve réellement les intérêts des élèves et favorise leur engagement dans le processus d'apprentissage.

Les perspectives pour une évaluation efficace, notamment l'utilisation des technologies, la formation continue des enseignants et l'implication des élèves, offrent des pistes prometteuses pour renforcer la qualité de l'évaluation. En adoptant une approche holistique et en s'appuyant sur une culture de collaboration entre enseignants, élèves, parents et communauté, l'évaluation peut devenir un levier puissant pour améliorer non seulement les résultats scolaires, mais aussi le développement personnel et social des élèves.

En somme, le module souligne que l'évaluation, lorsqu'elle est bien conçue et mise en œuvre, a le potentiel de transformer l'expérience éducative. Elle doit être perçue comme un processus intégré qui enrichit l'apprentissage, favorise l'autonomie des élèves et prépare ces derniers à relever les défis du monde contemporain. Les futurs enseignants, armés de ces connaissances et compétences, pourront ainsi contribuer à un système éducatif plus juste, équitable et efficace.

BIBLIOGRAPHIE

1. Cardinet, J. (1994). *Evaluation Scolaire et Pratique,* de Boeck Université, Bruxelles

2. Ministère de l'Education Nationale. (2017). *Plan Sectoriel de l'Education P.S.E* (2018-2019)

3. Parmentier, J. F. et Quentin, V. (2019). *Enseigner dans le supérieur - Méthodologies et pédagogies actives*, Dunod, Coll. La boîte à outils du professeur, Espagne

4. Parmentier, J. F. et Quentin, V. (2022). *Enseigner et former - Psychologie appliquée et Pédagogies actives - Secondaire, supérieur, formation professionnelle*, Dunod, Coll. La boîte à outils du professeur, Espagne

5. Perrenoud, P. (2013). *Dix nouvelles compétences pour enseigner - Initiation aux voyages*, éd. Esf (1999), Imprimerie Dimograf, Pologne

CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES MIGRANTS RAMAINANDRO.

Par

[1]RAFIDIMALALA Isabelle Odette

[1]Maitre de Conférences, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo, LOT ITV 23. Ter AC Andranonahoatra, Tel 034 36 520 81

RÉSUMÉ

La forte scolarisation vers Antananarivo à la fin du XIX[e] siècle a favorisé la migration des Ramainandro, où beaucoup se sont installés définitivement. Cette étude a exploré comment les Ramainandro en situation de migration parviennent à préserver leur identité collective. En s'appuyant sur des archives familiales, le chercheur a pu retracer l'histoire et les liens des Ramainandro avec leurs terres d'origine. Par ailleurs, l'analyse des médias sociaux a permis d'observer comment ces individus interagissent et partagent leur culture dans un contexte moderne. Les entretiens et les observations directes des activités des Ramainandro, tant en milieu rural qu'urbain, ont enrichi la compréhension de leur quotidien et de leurs pratiques culturelles. Les résultats de cette étude mettent en exergue plusieurs éléments clés qui contribuent à la préservation de l'identité collective des Ramainandro. Tout d'abord, la mémoire généalogique joue un rôle fondamental, permettant aux membres de la communauté de se reconnecter à leurs ancêtres et à leur histoire. Ensuite, l'attachement aux territoires ancestraux reste un pilier de leur identité, même dans un nouvel environnement. Enfin, l'appartenance à la religion anglicane constitue un autre facteur structurant, offrant un cadre de valeurs et de pratiques qui renforce leur cohésion sociale. Cette recherche illustre comment, malgré les défis de la migration, les Ramainandro réussissent à tisser des liens forts avec leur passé et à maintenir une identité collective riche et dynamique.

Mots clés : construction identitaire, généalogie, identité, migration, territoire ancestral

SUMMARY

The significantschoolingtowards Antananarivo at the end of the 19th century facilitated the migration of the Ramainandro, many of whomsettledtherepermanently. This studyexplored how the Ramainandro in a migratory situation manage to preservetheir collective identity. By relying on family archives, the researcherwas able to trace the history and connections of the Ramainandrowiththeir lands of origin. Furthermore, the analysis of social media allowed for the observation of how theseindividualsinteract and sharetheir culture in a modern context. Interviews and direct observations of the activities of the Ramainandro, both in rural and urban settings, enriched the understanding of theirdailylives and cultural practices. The results of thisstudy highlight several key elementsthatcontribute to the preservation of the collective identity of the Ramainandro. First, genealogical memory plays a fundamentalrole, allowingcommunitymembers to reconnectwiththeirancestors and theirhistory. Next, the attachment to ancestral territoriesremains a pillar of theiridentity, even in a new

environment. Finally, belonging to the Anglican religion constitutesanotherstructuring factor, providing a framework of values and practices thatstrengthenstheir social cohesion. This researchillustrates how, despite the challenges of migration, the Ramainandrosucceed in forgingstrong ties withtheirpast and maintaining a rich and dynamic collective identity.

Keywords : identity construction , genealogy, identity, migration, ancestral territory

INTRODUCTION

Cette recherche sur la migration dans les Hautes Terres centrales de Madagascar se concentre sur un groupe connu sous le nom de Zanakantitra, ou « Enfants-des-vieux », qui, en contrepartie de services rendus à la royauté, a reçu des terres appelées *lohombitany* de la part du roi Radama I (1810-1828). Ces terres étaient exonérées d'impôt, les propriétaires pouvaient en disposer de manière presque absolue et leur droit de propriété n'était pas sans limite (Rarijaona 1967 : 147). De ce fait, une grande partie des Zanakantitra, dont la région d'origine était à Ambodirano Fenoarivo, à 10 km d'Antananarivo, se trouve aujourd'hui à Ramainandro, dans le sud-ouest de l'Imerina, suite à l'acquisition .de ces terres (Rafidimalala, 2014). Ramainandro est à la fois toponyme et ethnonyme car il désigne non seulement le regroupement de tous les villages voisins, situés dans la cuvette de l'Isaha, mais aussi la population zanakantitra qui y réside. Aujourd'hui, malgré leur dispersion, cette population conserve un lien étroit avec leur territoire d'origine et maintient une forte identité collective. Par ailleurs, l'école et l'église fondées par la mission anglicane à Ramainandro vers la fin de la période royale ont joué un rôle crucial dans l'histoire des Zanakantitra. Le fort taux de scolarisation et la conversion au christianisme, en particulier à la religion anglicane, ont contribué à un accroissement des migrations, confirmant l'hypothèse que l'éducation peut être un facteur d'abandon des lieux d'origine. Ces étudiants ont constitué les premiers migrants de Ramainandro à Antananarivo. La plupart sont restés définitivement dans la capitale, tandis que d'autres sont partis à l'étranger. Cet article vise à mettre en lumière la construction de l'identité collective des migrants de Ramainandro. La question centrale est de savoir comment ces migrants parviennent à s'intégrer durablement dans la société d'accueil sans perdre leur identité. Comment les Ramainandro en situation de migration conservent-ils leur identité collective ? Pour répondre à ces questions, les hypothèses suivantes sont posées comme point de départ :

- La mémoire généalogique favorise la construction de leur identité
- L'attachement aux territoires ancestraux a forgé leur identité
- L'appartenance à la religion anglicane constitue un facteur structurant de leur identité

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Cadre théorique

Le concept d'identité confère non seulement un sentiment de similitude, mais aussi de différence ou de spécificité par rapport aux étrangers (Tajfel, 1974). Ferradji T. et Ferradji B. (2001) ont démontré que la migration pourrait être un risque d'identité. Malgré cela, la revue de littérature a permis d'évoquer les différents éléments qui favorisent la construction de l'identité pour la population migrante.

La mémoire généalogique favorise la construction de l'identité

L'engouement pour la généalogie peut être interprété comme une réponse à la perte des repères identitaires des migrants définitifs. Selon Caron (2008), la construction généalogique est un instrument des stratégies identitaires et se concrétise dans la recherche de liens entre les ancêtres et l'histoire de leur vie et de leurs aventures, d'une part, et de liens entre ces ancêtres-là et leur descendance, d'autre part. En outre, Candaua (1995 : 121) confirme que « Chez les groupes d'origine nomade, la mémoire généalogique se substitue au terroir comme instrument des stratégies identitaires.

Il y a peut-être là un parallèle à faire avec nos sociétés : la fin des terroirs pourrait expliquer, au moins en partie, la passion généalogique contemporaine. » En conséquence, les récits d'ancestralité, les récits d'origine, les récits généalogiques constituent les constructions identitaires, ajoute Luciani et Piétri (2021).

Par ailleurs, Tremblay (1993) a trouvé que de nombreuses associations de familles se forment pour s'occuper d'abord, de la recherche généalogique des ancêtres et surtout pour assurer la continuité, la conservation et l'exploitation du patrimoine familial. Le travail de Quiminal (2000) sur *La Construction des identités en situation migratoire* a montré que la création des associations parmi les populations immigrées, illustre une volonté de s'approprier un territoire. Pour elle, cela traduit le refus des migrants d'être radicalement déterritorialisés.

Dans le cas des Ramainandro, l'intérêt pour la recherche généalogique contribue fortement à la reconstitution de leur identité collective. De plus, la création de diverses associations (familiales, de natifs, et estudiantines) a pour but principal la recherche généalogique et la préservation de leur identité. Ces initiatives permettent aux Ramainandro de maintenir un lien fort avec leurs origines et de renforcer leur identité malgré la migration.

L'attachement aux territoires ancestraux forge l'identité

Selon Guérin-Pace (2006), le sentiment d'appartenance à un territoire figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc. Cette dimension du rapport affectif à l'espace est intrinsèquement liée à une « quête des racines » qui repose ainsi sur la trajectoire sociale et spatiale des ascendants, donc sur la parenté, le territoire d'origine et la mémoire (Boyer et Stoll, 2017). En outre, d'après ses recherches sur les diasporas et les espaces transnationaux, Bruneau (2006) a évoqué que toute population en diaspora éprouve le besoin de se référer à son territoire d'origine, plus concrètement, au lieu où elle est née et où ses ancêtres sont enterrés. En d'autres

termes, il a insisté que la mémoire des lieux est un élément clé de la mémoire collective d'une diaspora qui cherche à représenter ou reproduire son espace d'origine pour conserver un lien solide avec lui.

Concernant les Malgaches, Ottino (1998 : 526) souligne dans ses études anthropologiques que « l'identité malgache [est] fondée sur le double critère de la filiation et de la résidence ». Cette identité repose sur une symbiose entre la parenté, la terre des ancêtres, et le tombeau, comme l'a également confirmé Bloch (1971). Autrement dit, pour les Malgaches, la référence au *tanindrazana* (terre des ancêtres) est un moyen d'utiliser l'organisation territoriale pour classer les individus avec lesquels ils interagissent. Les Ramainandro, bien qu'ayant migré définitivement, maintiennent des liens étroits avec leurs territoires ancestraux, qui restent des repères fondamentaux de leur origine et des éléments essentiels de leur identité. Ces liens soulignent l'importance de la terre d'origine non seulement comme espace physique, mais aussi comme un socle identitaire indissociable des relations sociales et familiales.

L'appartenance religieuse constitue un facteur structurant de l'identité

La religion participe à la construction de l'identité, c'est-à-dire que l'appartenance religieuse constitue un facteur structurant de l'identité sociale (Roubaud, 1999). Cette hypothèse a aussi été retrouvée dans une autre étude effectuée par Rahabi Bénaiche (2011) au Canada. Celle-ci a démontré dans ses recherches sur l'identité et le rapport à la culture arabo-musulmane, auprès de jeunes adultes d'origine Maghrébine résidant à Montréal que l'identité arabe est associée à des régions géographiques mais surtout elle coïncide largement avec une identité religieuse, l'Islam.

L'identité Ramainandro se rattache à la religion anglicane et le fait d'être originaire de Ramainandro, se confond généralement avec celui de la religion anglicane, leur religion ancestrale.

Méthodologie

La méthodologie employée repose d'abord sur une documentation et une exploration bibliographique approfondies, permettant une meilleure maîtrise des concepts théoriques. À cela s'ajoute le dépouillement de diverses archives, telles que les archives familiales retraçant la généalogie et l'itinéraire migratoire des Zanakantitra de Ramainandro, des copies de titres fonciers d'une propriété collective d'un groupe de descendants, datant de 1897 à 1907, et des nécrologies parues dans les journaux anglicans *Tantarasy Hevitra*, qui peuvent contribuer à la reconstitution de leurs généalogies. Ensuite, une consultation des médias sociaux a été réalisée dans le but de mieux comprendre les réseaux d'entraide, la cohésion du groupe et surtout la construction de leur identité. Enfin, des entretiens et des conversations libres et spontanées ont été menés auprès de divers interlocuteurs, notamment :

- Les notables du village, considérés comme des "informateurs exceptionnels" capables de projeter des éclairages sur un passé lointain (Heurtebize : 73).

- Les traditionnistes lettrés qui conservent les traditions orales à travers l'écriture.
- Les autorités administratives, incluant les chefs des fokontany, les adjoints et le maire de Ramainandro.
- Les autorités religieuses, dont l'Évêque anglican, cinq prêtres anglicans originaires et trois (3) non originaires de Ramainandro, ainsi que deux (2) catéchistes originaires de Ramainandro résidant à Antananarivo.

Concernant les migrants, des entretiens ont été effectués principalement avec les dirigeants et certains membres actifs des associations de natifs de Ramainandro, des associations des étudiants de l'Université d'Antananarivo et des associations familiales. Ces méthodes ont permis de gagner la confiance des interlocuteurs. Au total, environ quarante-quatre (44) enquêtes ont été réalisées dans les milieux rural et urbain, et même en dehors de Madagascar[54]. Enfin, des observations directes ont été effectuées lors de différentes réunions associatives et évènements se déroulant en milieu rural et urbain. Il s'agit notamment des Assemblées Générales, des sorties conviviales et de la tradition du *fetin'ny taranaka* (fête des descendants).

RESULTATS

Les migrants temporaires qui ont étudié ou travaillé à Antananarivo au début du 20è siècle sont progressivement devenus des migrants définitifs, s'installant durablement en dehors de leur *tanindrazana,* ou « terre des ancêtres ». Bien qu'ils aient construit des maisons et des tombeaux dans leur nouveau lieu de résidence, ils n'ont jamais voulu renoncer à leur identité. Même en vivant loin de leur *tanindrazana,* ils demeurent socialement ancrés à leur territoire d'origine. Certains éléments constitutifs de leur identité seront examinés plus en détail.

Mémoires généalogiques, élément constitutif de l'identité Ramainandro

Toutes les généalogies consultées présentent un point commun l'établissement d'une liste nominative des ascendants, remontant jusqu'à l'ancêtre présumé, Andrianjaza, promoteur du *lohombintany*. Cette généalogie révèle des évènements marquants de la vie du groupe, ainsi que leurs histoires et migrations, afin de justifier leur droit, notamment leur installation à l'Ouest de l'Ankaratra.

La profondeur de la mémoire généalogique, qui s'étend sur deux siècles, caractérise les Ramainandro. Ils s'efforcent de préserver leur histoire, participant activement à l'élaboration de leurs généalogies respectives et, par conséquent, à l'histoire de leurs lignages. Cette construction généalogique, fondée sur les premiers migrants à Ramainandro, sert à justifier leurs revendications et à exprimer leurs droits sur le *lohombitany* hérité de leurs ancêtres. Ainsi, l'exaltation pour la recherche généalogique se présente comme une réponse à la perte d'identité et

[54] Entretiens avec des Ramainandro immigrés à l'extérieur de Madagascar au cours de notre séjour en France au mois de mai à juillet 2010

contribue à forger leur identité sociale. Pour les Ramainandro, connaître leur généalogie est un moyen concret de renforcer leur identité (Boëtsch et al., 1995).

D'après des entretiens réalisés auprès des migrants à Antananarivo, de nombreux membres, notamment les leaders des associations, conservent des archives généalogiques. Différentes méthodes ont été mises en œuvre pour reconstruire leur généalogie et, par extension, leur identité

Créations des associations

La création d'associations regroupant les membres de la famille élargie, les natifs du territoire ou les étudiants de l'Université est une initiative visant à préserver une identité menacée, surtout face au fort taux de migration définitive. L'un des principaux objectifs de ces associations est de reconstruire la généalogie du groupe afin de revendiquer leurs origines et leur identité.

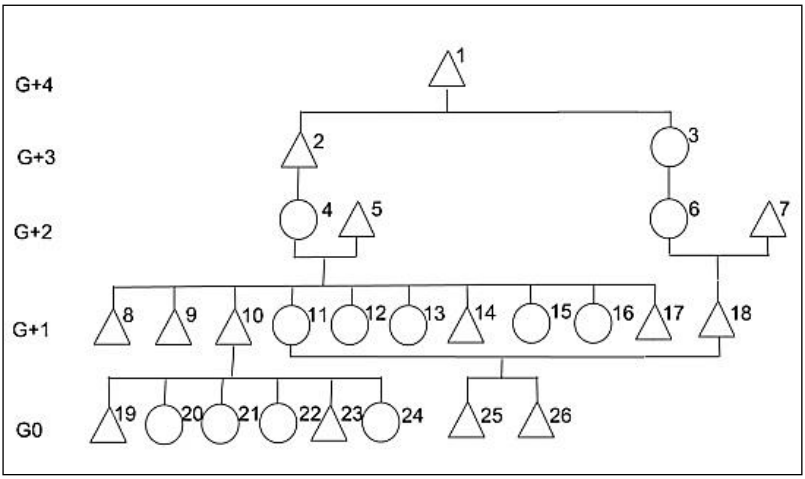
- **Les associations familiales**

Ces associations rassemblent des descendants partageant une même parenté ou issus d'un même territoire, cherchant à préserver leur identité. Elles sont étroitement liées au village où se trouve leur tombeau (Rajaonarison, 2009 : 259). L'initiative provient souvent des descendants migrants soucieux de leur identité et de leur sentiment d'appartenance au groupe et au territoire. La création d'une association autour d'un ancêtre spécifique est souvent motivée par des préoccupations identitaires. Les critères de choix de cet ancêtre sont son prestige, son statut social et sa place dans le lignage. Généralement, il s'agit de figures notables ayant vécu au 19ème ou au début du 20ème siècle.

Par exemple, l'association des descendants des époux Razanaka et Rainibehoraisina illustre cette démarche, car le choix de l'ancêtre Rainibehoraisina souligne la revendication de l'origine Ramainandro. En effet, le grand-père de Rainibehoraisina, Andrianjaza, avait reçu l'octroi de *lohombitany* à l'Ouest de l'Ankaratra, renforçant ainsi l'appartenance au clan Zanakantitra[55].

Figure N°2 : Généalogie simplifiée des origines Rainibehoraisina

[55]Zafiminahy (1) était le fils de Andrianjaza, le promoteur du *lohombintany*



1. Zafiminahy
2. Rainibehoraisina
3. Rahako
4. Rasendranoro
5. RanaivoMalako
6. Ratsaraibe
7. Ramandaniarivo
8. Rev. Joël Rabesandratana
9. Alban Ramanankoraisina
10. Jérôme Robinson
11. Razafindrazanaka
12. Randamina
13. Elisa Emeline
14. Rasoazananoro
15.Rasoanjivanoro
16.Bozibe
17. Ramarosandratana
18. Rajaomanera
19. Robinson Jérèmie
20. Robinson Jeannine
21.Robinson Bija
22.Robinson Jacobine
23.Robinson Seth
24.Robinson Noro Elisabeth
25. Rahelijao samson
26. Randrianarison Michel

Le principal généalogiste, nommé Jérôme Robinson (10) a vécu de 1891 à 1976. Son grand père[56], Rainibehoraisina (2) , petit-fils d'Andrianjaza (le père de Zafiminahy) a vécu de 1839 à 1913. Jérôme Robinson avait vingt-deux ans à la mort de son grand-père. Il a en conséquence entendu fréquemment l'histoire du groupe et

56 Son grand père Rainibehoraisina (1839-1913) est à la quatrième génération. Il pourrait avoir les mémoires historiques à l'époque de son père et de son grand-père contemporain d'Andrianampoinimerina (1775-1810) et de Radama I (1810-1828)

de sa généalogie. Par la suite, d'ailleurs, il a conservé le manuscrit de cette généalogie qui remontait à environ deux siècles.

Sa fonction de gouverneur lui a permis d'accéder librement aux registres d'état civil. De plus, son épouse, sage-femme, connaissait de nombreuses familles, ce qui a renforcé la crédibilité de ses recherches. En tant que fonctionnaire à la retraite, Jérôme Robinson a pu se consacrer pleinement à la recherche et à l'enregistrement de sa généalogie, tout en consolidant les traditions orales transmises par ses ancêtres. Il a travaillé dans les régions d'Arivonimamo, d'Ambodirano et de Manalalondo, englobant le territoire des Zanakantitra.

Le conservateur de cette généalogie, Jérémie Robinson (19), qui a vécu de 1928 à 2008, premier-né masculin de Jérôme Robinson (10) l'a transféré aux générations descendantes. En effet, il s'agit d'un droit d'ainesse qui se complète en général par le privilège de masculinité (Rarijaona, ouvr.cit. 59). D'après les règles coutumières, il revient à ce bénéficiaire les prérogatives et les charges d'assumer la continuité mystico-religieuse et patrimoniale, de veiller au respect de la volonté des ancêtres, à l'observance des devoirs envers les aïeux, à la conservation et à l'administration des terres et surtout de l'histoire ancestrales [57].

Cette généalogie est riche, tant sur le plan horizontal que vertical, bien qu'elle présente des lacunes concernant certains descendants. Les membres de cette association familiale, même s'ils résident à l'étranger, restent en contact avec leurs proches et sont passionnés par la construction de leur généalogie.

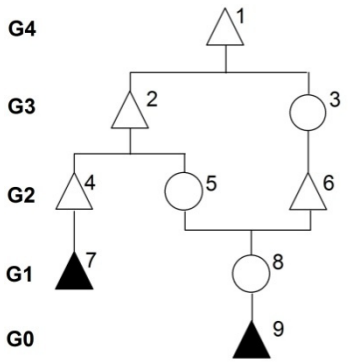
En outre, l'association des descendants des époux Randianina et Rainibary, dont l'ancêtre de référence est un prêtre anglican, représente la cinquième génération depuis Andrianjaza[58], De nombreux membres appartiennent à la religion anglicane, y compris le premier évêque anglican de Madagascar (7) ainsi que l'évêque actuel (9). Cette association s'est élargie jusqu'à Antsirabe, où des migrants Ramainandro se sont établis durablement.

Figure 2 : Figure généalogique simplifiée de Randianina et Rainibary

	1. Zafiminahy 2. Rainimanitra 3. Rahako 4. Ralaivao 5. Randianina 6. Rainibary 7. Mgr Jean Marcel

57 M. Bollon, 1959 : 107 cité par Rarijaona, ouvr.cit : 41

[58]Zafiminahy était le fils de Andrianjaza



8. Razafindrafara
9. Mgr SamoelaJaona

Enfin, l'association des descendants des époux Rahajamanana et Ralaivao honore un illustre ancêtre, fervent chrétien anglican et membre de la chorale de la Cathédrale Saint Laurent d'Ambohimanoro. Ancien enseignant dans plusieurs écoles anglicanes de la région de Ramainandro, il a également été membre du comité de district et élu deux fois au synode de l'Église anglicane malgache. Grâce à cet ancêtre respecté, cette association familiale se distingue par la conservation et le respect de la religion anglicane. Cinq des douze enfants de cet ancêtre sont devenus prêtres anglicans et évêques, dont Jean Marcel (7), le premier évêque anglican. Cette dynastie ecclésiastique se poursuit aujourd'hui avec des prêtres issus de ce lignage.

- **L'association des natifs du territoire-FITERAMA (*Fikambanan'nyterakyRamainandro)***

Fondée en 1928 par quatre jeunes « *zanakaam-pielezana* » (enfants dispersés), cette association regroupe des migrants définitifs originaires de Ramainandro. Liée à la religion anglicane, l'association FITERAMA se consacre à l'histoire du groupe, à celle de leur village d'origine et, surtout, à leur généalogie. Son objectif principal est de renforcer leur identité.

En 2011, le président de l'association a publié un petit livret d'une dizaine de pages, relatant l'histoire des Zanakantitra et leur généalogie, diffusé aux membres. Ce livret, basé sur les travaux de Maurice Rasamuel (Menalamba tao andrefan'Ankaratra, 1953) et sur la généalogie écrite par Jérôme Robinson en 1957, vise à les aider à revivre leur histoire migratoire tout en reconstruisant leur identité et en réveillant un enracinement presque oublié.

- **L'association des étudiants**

La construction de l'identité est également une préoccupation pour les étudiants universitaires. La création d'associations à différents niveaux (communal, district, régional ou ethnique) favorise la présentation de leur identité. Les associations estudiantines de Ramainandro regroupent des descendants des groupes résidents des

douze fokontany de la Commune Rurale de Ramainandro, mais incluent aussi des descendants de migrants définitifs Ramainandro et ceux de l'association des natifs (FITERAMA).

En somme, chaque type d'association — qu'elle soit familiale, regroupant les natifs, ou estudiantine — vise à établir des généalogies, à reconstituer l'histoire familiale et collective, et à garantir la cohésion sociale et familiale, tout en affirmant leur appartenance territoriale et lignagère.

Les médias sociaux

Étant dispersés à travers l'île et le monde, les Ramainandro utilisent les médias sociaux pour se rapprocher et communiquer. Ces plateformes deviennent des lieux de discussion et d'échange, facilitant les liens affectifs entre les migrants. Les médias sociaux servent également de relais entre les générations et de support pour la transmission des traditions, de la culture, et des récits oraux (Ramielson, 2011). Grâce à ces outils, les migrants entretiennent des relations privilégiées avec leur culture, leur famille et leur région d'origine. L'utilisation de *forums*, de *blogs* et de *Facebook* contribue indéniablement à la construction de leur identité.

- *Forum*

Un *forum* est un espace de débat sur lequel on peut poser des questions et attendre des réponses. Depuis 2008, les Ramainandro utilisaient le *Forum* pour communiquer entre eux et de revivre leur identité.

Les participants étaient majoritairement des jeunes, de trente à cinquante ans[59], des urbains et la plupart d'entre eux étaient des diasporas qui étaient environ 75% des internautes.[60]

Pour communiquer sur le *forum*, la plupart des internautes utilisaient des pseudonymes qui rappellent leur région d'origine :

- Rivière : Angodana
- Lieux ou noms historiques : Tranovato, Zanakantitra, Menalamba.
- Pays natal ou village d'origine : Analamihantona, Ankadivory, Ambohidava, Antampontanàna, Tsaramandimby, Ramainandro.
- Lieux touristiques : Ranovisy (eau de vichy), Antafofo (chute d'eau).
- Religion dominante : Anglikana.
- Patronyme remarquable : Les Robins (les descendants de Robinson)
- Caractéristique : *Mpitsokovy*« souffleur des pommes de terre»

59Antafofo était en classe de terminale en 1990 et Zoky en 1972

60 Le forum n'a pas éventuellement donné des coordonnées ou des informations sur les internautes mais les informations étaient tirées à partir de leurs discussions.

- Coopérative de transport, moyen de transport : VOPIAFA *Vondrom-pitaterana Antananarivo-Faratsiho*litt. « Coopérative des transporteurs Antananarivo- Faratsiho », *karabe*, « grand car ou autobus»

Le forum est également un espace d'échange et de communication sur la vie actuelle des Ramainandro, abordant des sujets tels que les élections communales, les avis de décès, etc. Le thème « *Mitady ny teraky Ramainandro-Faratsiho* » est né d'un sentiment de déracinement et de perte d'identité, illustré par le commentaire d'un internaute : « *mafy ny tsy mahalala ny niandohana* » (il est difficile de ne pas connaitre ses origines). Le concepteur du forum, connu sous le pseudonyme Antafofo, réside à l'île de La Réunion depuis plusieurs années.

Dans cette section, les discussions portaient sur des sujets liés au clan Zanakantitra et au sous-clanRamainandro, avec une attention particulière sur l'origine des Ramainandro et leurs spécificités. Antafofo partageait des informations sur les Zanakantitra, notamment sur l'origine du lohombitany à l'ouest de l'Ankaratra, en s'appuyant sur l'ouvrage de Maurice Rasamuel intitulé *Ny Menalamba tao Andrefan'Ankaratra*.

Un autre sujet, intitulé « Ramainandro et Faratsiho », présentait une généalogie des Ramainandro, retraçant l'histoire de leur migration vers l'ouest de l'Ankaratra après l'acquisition du lohombitany. Cette histoire, souvent méconnue des générations actuelles de Ramainandro, visait à encourager les internautes à poursuivre cette généalogie.

En somme, le forum joue un rôle crucial en ravivant une identité souvent ignorée ou oubliée.

- Blog Ramainandro

Un blog est un site web d'information, géré par un individu ou un groupe, qui propose un contenu régulièrement mis à jour et rédigé dans un style de conversation. En réponse aux discussions sur la construction de l'identité sur les forums, un blog consacré aux Ramainandro a été créé sur le site *www.rivosary.blogstop*. Sur la page d'accueil, l'introduction souligne l'objectif du blog : explorer l'histoire et les origines des Ramainandro pour affirmer leur identité :

« Si on n'assume pas son histoire, surtout ses origines, on ne peut pas affirmer son identité. Quelles sont les racines de Ramainandro ? Depuis quand existe-t-il une identité, une conscience patriotique, et de quoi est-elle tissée ? Par quelles grandes figures a-t-elle été portée ? Où se situent ses frontières et jusqu'où peut-elle s'étendre ? Je vous invite toutes et tous d'origine Ramainandro à compléter l'arbre généalogique. »

La principale discussion du *blog* porte sur la construction de la généalogie des Ramainandro, avec pour but de compléter les ancêtres encore imprécis dans la lignée ascendante et, surtout, de poursuivre les générations descendantes. La première généalogie diffusée était une copie de celle dactylographiée par l'initiateur,

l'ancienne étant manuscrite. L'auteur a poursuivi et enrichi les générations ultérieures de sa lignée. Par la suite, il a modernisé l'enregistrement de cette généalogie en utilisant un logiciel spécialisé. Grâce aux contributions des descendants, la dernière mise à jour comptait 1 142 individus et 345 familles.

Le *blog* aborde également diverses actualités sur les Ramainandro, que ce soit concernant leur région d'origine, les membres de la communauté, ou encore l'église anglicane, qui restent au centre des discussions.

En résumé, ce *blog* vise à renforcer l'identité sociale et territoriale des Ramainandro tout en maintenant leur cohésion sociale.

- *www.harivelo.net.généalogie*

Ce site web, conçu par Harivelo en collaboration avec Rivobe, poursuit un objectif similaire au *blog* mentionné précédemment : diffuser et structurer une généalogie numérique des Ramainandro grâce à l'utilisation d'un logiciel de généalogie. Cette approche enrichit les informations issues de la tradition orale en y ajoutant des détails précis sur l'état civil des personnes citées, en particulier celles appartenant au lignage des créateurs du site. Les concepteurs encouragent également les internautes d'origine Ramainandro à compléter leur propre lignage

- Facebook

Deux groupes *Facebook*, « *Teraky Ramainandro Ramainandro Ofisialy* » (Natifs de Ramainandro Officiel) et « *Zanak'iRamainandro Mivondrona* » (Groupe des Natifs de Ramainandro), ont également été consultés. Les discussions y sont centrées sur les actualités concernant les Ramainandro, incluant les natifs et leur région d'origine ainsi que l'église anglicane. Ces groupes servent de plateforme d'échange et de discussion pour renforcer les liens affectifs et relationnels entre les Ramainandro, revitalisant ainsi une identité parfois méconnue.

En résumé, l'engouement pour la recherche généalogique à travers les associations et les divers médias sociaux constitue une réponse à la perte d'identité et contribue activement à la construction identitaire des Ramainandro

Attachement aux territoires

Les Ramainandro montrent un profond attachement à leurs territoires ancestraux, élément central de leur identité. Trois aspects interdépendants illustrent cet attachement : la terre ancestrale (*tanindrazana*), le tombeau ancestral, et les modèles successoraux traditionnels.

La terre ancestrale, le tanindrazana

La terre ancestrale, ou *tanindrazana*, désigne les biens immobiliers laissés par les ancêtres à leurs descendants, incluant les terres, les maisons, et les tombeaux (Razafintsalama, 1973). Cette terre incarne à la fois l'espace géographique où vivent et travaillent les descendants et le lieu où reposent les ancêtres, créant ainsi un lien

indissociable entre les vivants et les défunts. Bloch (1971) évoque une « symbiose entre la parenté, la terre des ancêtres et le tombeau. »

Bien que la transmission de ces terres soit héréditaire, les héritiers doivent remplir des obligations envers les ancêtres et entretenir le tombeau en contrepartie des droits sur ce patrimoine. Accepter une part de l'héritage implique donc un engagement à prendre soin des ancêtres. La terre ancestrale sert de repère identitaire, symbolisant l'histoire familiale et ancrant l'identité individuelle (Evers, 2007). Se déclarer originaire de Ramainandro, même en dehors de cette localité, traduit un attachement profond à la terre des ancêtres, qui représente un patrimoine inestimable : « Perdre son territoire, c'est disparaître » selon Bonnemaison (1995).

Le respect des modèles successoraux traditionnels, tels que l'indivision des biens familiaux, contribue à la préservation du patrimoine ancestral et constitue un aspect fondamental de l'identité des Ramainandro.

Les modèles successoraux

Deux exemples de modèles successoraux adoptés par les Ramainandro illustrent l'indivision des terres ancestrales, confirmant leur attachement profond aux territoires de leurs ancêtres. Ces pratiques non seulement renforcent leur unité sociale, mais elles jouent également un rôle essentiel dans la préservation et la transmission de leur identité collective.

D'une part, l*e principe d'indivision ou Ko-drazana*(Mustapha, 2008 : 140)*litt «les privilèges, les coutumes, les usages»,* sauvegarde des territoires ancestraux.

Selon Thébault (1959), cité par Mustapha (2008) :

«Les ko-drazana sont des biens qui, par la volonté des ancêtres, doivent rester perpétuellement indivis entre les membres d'une même famille, et passent successivement à l'ainé des survivants de la famille du constituant. Le titulaire de ko-drazana assume des fonctions de chef de famille, et assume vis-à-vis de ses frères et sœurs moins âgés toutes les charges qui incombent à un père».

Dans cette tradition, les biens sont transmis par le père à un membre de la famille, généralement l'ainé des enfants, avec la stipulation qu'ils doivent toujours rester dans la famille et ne peuvent jamais être aliénés ni partagés (Ortolland, 1993 : 37). L'ainé devient ainsi le garant du respect de la volonté du père et joue un rôle crucial en tant que gestionnaire des terres appartenant aux cohéritiers, prévenant ainsi la dispersion rapide du patrimoine familial.

Pour préserver cette unité, les cohéritiers vivent ensemble sans diviser les biens, au moins pendant une génération. Ils produisent des biens collectifs en parallèle de leurs biens individuels, lesquels sont soustraits aux règles de dévolution ordinaire. Les revenus générés sont utilisés pour l'entretien du tombeau familial et pour couvrir les dépenses des cérémonies traditionnelles (Rarijaona, 1967 : 63).

Le *ko-drazana* remplit une double fonction : il assure la cohésion du groupe familial et sa survie au sein d'un système économique autarcique, tout en garantissant l'attachement à la terre ancestrale et la continuité du culte des ancêtres (Rarijaona, ouvr.cit. :35)

En conséquence, quatre titres fonciers relatifs à des propriétés collectives ont été identifiés. Les terres ont été immatriculées au nom de quelques membres représentant l'ensemble des héritiers, conformément à la tradition :

- Titre foncier enregistré au nom de six personnes en date de 1907, couvrant une superficie 40 hectares 54 ares.
- Titre foncier en date de 1907, couvrant 126 hectares 25 ares 75 centiares en deux parcelles appartenant à huit personnes dont la plus âgée était née en 1839
- Titre foncier couvrant 47 hectares 12 ares 48 centiares, enregistré au nom de six personnes dont la plus âgée était née en 1839.
- Propriété immatriculée le 16 juillet 1897, appartenant à huit personnes dont la plus âgée était née en 1835.

Ces titres fonciers furent immatriculés sous le nom de quelques membres des héritiers pour représenter l'ensemble de la parenté patrimoniale, suivant le concept ***anaran-dray*** « nom du père » ou « patrimoine appartenant à la lignée paternelle », favorisant une propriété collective selon le décret du 9 mars 1902 qui permet la reconnaissance de propriétés collectives. Ces terres ancestrales doivent être transmises de génération en génération, et les biens *ko-drazana* doivent demeurer perpétuellement indivis entre les membres de la famille. Le rôle de gestion revient successivement à l'aîné des survivants de la famille du constituant, assurant ainsi la continuité de la tradition et de l'identité familiale.

Le principe du *mamelo-maso*, qui signifie « maintenir les choses en l'état primitif tel que les yeux les ont toujours vues », incarne une pratique d'indivision courante dans l'ancienne Imerina pour préserver le partage des terres (Mustapha, 2008 : 140-141). Ce principe stipule que l'aîné des enfants du défunt, avec l'assentiment tacite des autres héritiers, conserve la possession des biens du défunt jusqu'à ce qu'un partage soit éventuellement provoqué par l'un des cohéritiers[61].

Cette approche met en avant une gestion pragmatique de la transmission du patrimoine familial (Hall, 2008 : 256). Depuis le début du XXe siècle, les biens sont souvent immatriculés de manière collective, écartant ainsi toute tentative d'individualisation patrimoniale. Les membres de la famille choisissent consciemment de ne pas diviser les biens, car le partage serait perçu comme une atteinte au prestige de l'ancêtre et de la lignée. De plus, une telle division pourrait rompre les liens entre les vivants, les morts et la terre ancestrale. En revanche,

61Thebault, ouvr.cit. cité par Omrane Mustapha

l'indivision est valorisée pour sa capacité à maintenir la cohésion familiale (Rarijaona, ouvr.cit : 42)

Par exemple, selon la convention établie par les descendants de Ralaivao, les descendants résidants sont investis du droit de ***mamelo-maso***. Cela signifie qu'ils sont chargés de préserver les biens dans leur état d'origine, honorant ainsi les souhaits des ancêtres et protégeant le patrimoine commun. Cette pratique met en avant non seulement le respect des biens hérités, mais aussi l'importance de la continuité des traditions et de l'identité familiale au fil des générations :

Izay taranaka mahapetraka eto Ramainandro no masimandidy sy mihinana ary mikarakara ny tanindrazana

Ny fandoavana ny hetran-tany dia ifandimbiasana isan-taona

Tsy misy mahazo maka ampahany vokatra rehetra amin'ny tany fa an'izay miandry tanindrazana eto ny vokatra

Amin'ny raharahan-drazana dia samy manao izay ahatanterahany ny anjarany ny isam-batan'olona fa tsy misy azo alaina na apetraka amin'ny mpiandry tanindrazana izany na vola na vary na inona na inona

Tsy azo toherina ny fanaovana ny tanindrazana ary tsy azo entina mihoatra ny vokatra fa raha misy te hihinana dia aoka izy hanampy izay mipetraka eto." (Archives familiales conservées par Jean Martin Ranivosoa, un généalogiste originaire de Ramainandro)

Les descendants qui habitent Ramainandro ont le plein droit d'occuper le tanindrazana.

Le paiement des impôts fiscaux se fait à tour de rôle annuellement

Il est interdit de demander les tiers des produits ; les produits reviennent aux résidents.

Lors des cérémonies ancestrales, tous les descendants doivent s'acquitter de leur participation et s'efforcent d'effectuer leurs devoirs. Aucun devoir ne revient aux groupes résidents : argent, riz ou autres choses."

Il ne faut pas s'opposer à la fertilisation des terres ancestrales et il est interdit d'apporter ailleurs les produits. Celui qui veut manger doit aider les résidents."

L'engagement des descendants de Ralaivao reflète fidèlement l'ancien droit merina, en particulier dans la préservation et la gestion des biens familiaux ainsi que les obligations des héritiers *mamelo-maso* :

- Résider sur les terres où leurs parents ont vécu et entretenir les lieux ;
- Cultiver et maintenir les champs, en évitant de les laisser à l'abandon ;

- Utiliser leurs ressources pour améliorer les cultures, construire de nouvelles maisons sur les terres ancestrales et valoriser le patrimoine des ancêtres[62].

Ces obligations montrent que les modèles successoraux des Ramainandro, basés sur l'indivision des biens familiaux, servent à conserver le patrimoine et à préserver l'attachement aux territoires ancestraux, renforçant ainsi l'identité du groupe.

Les tombeaux ancestraux

Pour les Merina, le tombeau occupe une place centrale dans l'identité sociale et territoriale (Molet, 1973). Il symbolise non seulement l'ancrage territorial mais aussi l'appartenance à un groupe de descendance lié à un *tanindrazana*, ou « terre des ancêtres » (Condominas, 1960 ; Bloch, 1971). Le tombeau ancestral, toujours localisé sur les terres d'origine, constitue un point de référence vital pour chaque individu. Il garantit l'inscription territoriale des descendants et témoigne de leur appartenance au groupe familial (Razafindralambo, 2005).

Le lieu où se trouve le tombeau est considéré comme le *tanindrazana* de la famille. Raison (1978) explique : « Le tombeau détermine effectivement un attachement géographique : on se définit comme du pays où l'on a son tombeau, on appartient à son *taranaka* (descendants) même si l'on habite ailleurs. » En d'autres termes, le tombeau n'est pas seulement un lieu de repos pour les ancêtres ; il est le centre de la vie sociale et religieuse, symbolisant la continuité entre les vivants et les morts (Razanamandimby, 2011).

Selon Bloch (1971), « Pour créer un nouveau village, il est nécessaire de construire un tombeau et de transplanter au moins un ancêtre ». Cela signifie que la construction d'un tombeau légitime la terre comme ancestrale, marquant l'installation définitive d'une famille dans une région (Ottino;Sandron, 2007). À Ramainandro, les migrants ont construit des tombeaux pour revendiquer leur lien à la terre. Même après avoir quitté le village, beaucoup continuent de se faire enterrer à Ramainandro, soulignant l'importance de cet attachement.

La tradition veut que les dépouilles soient ramenées au tombeau ancestral, un devoir crucial pour éviter que le défunt ne soit considéré comme *very faty,* ou « dépouille perdue », une situation inacceptable pour les Malgaches. Malgré leur éloignement, les descendants restent déterminés à transférer les corps de leurs proches à la terre des ancêtres, un acte qui symbolise la préservation de leur identité.

Un témoignage poignant sur le blog Ramainandro illustre ce lien : « *Sur cent familles, à peine deux viennent visiter le village des ancêtres. Pourtant, quand l'heure fatale sonne, ils ramènent les dépouilles au village qu'elles n'ont jamais connu.* » Comme l'a confirmé le président de l'Association des natifs de Ramainandro, « L'enterrement hors du *tanindrazana* devient un des facteurs de la perte d'identité ».

62Aujas, cité par Thébault, cité par Ottino, ouvr.cit.: 314

Cependant, lorsque des descendants choisissent de ne pas être enterrés au tombeau ancestral, ils doivent demander « la bénédiction de leurs ancêtres et de leurs parents », un rituel qui souligne le respect des traditions et l'importance de rester connecté à l'héritage familial.

Les modèles successoraux des Ramainandro, centrés sur l'indivision des biens et l'importance des tombeaux ancestraux, mettent en lumière un attachement profond aux territoires et traditions ancestrales. Ils incarnent la continuité de l'identité collective et renforcent la cohésion sociale des descendants, que ce soit à travers les rituels funéraires, les associations familiales, ou la préservation du patrimoine ancestral.

L'appartenance à la religion anglicane participe à la sauvegarde de l'identité du groupe.

- L'anglicanisme constitue leur religion ancestrale

Pour les Malgaches, la religion est un élément central du patrimoine transmis de génération en génération au sein de la famille, participant ainsi à la construction de l'identité sociale (Roubaud, 1998). Selon Françoise Raison Jourde[63], la religion protestante, implantée dans le dernier tiers du XIXe siècle, est devenue une composante essentielle de l'identité des Merina « blanche ». Chez les Ramainandro, le christianisme, en particulier l'anglicanisme, joue également un rôle fondamental dans leur identité. Leur histoire est fortement liée à cette religion, car les missions anglicanes ont contribué à faire des Ramainandro un groupe éminent. L'appartenance à cette religion renforce leur solidarité, motivée par le désir de préserver leur identité collective. Pour compenser l'abandon de leur village ancestral suite à leur migration définitive, les Ramainandro sont restés fermement attachés à l'anglicanisme, leur religion ancestrale. Ainsi, être originaire de Ramainandro est souvent perçu comme indissociable de l'appartenance à la religion anglicane.

D'après des entretiens avec les presbytères d'Antananarivo, les Ramainandro sont très présents dans les églises anglicanes de la capitale, telles qu'Avaratranjoma, Ambohimanoro, Ambanidia, et Anjanaminovola, où ils continuent à fréquenter leur *fiangonan-drazana*, « église des ancêtres ». Fidèles à leur héritage, ils fréquentent toujours les églises de leurs ascendants.

Une caractéristique remarquable des Ramainandro anglicans est leur réticence à fréquenter les églises d'autres confessions lorsqu'ils s'installent dans un nouvel endroit. Ils se regroupent en *ampielezana* (« en dispersion ») pour prier ensemble, et œuvrent à la construction d'une nouvelle église anglicane avant de solliciter un prêtre des districts environnants. Selon le témoignage du Rév. Randrianalizakahelivony, qui a travaillé longtemps dans le Moyen-Ouest des Hautes Terres centrales de Madagascar, deux églises anglicanes ont été édifiées à la périphérie de Tsiroanomandidy grâce à l'initiative des migrants Ramainandro. Pour

63 Voir Ottino, op.cit. : 290

eux, l'église représente bien plus qu'un lieu de culte : elle est un élément fondamental de leur identité :

- l'église de Soafiadanana à la Commune Rurale de Belobaka à 47 km de Tsiroanimandidy, construite par les descendants de Rasoanaivo Hypolythe de Bemarana-Ramainandro.

- L'église d'Antanisoa à la Commune Rurale d'Ankerana à 35 km de Tsiroanimandidy construite par les descendants de Rasolonjanahary d'Ambohitraivo.

- Endogamie religieuse

Les Ramainandro considèrent la religion anglicane comme un héritage précieux et une partie intégrante de leur patrimoine ancestral. Les enfants adoptent naturellement la même religion que leurs parents, la percevant comme une empreinte de l'héritage familial et clanique. Depuis l'introduction de l'anglicanisme au sein de leur communauté, ils pratiquent l'endogamie religieuse, se mariant principalement avec des personnes de la même confession afin de préserver l'identité du groupe. Ainsi, la religion figure parmi les critères essentiels dans le choix du conjoint.

Cependant, les Ramainandro sont ouverts aux mariages mixtes. Dans ces cas, selon leur système de parenté indifférencié, le choix de la religion peut varier, bien que, généralement, l'individu adopte la religion de son père. Traditionnellement, la femme mariée suit la religion de son mari, mais certaines continuent à pratiquer l'anglicanisme malgré leur union avec des hommes de religions différentes.

Par exemple, Madame Ravaomanana, fille de Maurice Rasamuel, est restée fidèle à sa foi anglicane même après son mariage avec un homme membre de la FLM (FiangonanaLoterana Malagasy). Pour elle, l'anglicanisme représente une religion ancestrale. Elle participe activement aux devoirs envers son église ancestrale à Ankadifotsy. Elle et son mari assistent régulièrement aux grands événements célébrés à l'église, et les responsables de la paroisse veillent toujours à les inviter à toutes les cérémonies commémoratives[64].

DISCUSSIONS

Discussion sur la méthodologie

Parmi toutes les données disponibles, les généalogies, qu'elles soient écrites ou orales, sont particulièrement délicates à exploiter. Comme le souligne Guiart (1971, cité par Razafintsalama, 1995 : 84), « l'informateur qui récite la généalogie de ses ancêtres [...] ne le fait jamais gratuitement : il peut l'utiliser et l'utilise souvent, soit pour exprimer un espoir déçu ou en train de se réaliser, soit pour justifier des revendications d'ordre politique et économique. » Ainsi, les généalogies ne sont pas

64 D'après l'entretien auprès du Doyen BeryRakotoarimanana et Madame Ravaomanana, la fille de Maurice Rasamuel (septembre 2010)

de simples récits, mais des outils de pouvoir, souvent mobilisés pour légitimer des positions sociales, économiques ou politiques.

Les généalogies peuvent également être considérées comme des savoirs ésotériques, transmis de manière restreinte et non accessibles à tous. Elles sont conservées et transmises par des personnes affiliées à des institutions spécifiques ou à des groupes particuliers. Comme le rappelle Vansina (1961 : 34-35), « toute l'histoire clanique ou familiale est une tradition ésotérique, qui, si elle peut généralement être connue des étrangers, ne peut en aucun cas être transmise par eux. ».

Chez les Ramainandro, il existe donc des informateurs privilégiés, dépositaires des traditions orales et des récits familiaux. Ces personnes détiennent les manuscrits et les livres contenant les éléments de l'histoire, jouant un rôle clé dans la préservation de la mémoire collective.

Il est également notable que la plupart de ces informateurs sont des hommes, tandis que les femmes sont souvent marginalisées ou exclues de la transmission de l'histoire familiale. Comme le souligne Balandier (1974 : 42-43), « la femme n'est pas associée aux ancêtres, à l'univers social qu'ils ont produit ou transmis, au savoir qu'ils ont constitué et communiqué. La femme est située en marge des savoirs, des relations et des pratiques qui sont les plus valorisées. »

Ce phénomène est aussi observé à Madagascar, où « les connaissances des femmes en matière d'histoires lignagères sont généralement assez limitées, car en principe, on ne transmet l'histoire du groupe qu'aux hommes » (Rakotomalala, 2008 : 14). Par conséquent, le nombre de femmes interlocutrices reste restreint. Les femmes ont souvent une connaissance limitée de l'histoire de leur groupe et de leur généalogie, se concentrant essentiellement sur l'histoire de leur famille restreinte.

En résumé, les généalogies, loin d'être de simples récits historiques, sont des constructions dynamiques, influencées par des enjeux sociaux, économiques et politiques. Elles demeurent un savoir précieux et restreint, transmis principalement aux hommes et conservé par des gardiens de la tradition, contribuant ainsi à la structuration et à la cohésion des groupes familiaux.

La définition de *Zanaka am-pielezana,* litt. «enfants-en-dispersion»,

Les choses se compliquent aussi si on se réfère à la définition de *Zanaka am-pielezana* selon Razafintsalama (1973). Les descendants des migrants définitifs peuvent-ils être considérés comme «*des zanakaam-pielezana*» ? La majorité d'entre eux n'ont jamais mis les pieds à Ramainandro. Selon nos entretiens avec certains migrants définitifs, beaucoup d'entre eux n'ont ni maison ni terre à Ramainandro mais continuent à participer régulièrement aux diverses activités, obligations et devoirs liés à leur territoire d'origine. D'autres ont même déjà construit leur tombeau à Antananarivo. Pourtant, ils s'empressent de rejoindre l'association, ce qui

témoigne d'un retour aux sources et constitue aussi une manière de se procurer un certain prestige.

L'association fait preuve de vigilance quant aux nouveaux adhérents. Les questions posées aux postulants incluent : « *terak'iza, zanak'iza*, *avy aiza* », « vous êtes descendants de qui, qui sont vos ascendants, où est votre village d'origine» parce qu'ils se connaissent entre eux par leurs lignages, « *teraky* » ou le village d'origine « originaire de ». Les membres du bureau de l'association ont confirmé l'existence de groupes qui ambitionnaient d'être Ramainandro. Pour vérifier cette appartenance au lignage, ils exigeaient la citation au moins trois générations ascendantes afin que l'association puisse procéder à une vérification généalogique.

La segmentation du tombeau ancestral

Quoi qu'il en soit, le tombeau ancestral a subi des segmentations en raison de divers facteurs tels que la migration, la résidence néolocale, et les alliances matrimoniales. En effet, les lignages qui quittent leur village d'origine pour s'installer dans un nouveau lieu peuvent ériger un nouveau tombeau dans leur village d'accueil, mais cela ne se fait pas sans une démarche symbolique préalable : ils doivent obtenir la bénédiction des ancêtres et des membres de la famille restés au village d'origine.

Même si ces individus ne sont plus tenus de remplir les devoirs et obligations liés à leur village natal, ils choisissent souvent de maintenir ces pratiques pour préserver des liens familiaux et sociaux harmonieux. Ce geste volontaire traduit un profond respect envers la tradition et la mémoire collective, et contribue à entretenir des relations positives entre les membres dispersés du lignage. Ainsi, ces pratiques démontrent que, malgré la distance et les nouvelles réalités résidentielles, le lien avec le tombeau ancestral reste un élément fondamental de l'identité et de la cohésion familiale.

Remarques sur les congrégations chrétiennes à Ramainandro

Les trois principales congrégations chrétiennes dont l'Eglise protestante reformée (FiangonaniJesoaKristyetoMadagasikara, FJKM), l'Eglise Catholique Romaine (ECAR), et l'Eglise Episcopale Malagasy (EEM) œuvraient à Ramainandro.

En effet, l'appartenance religieuse reflète souvent l'appartenance lignagère, et inversement, l'appartenance lignagère est confirmée par l'appartenance religieuse. Par exemple, la partie nord de Ramainandro, habitée par les alliés matrimoniaux des descendants d'Andrianjaza, appartient à l'Église Protestante Réformée, la première congrégation chrétienne de cette région. L'adhésion à l'anglicanisme est prédominante parmi les descendants d'Andrianjaza, ce qui explique sa forte présence dans le village principal de Ramainandro. L'Église Catholique Romaine, introduite au début de la colonisation, est surtout implantée dans les villages issus de la segmentation, notamment au sud de Ramainandro.

Les Ramainandro étudiés dans ce travail sont exclusivement les descendants d'Andrianjaza le promoteur du *lohombintany*qui s'implantaient dans le village principal où se trouve la cathédrale anglicane.

CONCLUSION

Les Ramainandro ressentent un fort sentiment d'appartenance, élément constitutif de leur identité. Plusieurs facteurs contribuent à cette construction identitaire, parmi lesquels la mémoire généalogique, l'attachement aux territoires ancestraux et la conversion au christianisme.

D'une part, la mémoire généalogique des Ramainandro, qui s'étend sur plus de deux siècles, joue un rôle central dans la formation d'un « sous-clan » unique. Cette généalogie, prenant pour ancêtres de référence les premiers migrants à Ramainandro, sert à justifier leurs revendications et à exprimer leur droit au *lohombitany*, hérité de leurs ancêtres lointains. Ce cas est assez rare, car chez la grande majorité des Malgaches, les généalogies ne s'étendent que sur trois ou quatre générations. Les Ramainandro participent activement à la sauvegarde de leur histoire et à la construction de leurs lignages respectifs, contribuant ainsi à l'histoire des lignages Ramainandro. Cet engouement pour la recherche généalogique est souvent considéré comme une réponse à la perte d'identité et contribue fortement à sa reconstitution.

D'autre part, la création des différentes associations , familiales, d'originaires et estudiantines, participe activement à la sauvegarde de cette identité. L'adhésion à ces associations est implicitement confirmée par l'appartenance généalogique et territoriale. De plus, avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la diaspora Ramainandro utilise divers moyens tels que les *forums*, *blogs* et *Facebook* pour échanger et renforcer leur identité. Ainsi, la recherche généalogique est devenue l'une des principales activités au sein des associations et sur les réseaux sociaux.

En outre, l'attachement aux territoires ancestraux est un autre pilier de l'identité des Ramainandro. La terre ancestrale représente le point de repère d'origine pour un individu et constitue un élément central de son identité : l'appartenance à un territoire donné définit une identité territoriale. De ce fait, une rupture définitive avec leur région d'origine n'a jamais eu lieu, et les Ramainandro maintiennent toujours des relations avec leur *tanindrazana* (terre des ancêtres).Le maintien des modèles successoraux traditionnels, caractérisés par l'indivision des biens familiaux, assure la préservation du patrimoine ancestral et renforce leur identité. De plus, le tombeau ancestral, toujours localisé dans la région d'origine, reste un lieu de référence et un garant de l'inscription territoriale de chaque individu. Cet ancrage au tombeau ancestral constitue une preuve irréfutable de l'appartenance territoriale et de l'identité du groupe.

Enfin, la conversion au christianisme, plus spécifiquement à la religion anglicane, confirme et renforce l'identité des Ramainandro. Leur histoire est étroitement liée à cette congrégation religieuse, et l'appartenance à cette religion témoigne de la solidarité entre les membres du groupe. La principale raison vient du désir de préserver l'identité du groupe car leur histoire se rattache à cette religion.

Toutefois, l'histoire des migrants Ramainandro installés en dehors d'Antananarivo et dans d'autres régions de Madagascar restent encore peu explorée. En effet, il serait intéressant d'approfondir les recherches sur la manière dont ces migrants, présents notamment dans le Moyen-Ouest des hautes terres centrales, la région de Vakinankaratra et d'autres régions, construisent et adaptent leur identité loin de leurs origines

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1) *Aujas, (L), 1907, « De l'institution de* zazalava *en droit malgache »,* Bulletin de l'Académie malgache *1907 (vol. 5), pp. 23-28*

2) Blanc-Pamard, (C), 1995, « Les savoirs du territoire en Imerina (Hautes terres centrales de Madagascar), in *Le territoire, lien ou frontière ?* Institut Français de Recherche pour le développement en Coopération, Paris, Collection Colloques et Séminaires, 819p.

3) Bloch (M), 1971, *placing the dead. Tombs, Ancestral Villages and Kinship Organization in Madagascar*, London & New York, Seminar Press, 241p.

4) Bonnemaison (J), (Sous la direction), 1997, *Le territoire, lien ou frontière ?* , Institut Français de Recherche pour le développement en Coopération, Paris, Collection Colloques et Séminaires, 819p.

5) Boyer (V) et Stoll (E), 2017, « Correspondance entre territoires et identités : une construction patrimoniale », *Autrepart*2017/4 N°84, pp .3 - 11

6) Bruneau (M)., 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », in *L'Espace géographique* 2006/4. Ome 35, Edition Belin, pp. 328-333

7) Condominas (G), 1960, *Fokonolona et Collectivités rurales en Imerina,* Paris, Berger-Levrault, 235p.

8) Evers (J.T.M)., et Van Den Heuvel (M) et 2007, «Autrefois, il y avait des rizières… La vie quotidienne loin des terres ancestrales». TALOHA, numéro 18, http://www.taloha.info/document.php?id=583. Date de mise en ligne : 20 novembre 2007, consulté le 15 Mai 2023.

9) Ferradji (T) et Ferradji-Baha (S), 2001, « La migration, un risque pour l'identité » in Champ psychosomatique, 2001 ; N°21, pp. 65-74

10) Guérin-Pace, (F), 2006, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires » in *L'espace géographique* 2006/4. Tome5 p.298-308

11) Guiart, (J), 1971, *Clefs pour l'ethnologie*, Paris, Seghers, 265p.

12) Heurtebize, (G), 1986, *Histoire des Afomarolahy, Clan Tandroy, Extrême Sud de Madagascar*, Paris, Ed. CNRS, 427p.

13) Hall, (I), 2008, « Un canal comme support mnémotechnique pour la généalogie ? », *Techniques & Culture* [Online], 50 | 2008, Online since 31 December 2010, connection on 26 March 2013. URL : http://tc.revues.org/3994

14) Mustapha (O), 2008, *Accès à la terre, dynamique démographique et ancestralité à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 261p.

15) Ortolland (A), *Les institutions judiciaires à Madagascar et dépendances,* t.1 : *de 1896 à 1945*, 296p. ; t. 2 : De 1946 à 1960, Paris, L'Harmattan, 348 p.

16) Ottino, (P), 1998, *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine,* Paris, Karthala/Orstom, 685p.

17) Quiminal (C) (2000), «Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes». In : JOLIVET MARIE-JOSÉ (ED.). Logiques identitaires, logiques territoriales. *Autrepart*, 14, 107-120.

18) Rafidimalala (I), 2014, *Logiques migratoires sur les hautes terres centrales de Madagascar : le cas des Zanakantitra de Ramainandro, depuis le début du XIXè siècle.* Thèse de Doctorat en Anthropologie, INALCO, Paris.

19) Rajaonarison, (A), 2009, Les associations sous la colonisation à Madagascar (1896-1960) Tome 1, Paris, L'Harmattan.

20) Rakotomalala (M), 2008, «Remarques sur le mécanisme des traditions historiques malgaches» in *Etude Océan Indien N°40-41*, Paris, INALCO, pp.11-22.

21) Rakotovao (R)., 2008,*Anaran-dray et Tanindrazana à Madagascar : l'identité des migrants Betsileo en Imerina pendant la période coloniale (1895-1960),* thèse de 3ème cycle d'Histoire, Université de Paris VII, 382p.

22) Rarijaona (R.), 1967, *Le concept de propriété en droit foncier de Madagascar,* (Etude de sociologie juridique), Paris, Éditions Cujas, 306p.

23) Razafindralambo (L), 2005, «Construction d'identité et relations de dépendance : descendants d'anciens maitres et descendants d'anciens « esclaves » en Imerina » in *Taloha* N°14-15, http:/ /www.taloha.info/document.php ?id=131mis en ligne le 28 septembre 2005, consulté le 15 juillet 2009.

24) Sagnes (S), 2004, « Cultiver ses racines. Mémoires généalogiques et sentiment d'autochtonie», *Ethnologie française, 2004, La multiplication des territoires,* XXXIV (1), pp.31-40

25) Thebault (E.P), 1959, *Structure juridique de la monarchie hova et son évolution de 1750 à 1896*, Tananarive, Institut des Hautes Etudes de Droit, 17p.

26) Tremblay (S), 1993, « D'Albert à Veilleux : les associations de familles », *Cap-aux-Diamants*, (34), 48–51. URI : https://id.erudit.org/iderudit/8410ac

27) Vansina, (J), 1961, De la tradition orale: essai de méthode historique, Musée Royal de l'Afrique Centrale.

ROLES DE LA CHARTE REPUBLICAINE DANS LA CITOYENNETE DEMOCRATIQUE

Par

[1]NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant Et [2]JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS

[1] Docteur en Sociologie politique Mention Sociologie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales Email : tinondia@hotmail.com

[2]Doctorant en Sciences économiques Mention Economie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales Email : dubieuf100@gmail.com

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche étudie les différents modèles de prise de pouvoir sur notre continent, surtout en Afrique sub-saharienne, qui conditionne généralement la vie socioéconomique et humanitaire du pays. Selon l'analyse, la conquête du pouvoir est souvent marquée par les troubles et le désordre, la violence et la désobéissance civile, la pression populaire dans les rues, la révolte, l'implication directe des forces-armées dans les affaires politiques/politiciennes, les manipulations et les fraudes électorales. Cette situation doit remettre en question la philosophie politique d'une République « neutre », créée par tous, au service de tous, principe fondamental de l'existence d'un Etat et du respect de droits de l'Homme. D'où, le recours à une charte républicaine pour baliser l'exercice du pouvoir politique, ainsi que conscientiser les citoyens sur les inconvénients de la répétition des crises politiques cycliques.

Mots clés : République, démocratie, charte républicaine, gouvernance, pouvoir, messianique, neutre, etc.

ABSTRACT

This research study studies the different models of power grabs in our continent, especially in sub-Saharan Africa, which generally conditions the socio-economic and humanitarian life of the country. According to the analysis, our conquest of power is often marked by unrest and disorder, violence and civil disobedience, popular pressure in the streets, revolt, direct involvement of the armed forces in political affairs, manipulation and electoral fraud. This situation must call into question the political philosophy of a "neutral" Republic, created by all, at the service of all, a fundamental principle of the existence of a State and respect for human rights. Hence, the use of a republican charter to mark our exercise of political power, as well as to make citizens aware of the disadvantages of the repetition of cyclical political crises.

Keywords: Republic, democracy, republican charter, governance, power, messianic, neutral, etc.

INTRODUCTION

De nos jours, les modèles de prise de pouvoir prennent des allures diverses façonnant par la suite les conditions générales de la vie sociale et impliquant les situations économiques en jeu dans les rapports interindividuels, intercommunautaires et internationaux. L'idée d'une République « neutre », créée par tous et au service de tous, principe fondamental de l'existence d'un Etat est remise en question, d'une manière permanente et parfois avec des manifestations violentes. Ainsi le recours à une charte républicaine pour encadrer la pratique politique et l'exercice du pouvoir. Comme cette charte républicaine n'entraine forcément l'adhésion de tous, elle nécessite de la citoyenneté pour conscientiser les citoyens concernant les inconvénients de la désobéissance civile, les troubles et les conflits socio-politiques, qui plongent le pays dans les désordres et du chaos total.

Par rapport à ce contexte, Schwartzenberg apporte les éclaircissements suivants: « Naguère, le pouvoir était une abstraction. Un concept froid et impersonnel (…). Aujourd'hui, le pouvoir a un visage : celui du dirigeant qui l'exerce (…). Le pouvoir se personnalise et s'impose par son prestige, son ascendant, sa popularité (…) » Roger-Gérard, 1978). Cette forme que prend le pouvoir fait craindre la dictature et l'anarchie. Dans tous les cas, il y a des questions de neutralité qui ne tiennent plus et peuvent faire naître des divisions à chaque niveau des structures sociales.

Comme d'autres pays d'Afrique francophones, Madagascar ne peut pas échapper à des crises politiques cycliques avec une acuité particulière, les déstabilisations politiques et sociales dues à la mondialisation (Minc, 1997) ou à la globalisation Martin Albrow, Elizabeth King 1997). Déjà fragiles et handicapés, les jeunes Etats indépendants ont hérité d'une souveraineté formelle que la domination des multinationales et la dislocation des sociétés sous l'effet des politiques d'ajustement structurel ont achevé de réduire à néant. Ainsi, la puissance publique devient une fiction dont on cherche à tirer profit le coup d'Etat semble devenir un mode naturel de conquête du pouvoir.

Les crises actuelles apparaissent d'une toute autre nature que celles qui affectaient les Etats africains dans les années qui ont suivi les indépendances. Aux luttes idéologiques de la guerre froide ont succédé une double déstabilisation en raison de l'insertion en marche forcée dans la « mondialisation économique »(Minc, 2009), d'une part, et d'autre part, de la démocratisation improvisée des Etats sans moyens. Ces deux phénomènes ont abouti à délégitimer les constructions nationales naissantes et à rendre purement fictive la souveraineté de ces pays. De plus, cette démocratie mal menée anéantie nos mœurs, d'où le développement de la désobéissance civile et les actes inhumains qui se produisent partout dans le continent.

La démocratie est un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple, par le principe de souveraineté, sans qu'il y ait de distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence, par principe d'égalité. En règle générale, les démocraties sont directes ou représentatives dans lesquelles le pouvoir s'exerce par l'intermédiaire de représentants désignés lors des élections au suffrage universel. Malgré tout, ce système de gouvernance ou de prise de pouvoir a également des avantages et des inconvénients.

Cette thématique de « République et de démocratie » a été choisie (Rasolo, 2021) pour essayer de comprendre les rôles joués par la charte républicaine dans la citoyenneté démocratique.

Plusieurs raisons ont conduit à choisir cette thématique de la démocratie :

- La première raison est la volonté de mener une étude sur le système politique appliqué aux pays sous-développés, notamment aux ex-colonies comme Madagascar ;

- Le second est le souhait d'identifier et d'analyser l'organisation socio-politique et économique qui s'adapte mieux aux normes et aux valeurs socio-culturelles Malagasy ;

- Troisièmement, le désir d'analyse aussi des principales sources des blocages qui freinent tous processus de développement du pays.

Par conséquent, la Région Analamanga a été choisie comme lieu d'investigation de cette étude ; car le pouvoir étatique est siégé dans la capitale à Antananarivo. Autrement dit, il s'agit de faciliter la collecte de donnés officielles, ainsi que de favoriser le travail d'enquête auprès des différentes institutions de l'Etat, etc.

Comment une charte républicaine peut garantir une gouvernance démocratique ? telle est la problématique de la présente recherche.

L'objectif consiste à mettre à jour les modes d'exercice du pouvoir et d'analyser les péripéties de la démocratie, avec comme objectif global de mesurer le respect des principes de la République et de la démocratie, à travers de l'usage d'une charte républicaine relativement acceptée par tous.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Baliser l'exercice du pouvoir ou la pratique politique chez nous dans le respecte du cadre légal ;

- Analyser les relations entre la démocratie et la pauvreté au niveau de la société Malagasy pour trouver un issu favorable pour le pays ;

- Connaître les différentes causes des difficultés concernant la mise en place de la démocratie dans le pays.

Pour mieux traiter ce sujet, trois hypothèses sont proposées, à savoir :

- La personnalisation du pouvoir (Schwartzenberg, 1978) va à l'encontre des idéaux et des principes démocratiques.

- La combinaison de la citoyenneté démocratique avec nos valeurs socioculturelles peut garantir la paix et stabilité politique.

- La violation de la charte républicaine et du principe de l'Etat de droit, fragilisent la promotion de la démocratie dans le pays.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Cette étude a eu recours à des déplacements nécessaires sur le terrain, dans les Fokontany, Communes rurales et/ou urbaines, Districts de cette Région. Avec ce que cela implique comme contraintes, tous les moyens de transport disponible ont été utilisés. Les matériels informatiques et communications ont été d'un grand appui pour sauvegarder et réaliser nos enquêtes (dictaphone, ordinateur portable, etc.). Une telle étude est limitée par les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Les approches s'inspirent sur celles de Schwartzenberg, notamment dans ses visions systémiques pour l'étude de la politique. En effet, il semble qu'il y ait un possible rapprochement entre ses travaux et les réalités socio-politiques Malagasy. On peut apercevoir cela quand il décrit les « cycles des pouvoirs personnalisés » (Schwartzenberg, 1978). Le passage suivant illustre cet état de fait : *« (...) d'abord vient le héros, le chef providentiel, le sauveur. Mais à la longue, le héros fatigue (...). Vient donc l'homme ordinaire (...) si modeste, si tranquille. Mais comment vivre toujours dans la banalité et l'ennui ? Vient donc le leader de charme, qui séduit, étonne mais aussi inquiète par son instabilité (...) »* (Schwartzenberg, ibid). *Peut-on vivre toujours dans le changement ou la surprise ?*

Ces situations ressemblent à peu près ce qui se passe dans le pays, notamment en ce qui concerne les espoirs dévolus à un « messie » (Bachelard, 1934, p 24) qui guiderait le peuple vers le développement. Ainsi, le citoyen est votant, le dirigeant est un communicant et la politique n'est qu'un théâtre dans lequel se joue un spectacle. C'est dans ce système que s'inscrit la vie républicaine et c'est dans ce champ que la charte républicaine doit jouer son rôle. Lorsque la démocratie est un choix politique dans un Etat donné, la République peut être considérée comme un système étatique pour mettre en interaction et en cohérence l'organisation ou le mode de gouvernance du pays, afin de maîtriser et bien coordonner le bon fonctionnement des appareils administratifs publics. La systémique apporte une hauteur de vue permettant de comprendre les interactions complexes qui régissent la vie des organisations. L'approche systémique est un instrument efficace pour essayer de comprendre, comment fonctionne les institutions de la République, l'administration, l'économie, le politique, la société humaine, etc. De ce fait, elle est apte à éclairer et orienter l'action des décideurs, qu'ils soient responsables politiques, acteurs socio-économiques, dirigeants d'entreprises, syndicalistes, etc.

C'est la raison du choix comme cadre d'analyse du présent travail de recherche pour rendre facile la décomposition, puis la recomposition de ces trois systèmes qui

composent notre thématique, comme la charte républicaine, la citoyenneté et la démocratie. L' objectif est de bien cadrer l'objectif visé afin d'atteindre les résultats attendus, comme la stabilité politique, la mise en place de la démocratie responsable et surtout le développement durable du pays.

RÉSULTATS

- **Imposition des couleurs des partis**

Dans la politique politicienne, l'objectif principal des acteurs n'est que la conquête et la conservation du pouvoir, ce principe peut être compris dans le machiavélisme politique. Selon la documentation, on pourrait définir le principe du machiavélisme par cet extrait de son traité, *Le Prince* : *« [le Prince] est souvent obligé, pour maintenir l'État, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même. Il faut [...] que tant qu'il le peut-il ne s'écarte de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal. »* (Machiavel, 1532) . Ce qui signifie qu'on doit parfois s'opposer aux valeurs et aux droits humains pour garder le pouvoir et stabiliser le régime. Pour certains dirigeants, le maintien absolu au pouvoir et d'y rester longtemps qui déterminent leur politique, même pour commettre des crimes, etc., parce que « la fin justifie le moyen », comme disait Machiavel : *« Un prince ne doit reculer, ni devant la fourberie, ni devant la cruauté »*. (ibid)

La réalité est que, ceux qui arrivent au pouvoir, imposent leur diktat, surtout pour dominer et affaiblir ces adversaires politiques. Pour ce faire, les tenants du pouvoir dynamisent ses partis et violent les règles des jeux démocratiques. Cette pratique est soldée par l'utilisation abusive de la puissance publique, des fonds et des biens publics, selon les 75% des enquêtés en milieu urbain contre les 25% en milieu rural.

- **Importance de la citoyenneté démocratique**

D'abord, la citoyenneté recouvre l'ensemble de "pratiques citoyennes", surtout dans le cadre de la participation dans la vie politique publique au sein de la société. Quelquefois, ce sont les pratiques actives de participation à la vie collective à l'initiative des citoyens. D'après l'observation sur le terrain, lorsque l'Etat ne donne aucune importance la formation et l'éducation, surtout l'éducation citoyenne, la conscientisation collective des populations devient compliquée. Cette situation développe les désordres, les troubles et les conflits socio-politiques dans notre société. D'où, la nécessité de l'éducation citoyenne et du civisme pour garantir la paix et la stabilité sociale. La solidarité et l'unité nationale deviennent aussi fragile. Pendant les travaux de terrain, par exemple, 35% des populations enquêtées en milieu urbain contre 15% en milieu rural, ne veulent répondre aux appels des autorités locales à faire un travail communautaire tels que construction des routes, bassins, écoles, etc.). Mais ils réclament de salaires viables comme contrepartie, même s'il s'agit des infrastructures publiques. Malheureusement, cet état d'esprit bloque et affaiblit les actions de développement local, surtout en milieu rural.

Toujours dans cette ligne d'idée, 20% des enquêtés en milieu urbain contre 18% en milieu rural n'y sont pas favorables, si 12% ont dit ne « jamais » être disponibles à collaborer avec l'Etat en exercice pour des raisons politico- culturelles q . Pour cette frange de la population, c'est la satisfaction de leur besoin quotidien qui prime, ils n'ont pas de temps à à perdre à écouter les politiciens. La participation citoyenne dans la vie socio-politique et économique du pays constitue pourtant un moyen important pour le développement du pays. D'où, la nécessité de l'éducation citoyenne et du civisme pour sensibiliser les citoyens à contribuer au développement du pays.

- **Manifestation de la personnalisation du pouvoir**

La personnalisation du pouvoir est comme une simple manifestation de crise des institutions dans un régime républicain et démocratique comme Madagascar. La concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule personne (chef d'Etat ou chef du gouvernement), face à l'illusion de la séparation des pouvoirs, témoigne de l'échec des régimes démocratiques contemporains. Dans la promotion de la démocratie, il est important de connaitre l'origine des blocages dans le mécanisme de la représentation du peuple au sein du gouvernement. Dans le système démocratique, il est important de rappeler que c'est le peuple qui détient le pouvoir, alors qu'il semble être oublié, voire effacé ou écarté dans la gouvernance du pays.

Autrement dit, le peuple souverain ne peut concrètement exercer le pouvoir. Mais, cette représentation suppose une autre exigence, comme la décentralisation ou la dépersonnalisation du pouvoir dans son exercice pour éviter les dérives dictatoriales, ainsi que garantir l'intérêt de tous. En bref, l'organisation constitutionnelle du pouvoir dans les systèmes démocratiques doit préserver les droits des citoyens et protéger le peuple contre la personnalisation du pouvoir. Alors que, si les tenants du pouvoir veulent réussir ses modes de gouvernances, ils doivent respecter les principes démocratiques et les séparations des pouvoirs à travers de la promotion d'une démocratie responsable et participative. Pour les gouvernants, la concentration du pouvoir permet aux dirigeants à avoir le plein pouvoir pour faire ceux qu'ils veulent.

Malheureusement, ce mode de gouvernance s'oppose aux principes et idéaux démocratiques, d'après les résultats d'enquête sur le terrain effectués :

- Violation du principe de la séparation du pouvoir, d'après les 21% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 11% en milieu rural ;

- Violation des principes démocratiques, selon les 12% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 17% en milieu rural ;

- Abus de pouvoir selon les 6% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 23% en milieu rural ;

- Monopolisation du marché public, selon les 10% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 4% en milieu rural ;

- Favorisation du phénomène de la corruption d'après les 18% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 5% en milieu rural ;

- Destruction de la société paysanne selon les 8% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 15% en milieu rural.

Toujours selon l'enquête, la concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne, rend inéquitable le développement dans chaque Région, d'après les 7% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 16% en milieu rural. Et, dans cette situation, ce sont les Communes ou les Districts dans les coins reculés qui paient lourdement les conséquences, selon les enquêtés. C'est l'une des principales causes de la désobéissance civile et de la révolte chez nous, d'après les 13% des populations enquêtées en milieu urbain contre les 4% en milieu rural. Malgré tout, il y a une frange de population qui n'exprime pas leurs idées, et ne sont pas favorables dans ce genre de travail selon 5% des enquêtés en milieu urbain et rural.

DISCUSSIONS

- La personnalisation du pouvoir contre les principes démocratiques

Selon l'hypothèse, la personnalisation du pouvoir va à l'encontre des principes et idéaux démocratiques comme l'autoritarisme implique les dirigeants à faire une dictature et des abus. Il est à rappeler que le principe de la séparation des pouvoirs ordonne les partages des fonctions souveraines entre plusieurs organes institutionnels de l'Etat, bien sûr pour éviter la monopolisation. Comme disait Montesquieu (1748), dans la liberté politique, « tout serait perdu si »cette division venait à disparaître au sein des États, c'est-à-dire, le non-respect du principe de la séparation du pouvoir conduit le régime en place à l'échec.

Selon l'observation, la mise en œuvre de ce principe semble toujours compliquée, oscillant entre un constat dans l'analyse du phénomène, celui de la difficulté de la catégorisation des différentes concrétisations du principe et d'une conceptualisation pertinente pour rendre plus intelligible l'application concrète du principe de séparation des pouvoirs. La démocratie a été choisie pour régir l'organisation politique des institutions de l'Etat. Par contre, la personnalisation ou la concentration des pouvoirs actuelle témoigne l'échec des deux points clés importants du régime : la démocratie et la séparation des pouvoirs. Pour le cas de Madagascar, cette pratique politique s'est soldée par l'imposition des couleurs du parti au pouvoir pour dominer et monopoliser les règles du jeu politique dans le pays, d'après l'observation sur le terrain. Concernant la liberté d'opinion et d'expression, par exemple, bien qu'elle constitue l'une des principales caractéristiques fondamentales de la démocratie, son effectivité se trouve encore difficile à cause de la monopolisation du pouvoir, où les autorités s'opposent fermement à toute manifestation politique initiée par ses adversaires politiques. En outre, les pressions et harcèlement des candidats adverses sont déjà considérées comme parmi la violation grave des principes démocratiques, notamment dans les circonstances électorales. La diffamation publique est aussi un moyen utilisé par les dirigeants

pour discréditer la réputation de ses adversaires politiques. Cette manœuvre politique machiavélique va plus loin et jusqu'à une menace des morts ou des éliminations physiques, d'après les différents témoignages.

- La répétition des crises comme une traduction de l'échec de la démocratie

Selon les travaux de recherche menés, l'interprétation subjective de la démocratie due à la méconnaissance de la citoyenneté et du non-respect de l'Etat de droit, favorise la répétition des crises politiques cycliques à Madagascar. S'il s'agit d'une personne ou d'un personnage *(le héros)*, la politique était une idée, quelquefois contradictoire. *« Naguère, le pouvoir était une abstraction, autrefois, il était presque anonyme. Ainsi commençait la démocratie. » (*Schwartzenberg, 1978) En bref, le « *autrefois »* et le «*naguère*» de l'auteur signifient en réalité un futur désiré mais lointain.

Par contre la démocratie désigne le plus souvent un régime politique dans lequel les citoyens ont le pouvoir, une forme de gouvernance de toute organisation, ou encore un système de valeurs. « *Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* », selon Abraham Lincoln[65] .

Cela veut dire que le peuple est la principale source du pouvoir légitime. De ce fait, l'esprit de ce concept souhaite que le pouvoir doive-être exercé par des représentants du peuple, élus au chiffrage universel, où l'autorité légitime est issue d'une élection populaire. D'où, la nécessité de la sensibilisation ou de la citoyenneté, afin d'éviter les interprétations subjectives de ce concept. Parce que, la démocratie ne signifie, ni violence, ni crime, ni pillage, etc. Cette situation plonge le pays dans les désordres et dans les chaos, comme elle aggrave la pauvreté et la vulnérabilité de la population, bien qu'elle soit avantageuse pour d'autres classes sociales minoritaires. Ainsi, la démocratie possède des principes qu'on doit respecter pour le bon fonctionnement des institutions de la République et le bien-être de la population : « garantir l'intérêt de tous ». D'où, le recours à une charte républicaine pour baliser l'ambition, la liberté et les droits de chacun, pour que *« la liberté d'autrui s'arrête à la liberté des autres »* Locke, 1690), notamment pour équilibrer l'exercice du pouvoir.

Dans la crainte de l'éventuel conflit électoral et de l'explosion sociale dramatique pour cette année, l'histoire politique de Madagascar est marquée par la répétition des crises cycliques, suivi d'un changement du pouvoir anticonstitutionnel, par les pressions dans la rue et avec la participation des forces-armées comme l'événement du 13 Mai 1972, l'insurrection de 1991, la contestation électorale de 2002, la révolution orange de 2009, le mouvement des 73 députés en Avril 2018. Mais selon l'analyse, ce phénomène de trouble est causé aussi par la pratique sauvage de la démocratie à cause de l'ignorance et le faible niveau d'instruction de la majorité de la population, surtout l'implication directe des forces-armées aux affaires politiques.

[65]Abraham Lincoln - 16ème président des États-Unis de 1860 à 1865

En bref, les défauts de citoyenneté et du civisme constituent d'autres paramètres provocateurs des répétitions des crises socio-politiques dans le pays.

- La difficulté de la mise en place de la démocratie

La promotion de la démocratie doit-être conjuguée avec le respect des valeurs républicaines pour donner une importance à l'alternance politique et la séparation stricte des pouvoirs. Il est courant surtout dans les pays pauvres d'Afrique noire que, ceux qui arrivent au pouvoir ne veulent plus quitter ses postes et font tous les moyens d'y rester éternellement en monopolisant tous les pouvoirs de décisions. Cette pratique politique s'oppose aux principes démocratiques notamment dans le monde moderne d'aujourd'hui. La République ne signifie pas démocratie. Ainsi, un Etat républicain ne veut pas dire Etat démocratique. En effet, il faut savoir comment conjuguer ces deux termes pour le bon fonctionnement des institutions de l'Etat, ainsi que de garantir les droits de l'Homme, l'Etat de droit, et la promotion de la démocratie.

Selon la réflexion, la démocratie n'a effectivement existé que par la pression populaire ou militaire. Pourtant, la répétition des crises politiques au cours de chaque période décennale entraine le recul démocratique du pays. Pour le peuple Malagasy, le changement du régime donne un espoir pour avoir un avenir meilleur, mettre fin à la pratique politique dictatoriale et surtout d'instaurer un Etat de droit, dans le cadre de la promotion de la démocratie responsable et participative. Tandis que, la réalité montre une confusion totale entre l'ambition démocratique contre la dérive dictatoriale.

De plus, l'absence des concurrences électorales et le développement du phénomène du coup d'Etat, la désobéissance civile compliquent la promotion de l'alternance politique dans le pays. Dans les pays pauvres et moins avancés comme Madagascar, la lutte du pouvoir se souvent solde par la violation de la constitution avec des vengeances politiques et des règlements de compte, des faibles niveaux d'instructions chez la majorité des citoyens, qui rendent difficile l'éducation à la citoyenneté et du civisme.

Les différents paramètres vérifient jusqu'à environ de 80% des résultats d'étude par rapport à la validité des hypothèses. Malgré tout, plusieurs perspectives pourraient être avancées pour que le pays puisse sortir réellement dans cette situation compliquée, telle que la refondation nationale, renouvellement de la classe politique, renforcement de l'éducation citoyenne et du civisme, prise en compte de la dynamique locale, considération des valeurs socio-culturelles Malagasy dans notre pratique politique moderne.

CONCLUSION

La conception habituelle veut que, dans une République, la souveraineté appartient au peuple, exerçant le pouvoir politique par l'intermédiaire de ses représentants élus. La loi constitue l'autorité sur des individus libres et égaux, les

mandats pour gouverner ont une période déterminée par la constitution. La démocratie constitue un pilier essentiel pour une République idéale, en ce qu'elle permet, d'une part, de garantir l'adhésion d'une majorité à une décision, et d'autres parts, l'existence et la reconnaissance d'une frange minoritaire pour laquelle, leurs voix sont également importantes.

Cette conception est très simpliste et épargne les péripéties des luttes d'accès au pouvoir, des imbrications et implications des institutions, des difficultés d'organisations. Schwartzenberg (1998) appelle : « la démocratie cosmétique », au sein de laquelle il s'agit de farder les apparences. Ainsi, en est-il des pays anciennement colonisés qui ont des difficultés dans leurs formes de gouvernements, partagées entre « indépendance » et le pouvoir coutumier, s'il n'a pas été éradiqué par la colonisation ? En fait, ces Etats affichent tantôt des intérêts pour les idéaux démocratiques, tantôt ils mettent en avant des valeurs traditionnelles fonctionnant à l'encontre de ce que l'on entend par « République ».

La question de l'Etat de droit est alors remise en question, de même, les « règles du jeu démocratique » sont parfois opaques, laissant place à des formes d'anarchie. Ces dernières années ont été marquées par ces phénomènes, surtout dans les pays africains. Pour sa part, Madagascar est le terrain d'un tel phénomène, conduisant les politiciens à recourir à une charte républicaine, justement pour éviter les flous juridiques, les dérives comportementales et les crises politiques cycliques qui paralysent le pays, relativement aux élections et à l'exercice du pouvoir en général. L'on peut d'ores et déjà déduire que les principes de la République, l'essence de la démocratie et les discours relatifs à la succession au pouvoir ne suffisent plus, il faut que toutes les parties adhèrent à ces éléments, soient « signataires » d'une forme de configuration du pouvoir. Tout cela pour éviter des crises électorales, des dérives de luttes de pouvoir, d'après les 75% des enquêtés en milieu urbain contre les 25% en milieu rural.

Pour Madagascar, la charte républicaine est basée sur l'effectivité de la bonne gouvernance et de la décentralisation, le respect des principes de l'Etat de droit et de la lutte contre la corruption, le maintien de la stabilité politique durable et la réconciliation nationale, ainsi que la mise en place de la démocratie responsable et participative.

BIBLIOGRAPHIE

1) Albrow M. (2009), La mondialisation déconstruite par la sociologie.
2) Albrow M. & King E (1990), Globalization, Knowledge and Society
3) Alexis de T. (1840), De la démocratie en Amérique.
4) Anne B., Danilo M. (1998), "La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique", Revue française de sociologie.
5) Bachelard, G (1934) (1934), La Formation de l'esprit scientifique, 4e éd., Paris, Vrin, p. 24 s.

6) Fred C. (1998), La citoyenneté, Ed. Monchrétien, coll. Clefs.

7) Jean B. (1576), Les six livres de la République.

8) Jean-Jacques R. (), Discours sur les sciences et les arts

9) Jean-Jacques R. (1762), Du contrat social.

10) John D. (2014), Reconstruction en philosophie, édition originale, 1920 ; dernière édition en français, Folio.

11) John L. (1690), Les Deux Traités du gouvernement civil, 1690

12) Karl P. (), La société ouverte et ses ennemies

13) Martin A., Elisabeth K. (1990), Globalization, Knowledge and Society, London, Sage.

14) Maxime K. (2018), Citoyenneté, république, démocratie : en France de 1789 à 1914, Paris, Bréal.

15) Minc A. (1997), La mondialisation heureuse.

16) Minc A, (2009)

17) Machiavel N (1532), Le Prince.

18) Platon, La République

19) Rasolo A. (2021), Regards sur la vie politique de Madagascar de 1960 à 2020, ECOPRIM, Ankorondrano, Antananarivo.

20) Schwartzenberg R-G. (1978), L'Etat spectacle. Essai sur et contre le Star System en politique, Revue française de sociologie.

21) Schwartzenberg R-G. (1998), La politique mensonge, Coll. Sciences humaines.

22) Stéphane P. (2006), « La notion de démocratie dans la doctrine constitutionnelle française », Revue Politeia, no 10, p. 407-468

L'ABUS SEXUEL : UN NOUVEL OBJET DE RECHERCHE ET SES ENJEUX DANS L'EDUCATION A LA SDSR

Par

[1]RAMANAMBELINA Henriette,

[1]Maître de Conférences, Ecole Doctorale Thématique de Madagascar, "Problématique de l'éducation et didactiques des disciplines" PE2Di, Ecole Normale Supérieure, Université d'Antananarivo-Madagascarhramanambelina@gmail.com Tél : 034 11 654 55, 033 12 305 51

RESUME

Le "Thème 11 : L'abus sexuel" dans les Modules de formation relatifs aux thèmes SDSR (Santé et Droits Sexuels et Reproductifs) aborde les enjeux critiques liés à l'abus sexuel dans le contexte malgache.

Le module définit l'abus sexuel, en décrivant ses formes et ses conséquences sur les victimes, notamment sur la santé physique et mentale. Il souligne l'importance de sensibiliser les futurs enseignants et les professionnels de la santé aux signes d'abus et à la nécessité de créer un environnement sûr pour les victimes.

Des stratégies de prévention et d'intervention sont proposées, mettant en avant le rôle clé de l'éducation dans la lutte contre l'abus sexuel. Le module aborde également les aspects juridiques et les droits des victimes, en insistant sur la nécessité d'un soutien psychologique et social.

Enfin, la collaboration avec Seed/Madagascar souligne l'importance d'une approche intégrée pour aborder ces problématiques et renforcer la résilience des communautés face à l'abus sexuel.

Mots clés : Abus sexuel ; Santé sexuelle, droits reproductifs, sensibilisation, prévention

ABSTRACT

"Topic 11: Sexual Abuse" in the SRHR (Sexual and Reproductive Health and Rights) Training Modules addresses critical issues related to sexual abuse in the Malagasy context.

The module defines sexual abuse, describing its forms and consequences on victims, including physical and mental health. It emphasizes the importance of raising awareness among future teachers and health professionals about the signs of abuse and the need to create a safe environment for victims.

Prevention and intervention strategies are proposed, highlighting the key role of education in combating sexual abuse. The module also addresses legal aspects and victims' rights, emphasizing the need for psychological and social support.

Finally, the collaboration with Seed/Madagascar highlights the importance of an integrated approach to address these issues and strengthen the resilience of communities to sexual abuse.

Keywords: Sexual abuse; Sexual health; Reproductive rights; awareness

FINTINA

Anisan’ireo lohahevitra trandrahina ao anatin’ny boky fanofanana miresaka ny “Fahasalamana, sy zo ara-pananahana” ny hasin-kevitra “fanararaotana ara-nofo”. Ifotorana eto amin’ity asa ity ireo endrika samihafa isehoan’izany sy ireo voka-dratsy aterany eo amin’ireo olona niharan’izany, indrindra eo amin’ny lafiny fahasalamana ara-batana sy ara-tsaina. Natao izao mba hampahafantarana an’ireo mpampianatra tandrify izany sy ireo matihanina misehatra ao amin’ny Fahasalamana ireo endri-panararaotana ara-nofo sy ny fiantsorohana ireo olona niharan’izany ao anaty tontolo milamina. Misy ireo paikady hialana sy tolo-kevitra firotsahana an-tsehatra, izay mametraka ny anjara andraikitry ny asa fanabeazana. Aroso eto koa ireo didy aman-dalàna misy sy ireo zon’ny olona niharan’ny “fanararaotana ara-nofo” mba hiarovana sy hanohanana azy ireo eo amin’ny lafiny pisikôlôjika sy ara-piarahamonina. Ary farany, ny fiaraha-miasa tamin’ny Seed/Madagascar dia nametraka ny maha zava-dehibe ny fijery tokamihasina ho famahana ireo olana sy ho fanamafisana ny fahatongavan-tsain’ny mpiara-monina manoloana ny “fanararaotana ara-nofo”.

Teny fototra: fanararaotana ara-nofo, fahasalamana ara-pananahana, zo ara-pananahana, fanentanana

INTRODUCTION

L'abus sexuel est un phénomène grave et complexe qui affecte des individus de tous âges, genres et milieux sociaux. Dans le cadre des Modules de formation relatifs aux thèmes de la santé et des droits sexuels et reproductifs, ce thème revêt une importance particulière. Il est essentiel d’aborder l'abus sexuel non seulement comme une problématique individuelle mais aussi comme une question sociale et culturelle qui nécessite une prise de conscience et des interventions adaptées.

Ainsi, L'abus sexuel représente une violation grave des droits humains et un enjeu majeur de santé publique, particulièrement dans le contexte malgache. Ce thème, abordé dans les Modules de formation relatifs aux thèmes de la santé et des droits sexuels et reproductifs, met en lumière la nécessité d'une compréhension approfondie des dynamiques qui sous-tendent l'abus sexuel, ainsi que des stratégies efficaces de prévention et de soutien.

À Madagascar, les problématiques liées à l'abus sexuel sont souvent exacerbées par des facteurs socio-culturels, économiques et juridiques qui peuvent rendre les victimes vulnérables et limiter leur accès à des ressources essentielles. En effet, les normes culturelles, souvent patriarcales, et le manque de sensibilisation aux droits sexuels et reproductifs contribuent à la perpétuation de ces abus, faisant de l'éducation et de la formation des acteurs éducatifs un outil fondamental pour aborder cette problématique.

Dans ce contexte, le présent module vise non seulement à sensibiliser les futurs enseignants aux réalités de l'abus sexuel, mais aussi à leur fournir des outils pratiques pour aborder ce sujet délicat avec leurs élèves. L'objectif est d'encourager une culture de respect et de consentement, tout en intégrant des approches inclusives qui prennent en compte les besoins des jeunes, en particulier ceux des plus vulnérables.

Ce module s'articulera autour de plusieurs axes, notamment la définition des différents types d'abus sexuel, l'exploration des causes sous-jacentes, l'analyse des conséquences sur les individus et la société, ainsi que les stratégies de prévention et de soutien aux victimes. En abordant ces questions, nous espérons non seulement éclairer les futures pratiques pédagogiques, mais également contribuer à un changement sociétal nécessaire pour protéger les droits de chacun et promouvoir un environnement d'apprentissage sûr et respectueux.

MATERIELS ET METHODES

L'abus sexuel peut être défini comme toute forme d'activité sexuelle non consentie, imposée à une personne par une autre, souvent en raison d'un déséquilibre de pouvoir. Soit, l'abus sexuel se réfère à tout acte sexuel non consenti, où une personne utilise la force, la coeriction ou l'influence pour obtenir des rapports sexuels avec une autre. Puisque les méthodes en sciences sociales répondent à la question "comment" (Grawitz, 2001)[66], nous allons voir dans cette partie, tout ce qui est "comment" de l'abus sexuel.

Types d'abus sexuel

Il peut prendre plusieurs formes, y compris :

Abus physique : cela inclut des actes tels que le viol, les attouchements non désirés, et d'autres formes de contact sexuel forcé. Ce type d'abus est souvent le plus visible et peut entraîner des blessures physiques immédiates, ainsi que des effets à long terme sur la santé physique et mentale de la victime.

Abus émotionnel : l'abus émotionnel se manifeste par des comportements de manipulation, de coercition ou d'intimidation visant à obtenir des actes sexuels. Ce

66 Dans Grawitz (2001), il a été dit que" la méthode, moyen de parvenir à un aspect de vérité, de répondre plus particulièrement à la question "comment", est liée au problème de l'expllication.

type d'abus peut être insidieux, car il ne laisse pas de traces physiques, mais peut causer des dommages psychologiques profonds, affectant l'estime de soi et la capacité à établir des relations saines.

Exploitation sexuelle : cela fait référence à l'utilisation d'une personne dans des activités sexuelles en échange de biens, de services ou d'autres formes de compensation. L'exploitation peut se produire dans des contextes variés, notamment le travail, la prostitution ou même au sein de relations personnelles. Elle se manifeste souvent par l'utilisation d'une personne, souvent dans une position de vulnérabilité, pour des fins sexuelles.

Abus Sexuel en Ligne : avec l'avènement des technologies numériques, l'abus sexuel peut également se produire en ligne. Cela inclut la diffusion de contenus sexuels non consensuels, le sexting forcé, ou l'exploitation des jeunes via des plateformes numériques.

Abus Sexuel Institutionnel : ce type d'abus se produit dans des environnements tels que les écoles, les institutions de soins ou d'autres structures organisées où les personnes en position d'autorité abusent de leur pouvoir pour exploiter sexuellement des individus sous leur responsabilité.

Comprendre les différentes formes d'abus sexuel est essentiel pour développer des stratégies de prévention et de sensibilisation adaptées. Cela permet également de créer un environnement sécuritaire pour les victimes, tout en favorisant une culture du consentement et du respect des droits de chacun. La formation des futurs éducateurs sur ces enjeux est cruciale pour contribuer à un changement sociétal positif.

Causes de l'Abus Sexuel

Les causes de l'abus sexuel sont souvent enracinées dans des structures sociales, culturelles et économiques. L'abus sexuel est un phénomène complexe, résultant d'un ensemble de facteurs interconnectés. Comprendre ces causes est essentiel pour développer des stratégies de prévention efficaces

Parmi les facteurs contributifs, on peut citer :

Normes culturelles et sociétales : dans certaines cultures, des attitudes permissives envers la violence ou la domination masculine peuvent favoriser l'abus. Les normes culturelles et les croyances traditionnelles jouent un rôle significatif dans la perpétuation de l'abus sexuel. Dans de nombreuses sociétés, des attitudes patriarcales et des stéréotypes de genre peuvent normaliser la violence à l'égard des femmes et des enfants, minimisant ainsi la gravité de l'abus sexuel. Ces normes peuvent également dissuader les victimes de signaler les abus ou de chercher de l'aide. Les normes culturelles et sociétales jouent un rôle majeur dans la façon dont l'abus sexuel est perçu, compris et traité. Voici une exploration de ces normes et de leur impact :

Perception du Consentement :

Variabilité des définitions : dans certaines cultures, le consentement peut être mal compris ou interprété différemment. Ce qui est considéré comme inacceptable dans un contexte peut être banalisé dans un autre.

Pression sociale : les attentes sociétales peuvent amener des individus à se conformer à des comportements abusifs, pensant que cela est "normal" ou acceptable.

Rôles de Genre :

Inégalités de genre : les sociétés patriarcales peuvent encourager des dynamiques de pouvoir où les hommes se sentent en droit de contrôler les femmes, contribuant ainsi à une culture de la violence et de l'abus.

Stigmatisation des victimes : les normes peuvent également blâmer les victimes, surtout si elles ne correspondent pas aux attentes traditionnelles concernant le comportement des femmes ou des hommes.

Tabous et Silence :

Culture du silence : dans de nombreuses cultures, parler de sexe et d'abus est un sujet tabou. Cela peut empêcher les victimes de se manifester et de rechercher de l'aide.

Minimisation des abus : les abus peuvent être minimisés ou ignorés, surtout s'ils sont perçus comme des "problèmes privés" plutôt que comme des violations des droits humains.

Impact des Médias :

Représentations : les médias jouent un rôle dans la formation des attitudes. La façon dont l'abus sexuel est représenté dans les films, les séries et la musique peut influencer la perception du public et normaliser certains comportements.

Sensibilisation : à l'inverse, des campagnes médiatiques bien conçues peuvent sensibiliser et éduquer le public sur les conséquences de l'abus sexuel.

Ressources et Politiques :

Absence de Lois : dans certaines sociétés, il peut y avoir un manque de lois protectrices ou d'application de la loi, ce qui renforce l'impunité des agresseurs.

Initiatives de sensibilisation : des programmes communautaires peuvent changer les perceptions en éduquant sur le consentement, les droits des victimes et la nécessité d'une culture de respect.

Les normes culturelles et sociétales influencent profondément la dynamique de l'abus sexuel. Pour lutter efficacement contre ce problème, il est essentiel de remettre en question et de transformer ces normes. Cela nécessite une éducation proactive, des politiques publiques inclusives et un engagement communautaire pour créer un environnement où le respect des droits de tous est une priorité.

Le manque d'éducation : une connaissance insuffisante des droits sexuels et reproductifs peut laisser les victimes vulnérables. Un manque d'éducation sur les droits sexuels et reproductifs, ainsi que sur le consentement, contribue à l'ignorance des individus concernant ce qui constitue un abus. Les jeunes, en particulier, peuvent ne pas être suffisamment informés sur leurs droits, rendant ainsi les victimes plus vulnérables à l'exploitation et à la manipulation.

Le manque d'éducation est l'un des facteurs clés qui contribuent à la prévalence de l'abus sexuel.

Connaissance du consentement :

Définition floue : beaucoup de jeunes, en particulier, ne comprennent pas clairement ce qu'est le consentement, ce qui peut mener à des situations d'abus.

Normes culturelles : dans certaines cultures, le consentement peut être minimisé, ce qui renforce l'idée que l'abus est acceptable.

Éducation Sexuelle Inadéquate :

Programmes limités : dans de nombreux pays, l'éducation sexuelle est insuffisante ou inexistante, ne couvrant pas les sujets essentiels comme les droits sexuels, la prévention des abus et la reconnaissance des comportements abusifs.

Absence de ressources : le manque de matériel éducatif et de formation pour les enseignants limite la capacité des jeunes à comprendre les enjeux liés à la sexualité et à la violence.

Stigmatisation et Tabous :

Culture du silence : les sujets liés à la sexualité sont souvent tabous, empêchant les discussions ouvertes. Cela crée un environnement où les abus peuvent se produire sans être signalés.

Sensation de honte : Les victimes potentielles peuvent se sentir honteuses ou coupables d'aborder le sujet, ce qui les empêche de demander de l'aide ou de signaler des abus.

Prévention et Intervention :

Manque de Sensibilisation : sans une éducation adéquate, les jeunes ne sont pas formés pour identifier les comportements inappropriés, ni pour se défendre ou demander de l'aide.

Ressources de Soutien : l'absence d'éducation sur les ressources disponibles pour les victimes d'abus limite leur capacité à trouver du soutien.

Impact sur les Comportements :

Comportements à risque : un manque d'éducation peut conduire à des comportements à risque, augmentant la vulnérabilité aux abus sexuels.

Normalisation de la violence : sans éducation adéquate, les jeunes peuvent internaliser des attitudes qui normalisent la violence sexuelle.

Le manque d'éducation sur la sexualité et les abus sexuels constitue un obstacle majeur à la prévention de ces violations. Pour lutter efficacement contre l'abus sexuel, il est essentiel d'intégrer une éducation complète et accessible qui traite du consentement, des droits sexuels et des ressources d'aide. En améliorant l'éducation, on peut non seulement sensibiliser les jeunes, mais aussi créer un environnement où le respect et la protection des droits de chacun sont prioritaires.

La pauvreté et l'inégalité : les situations de vulnérabilité économique peuvent rendre certaines personnes plus susceptibles d'être victimes d'abus. Les disparités économiques et l'insécurité financière peuvent accroître le risque d'abus sexuel. Les individus en situation de vulnérabilité économique peuvent être plus susceptibles d'accepter des propositions abusives en raison de leur besoin de ressources matérielles. De plus, l'accès limité à des opportunités économiques peut rendre difficile la fuite d'une situation d'abus.

Déséquilibre de pouvoir : l'abus sexuel est souvent caractérisé par un déséquilibre de pouvoir entre l'agresseur et la victime. Les personnes en position d'autorité (parents, enseignants, employeurs) peuvent exploiter leur pouvoir pour imposer des actes sexuels non consensuels. Cette dynamique de pouvoir rend difficile la résistance ou la dénonciation des abus.

Violence domestique : la violence domestique et l'environnement familial peuvent également être des facteurs déclencheurs de l'abus sexuel. Les enfants ou les partenaires soumis à des violences physiques ou psychologiques sont souvent plus vulnérables aux abus sexuels, que ce soit de la part d'un membre de la famille ou d'un tiers.

Manque de Sanctions juridiques : l'inefficacité des systèmes juridiques dans la lutte contre l'abus sexuel peut encourager son occurrence. Lorsque les victimes perçoivent que les abus ne seront pas pris au sérieux ou que les agresseurs ne seront pas tenus responsables, cela peut dissuader les victimes de signaler les abus et alimenter un climat d'impunité.

Les causes de l'abus sexuel sont diverses et interconnectées, et leur compréhension est cruciale pour élaborer des interventions préventives. Aborder ces causes à travers l'éducation, la sensibilisation et des réformes juridiques peut contribuer à créer un environnement plus sûr pour tous et à réduire l'incidence de l'abus sexuel dans la société.

RESULTATS

Les conséquences de l'abus sexuel peuvent être dévastatrices et de longue durée, affectant non seulement les victimes, mais aussi les familles et les communautés. L'abus sexuel a des répercussions profondes et durables sur les

victimes, ainsi que sur leur entourage et la société dans son ensemble. Voici les principales conséquences identifiées :

Conséquences Psychologiques : les victimes d'abus sexuel peuvent souffrir de divers troubles psychologiques, notamment :

Anxiété et Dépression : beaucoup de victimes développent des troubles anxieux ou des épisodes dépressifs, souvent liés à un sentiment de honte ou de culpabilité.

Trouble de Stress Post-Traumatique (TSPT) : les souvenirs intrusifs et les flashbacks de l'événement traumatique peuvent perturber la vie quotidienne de la victime.

Baisse de l'Estime de soi : les abus peuvent conduire à un sentiment d'inadéquation et à une perte de confiance en soi, affectant les relations personnelles et professionnelles.

Conséquences Physiques : les abus sexuels peuvent entraîner des conséquences physiques immédiates et à long terme, telles que :

Blessures physiques : l'agression peut provoquer des blessures corporelles, des traumatismes et des infections sexuellement transmissibles.

Santé reproductive compromise : les victimes peuvent faire face à des problèmes de santé reproductive, y compris des grossesses non désirées et des complications gynécologiques.

Conséquences Sociales : les répercussions sociales de l'abus sexuel peuvent inclure :

Stigmatisation et isolement : les victimes sont souvent stigmatisées, ce qui peut les conduire à s'isoler de leur communauté et de leurs proches.

Difficultés relationnelles : l'expérience d'un abus sexuel peut affecter la capacité à établir des relations saines, engendrant méfiance et peur dans les interactions personnelles.

Conséquences Économiques : les abus sexuels peuvent également avoir des impacts économiques significatifs, notamment :

Perte de productivité : les victimes peuvent avoir des difficultés à maintenir un emploi en raison de leurs problèmes de santé physique ou mentale, entraînant une perte de revenus.

Coûts médicaux : les frais liés aux soins médicaux et psychologiques peuvent peser lourdement sur les finances des victimes et de leurs familles.

Conséquences sur la Communauté : l'abus sexuel a également des implications à l'échelle communautaire.

Confiance érodée : la prévalence de l'abus sexuel peut éroder la confiance entre les membres d'une communauté, créant un climat de peur et de méfiance.

Impact sur le Développement social : les abus peuvent entraver le développement social et économique d'une communauté, en freinant la participation des victimes et en réduisant la cohésion sociale.

Les conséquences de l'abus sexuel sont multidimensionnelles, affectant non seulement les victimes, mais aussi leurs familles et leurs communautés. Comprendre ces conséquences est essentiel pour sensibiliser et mobiliser des actions efficaces en matière de prévention, de soutien aux victimes et de réformes sociales. La création d'un environnement sécurisant et protecteur est cruciale pour réduire l'incidence de l'abus sexuel et aider les victimes à se reconstruire.

DISCUSSION

Prévention et Sensibilisation

La prévention de l'abus sexuel et la sensibilisation à cette problématique sont cruciales pour protéger les individus et créer un environnement social plus sûr. La prévention de l'abus sexuel nécessite une approche holistique qui inclut :

- **L'éducation** : Promouvoir l'éducation aux droits sexuels et reproductifs pour sensibiliser les jeunes et les adultes aux questions d'abus et de consentement.
- **La formation des professionnels** : Former les enseignants, les travailleurs sociaux et les professionnels de la santé pour qu'ils soient capables d'identifier et de réagir à des cas d'abus.
- **L'engagement communautaire** : Impliquer les communautés dans des initiatives de sensibilisation et de prévention, en abordant les normes culturelles néfastes.

En effet, nous allons aborder les principales stratégies et approches recommandées :

Éducation et Sensibilisation

L'éducation et la sensibilisation sont des éléments cruciaux dans la lutte contre l'abus sexuel.

Programmes Éducatifs : Intégrer des modules sur le consentement, les droits sexuels et reproductifs dans les programmes scolaires pour éduquer les jeunes sur ce qui constitue un abus et comment le prévenir.

Ateliers et Formations : Organiser des ateliers destinés aux enseignants, aux parents et aux jeunes pour discuter des questions d'abus sexuel, des dynamiques de pouvoir et de l'importance du consentement.

Programmes d'Éducation pour les Jeunes :

Ateliers et Séminaires : Organiser des sessions éducatives sur le consentement, la reconnaissance des comportements abusifs, et les droits sexuels pour les jeunes.

Activités Interactives : Utiliser des jeux de rôle, des discussions de groupe et des activités ludiques pour engager les jeunes et faciliter l'apprentissage.

Compréhension du Consentement :

Définition Claire : L'éducation permet d'établir une définition claire du consentement, en insistant sur l'importance de l'accord mutuel et éclairé dans toute interaction sexuelle.

Communication : Apprendre à communiquer sur ses limites et à respecter celles des autres est essentiel pour prévenir les abus.

Éducation Sexuelle Complète :

Programmes Inclusifs : Des programmes d'éducation sexuelle adaptés aux jeunes, incluant des informations sur les relations saines, le respect mutuel et les droits sexuels, aident à bâtir une culture de respect.

Reconnaissance des Comportements Abusifs : Éduquer sur les différentes formes d'abus permet aux individus de reconnaître ces comportements et de les signaler.

Ressources et Soutien :

Information sur les Ressources : Informer les jeunes et les adultes sur les services d'aide disponibles, tels que les lignes d'assistance et les centres de soutien, facilite l'accès à l'aide en cas d'abus.

Formation des Professionnels : Former les enseignants, les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux sur l'identification des signes d'abus et sur la manière d'intervenir est essentiel.

Impact à Long Terme :

Changement de Mentalité : Une éducation efficace peut changer les mentalités et les attitudes à long terme, réduisant ainsi la tolérance sociale envers l'abus sexuel.

Empowerment : Éduquer les jeunes sur leurs droits renforce leur confiance et leur capacité à se défendre contre les abus.

L'éducation et la sensibilisation sont des outils fondamentaux dans la lutte contre l'abus sexuel. En fournissant des informations claires sur le consentement, les relations saines et les ressources disponibles, nous pouvons aider à prévenir ces abus et à créer une culture de respect et de protection des droits individuels. L'engagement communautaire et le soutien des institutions sont également essentiels pour transformer ces initiatives en un impact durable.

Renforcement des Capacités

Le renforcement des capacités est crucial pour lutter efficacement contre l'abus sexuel. Cela implique de doter les individus et les communautés des compétences,

des connaissances et des ressources nécessaires pour prévenir, détecter et répondre à ces abus. Voici les principaux axes à considérer :

Formation des Professionnels : Former les éducateurs, les travailleurs sociaux et les professionnels de la santé pour qu'ils soient mieux équipés pour identifier les signes d'abus et soutenir les victimes.

Création de Réseaux de Soutien : Établir des réseaux d'entraide et de soutien pour les victimes, incluant des lignes d'écoute et des services de conseil accessibles.

Éducation des Intervenants : Former les enseignants, les travailleurs sociaux, et les professionnels de la santé sur les signes d'abus, les mécanismes de soutien et les protocoles de signalement est essentiel.

Sensibilisation aux Droits : Assurer que ces professionnels comprennent les droits des victimes et savent comment les défendre et les accompagner.

Ressources pour les Victimes : Établir des centres de ressources où les victimes peuvent accéder à des informations, du soutien psychologique et des services juridiques. Il est aussi préférable de mettre en place des lignes d'assistance téléphonique où les victimes peuvent parler anonymement de leur situation et obtenir des conseils.

Le renforcement des capacités est un élément fondamental dans la lutte contre l'abus sexuel. En formant les professionnels, en éduquant les jeunes et en mobilisant les communautés, nous pouvons créer un environnement où les abus sont moins fréquents et où les victimes sont mieux soutenues. Investir dans ces initiatives contribue non seulement à la protection des individus, mais aussi à la promotion d'une culture de respect et de sécurité pour tous.

Sensibilisation des Communautés

En sensibilisant le public et en renforçant les capacités des acteurs clés, il est possible de réduire l'incidence de l'abus sexuel et de favoriser un environnement sécurisant et respectueux pour tous. La collaboration entre les différents secteurs de la société est essentielle pour mettre en œuvre ces stratégies de manière efficace.

Campagnes de Sensibilisation : Les initiatives communautaires, comme les campagnes médiatiques, jouent un rôle crucial dans la sensibilisation au sujet des abus sexuels et de leurs conséquences.

Engagement des Leaders : Impliquer des figures communautaires et des leaders d'opinion dans la sensibilisation peut renforcer le message et mobiliser un plus large public.

Mobilisation de la Communauté : Impliquer des leaders communautaires, des parents et des jeunes dans des initiatives de sensibilisation pour créer un environnement sûr et protecteur.

Implication de la Communauté : Impliquer les leaders communautaires et religieux dans la sensibilisation et la prévention de l'abus sexuel

pour atteindre un public plus large et établir un climat de confiance. Pour soutenir les victimes, il est d'urgence de créer des initiatives communautaires pour soutenir les victimes, y compris des programmes de réhabilitation et de réinsertion sociale.

Médias et Communication : Utiliser les médias (télévision, radio, réseaux sociaux) pour diffuser des messages de sensibilisation sur l'abus sexuel, en mettant l'accent sur la prévention et le soutien aux victimes.

Témoignages : Encourager des témoignages de survivants pour sensibiliser le public aux impacts de l'abus et briser le silence autour de ce sujet.

Renforcement des Lois : Promouvoir des lois et des politiques plus strictes concernant l'abus sexuel, incluant des mécanismes de protection pour les victimes.

Mécanismes de Signalement : Établir des systèmes de signalement anonymes et sûrs pour encourager les victimes à dénoncer les abus sans crainte de représailles.

Évaluation des Programmes : Mettre en place des mécanismes pour évaluer l'efficacité des programmes de formation et de sensibilisation, afin d'ajuster les stratégies selon les résultats obtenus.

Collecte de Données : Suivre les cas d'abus et les réponses des services pour identifier les lacunes et les domaines nécessitant un renforcement supplémentaire.

Ressources et Soutien aux Victimes

Le soutien aux victimes d'abus sexuel est essentiel pour leur réhabilitation et leur réintégration dans la société. Il est essentiel d'offrir un soutien adéquat aux victimes d'abus sexuel. Voici un aperçu des ressources disponibles et des types de soutien qui peuvent être offerts :

Services de Santé

Soins Médicaux : Les victimes d'abus sexuel devraient avoir accès à des soins médicaux immédiats pour traiter les blessures physiques et les infections sexuellement transmissibles. Des cliniques spécialisées peuvent offrir des services adaptés.

Soutien Psychologique : Il est crucial de fournir un accès à des services de santé mentale, tels que le counseling et la thérapie, pour aider les victimes à traiter le trauma émotionnel associé à l'abus.

Soutien Juridique

Assistance Légale : Les victimes doivent avoir accès à des conseils juridiques pour comprendre leurs droits et les étapes à suivre pour porter plainte contre leur agresseur. Des organisations non gouvernementales (ONG) peuvent offrir ce type de soutien.

Protection Légale : Mettre en place des mesures de protection pour les victimes qui signalent des abus, afin d'assurer leur sécurité durant le processus judiciaire.

Lignes d'Écoute et Services d'Orientation

Lignes d'Écoute : Des services téléphoniques anonymes peuvent fournir une assistance immédiate et confidentielle aux victimes, les orientant vers les ressources nécessaires.

Centre d'Accueil : Des centres d'accueil peuvent offrir un espace sûr où les victimes peuvent recevoir des conseils, du soutien et des informations sur les ressources disponibles.

Groupes de Soutien

Groupes de Parole : Créer des groupes de soutien où les victimes peuvent partager leurs expériences et se soutenir mutuellement dans un environnement sécurisé.

Programmes de Réhabilitation : Des programmes peuvent être mis en place pour aider les victimes à reconstruire leur vie, en leur offrant des formations, des opportunités d'emploi et un accompagnement social.

Les ressources et le soutien aux victimes d'abus sexuel sont cruciaux pour leur rétablissement et leur intégration dans la société. Il est essentiel de créer un réseau solide de services qui combine soins médicaux, soutien psychologique, assistance juridique et groupes de soutien. En renforçant ces ressources, on peut aider les victimes à surmonter les conséquences de l'abus et à retrouver une vie épanouissante. La sensibilisation et la formation des professionnels jouent également un rôle clé dans l'efficacité de ce soutien.

Rôle des Politiques Publiques

Les gouvernements jouent un rôle clé dans la lutte contre l'abus sexuel par le biais de politiques publiques. Les politiques publiques jouent un rôle fondamental dans la lutte contre l'abus sexuel et la protection des droits des victimes. Voici les principaux aspects de leur rôle :

- **Programmes de sensibilisation** : Mettre en place des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour informer le public sur les abus et les ressources disponibles.
- **Coordination entre les secteurs** : Favoriser la collaboration entre les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice pour une approche intégrée.

Cadre Législatif

Élaboration de Lois : Les politiques publiques doivent inclure des lois spécifiques visant à criminaliser l'abus sexuel, en définissant clairement les infractions et les sanctions.Soit, il faut adopter et appliquer des lois strictes contre les abus sexuels, ou renforcer les lois existantes sur l'abus sexuel.

Protection des Victimes : Intégrer des dispositions légales qui garantissent la protection des victimes, notamment par des mesures de soutien et de sécurité tout au long du processus judiciaire.

Accès aux Services de Soutien

Infrastructure de Services : Assurer la disponibilité de services de santé, de soutien psychologique et d'assistance juridique pour les victimes d'abus sexuel, en veillant à leur accessibilité géographique et financière.

Formation des Professionnels : Former les professionnels de la santé, de l'éducation et de la justice pour qu'ils soient mieux équipés pour traiter les cas d'abus et soutenir les victimes.

Coordination Intersectorielle

Partenariats entre Acteurs : Favoriser la collaboration entre les différentes agences gouvernementales, les ONG, et les communautés pour créer un réseau de soutien efficace et intégré.

Suivi et Évaluation : Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des politiques et des programmes en place, permettant ainsi d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.

Promotion des Droits des Femmes et des Enfants

Politiques Inclusives : Élaborer des politiques qui prennent en compte les besoins spécifiques des femmes et des enfants, en veillant à ce que leurs droits soient protégés et promus dans toutes les initiatives.

Empowerment des Victimes : Promouvoir des initiatives qui renforcent l'autonomie des victimes, leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être.

Les politiques publiques sont essentielles pour créer un environnement sûr et protecteur contre l'abus sexuel. En établissant un cadre législatif solide, en garantissant l'accès à des services de soutien et en sensibilisant le public, les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention et la réponse à cette problématique. La collaboration intersectorielle et la promotion des droits des victimes sont également des éléments clés pour garantir une approche efficace et globale.

CONCLUSION

L'abus sexuel est un problème sociétal qui nécessite une action concertée à tous les niveaux. À travers les Modules de formation sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, il est impératif d'éduquer et de sensibiliser sur cette problématique afin de protéger les individus et de favoriser un environnement sûr et respectueux. La mise en œuvre de stratégies de prévention efficaces, le soutien aux victimes et l'engagement des communautés sont essentiels pour réduire l'incidence de l'abus sexuel et promouvoir des droits sexuels et reproductifs équitables pour tous.

Ainsi, l'abus sexuel constitue une violation grave des droits humains, touchant des individus de tous âges et de tous milieux. La prise de conscience croissante de cette problématique a conduit à des efforts significatifs pour développer des stratégies de prévention, de sensibilisation et de soutien. Cependant, malgré les progrès réalisés, des défis persistent, notamment en matière de stigmatisation, d'accès aux ressources et d'application des lois.

Les politiques publiques jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'abus sexuel. Elles doivent non seulement établir un cadre législatif robuste pour protéger les victimes, mais aussi garantir l'accès à des services de santé, de soutien psychologique et d'assistance juridique. La sensibilisation et l'éducation, tant au niveau scolaire qu'auprès du grand public, sont également essentielles pour prévenir les abus et promouvoir une culture de respect et de consentement.

Il est impératif que les différentes parties prenantes, y compris le gouvernement, les ONG, les professionnels de santé et les communautés, travaillent ensemble pour créer un environnement sûr et soutenant. La coordination intersectorielle permettra de maximiser l'impact des initiatives et d'assurer une réponse adéquate aux besoins des victimes.

En définitive, une approche holistique, intégrant la prévention, le soutien aux victimes et le renforcement des politiques publiques, est essentielle pour combattre efficacement l'abus sexuel. En agissant de manière concertée, il est possible de réduire l'incidence de ce fléau et de garantir que chaque individu puisse vivre librement et en toute sécurité, sans crainte d'abus. La protection des droits sexuels et reproductifs est non seulement un impératif moral, mais également une condition sine qua non pour le développement social et économique de Madagascar.

L'abus sexuel est un problème sociétal sérieux qui nécessite une réponse collective. En éduquant, en renforçant les lois et en fournissant un soutien adéquat aux victimes, il est possible de réduire l'incidence de ces abus et de créer un environnement plus sûr pour tous.

BIBLIIOGRAPHIE

1) Andriamangatiana, I.P., (2001), *Onjam-pilafila*, éd. Faribolana IPA

2) Grawitz, M., (2001), *Méthodes des Sciences sociales*, 11ème éd., Paris, éd. Dalloz

3) *Midi-Madagasikara*, (2021), Une fille de 7 ans violée dans un buison, N°11 449, du mardi 01er juin 2021

4) Ministère de la Jeunesse, des sports et de la culture, (2007), *ISA, ROA TELO, EFATRA,* brochures de formation pour les pairs éducateurs, en partenariat avec l'UNICEF et le SE/CNLS

5) Raza, C., (2021) Abus sexuel sur les mineures : les parents implorent la grâce présidentielle, in *Midi-Madagasikara*, N°11 434 du vendredi 07 mai 2021

6) Seed/Madagascar, *Document de référence SDSR*, pp 48-54

HUMANISATION DES FINANCES PUBLIQUES VERS LE PROGRES SOCIAL INCLUSIF A MADAGASCAR

Par

RATSIMBAZAFY Mihariniaina [(1)], SALAVA Julien [(2)], TSIKOMIA Amaïde Arsan Miriarison [(3)]

[(1)] Doctorant, Ecole Doctorale Lettres, Humanités et Indépendance Culturelle, Université de Toliara
[(2)] Professeur, Université d'Antananarivo
[(3)] Professeur, Université de Toliara

RESUME

L'humanisation des Finances Publiques vers le progrès social inclusif permet de renforcer les missions des huit Ministères œuvrant dans le secteur social afin d'améliorer les conditions socio-économiques de la population, de mettre en place un dispositif de protection et de promotion de la femme, du genre et des minorités, de concevoir, de coordonner et de mettre en place un cadre d'orientation générale pour combattre la situation de vulnérabilité des 91 % de la population malgache qui sont classées pauvres[67]. Face à cette situation de la pauvreté, il est nécessaire d'accroitre l'allocation budgétaire destinée aux Ministères qui sont favorables au développement direct de la Population et de la coordination de toutes les activités de l'humanisation, de la protection sociale à Madagascar en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers tels que la Banque Mondiale et l'UNICEF.

***Mots clés** : Humanisation, Finances publiques, Budget, Pauvreté, Protection sociale, Progrès social inclusif*

JEL Code: E60, H61

ABSTRACT

Despite the delicacy of this theme, all leaders are suggested to take it into account in order to optimize the management of the internal organization and the resources granted by the State.

The Budget is the instrument par excellence in the hands of the State to achieve its economic and social objectives. The active budget corresponds to the conception of the welfare state, making it possible to cope with the humanization of public finances. The latter uses, among other measures, budgetary instruments (taxes, public expenditure and public debt) as a means of action on macroeconomic variables (development of the primary sector, development of basic industries and SMEs, household expenditure, public investment, public orders etc.) with a view to

[67] ENSOMD 2012-2013

combating the imbalances which mark economic cycles. But these instruments are also used to finance social protection schemes and therefore serve to achieve objectives that go beyond the cyclical framework of economic activity. Government actions define the level of public spending while remaining consistent with available resources.

Keywords*: Humanization, Public Finance, State Budget, Poverty, Household,*

JEL Code : E60, H61

INTRODUCTION

Madagascar enregistre une proportion de ménages pauvres très élevée. En prenant le seuil de 2 dollars par jour, 91 % de la population malgache sont classées pauvres[68]. L'évolution de ce phénomène suit la même tendance que celle de la croissance économique, mettant en évidence les effets négatifs des crises socio-politiques répétées ayant entrainées des conséquences sur la vie de la majorité des ménages.

L'Indice de Développement Humains des Nations Unies (IDH) a classé Madagascar au 177ème rang parmi les 193 pays en 2024, quand il a été 151ème en 2014. Cette situation prouve que la majorité de la population est en situation de précarité et en état de pauvreté[69]. Cela signifie que les politiques économiques que Madagascar a adopté pour améliorer le développement au lendemain de l'indépendance jusqu'à ce jour n'ont pas eu les effets escomptés. Depuis que Madagascar a quitté la zone « franc », son économie a régressé et il a enregistré des successions d'échecs engendrant des crises politiques : le premier en 1972, ensuite en 1991, puis en 2002 et récemment en 2009.

Tous ces différents constats et facteurs, sources et causes de la situation de la vulnérabilité de la population[70] faisant l'objet de la recherche sur l'*humanisation des finances publiques vers le progrès social inclusi*f.

A Madagascar, c'est le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Protection de la Femme (MPPSPF) qui est le premier responsable de toutes les activités et coordination sur l'aspect social de la population. Au sein de ce Ministère, sont attribuées les missions d'améliorer les conditions socio-économiques de la population, de mettre en place un dispositif de protection et de promotion de la

[68] ENSOMD 2012-2013

[69] Selon la stratégie nationale de la protection sociale 2019-2023, la pauvreté signifie ici, état de privation de besoins fondamentaux liés à l'alimentation, la santé, la nutrition, l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, et à tout aspect du bien-être humain

[70] La vulnérabilité s'agit ici des conditions déterminées par des facteurs ou des processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la susceptibilité des individus, des ménages ou des communautés à l'impact des aléas naturels et anthropiques.

femme, du genre et des minorités, de concevoir, de coordonner et de mettre en place un cadre d'orientation générale en matière de protection sociale en faveur des ménages en situation de vulnérabilité. Dans le budget, ces missions se concrétisent en deux volets « Mission 760 : Population et Développement » et « Mission 770 : Protection Sociale ».

Ainsi, outre le programme administration et coordination, le Ministère en charge de la Population œuvre à travers cinq principaux programmes : Promotion de l'amélioration des conditions de vie de la population, Genre et développement, Etudes et éducation en matière de population, Actions sociales, Famille et enfance.

Pour l'année 2024, le budget du Ministère est de 159 566 563 milliers d'Ariary[71], soit 1,09 % du budget total de l'Etat suivant la Loi de Finances 2024, dont 114, 945 633 milliards d'Ariary destinés pour les services sociaux de base[72] et 34, 474 378 milliards d'Ariary pour le fonctionnement (hors solde) de ce Ministère.

Malgré la faiblesse des allocations budgétaires qui limite la réalisation des attributions de ce Ministère depuis quelques années, ce dernier a su mettre en place un dispositif de relèvement social avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers tels que la Banque Mondiale et l'UNICEF. Cela est mis en place à travers divers types de projets et programmes comme le Transfert Monétaire conditionnel pour le Développement Humain (TMDH), intitulé « Vatsin'ankohonana » et le transfert intitulé « Ndao Hianatra » ou « Let Us Learn » (LUL), lesquels sont destinés à fournir un supplément de revenu pour les plus pauvres ayant des enfants âgés de 0 à 17 ans. Le but étant d'appuyer l'intégration des enfants de 6 à 12 ans dans le système scolaire primaire et des enfants de 12 à 17 ans au Collège. Le deuxième objectif de ce projet TMDH vise à améliorer l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans et de renforcer la résilience des ménages.

Selon le Projet de Loi N° 023/2023 portant Loi de Finances pour 2024, le budget de l'Etat est de 14 690 561 914 milliers Ariary[73]. En capitalisant les acquis et les efforts antérieurs fortement marqués par des investissements physiques et structurels, la prévision budgétaire 2024 est beaucoup plus orientée vers des investissements dans le capital humain et l'aspect social de la population[74]. Cette situation est pour répondre à une série de crises sociales comme le cas des catastrophes naturelles majeures, notamment des cyclones tropicaux intenses ayant occasionné d'importants dégâts matériels à travers tout le pays et fait des milliers de ménages sinistrés et ayant perdu leurs actifs productifs, ou ayant vu leurs habitats détruits. Avant la saison cyclonique 2021-2022, Madagascar a dû affronter la grave sécheresse dans le Sud et la pandémie du Covid-19 ; les impacts ont été catastrophiques pour l'économie du pays.

---

[71] Projet de Loi de Finances 2024

[72] Le concept de filets sociaux de base ici signifie services minimum accessibles à la population répondant à ses besoins fondamentaux.

[73] Projet de Loi de Finances 2024

[74] Projet de Loi de Finances 2024, page 1

L'objectif global de l'étude sur l'humanisation des finances publiques [75] vers le progrès social inclusif est de réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté ; autrement dit, les ménages extrêmement pauvres auront la capacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux et d'améliorer leur résilience. A ce titre, un état des lieux et des études sur le budget de l'Etat alloué à l'amélioration des conditions de vie de la population seront effectués afin de proposer aux autorités compétentes la nécessité d'une augmentation du budget relatif à la Mission 760 : Population et Développement et la Mission 770 : Protection sociale dans le Projet de Loi de Finances, pour le renforcement des actions dans le cadre de l'amélioration des conditions vie des ménages. Dans cette situation, le progrès social constitue, non seulement la mise en place de la Sécurité sociale, le paiement des cotisations des travailleurs qui englobent les allocations familiales, les pensions, le remboursement des soins de santé, les congés payés, etc., mais également l'instauration de la SMIG[76]. Les enfants, les femmes, les personnes âgées seront les premiers bénéficiaires d'une politique sociale prioritaire.

Les objectifs spécifiques consistent à renforcer la promotion du développement humain afin de :

- Augmenter la part des crédits alloués au Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Protection de la Femme compte tenu de l'importance de leurs missions aux exigences formulées par les citoyens sur la promotion de l'amélioration des conditions de vie de la population, dans le secteur de la protection sociale, la santé, l'éducation, l'emploi, la reconnaissance des identités des minoritaires, la formation de masse et le genre ;

- Garantir une croissance économique inclusive et pérenne avec laquelle les générations futures pourront jouir le développement et la valorisation du capital humain. A cet effet, le Gouvernement sera engagé à renforcer les actions publiques dans les secteurs sociaux ;

- Assurer le développement humain durable en réduisant significativement le taux de pauvreté. Concrètement, cela se traduira par une priorisation des investissements en infrastructure sociale et par des actions sociales dans les domaines de l'Education, de la Santé, de l'autosuffisance alimentaire de la Population et des Sports afin d'offrir à la population une meilleure qualité de vie ;

---

[75] Humanisation des Finances Publiques ici, c'est l'action de l'Etat notamment dans le domaine économique et le secteur social pour l'amélioration de la vie de la population par rapport à l'utilisation du Budget de l'Etat. En d'autres termes, humaniser les Finances Publiques vers le progrès social signifie améliorer le cadre de vie de la population, renforcer la lutte contre le VIH/SIDA et la malnutrition, la dégradation de l'environnement, ainsi que la promotion de l'équité sociale

[76] Une baisse de 5% du SMIG a été mise en œuvre en mai 2023 suite à un accord entre le gouvernement et le secteur privé, passant de 250 000 à 238 000 Ariary (50 à 48 €) par mois et il devient 262 000 Ariary depuis le 22 mars 2024.

- Renforcer les capacités des personnes vulnérables en vue de leur intégration progressive dans le processus de développement. Ce renforcement de capacité peut se réaliser par la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) basée sur l'exploitation des ressources et des compétences locales, la promotion d'un programme de formation pratique et professionnalisante à l'endroit des groupes vulnérables et la facilitation de l'accès des bénéficiaires des transferts sociaux au système bancaire et de microfinance.

La problématique se concentre sur la vulnérabilité de la population liée à la pauvreté, parce que le 71,5 % de la population vivent en dessous du seuil national de pauvreté[77] ; vulnérabilité liée à l'âge du fait que des enfants sont privés de besoins sanitaires et nutritionnels, d'éducation de base, de protection, de soins parentaux, en particuliers les victimes de toutes formes d'exploitation et d'abus ; vulnérabilité liée au genre parce que des filles et des femmes sont privées de leurs droits face au rapport d'inégalité entre hommes et femmes, notamment dans le domaine de l'éducation, de la succession, de la nationalité ; vulnérabilité également, liée à l'état de santé, etc.

Cette situation de vulnérabilité a montré que la politique économique mise en œuvre par l'Etat depuis des années pour lutter contre la pauvreté et l'amélioration du social de la population n'était pas efficace. Autrement dit, le budget adopté dans la Loi de Finances et approuvé par le pouvoir législatif n'était pas pour l'amélioration des aspects sociaux de la population, mais fortement orientés vers des investissements physiques et structurels[78] ou autres dépenses non prioritaires. Comme le cas de la Loi de Finances 2023 qui a investi dans les infrastructures en minimisant l'amélioration du capital humain et l'aspect social[79].

Pour répondre à la problématique de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du Ministère de la population, des questions se posent : l'augmentation de l'allocation budgétaire du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) constitue-t-elle un des moyens de renforcer ses missions à la protection sociale et de renforcement du progrès social[80] ? Les Finances Publiques peuvent-t-elles être un instrument social allant de la source au développement ? Quelle doit-être la fonction interactive des Finances Publiques face au développement de la nation ?

Pour pouvoir faire suite aux objectifs énoncés antérieurement et défricher la problématique de la recherche, des hypothèses sont par conséquent proposées.

---

[77] Revenu annuel : 535 603 Ariary

[78] Projet de Loi de Finances 2024, page 1.

[79] Selon le Projet de Loi de Finance 2024, page 2, les 5 années dernières

[80] Selon la Banque Mondiale, dans son rapport sur la pauvreté à Madagascar a défini, « *La protection sociale est UN ensemble d'intervention qui permet de prévenir les risques, de faire face à divers chocs (naturels, socio-économiques, culturelles, politiques) et d'assurer une sécurité minimale de revenu et d'accessibilité aux services sociaux de base à la population, en particulier les groupes vulnérables ».*

La première hypothèse suppose que l'utilisation des Finances Publiques influence les façons d'être de ce qui l'applique à celui appliqué « sécurités sociales »[81]. Cette hypothèse prétend au préalable que le capital humain, avec une attention particulière sur la protection sociale, la santé, l'éducation, l'emploi, la formation de masse, constitue un pilier de l'humanisation des Finances Publiques vers le progrès social inclusif.

La deuxième hypothèse suppose que l'Etat par le biais des Finances Publiques, devra être le protecteur des droits fondamentaux selon laquelle la République de Madagascar, forte de ses potentialités, doit bien utiliser les Finances Publiques car elles concourent de manière prépondérante, voire incontournable à l'existence des Etats et au développement socio-économique. Le budget est donc par là même un instrument de pilotage et de maîtrise des finances publiques.

La Troisième Hypothèse confirme que les Finances Publiques sont un outil du droit fondamental permettant l'accomplissement de soi.

Et la quatrième et dernière hypothèse présume que les Finances Publiques doivent être à la fois sociologiques, organisationnelles et juridiques. Cette dernière hypothèse sera soumise à l'épreuve des faits avant d'être acceptée, ou dans le cas échéant, écartée de la problématique de départ.

MATERIELS ET METHODES

La zone d'étude est la République de Madagascar, un pays parmi les plus pauvres du monde. Environ 91 % de la population vivent avec moins de deux dollars par jour[82]. La croissance économique est faible (1,8 % par an depuis 1960), tandis que la croissance démographique est forte (2,9 % par an), la population étant passée de 5,1 millions d'habitants en 1960 à 28 millions d'habitants en 2023 sur la base d'estimation de la Banque Mondiale[83]. La capitale Antananarivo à elle seule compte environ 3 millions d'habitants. Le pays est très étendu : sa superficie est de 587 051 Km², avec 1600 Km de long et 570 Km de large. Le budget annuel est de 14 690, 561 914 milliards d'Ariary selon le Projet de Loi de Finances 2023-2024[84], soit environ 3 milliards de dollars USA.

A Madagascar, c'est le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) qui est en charge de la conception, de la mise en application, du pilotage et de l'évaluation des programmes de mise en œuvre de la

[81] La sécurité sociale assure une couverture principalement sanitaire de la personne et/ou de sa famille, ainsi que d'autres risques liés aux précarités de la vie, de prévoyance de retraite etc., selon le terme des conventions entre les parties prenantes. Ce système de nature contributif est une répartition secondaire qui devrait prendre une envergure nationale. Il incombe à l'Etat de le subventionner afin de permettre la mise en place d'un mécanisme qui assurera la sécurisation sociale de base des plus pauvres.

[82] 1 dollar USA = 4850 Ariary, le 03 mars 2024

[83] https://date.worbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=MG

[84] République de Madagascar, Projet de Loi de Finances Initiale 2024, page 104

Politique Générale de l'Etat en matière de population, de cohésion et de développement social, de promotion des droits des personnes vulnérables, d'équité et de protection sociale.

Finances Publiques

Les Finances Publiques constituent un moyen pour le financement du fonctionnement de l'administration et la réalisation des investissements publics ; c'est un élément important dans l'économie d'un pays. Il a pour objet d'optimiser la gestion des dépenses publiques et d'améliorer la performance de l'action publique et ce, pour garantir l'efficacité et l'efficience des politiques publiques et la qualité du service public.

En matière de Finances Publiques, il convient de connaitre toutes les dispositions des textes juridiques et règlementaires régissant l'exécution budgétaire, avant d'examiner le processus d'exécution budgétaire proprement dit.

Fondements des Finances Publiques

Pour mieux comprendre les fondements des Finances Publiques, il est nécessaire de bien saisir la portée de l'expression « Finances Publiques » avec leurs différents concepts.

Dans ce cas, il serait mieux de définir chaque terme séparément et, ensuite, donner les définitions de l'expression dans son ensemble.

Le terme « finance », comme le souligne le Professeur Bakandeja, a toute une histoire et revêt un sens ambivalent. Au sens ancien, finance dérive du verbe finer qui signifie payer. Finance a aussi pour synonyme paiement et désignait ressource pécuniaire. Au sens moderne, la signification dépend de l'utilisation du mot et varie selon que l'article est au singulier ou pluriel[85].

Cadre juridique des Finances publiques à Madagascar

Les fondements juridiques des Finances Publiques à Madagascar sont fixés par la Loi n°63 - 015 du juillet 1963. Cette Loi régit notamment le Budget de moyens se basant sur le concept zéro budgeting de fin d'année, au lieu d'une reconduction automatique pour l'exercice suivant. Cette logique de dépenses, aggravée par l'absence d'évaluation sur les réalisations ou l'utilisation faite des crédits, a entrainé une véritable dilapidation des ressources publiques. Au vu de cette situation, une réforme profonde des Finances Publiques a été faite par la mise en application de la Loi Organique sur les Lois de Finances (LOLF) de 2004 qui constitue les fondements juridiques de la Loi de Finances et le premier texte de base traduisant la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre des procédures et des mécanismes respectant la légalité budgétaire et la conformité de l'exécution administrative et

[85] G. BAKANDEJA WA MPUNGU, *2006,* p.16

comptable du budget aux règles de droit. La LOLF peut aussi être vue comme une « Constitution budgétaire et financière » et comme un pilier de la réforme et de la modernisation des finances publiques.

De ce fait, le cadre juridique de la gestion des Finances Publiques est fixé dans ses grandes lignes par la Loi organique n° 2004-007 du 26 juillet 2004 sur les lois de finances.

Utilité des Finances Publiques

Les Finances Publiques constituent les moyens mis en œuvre par l'Etat pour répondre aux exigences formulées par les concitoyens. Le Budget de l'Etat défini dans la Loi de Finances permet la mise en œuvre de la politique économique et assure le financement du fonctionnement de l'Administration Publique[86] ainsi que la réalisation des investissements publics.

Les Finances Publiques pour les charges de l'Etat

Les Finances Publiques peuvent être vues sous différents angles, il y a l'Etat central, les Collectivités Territoriales Décentralisés (CTD), les Etablissements Publics Nationaux (EPN) et locaux.

Un établissement public est un organisme public à vocation spéciale, doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et d'un patrimoine propre. Il est chargé d'assurer un service ou mission d'intérêt public. Il existe deux (2) types d'Etablissements Publics Nationaux : les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)[87].

Dans les Finances Publiques, les charges de l'Etat peuvent être classées en deux catégories : les charges liées au fonctionnement et les charges d'investissements. Les charges de fonctionnement sont constituées par la solde, les indemnités, les biens et services et les transferts.

Dans le cadre de cette Loi de Finances 2024, le budget destiné à la solde est programmé à 4 086,86 milliards d'Ariary[88]. Ce montant représente 5,16 % du PIB

[86] Les administrations publiques sont définies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) comme étant l'ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.

[87] Loi n° 98-031 du 20 janvier 1999 portant définition des établissements publics et des règles concernant la création de catégorie d'établissements publics *(J.O. n° 2557 E.S. du 27.01.99, p. 751), p.* 1

[88] Projet de Loi N°023/2023 PORTANT Loi de Finances pour 2024, p. 15

nominal et 24,43 % des dépenses totales, en adéquation avec les objectifs de croissance économique.

Les Caisses de retraite publiques : ces dernières années, la santé financière du système de retraite publique malagasy a été pénalisée par le déficit chronique de la Caisse de Retraite Civile et Militaire (CRCM). En effet, en raison d'un nombre insuffisant d'agents cotisants par rapport à celui des pensionnés, cette caisse qui, rappelons-le, fonctionne sur la base d'un régime par répartition, doit chaque année faire l'objet de subventions de l'Etat afin que ce dernier puisse honorer pleinement les droits de ses affiliés. En 2024, le montant de cette subvention est fixé à 285,95 milliards d'Ariary, représentant 1,74 % des dépenses totales du Budget Général et 2,94 % des recettes fiscales nettes. Il est important de préciser qu'en terme nominal, cette subvention affiche une baisse significative comparativement à celle de 2023 (-25,23 milliards d'Ariary) grâce à l'effet conjugué des nouveaux recrutements, augmentant le nombre de cotisants, et des mesures de réformes entreprises par le Gouvernement depuis 2019 pour redresser le système de retraite publique.

Composantes des Finances Publiques et budget de l'Etat

Les composantes des Finances Publiques regroupent les recettes et les dépenses publiques combinées. Les recettes et dépenses sont matérialisées et quantifiées par le budget.

❖ Recettes publiques

Les recettes publiques, c'est-à-dire l'ensemble des ressources financières de l'Etat ou des collectivités locales, généralement obtenues par les recettes fiscales (impôts et taxes), et les recettes non fiscales. Dans la Loi de Finances, les recettes publiques peuvent se présenter sous trois formes : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, et les recettes exceptionnelles.

o *Des recettes fiscales et douanières*

Les recettes fiscales et douanières proviennent des impôts et des taxes douanières, et sont listées ci-dessous : les recettes des ministères ; les revenus du domaine de l'Etat ; les produits des exploitations de tous les services de l'Etat ; les intérêts des prêts et avances ; les fonds de concours, dons et legs intérieurs ; les recettes en capital provenant des cessions d'immobilisations et transferts en capital ; les aides financières directes et non remboursables ; les subventions extérieures affectées aux investissements ;

- les fonds de contre-valeur des dons et aides en nature inscrits au cadre IV ;
- les remboursements des prêts et avances ;
- les produits des participations financières ainsi que des autres actifs ;

- les produits divers et non classés.

La prévision des recettes fiscales intérieures brutes pour 2024 s'élève à 5 492,71 milliards d'Ariary contre 4 786,16 milliards d'Ariary en 2023. Des nouvelles mesures législatives et administratives pouvant générer 590,9 milliards d'Ariary sont prises.

La prévision de recettes douanières s'élève ainsi à 4 687,0 milliards d'Ariary. Le quart de ces recettes est tiré par la taxation des importations de produits pétroliers et 75 % par la taxation des importations de produits non pétroliers.

- *Les recettes non fiscales*

Les recettes non fiscales regroupent les « produits financiers » (intérêts des prêts à court terme), les revenus du patrimoine (locations diverses, dividendes, cessions des actifs), les produits des amendes, dons et legs intérieurs, les prestations de service (travaux techniques, hôpitaux).

Pour l'année 2024, le Projet de Loi de Finances prévoit 231 346 938 milliers d'Ariary de recettes non fiscales, alors que la subvention pour les programmes des investissements publics est prévue de 2 295 000 000 milliers d'Ariary[89].

- *Des recettes exceptionnelles*

Les recettes exceptionnelles sont constituées par la rémunération des services rendus et autres services assimilés par les organismes publics, qui ne peut être établie que si elle a été autorisée par une Loi de Finances.

La Loi de Finances de l'année et la Loi Rectificative évaluent les ressources qui sont attendues au cours de l'année civile, la rémunération des services rendus et autres services assimilés, le produit des amendes et redevances, le revenu du domaine des exploitations de tous les services de l'Etat, ainsi que les intérêts des prêts et avances du Trésor et les produits divers.

Le Gouvernement est habilité par décret à fixer les tarifs des rémunérations perçues par l'Etat pour services rendus[90].

❖ Les dépenses publiques

Les dépenses publiques, c'est-à-dire tous les paiements non remboursables effectués par les administrations publiques, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contreparties ou de dépenses courantes ou en capital (dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissements).

[89] Projet de Loi de Finances 2024, page 98

[90] Article 7. La rémunération des services rendus et autres services assimilés, Loi de Finances 2023, page 19.

On distingue deux catégories de dépenses publiques : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

- *Les dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement sont composées par la solde, les indemnités, les biens et services et les transferts.

Les dépenses de fonctionnement (hors intérêts) ont atteint 2 153.1 milliards d'Ariary en 2022 (soit 3,6 % du PIB). Cette hausse par rapport à la Loi de Finances Rectificative 2021 tire son origine dans les dépenses supplémentaires pour l'opérationnalisation des infrastructures construites en 2021 (exemples : hôpitaux, CSB, EPP, bases opérationnelles avancées, etc.), les coûts récurrents des grands projets, ainsi que les engagements du Gouvernement.

- *Les dépenses d'investissement*

Le programme des investissements pour l'année 2024 s'élève à 17 907, 036 627 milliards d'Ariary[91]. Au niveau des investissements sur Financement interne, les crédits ont été alloués suivant des critères de priorisation précis classifiant les Projets d'Investissement en deux catégories dont la première correspond aux PIP dits « incontournables ». Ceux-ci sont composés des engagements de l'Etat Malagasy envers les Partenaires Techniques et Financiers, des transferts d'investissement au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi que des contreparties des financements externes.

Au niveau des investissements sur financement extérieur, le pays bénéficie d'un cadre de coopération renforcé avec ses partenaires. Estimés à 5 677,7 milliards d'Ariary[92], de nombreux projets sont programmés grâce aux nouveaux accords de partenariats signés avec :

- L'Agence Française de Développement (AFD) ;
- La coopération Allemande ;
- La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ;
- La Banque Mondiale (IDA) ;
- Le Japon (JICA).

Le Tableau 1 synthèse les prévisions des opérations de fonctionnement et d'investissement selon la Loi de Finances 2024.

[91] Projet de Loi de Finances 2024, page 103
[92] Projet de Loi N°023/2023 portant Loi de Finances pour 2024

Tableau 1. Prévisions des opérations de fonctionnement et d'investissement de l'Etat 2024

En milliers d'Ariary

Nomenclature	Recettes	Dépenses
Budget Général de l'Etat		
Opérations de Fonctionnement	10 411 056 938,00	10 043 647 458,00
Opération d'investissement	2 295 000 000,00	7 863 389 169,00
TOTAL BUDGET GENERAL	**12 706 056 938,00**	**17 907 036 627,00**
Solde 1		**-5 200 979 689,00**
Budgets Annexes		
Opérations de Fonctionnement	42 616 288,00	42 616 288,00
Opération d'investissement	9 445 000,00	9 445 000,00
TOTAL BUDGET ANNEXES	52 061 288,00	52 061 288,00
Solde 2		**0**

Source : Projet de Loi de Finances 2024

RESULTATS

L'humanisation des Finances Publiques ici, reflète l'action de l'Etat, notamment dans le domaine économique et le secteur social[93] pour l'amélioration de la vie de la population par rapport à l'utilisation du Budget de l'Etat. En d'autres termes, humaniser les Finances Publiques vers le progrès social signifie améliorer le cadre de vie de la population par la mise en œuvre de projets générateurs de revenus (AGR), renforcer la lutte contre la malnutrition, la dégradation de l'environnement, ainsi que la promotion de l'équité sociale[94].

Ainsi, les missions attribuées au Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) sont : améliorer les conditions socio-économiques de la population, mettre en place un dispositif de protection et de promotion de la femme, du genre et des minorités, concevoir, coordonner et mettre en place un cadre d'orientation générale en matière de protection sociale en faveur des ménages en situation de vulnérabilité.

Dans le budget, ces missions se concrétisent à travers deux volets : Mission 760 - Population et Développement et Mission 770 - Protection Sociale. Ainsi, outre le

[93] F. QUEROL, « *De l'intégration budgétaire européenne ou la gestation d'un droit social budgétaire nouveau* », RFFP, n°119, 1er septembre 2012, page.148.
[94] M. BOUVIER, « *La « règle d'or » des finances publiques a-t-elle un avenir pour humaniser le social de la population ?* », RFFP, n°117, 1er février 2012, page.135.

Programme « administration et coordination », le Ministère de la Population œuvre à travers d'autres programmes, à savoir : **la promotion de l'amélioration des conditions de vie de la population, le genre et développement, les études et éducation en matière de population, les actions sociales ainsi que la famille et l'enfance.**

Il est nécessaire de faire connaissance du budget alloué au MPPSPF qui, depuis 2013, représente une proportion de l'ordre de 1,81 % du budget total de l'Etat, sans jamais atteindre les 2 % ; pour l'année 2024, ce budget est seulement de 1,1 % du budget total de l'Etat (cf Annexe).

Financement pour la Mission 760 : Population et Développement et la Mission 770 : Protection Sociale

Le budget alloué pour l'humanisation ou protection sociale[95] à Madagascar peut être issu du Budget Général de l'Etat ou des Partenaires Techniques et Financiers.

Financement première phase du projet 2013-2017

L'allocation budgétaire destinée au Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) est de 135 673 183 000 Ariary, dont le 103 698 388 millions Ariary, dont 35 527,55 millions d'Ariary (26%) provient de l'Etat et, soit 0,52% du budget total attribué aux Institutions et Ministères en 2017. La part du budget du Ministère représente en moyenne 0,48 % du Budget Général entre 2013 et 2017[96]. Et le financement externe, encore appelé financement extrabudgétaire, est de 100 145 633 milliards d'Ariary (74 %).

Crédits alloués au MPPSPF par rapport au budget total de l'Etat en 2024

Le Tableau 2 présente le montant du budget du Ministère en charge des activités sociales à Madagascar en 2024.

Tableau 2. Extrait du PLFI pour le MPPSPF 2024 (en milliers d'Ariary)

Classification du Budget	Désignation	Montant (En milliers d'Ariary)	Pourcentage (%)
Fonctionnement	Solde	10 146 552	
	Indemnité	61 732	
	Biens et services	31 247 086	
	Transferts	3 165 560	
	Sous total	44 620 930	27,96%
Investissement	Externe	100 145 633	62,76%
	Interne	14 800 000	9,28%
	Sous total	**114 945 633**	72,04%
	TOTAL	**159 566 563**	**100,00%**

[95] La Protection sociale est un ensemble d'interventions qui permet de prévenir les risques, de faire face aux divers chocs (naturels, socio-économiques, culturels, politiques…) et d'assurer une sécurité minimale de revenu et d'accessibilité aux services sociaux de base à la population, en particulier les groupes les plus vulnérables

[96] Rapport des activités Madagascar – budget de la protection sociale du MPPSPF 2021, page 2

Source : Projet de Loi de Finance 2024

D'après ce Tableau, le budget du MPPSPF est d'environ 1,1 % du budget total de l'Etat, suivant le Projet de Loi de Finances 2024 (cf Annexe). Depuis une dizaine d'années, les crédits alloués à ce Ministère n'ont pas dépassé les 2% du budget total de l'Etat.

Résultat de l'analyse de l'évolution de l'allocation budgétaire du MPPSPF, 2013-2017

Partant des données disponibles, le Tableau 3 montre la tendance de l'allocation budgétaire du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF).

Tableau 3. Tendance de l'allocation budgétaire du MPPSPF de 2013 à 2017 (milliards Ariary)

	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	LFR 2017
Fonctionnement	2,4	4,2	3,1	3,4	6,2
Solde	5,5	5,3	4,8	4,8	5,5
Investissement	13,3	6,2	6,9	18,8	23,8

Source : Rapport Madagascar des activités MPPSPF, page 5

D'après ce Tableau, on peut constater que le budget alloué au MPPSPF a connu une variation considérable entre 2013 et 2017[97], en affichant une augmentation significative des investissements à partir de 2016. En 2017, le budget du ministère représente 0,52 % du budget total destiné aux Institutions et Ministères, avec une allocation de 47,25 % pour la mission 760 - Population et développement, et de 52,75 % pour la mission 770 - Protection Sociale.

[97] Sources : lois de règlement (2013- 2014), des comptes rendus d'exécution budgétaire (2015- 2016) et LFI 2017

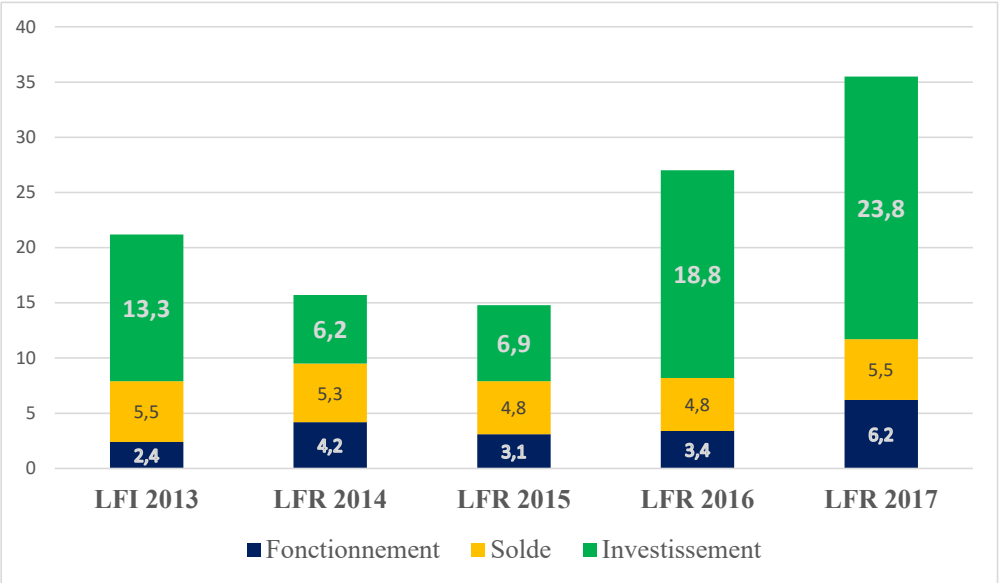


Figure 1. Tendance de l'allocation budgétaire du MPPSPF de 2013 à 2017 (en milliards d'Ariary)

Pour les années 2023 et 2024, le montant des crédits alloués par l'Etat au Ministère est passé de 89 874 238 à 159 566 563 en milliers d'Ariary, soit une augmentation en terme nominal de 77 % par rapport au budget de l'année 2022.

Part du secteur social par rapport au Budget Général

Pour le cas des années 2013 à 2017 et 2024, la part du secteur social par rapport au Budget Général en milliard d'Ariary est présentée dans le Tableau suivant.

Tableau 4. Part du secteur social par rapport au Budget Général (milliards Ariary)

	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	LFR 2017	LFR 202	LFI 2024
Budget Général	3 122	4 280	5 048	7 123	6 786	10 990	14 766
Total du Budget secteur Social	974	1 625	1 149	1 357	1 546	2 748	4 044
Pourcentage	31%	38%	23%	19%	23%	25%	27%

Source : Rapport des activités MPPSPF, p. 5

Depuis une dizaine d'années, la part du secteur social par rapport au Budget Général est en moyenne de 27 %. Ce qu'on entend ici par secteur social, c'est huit (8) ministères , à savoir : le Ministère de la Santé Publique (MINSANP), le

Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH), le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le MPPSPF, le Ministère de l'Education Nationale (MEN), le Ministère de l'Emploi , de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES) et le Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine (MCPASP).

Evolution annuelle du financement des allocations aux différents programmes

Outre le Programme Administration et Coordination, il existe d'autres programmes mis en œuvre par le Ministère de la population, à savoir : le Programme 815 - Famille et enfance ; le Programme 814 - Action Sociale ; le Programme 813 - Promotion de l'Amélioration des conditions de vie de la Population ; le Programme 807 - Genre et Développement ; et le Programme 806 - Etudes et éducation en matière de population.

Le Tableau ci-dessous présente l'évolution annuelle des allocations par programme.

Tableau 5. Evolution annuelle des allocations par programme (en millions d'Ariary)

Différents programmes	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	Projet LFR 2017
815 : Programme - Famille et enfance	3 225,00	127,00	434,54	240,00	4 544,00
814 : Programme - Action Sociale	1 581,00	2 554,24	828,63	5 308,00	9 228,00
813 : Programme - Promotion de l'Amélioration de condition de vie de la Population	699,00	757,55	444,01	8 677,00	3 544,00
807 : Programme - Genre et Développement	1 433,21	147,00	23 622,92	2 527,00	4 889,00
806 : Programme- Etudes et éducation en matière de population	5 840,02	1 340,21	1 053,92	1 443,00	80,00
025 et 053 : Programme Administration et Coordination	8 385,25	101 727,36	8 779,94	86 626,89	13 272,55

Source : Rapport des activités MPPSPF, p. 11

D'après les données collectées et suivant le Tableau 5, on peut constater la diminution continue de l'enveloppe budgétaire de -26,03 % entre la Loi de Finances Initiale (LFI) 2013 et la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2014. Néanmoins, une reprise de 76,65 % est perçue entre 2015 et 2016, et de 32,57 % pour 2017. Cette tendance est reflétée dans les programmes 813 et 814, variant respectivement de

1854,24 % et de 540,57 %. De même, le programme 807 a nettement été priorisé depuis la LFR 2015 avec une évolution de 2378,18 %.

En 2016 - 2017, le programme 814 a connu une augmentation significative allant de 5 308,00 millions d'Ariary à 9 228,00 millions d'Ariary, soit 73,85 % justifiée par l'orientation des interventions du MPPSPF vers des mesures d'urgence au bénéfice des plus vulnérables, particulièrement, les mesures liées aux problèmes nutritionnels dans le Sud. Par ailleurs, le programme 815 enregistre une augmentation de 1 793,33 % entre LFR 2016 et LFR 2017, tandis que le programme 806 a été doté de seulement 80 millions d'Ariary dans LFR 2017, soit une variation de -94,45 % par rapport à 2016.

Face à l'étendue de la pauvreté et de la vulnérabilité, la protection sociale est vitale pour Madagascar. Les mesures individuelles prises par les ménages sont insuffisantes pour améliorer leur bien-être ou pour retrouver leur niveau de vie d'avant les chocs.

La protection sociale constitue le maillon principal de la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté. Elle comprend toutes les interventions publiques ayant pour objet d'une part, d'assister les plus démunis et les plus vulnérables et, d'autre part, d'aider les individus, les ménages et les communautés à mieux gérer les risques (World Bank, Social Protection, Discussion Paper 9904, Holzmann and Jorgensen). Plus simplement, son objectif est de diminuer la vulnérabilité.

Exécution budgétaire auprès du MPPSPF

En faisant un rappel que l'exécution du budget est une opération dans laquelle les institutions et ministères utilisent les crédits qui leurs sont alloués, cette phase d'exécution budgétaire autorise la mise en œuvre des activités à accomplir pour atteindre les objectifs fixés afin de mener à succès la mission de ces institutions et ministères. De ce fait, l'exécution budgétaire de l'année d'exercice commence après la promulgation de la Loi de Finances de l'année. Un document intitulé « circulaire budgétaire » établi par le Ministère chargé des Finances et de l'Economie, accompagné de la Loi de Finances de l'année d'exercice sont distribués à chaque institution et ministère. Le circulaire d'exécution sert à guider les intervenants de l'exécution budgétaire à mieux assurer leurs rôles. Il rappelle les rôles de chaque intervenant et donne des instructions, des procédures à suivre (le taux de régulation, le taux d'engagement, les documents de suivi).

L'engagement des dépenses sont les actes et les démarches qui rendent l'Etat débiteur. C'est un acte par lequel l'Etat procède à payer certaines sommes prévues dans les programmes de dépenses. Aucun service ne peut être exécuté ou projeté pour atteindre les objectifs du Ministère sans engagement des dépenses.

❖ *Exécution du Programme d'Investissement Public interne/externe par programme*

Rappelons qu'au sein du MPPSPF, il existe cinq (05) programmes avec des objectifs/activités dont :

- Programme 1 : 813 – La promotion de l'amélioration des conditions de vie de la population ;

- Programme 2 : 807 – Genre et développement ;

- Programme 3 : 806 – Etudes et éducation en matière de population » ;

- Programme 4 : 814 – Actions sociales ;

- Programme 5 : 815 – Famille et enfance.

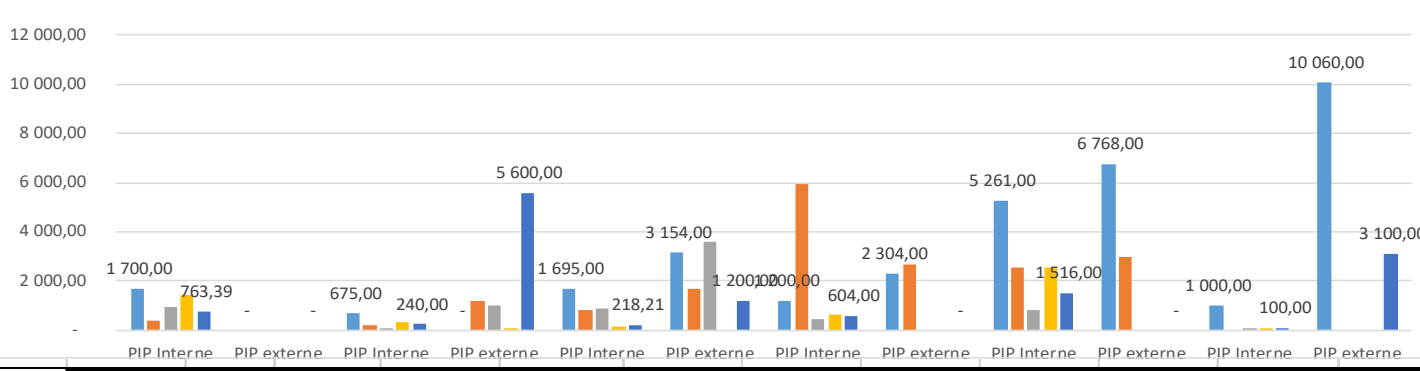
L'exécution de ces programmes peut se présenter sous deux formes : l'Allocation du Programme d'Investissement Public (PIP) par programme et l'exécution du PIP par programme. La synthèse de l'allocation budgétaire du Programme d'Investissement Public par programme est présentée ultérieurement.

❖ *Synthèse de l'Allocation du PIP par programme 2013-2017*

L'illustration suivante présente l'allocation du PIP interne et externe par programme de 2013-2017.

Tableau 6. Allocation du PIP interne/externe par programme 2013-2017

	025 et 053		806		807		813		814		815	
	Administration et coordination		Etudes et éducation en matière de population		Genre et développement		Promotion de l'amélioration de condition de vie de la population		Action sociale		Famille et enfance	
	PIP Interne	PIP externe	PIP Interne	PIP externe	PIP Interne	PIP externe	PIP Interne	PIP externe	PIP Interne	PIP externe	PIP Interne	PIP externe
2017	1 700,00	-	675,00	-	1 695,00	3 154,00	1 200,00	2 304,00	5 261,00	6 768,00	1 000,00	10 060,00
2016	420,00	-	225,00	1 200,00	815,00	1 700,00	5 966,00	2 700,00	2 530,00	3 000,00	-	-
2015	933,33	-	49,92	1 000,00	901,00	3 600,00	437,00	-	824,63	-	35,00	-
2014	1 463,30	-	320,21	100,00	118,00	-	654,00	-	2 527,00	-	100,00	-
2013	763,39	-	240,00	5 600,00	218,21	1 200,00	604,00	-	1 516,00	-	100,00	3 100,00



Source : Rapport des activités du MPPSPF 2017, p. 17

D'après cette illustration, on peut constater que le financement externe au niveau du MPPSPF représente une part importante dans le Programme d'Investissement Public depuis les cinq dernières années. Le montant du financement du PIP d'origine externe a été au total de 45, 486 milliards d'Ariary (58 %) et le montant du financement d'origine interne à partir du Budget Général de l'Etat a été de 33, 291 99 milliards d'Ariary (42 %).

Le Tableau ci-après résume les réalisations physiques au cours de l'année 2016 au niveau de quelques régions d'intervention des Partenaires Techniques et Financiers[98].

❖ *Réalisations physiques*

Tableau 7. Résumé des réalisations physiques au cours de l'année 2016

Régions	Réalisations
Analamanga	Distribution de vivre aux personnes âgées ; Mise en place de centre d'écoute pour les enfants et les femmes victimes de la violence ; Réinsertion socio-économique des Familles.
Itasy	Campagne de 16 jours d'activisme ; Dotation de matériels aux associations des personnes âgées ; Actions d'intervention aux urgences : affaires Soamahamanina, incendie à Moratsiazo Dotation de matériels agricoles pour les associations de femmes
Bongolava	Remise des aides d'urgence aux sinistrés d'Ampananganana et Talata-Mahazoarivo (villages incendiés) …
Vakinankaratra	Distribution de vivres PPN et vêtements pour les femmes détenues, les mineurs et les personnes âgées à la maison centrale

[98] *La sélection des zones d'intervention ne dépend non seulement des priorités du gouvernement, mais aussi et surtout des choix des Partenaires Techniques Financiers (le PAM, l'UNICEF, la Banque Mondiale, et autres).*

Régions	Réalisations
	d'Antsirabe II. Mobilisation sociale à Antsoatany
SAVA	Accord de partenariat et octroi de 11 machines à coudre à l'Association Soarano Vanille Ambodiampana ; Vulgarisation des textes relatifs aux procédures d'acquisitions foncières …
Boeny	Appui matériel aux 11 Réseaux de Protection de l'Enfance (RPE) ; Appui matériel à la Direction Régionale et aux 5 services rattachés dans les activités de protection de l'enfant ; Prise en charge médicale de 120 enfants victimes de violences …
Sofia	Assistance aux sinistrés par localités touchées dans la région Sofia ; Redynamisation et intensification des réseaux de protection de l'enfant existant …
Betsiboka	Campagne de 16 jours d'activisme : sensibilisation sur la lutte contre les violences, sensibilisation et réalisation de mariage civil « miara-mizotra » ; Renforcement de la collaboration avec l'association de femmes en zone rurales …
Alaotra Mangoro	Appui aux femmes de négligence ou de non droit : 2 associations féminines dotées en kits agricultures et en semences ; Distribution de vivres (riz blanc, huile, …) au centre d'accueil s'occupant d'enfants vulnérables …
Matsiatra	Mise en place d'un filet de sécurité sociale pour au moins un

Régions	Réalisations
Ambony	demi-million (500 000) de personnes ; Renforcement de la collaboration avec les différentes Organisations Non Gouvernementales/Associations. Centres sociaux s'occupant des sans-abris …
Amoron'i Mania	Assistance aux familles victimes d'incendie : remise de matériels pour 11 ménages ; Assistance aux familles frappées par la foudre dans la commune de Mangataboahangy ; Appuis techniques et suivi des activités du Club de Médecins Amis des Personnes Agées : consultations gratuites, dotations de médicaments, dotations de vivres, de couvertures et de savons …
Vatovavy Fitovinany	Journée thématique 16 jours d'Activisme : sensibilisation et formation faites pour les districts de Mananjary et Manakara Prise en charge psychosociale, scolarisation des enfants à l'Akany Fitiavana avec un frais d'écolage à 2000 Ariary par mois ; Assistance aux familles victimes d'incendie à Andranomainty Manakara : dotation de kits jeunes filles, de kits accouchement, de paniers garnis, de couvertures à 300 femmes vulnérables, et de kits pêche à l'Association des mpanarato …
Anosy	Distribution de fauteuils roulants et béquilles lors de la célébration de la journée internationale des personnes handicapées ; Lancement du projet « Filet de Sécurité Sociale » …

Source : Rapport des activités MPPSPF, p. 16

Résultats des réalisations du Ministère de la Population 2018-2023

Sur les cinq (5) programmes qui ont été mis en œuvre par le Ministère de la Population, 447 248 ménages ont bénéficié des programmes de Protection Sociale

- Mission 770, à travers un ensemble d'interventions : transmission de savoir-faire, création d'emplois temporaires, accompagnement au développement du capital humain, inclusion économique et transferts monétaires. Grâce à ces appuis, ces familles ont pu :

- Renforcer leur capital humain ;

- Revenir progressivement à la vie normale après des crises sanitaires ou des catastrophes naturelles ;

- Faire face à la sécheresse dans la partie Sud de Madagascar.

Les réalisations financières durant l'année 2023 s'élèvent à 65 796 905 USD.

Détails des principales réalisations sur les activités 2018 – 2023

❖ *Filets Sociaux Productifs (FSP) - Asa Avotra Mirindra*

Le Tableau 8 renseigne sur les réalisations dans le cadre des Filets Sociaux Productifs Asa Avotra Mirindra (Mission 770 : Protection Sociale). FSP se présentent sous deux formes : Offrir des travaux rémunérés et des renforcements de capacités productives aux acteurs-bénéficiaires.

Tableau 8. Réalisations sur les Filets Sociaux Productifs – Asa Avotra Mirindra

	Chantier	Région	District	Nombre des ménages
Nombre	2019	9	16	85 543

Source : Rapport des activités MPPSPF 2023

❖ *Filets Sociaux Urbains (FSU) - Mijoro et Milofo*

Les activités réalisées dans le cadre des Filets Sociaux Urbains consistent à fournir des paquets de transferts monétaires inconditionnels (*Mijoro)* et offrir une opportunité d'accéder à des revenus supplémentaires grâce à l'inclusion productive urbaine (*Milofo)* pour les ménages pauvres.

Tableau 9. Réalisations sur les Filets Sociaux Productifs –Mijoro et Milofo

	Tranferts	Transfer bourse scolaire	Chantiers	Régions	Districts	Nombre des ménages bénéficiaires
Nombre	6	1	81	3	3	29 640

Source : Rapport des activités MPPSPF 2023

❖ *Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) - Vatsin'Ankohonana et Fiavota*

Les réalisations dans le cadre du TMDH consistent à fournir un soutien aux revenus et appuyer la fréquentation de l'école primaire, faciliter l'accès aux services sociaux de base (santé, nutrition, …) des ménages acteurs-bénéficiaires.

Tableau 10. Réalisations sur le Transfert Monétaire pour le Développement Humain

	Tranferts	Régions	Districts	Nombre des ménages bénéficiaires
Nombre	6	10	16	172 621

Source : Rapport des activités MPPSPF 2023

Ce projet du Gouvernement malagasy, appelé « Vatsin'ankohonana », avec un sous projet

« Ndao hianatra » (promotion de la transition des enfants du primaire au collège en fournissant un montant additionnel aux ménages les plus pauvres), permet aux ménages extrêmement pauvres (n'ayant pas les moyens de scolariser leurs enfants, ne gagnant pas de rémunération stable et suffisant, femmes veuves avec des enfants à charges, ne possédant pas de terres cultivables…) de bénéficier directement d'une bourse familiale à hauteur de 20 000 Ariary à 40 000 Ariary tous les deux (2) mois, en fonction du nombre d'enfants. Le ménage reçoit un bonus unique de 20 000 Ariary à la rentrée scolaire de l'ainé des enfants du ménage.

❖ *Réponses aux crises Asa Vonjy Voina*

C'est répondre à un large éventail de situations d'urgence (catastrophes naturelles, crise sanitaire).

Tableau 11. Réalisations sur les réponses aux crises – Asa Vonjy Voina

	Infrastructures réhabilitées reconstruites	Transferts post cyclones	Transferts réponses insécurités alimentaires	Transferts réponses et période de soudure	Chantiers Argent Contre Travail	Régions	Districts	Nombre des ménages bénéficiaires
Nombre	87	2	3	5	170	18	54	95 582

Source : Rapport des activités MPPSPF 2023

Réalisations financières

Le montant correspondant à la mise œuvre de ces différentes activités susmentionnées est de 60 918 186 dollars, soit environ de 274 milliards d'Ariary.

Réalisations sur les activités agricoles et environnementales

Grâce aux sensibilisations et aux renforcements de capacité des bénéficiaires, les réalisations dans le domaine des activités agricoles et environnementales sont :

- 1 100 hectares de surface irriguée et drainée pour les activités rizicoles ;
- 2 300 hectares de surface reboisée ;
- 6 230 000 pieds d'arbres plantés.

Des bénéficiaires ont été formées sur les activités agricoles, leurs permettant de diversifier les moyens de subsistance, favorisant la sécurité alimentaire ainsi que l'inclusion économique.

DISCUSSION

La Mission Affaires Sociales et Santé Mère - Enfant était la mission unique du Ministère de la Population et des Affaires Sociales en 2009 ; elle a été éclatée en deux missions en 2010 et 2011 pour renforcer les aspects sociaux de la population : la Mission 760 : Population et Développement et la Mission 770 : Protection Sociale.

Protection sociale, un vrai instrument de la réduction de la pauvreté

D'après l'analyse, il a été confirmé que la Protection Sociale peut apporter une contribution significative à la réduction de l'extrême pauvreté et de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles à Madagascar.

En fournissant aux plus pauvres les moyens de stabiliser leurs conditions économiques, d'envoyer leurs enfants à l'école et de bénéficier des services de santé, le secteur est essentiel pour la Stratégie de Croissance et la Réduction de la Pauvreté à Madagascar. Les politiques et les programmes de protection sociale visent à

réduire la vulnérabilité causée par la pauvreté et à éliminer les risques qui menacent directement la vie et le bien-être des personnes. Ceux-ci incluent les Filets Sociaux de Sécurité (*par le biais de programmes de transferts monétaires et d'argent contre travail*), l'assurance sociale (*assurance maladie, les pensions, etc*.) et les services sociaux pour des groupes cibles spécifiques (*par exemple les handicapés, les orphelins*). Comme le montrent les expériences de nombreux pays, la Protection Sociale contribue également à la croissance économique à travers des programmes de transfert, de travaux publics, et d'assurance santé qui favorisent l'égalité et la croissance économique.

Malgré l'immensité des besoins, la Protection Sociale n'est pas bien développée à Madagascar, et les programmes ne couvrent qu'une faible partie de la population et des besoins.

De plus, le projet dans le domaine de la Protection Sociale devient un instrument politique des autorités, voire même des instruments de propagande aux élections.

La Protection Sociale peut également contribuer à la croissance économique

L'expérience de plusieurs pays a montré que, quand ils sont bien conçus, les programmes de protection sociale (cash transfert, argent contre travail, nutrition, assurance santé, etc.) permettent de favoriser la croissance économique[99] : (i) en aidant les ménages à mieux investir dans leur avenir en réduisant les imperfections des marchés (accès au crédit, intrants, etc.) ; (ii) en réduisant les risques de perte de capital humain et permettant ainsi d'avoir des forces de travail plus productives ; (iii) en réduisant les inégalités.

Le Budget de programmes en pratique et bien pratiqué au sein de la MPPSPF

Il convient de faire un bref aperçu du budget de programmes que le Ministère de la Population a pratiqué sur les cinq (5) programmes dans les deux (2) Missions ; la Mission 760 : Population et Développement et la Mission 770 : Protection Sociale. Ces cinq programmes contiennent douze objectifs/activités.

Les indicateurs n'ont cessé d'augmenter en 2023, s'ils ont été de douze (12) dans la première phase du projet (2013-2017).

Dans la pratique, l'enchaînement logique du budget de programmes est présenté suivant le schéma ci-après avec ses différentes composantes : les moyens, les activités, les objectifs, les programmes et les missions.

[99] Voir par exemple Harold Alderman & Ruslan Yemtsov, 2013. « How Can Safety Nets Contribute to Economic Growth ». World Bank. Policy Research Working Paper 6437, mai 2013.

L'enchainement de ce schéma est bien confirmé, parce que sans les moyens (ressources financières, humaines et matérielles), on ne peut effectuer aucune activité. Avec un taux de pauvreté qui gagne du terrain, il est nécessaire de renforcer les activités du Ministère de la Population sur différents plans : financier, technique et humain afin d'atteindre les missions et objectifs qui lui sont attribués, malgré la faiblesse des allocations budgétaires qui limite la réalisation des attributions du ministère. C'est pour cette raison que le Ministère a su mettre en place un dispositif de relèvement social avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers.

Cet enchaînement logique du budget de programmes peut être interprété de la façon suivante : « avec les moyens on effectue les activités, les activités permettent d'atteindre les objectifs, les objectifs permettent la réalisation du programme et de la mission ; la réalisation du programme et de la mission permet notamment d'atteindre les objectifs globaux assignés ».

RECOMMANDATIONS

Malgré l'importance relative accordée aux politiques de protection sociale, la couverture de la protection sociale reste limitée à Madagascar. En effet, en 2010, seulement 6 %[100] de la population malagasy sont couverts par une prestation de protection sociale contre une moyenne de 17 % pour l'Afrique et 47 % au niveau mondial[101]. Selon des données plus récentes[102], la couverture nationale des programmes de protection sociale (TMDH et ACTP) à Madagascar en 2020 est estimée à 2,38 % pour les ménages et 3,09 % des enfants.

Nos recommandations consistent à :

- Renforcer l'application des mesures de bonne gouvernance économique et financière pour une gestion orthodoxe des finances publiques. La Banque Mondiale a approuvé un nouveau crédit de 250 millions de dollars pour aider le Gouvernement de Madagascar à étendre les services de filet de sécurité à un plus grand nombre de ménages d'extrême pauvreté, à renforcer le système de protection sociale et à promouvoir la résilience aux chocs dans 47 districts de 15 régions ;

- Continuer d'opérationnaliser les programmes « argent contre travail » pour donner aux plus pauvres des opportunités de revenus à court terme. Madagascar a une longue expérience en matière de programmes « argent contre travail » soutenus par plusieurs partenaires au développement. Ces programmes sont parfaits pour

[100] Données disponibles en 2010 de la Banque Mondiale
[101] *BIT, Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022*
[102] *Vers une protection sociale universelle et inclusive pour les enfants à Madagascar, Juin 2021*

apporter à court terme un soutien aux plus pauvres vivant dans des situations de détresse, et aussi pour construire des actifs communautaires productifs qui peuvent aider les communautés à se développer au fil du temps ;

- Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement et de ses partenaires au développement afin de relever le niveau des allocations en faveur de la protection sociale pour le faire converger très rapidement vers les niveaux des engagements nationaux.

CONCLUSION

Humaniser les finances publiques pour un progrès social signifie qu'il faut augmenter le budget alloué au Ministère en charge de la population. Le secteur social figure parmi les priorités de dépenses publiques afin d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Le rôle du MPPSPF est incontournable pour le développement social. Toutefois, compte tenu des contraintes budgétaires, l'allocation budgétaire de ce Ministère reste faible, ce qui est reflétée par la déficience des investissements publics. Par ailleurs, les contraintes administratives et organisationnelles dans le cycle d'exécution budgétaire demeurent relativement handicapantes.

Néanmoins, à travers les missions et programmes du MPPSPF, des efforts considérables ont été menés concernant l'amélioration des conditions de vie de la population, la protection sociale, la promotion du genre, le développement de la famille et de l'enfance, ainsi que le renforcement des actions sociales. De plus, des collaborations ont été tissées avec les Partenaires Techniques et Financiers afin d'entreprendre des transferts monétaires inconditionnels et conditionnels aux ménages les plus vulnérables à Madagascar et, plus particulièrement dans le Sud souffrant de difficultés nutritionnelles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

1. Adam, F., Ferrand, O., Rioux, R. (2010) Finances publiques. *Presse de Sciences Po et Dalloz*, 3ème éd., 494 p.

2. Albert, J.-L. avec la collaboration de SAIDJ, L. (2013). Finances publiques. Cours Dalloz, 8ème éd., 849 p.

3. Amselek, P. (1967). Le budget de l'Etat sous la Vème République. L.G.D.J., 657 p.

4. Ardant, P. Mathieu, B. (2012). Institutions politiques et droit constitutionnel.

L.G.D.J., 24ème éd., 672 p.

5. Astie, P. « La Constitution du 4 octobre 1958 et le système politique de la Vème

République », in Droit public. Tome 1-Théorie générale de l'Etat et droit constitutionnel.

6. Moreau, J. (sous la dir.). (1995). Economica. 3ème éd., p. 134 et s.

7. Avril, P. Gicquel, J.-E., Gicquel, J. (2014). Droit parlementaire. L.G.D.J. 5ème éd., 414 p.

8. Axelrod, R. (1992). Donnant-donnant : une théorie du comportement coopératif. Paris : Odile Jacob, 240 p.

9. Barilari, A. Bouvier, M. (2010). La LOLF et la nouvelle gouvernance financière de l'Etat. L.G.D.J., 272 p.

10. Barthélémy, J. (1904). L'introduction du régime parlementaire en France sous Louis XVIII et Charles X, Giard et Brière, 342 p.

11. Barthélémy, J., Duez, P. (2004). Traité de droit constitutionnel. Panthéon-Assas, 955 p.

12. Baudu, A. (2010). Contribution à l'étude des pouvoirs budgétaires du Parlement en France -Eclairage historique et perspectives d'évolution. Dalloz. Thèse. Lille 2, 681 p.

13. Bechillon, D. (de). (1997). Qu'est-ce qu'une règle de Droit ? Odile Jacob, 300 p.

14. Benetti, J. (2004). Droit parlementaire et fait majoritaire à l'Assemblée nationale sous la Vème République. Thèse, Paris I, 468 p.

15. Benetti, J., Groud, H. (2012). Les finances publiques nationales et locales face à la crise. L'Harmattan, 152 p.

16. Bergel, J.-L., Delcamp, A., Dupas, A. (1995). Contrôle parlementaire et évaluation, la Documentation française, 244 p.

17. Bezes, P. (2009). Réinventer l'Etat. Les réformes de l'administration française (1962-2008). *PUF*, 519 p.

Rapports de la Cour des comptes

1. Cour des comptes. (2010). Communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée Nationale. La mise en œuvre du plan de relance de l'économie, 98 p.

2. Cour des comptes. (2009). Rapport sur les effectifs de l'Etat 1980-2008 : un état des lieux, 114 p.

3. Cour des comptes. (2008). Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, 130 p.

4. Cour des comptes. (2011). Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques préliminaire au débat d'orientation des finances publiques, 216 p.

5. Rapport d'Analyses budgétaires des secteurs sociaux axés sur les enfants à Madagascar. (2020).

LA PARTICIPATION CITOYENNE COMME CLE DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Par

[1]NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant Et [2]JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS

[1] Docteur en Sociologie politique Mention Sociologie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Email : tinondia@hotmail.com
[2]Doctorant en Sciences économiques Mention Economie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Email : dubieuf100@gmail.com

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche tente de montrer que le peuple dispose de droits politiques à contrôler l'efficacité ou non des modes de gouvernance du pays. Dans un pays qui applique le système républicain et démocratique comme Madagascar, les citoyens ont le droit de s'impliquer dans la gestion des affaires politiques de l'Etat. En ce sens, la philosophie politique de la concitoyenneté et du civisme permet aux citoyens à réaliser la réalisation une vie communautaire saine et favorable. D'où, l'importance de la participation citoyenne dans la conception et la réalisation des processus de développement du pays. En d'autres termes, la citoyenneté responsable est nécessaire surtout dans la mise en place de la démocratie participative dans notre société. Et, pour que cette démocratie participative fonctionne correctement, la participation des citoyens dans la vie politique du pays est fortement sollicitée. Il est important alors de promouvoir les valeurs socio-culturelles basées sur la concertation nationale, la participation citoyenne, l'entraide et le Fihavanana Malagasy, pour préserver la stabilité politique et l'harmonie sociale dans notre société.

Mots clé : République, démocratie, stabilité politique, crise de confiance, participation citoyenne, citoyen, gouvernance, etc.

ABSTRACT

This research attempts to show that the people have political rights to control the effectiveness or otherwise of the country's modes of governance. Remember that in a country which applies the republican and democratic system like Madagascar, citizens have the right to get involved in the management of the political affairs of the State. In this sense, the political philosophy of co-citizenship and civic-mindedness allows citizens to achieve a healthy and favorable community life. Hence, the importance of citizen participation in the design and implementation of the country's development processes. In other words, responsible citizenship is necessary especially in the establishment of participatory democracy in our society. And, for this participatory democracy to function properly, the participation of citizens in the political life of the country is strongly requested. It is therefore important to promote socio-cultural values based on national consultation, citizen

participation, mutual aid and Fihavanana Malagasy, to preserve political stability and social harmony in our society.

Keywords: Republic, democracy, political stability, crisis of confidence, citizen participation, citizen, governance, etc.

INTRODUCTION

Dans le système de gouvernance moderne, la « participation citoyenne »(Alinsky, 1976) joue un rôle important dans toute prise de décision politique initiée par l'Etat tels que référendum, élection, surtout quand il s'agit d'un programme de développement local. Même au niveau des différentes institutions internationales de développement, on considère que la participation citoyenne est nécessaire pour concrétiser la politique de lutte contre la « pauvreté et du sous-développement dans le pays » Alfred S. (1952)[103]. A titre d'exemple, la Banque Mondiale s'est engagée à intégrer le développement participatif et recommande à ses intervenants d'adopter une « approche participative »[104] dans l'exécution de leur programme de développement au niveau de la population locale. De ce fait, des efforts considérables sont consentis dans l'accomplissement de son engagement pour la participation concrète dans ses interventions en matière de réforme et/ou dans l'exécution de projets sociaux.

En d'autres termes, les citoyens occupent une place considérable dans l'organisation sociopolitique d'une société moderne. Dans la démocratie athénienne, par exemple, la citoyenneté avait une appartenance à un groupe politique et à la participation civique. Bien qu'elle ait un sens juridique par la possession de la nationalité, des droits civiques et politiques, elle peut aussi considérer comme une participation sociopolitique et culturels dans la vie de la société. Malgré tout, les citoyens n'ont pas de n'occupent pas d'un rôle obligatoire, comme leurs statuts juridiques sont des statuts de liberté : participer (citoyen actif)[105] ou non (citoyen passif) à la vie publique. Ainsi, la citoyenneté recouvre l'ensemble des « pratiques citoyennes »[106], surtout dans le cadre de la participation à la vie publique de la cité. Cette participation peut prendre des formes « conventionnelles »[107], comme la participation aux élections ordonnancées par les gouvernements ou « non conventionnelles » dans le cadre des actions collectives autonomes comme les protestations publiques par voie de pétition ou de manifestations, d'une adhésion à des associations à vocation locale.

---

[103] Alfred S. (1952), Trois mondes, une planète, L'Observateur, n°118, p. 14

[104] Delnoy M. (2005), La participation du public au processus de décision en matière d'environnement et d'urbanisme, Bruxelles : Bruylant. 100 p.

[105] Jean-Paul B. (2004), La Révolution française, Éditions Perrin.

[106] Étienne B. (2009), « Citoyenneté et démocratie », Les intermittences de la démocratie, M. Carrel, C. Neveu, J. Ion éd., Paris, L'Harmattan, p. 263-275.

[107] Rosenvallon P. (2008), La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité, Paris, Seuil.

Ainsi, la participation des citoyens à la vie socio-politique et économique, semble nécessaire surtout pour contribuer au processus de développement du pays comme dans la promotion de la démocratie participative. D'où, l'importance de la participation citoyenne ou la consultation populaire dans la prise de décision concernant la vie publique, afin d'éviter le trouble, la contestation violente et la désobéissance civile qui plongent le pays dans la ruine et dans le chaos. C'est pour cette raison que cette thématique de citoyenneté et de démocratie a été choisie pour essayer d'analyser la place des citoyens dans l'exercice des pouvoirs politiques contemporains.

Choix du thème et du terrain

Plusieurs raisons ont conduit à choisir cette thématique de la participation citoyenne. La première raison est l'intérêt d'une étude sur les pratiques politiques ex-colonies français en Afrique subsahariens. Le second est le souhait d'analyser les modes de gouvernance dans les pays dits pays démocratiques en Afrique noire comme Madagascar. Des analyses réflexives concernant les rôles joués des citoyens dans le processus de développement du pays seront également ménées.

Ainsi, la région Analamanga a été choisie comme lieu d'observation de cette étude, étant donné que c'est dans la capitale Antananarivo, siège du pouvoir central, que la politique générale de l'Etat pour gouverner le pays est élaborée. De plus, des travaux de recherches ont été effectuées auparavant, au cours des études universitaires, ce qui peut d'ores et déjà constituer une sorte de démarches exploratoires.

La Problématique concerne la faible participation citoyenne dans la vie politique du pays ?

Le principal objectif de ce travail vise à étudier la pratique politique contemporaine et la motivation de la population à contribuer dans la vie politique de la société.

Comme **Objectif global,** il s'agit de Promouvoir une pratique politique moderne qui valorise la participation citoyenne.

Les **Objectifs spécifiques** portent sur :

- La Connaissance des motifs de la démotivation des citoyens à ne pas participer dans le redressement du pays ;

- L'Analyse des rapports entre la gouvernance démocratique et la participation citoyenne ;

- L'Etude des comportements des citoyens dans la réalisation de la politique nationale de développement.

Des Hypothèses ont été proposées dont :

- L'implication des citoyens dans la prise de décision politique rend facile la réalisation des projets de développement locale ;

- La participation citoyenne permet à lutter contre la crise de confiance entre les dirigeants responsables et les populations citoyennes ;

- La participation citoyenne consiste à renforcer les dynamiques locales et facilite l'adaptation de notre système politique aux valeurs socioculturelles Malagasy.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Pour effectuer cette étude, des déplacements sur le terrain ont été nécessaires, dans les Fokontany, Communes rurales et/ou urbaines, Districts de la Région de ?. Avec ce que cela implique comme contraintes spatiales, tous les moyens de transport disponible ont été utilisés. Cette étude est limitée par les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Une « approche participative » a été adoptée[108]. « Toutes les parties prenantes, y compris les populations cibles sont impliqués dans la conception du programme de développement du pays. La pratique politique actuelle nécessite une prise en compte de la participation des parties prenantes (populations cibles, acteurs sociaux, acteurs politiques, acteurs économiques, partenaires financiers et techniques, et aux approches participatives, surtout sur l'éducation, la gouvernance, la coopération économique et abondamment référence à la « participation des parties prenantes »[109] et aux « approches participatives »[110]. Cette approche est utile pour déterminer les diverses demandes de la population citoyenne, prendre en compte les dynamiques socioculturelles et les dynamiques sociopolitiques pour la réalisation de la politique nationale de développement.

RESULTATS

- **Principes de la participation citoyenne**

Selon l'observation, l'éducation citoyenne permet à la société d'avoir un taux de disciplinarité favorable, que ce soit pour les dirigeants que des , surtout chez les dirigés. Alors que, si nous souhaitons être parmi les pays émergents et stables socio politiquement, il faut que tout citoyen soit discipliné d'après la réaction de la population enquêtée : « Nous devons être disciplinés, et surtout, soyons disciplinés pour que notre société soit productive et compétitive. » (Chef d'entreprise).

Justement, Par rapport à ce sujet, et pour comprendre les comportements de la population cible, la question suivante a été posée: « Lorsque l'Etat sollicite votre participation pour des infrastructures de développement local dans votre Commune, êtes-vous disponibles » ? Malheureusement, la plupart des enquêtés ne sont pas

[108] Ghiglione R., Matalon B. (1978), Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique, Paris, Armand Colin.

[109] Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », Mouvements, no 50, p. 118-129.

[110] Philipe L. (2000), « pour une pratique rigoureuse des enquêtes participatives », GRET.

favorables à contribuer, ni à collaborer avec l'Etat, pour différentes raisons, bien qu'il s'agisse des biens communs. Alors que, cet état d'esprit constitue un blocage pour le développement du pays. L'éducation citoyenne et du civisme est cependant importante pour préserver l'avenir du pays.

D'après les résultats, les 10,2% des populations enquêtées en milieu urbain contre 14,2% en milieu rural, imposent des conditions personnelles avant de servir la nation : « cela dépend du temps » ; tandis que, les 12,2% en milieu urbain contre les16,2% en milieu rural, exigent d'une rémunération avant d'accepter ce genre de travail, bien qu'il s'agisse de l'utilité publique. Toujours dans cette ligne d'idée, les 16,2% de la population enquêtée en milieu urbain contre 7,2% en milieu rural, refusent catégoriquement à toute sollicitation initiée par l'Etat et ont répondu « non » ; si les 7,2% en milieu urbain contre les 6,2% en milieu rural ont répondu « jamais » être disponible à collaborer avec l'Etat en exercice.

Quand le mécontentement populaire s'élève et monte jusqu'au premier degré, une frange de population ignore complètement et ne prend pas en considération l'importance de la participation populaire, quoi qu'il en soit, et quoi qu'il arrive, comme le cas des 4,2% des enquêtés en milieu urbain contre les 5,2% en milieu rural. Pour eux, ils doivent satisfaire les besoins quotidiens de leurs familles en cherchant de la nourritures et de l'argent, mais ne peuvent jamais à aller perdre du temps à aider les autorités étatiques, qui n'apportent rien, ni pour eux, ni pour leurs familles » : « Ils n'apportent rien dans notre foyer, ni dans notre marmite. »

Malgré tout, une autre frange de population réclame et reconnait la nécessité de la participation populaire, surtout quand il s'agit de garantir l'intérêt général de toute la population et le développement du pays. cela concerne 48% de la population enquêtée en milieu urbain contre 44% en milieu rural.

- **Enjeux de la participation citoyenne**

Sur le plan politique, la participation citoyenne est un système de gouvernance efficace pour faire face à la défiance et au découragement de la population, à l'égard des autorités publiques. Cette situation de crise incite le peuple à se révolter, à désobéir à toute décision prise par les autorités compétentes concernant la vie politique publique. Ce mode de travail s'appuie sur le principe de la démocratie, avec la prise en compte de la liberté d'opinion et d'expression. Par principe, la participation implique les citoyens d'être actifs dans le processus de décision politique pour favoriser le développement local.

« La démocratie est, cependant, l'art de gouverner avec le citoyen »[111]. les recherches documentaires reconnaissent que « le fonctionnement actuel de notre démocratie représentative, ne permet plus aux citoyens de se sentir représentés à

[111] La démocratie, autrement – L'art de gouverner avec le citoyen » (éditions de l'Observatoire), Frank Escoubes et Gilles Proriol

travers les élus, qui sont pour certains, considérés comme des technocrates trop éloignés des réalités locales. »[112]

Par conséquent, l'enjeu principal de la participation citoyenne consiste à rapprocher les dirigeants et les dirigés. C'est l'essence même de la « République »[113], où les peuples se sentent fiers et concernés par la « chose publique »[114], en les incitant à s'impliquer et à participer dans la vie politique du pays à travers de la consultation populaire et/ou la participation citoyenne.

Selon les entretiens, bien qu'il y ait des citoyens qui ne veulent pas s'impliquer dans les affaires politiques, plusieurs individus semblent être motivés pour apporter leur contribution dans le redressement de la nation. Ils n'attendent que la mobilisation massive de la part des autorités compétentes pour entamer les travaux. Au contraire, ils accusent la non-sincérité des tenants du pouvoir vis-à-vis de la rareté de la consultation populaire liée aux projets de développement local.

Ainsi, 42% des enquêtés en milieu urbain contre 47% en milieu rural, affirment leur volonté à participer à tous les projets de développement du pays. Cette frange de population explique l'importance de la consultation populaire de la part des autorités publiques avant de prendre des décisions qui engagent la nation, la société et la vie des citoyens. Alors, pour préserver la paix et la stabilité politique, ainsi que l'harmonie sociale, il est primordial de mener des consultations populaires avant de réaliser des programmes de développement tels que construction des routes, w.-c. public, école, barrage, cité, etc.). Ils constituent les 46% des enquêtés en milieu urbain contre 44% en milieu rural.

Malgré tout, 12% des enquêtés en milieu urbain contre 9% en milieu rural campent sur leur position qui est celle de refuser de répondre à toute forme de consultation initiée par l'Etat pour des diverses raisons comme la perte du temps.

- **Désobéissance civile comme échec de la gouvernance démocratique**

Selon le constat, la désobéissance civile incite les citoyens à refuser l'appel des autorités et à ne pas se soumettre à des consultations en poursuivant leur propre conviction qu'elle soit « juste ou pas, digne ou indigne ». Les actes de désobéissance font appel à l'élargissement des droits et des libertés humaines, où la démocratie doit être respectée et pratiquée au niveau de la société. Autrement dit, dans une société démocratique, le peuple reconnait qu'il a aussi le droit de refuser la consultation publique, surtout s'il la considère comme inutile et ne répond pas aux attentes prioritaires de la population. Bref, la désobéissance est un rappel du principe démocratique : « expression égale et inconditionnelle de chacun. » Selon les

---

[112] Bacqué, Marie-Hélène, Sintomer, Yves, 2011, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Éditions La Découverte, Paris.

[113] Bodin J., 1576, Les Six livres de la République, Paris, Fayard, 1986.

[114] Platon (2002), La République, ouvrage écrit au ive siècle av. J.C. ; Garnier-Flammarion.

témoignages, dès que les politiciens arrivent au pouvoir, ils ne pensent que de s'enrichir eux-mêmes et ne considèrent pas les problèmes de la population. Ils ne pensent qu'exploiter illicitement les ressources du pays, pratiquer des trafics d'influence, abuser des citoyens, etc. Cette pratique politique développe le phénomène de pauvreté et incite le peuple à faire une désobéissance civile, qui se termine souvent par la destitution du régime en place. On peut dire alors que l'absence de la participation citoyenne est un échec de la gouvernance démocratique moderne.

En effet, interrogés par rapport à ce leadership des politiciens, 28,2% des enquêtés en milieu urbain contre 36,2% en milieu rural, qualifient ce mauvais comportement des dirigeants comme étant de la culpabilité. Mais, il s'agit d'une erreur politique aux yeux des 21,2% des enquêtés en milieu urbain contre les 24,2% en milieu rural ; si 26,2% des enquêtés en milieu urbain contre les 23,2% en milieu rural, qualifient cette pratique politique des gouvernants comme des incompétences. Malheureusement, cette mentalité des dirigeants provoque le mécontentement et la frustration de la population contre les gouvernants, et pousse certains individus à se désintéresser totalement de s'impliquer aux affaires politiques publiques.

Toujours selon les enquêtes, la participation citoyenne, comme la consultation populaire, permet à la société d'éviter le trouble pour les 33,5% des enquêtés en milieu urbain contre les 36,5% en milieu rural ; si les 26,5% des enquêtés en milieu urbain contre 22,5% en milieu rural parlent de la préservation de la cohésion sociale. Cette pratique politique donne des avantages aussi aux dirigeants, comme elle permet à l'assurance de la stabilité du pouvoir en exercice, selon les 20,5% des enquêtés en milieu urbain contre 16,5% en milieu rural ; etc.

DISCUSSIONS

- **Essaie d'interprétation**

La « participation citoyenne est une pratique démocratique »[115] qui consiste à associer les citoyens au processus de décision politique, en dehors des grands rendez-vous électoraux.

Les démarches participatives permettent aux citoyens à donner un avis et de formuler des propositions sur des projets de réforme, des « politiques publiques » ou des sujets de controverse qui appellent la construction d'un consensus. Elles constituent un moyen d'impliquer les citoyens dans la construction des politiques publiques, en tenant compte de la diversité de leurs opinions et de leurs attentes.

La participation citoyenne ne s'improvise pas. Créer du temps d'échanges et de débats entre citoyens, pour leur permettre de définir ensemble les priorités et les

[115] Rosanvallon P. (2008), La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité, Paris, Seuil.

finalités d'une politique publique, exige une méthode rigoureuse. La robustesse des dispositifs est une condition essentielle pour obtenir des résultats réellement susceptibles d'améliorer l'action publique.

Les concertations citoyennes peuvent donc prendre plusieurs formes, en fonction du sujet abordé : une consultation en ligne, un atelier thématique, une conférence de citoyens ou une combinaison de ces modalités.

La participation citoyenne peut être considérée comme une pratique démocratique qui consiste à associer les citoyens au processus de décision politique pour le développement de la société. Elle devient l'implication active des citoyennes et citoyens dans les processus décisionnels législatifs leur permettant de contribuer aux décisions pouvant avoir des conséquences sur leur vie. L'échelle de la participation montre les différents niveaux de participation citoyenne pouvant être appliqués. Bien qu'ils soient représentés sous la forme d'une échelle, certains niveaux de participation peuvent être plus efficaces que d'autres à différentes étapes du processus législatif, et l'objectif d'une stratégie de participation citoyenne ne doit pas nécessairement être d'habiliter la population dans toutes les situations.

Il est aussi important d'informer les citoyennes et citoyens des travaux du parlement et de les sensibiliser sur les opportunités de participation, afin de favoriser une participation efficace. La première section de la boîte à outils, sur la et la promotion de la participation, contient donc des exemples d'initiatives pour informer la population. Par contre, les deux sections suivantes sur la création d'opportunités pour la participation citoyenne se centrent sur les échelons plus élevés et contiennent plusieurs exemples d'initiatives pour consulter, impliquer, collaborer et habiliter les citoyennes et citoyens à travers les processus législatif et budgétaire.

Tandis que, pour la population Malagasy, la participation citoyenne est tout d'abord, une prise en compte de leurs idées dans la conception des programmes de développement, et ensuite, la contribution directe de chaque citoyen à tous travaux de constructions des infrastructures publiques qui répondent aux attentes et aux exigences de la communauté.

- **Rôles et importances de la participation citoyenne au niveau de la société**

Tout d'abord, il est important de rappeler que la « participation citoyenne »[116] consiste à impliquer les citoyens dans les processus de décision et de gestion des affaires publiques, surtout au niveau de la communauté de développement local. Il est bénéfique pour le pays si les citoyens font preuve de solidarité pour servir la nation. Ce principe démocratique participe également au développement personnel de la population, à sa mobilité dans le domaine de l'éducation et de la formation, à la

[116] André P. (2006), Participation publique : principes internationaux pour une meilleure pratique, Publication spéciale Série no 4, Fargo, USA, International Association for Impact Assessment. Arnstein, S. R. (1969). « A Ladder of Citizen Participation », Journal of American Institute of Planners, vol. 35, no 4, p. 216-224.

compétitivité et à la créativité individuelle de chaque citoyen, à la cohésion sociale et à la citoyenneté. Dans la philosophie politique Malagasy, à tire d'exemple, la « concertation nationale »[117] consiste à maintenir la paix et la stabilité sociopolitique à travers du principe du *teny ieràna* (concertation). De toutes manières, si les autorités compétentes obtiennent préalablement l'aval de la population avant de prendre une décision concernant la réalisation des projets gouvernementaux, il n'y aura pas de contestation populaire (construction des *Tsena (marchés)*, barrages, cités,). Initier une concertation nationale, c'est pour avoir l'avis de la population cible. Autrement dit, participer à une concertation, c'est d'apporter un savoir-faire sur un objet d'étude, c'est-à-dire, pour exprimer, voire confronter des convictions personnelles, pour un diagnostic sociopolitique et proposer des solutions relativement acceptables pour tous.

Démocratiquement parlant, chaque individu qui compose la société, doit être concerné par la conception et l'application des politiques publiques qui ont des effets directs dans la vie de la population, surtout quand ils touchent les problèmes sociaux tels que pouvoir d'achat, politique d'emploi, santé publique, sécurité publique, éducation et formation. D'où, l'importance de la concertation, pour que chacun fait part de ce qu'il pense priorité et urgent. En ce sens, la participation citoyenne devient une « légitimité démocratique »[118], et que les politiques publiques auxquelles les citoyens sont associés, retrouvent sa pertinence et son efficacité, ainsi que sa légitimité. Ce mode de gouvernance permet donc à la population locale de mieux adapter les objectifs et la mise en œuvre des politiques publiques aux besoins des citoyens et à l'intérêt général ; d'identifier les dysfonctionnements et les points d'amélioration des politiques publiques ; pour mettre les citoyens en situation d'exprimer ce qui est collectivement souhaitable, de manière consensuelle. Politiquement, la participation citoyenne contribue à renforcer la promotion de la démocratie en donnant la possibilité aux citoyens de s'exprimer et d'influer sur les décisions qui les concernent dans le cadre de la gouvernance du pays. Ce système de gouvernance favorise l'engagement citoyen pour l'amélioration de la qualité de vie de toute la population, notamment les plus pauvres et vulnérables en impliquant les citoyens dans la prise de décision. La participation citoyenne permet aux citoyens d'avoir un sentiment d'appartenance à la communauté et renforce la solidarité et l'unité nationale. La participation citoyenne leur permet de vivre en harmonie en s'impliquant directement dans l'amélioration de leur environnement socio culturo économique et humanitaire. Par exemple, quand la population participe à la définition de ses besoins prioritaires, elle contribue massivement et est très motivée à donner le maximum pour lutter contre l'insécurité, contre la pauvreté et la saleté des cités, etc.

Bref, la participation citoyenne peut réduire le risque de la crise de confiance qui plonge le pays dans le trouble et du désordre, comme elle permet aux autorités de

---

[117] Bernard M. (1995), Principes du gouvernement représentatif, Paris, Flammarion.

[118] Pierre R. (2008), La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité, Paris, Seuil.

mieux comprendre les besoins prioritaires et les attentes de la population cible : « elle renforce la légitimité des décisions des gouvernants ». Autrement dit, avec la participation des citoyens, les décisions prises en conseil des ministres, en conseil municipaux, par exemple, seront acceptées favorablement par la population locale. Dans ce cas, la participation citoyenne permet de renforcer la légitimité des dirigeants politiques, surtout au niveau local et de restaurer la confiance entre les acteurs de développement.

- **Perspectives citoyennes pour l'intérêts de tous**

La participation citoyenne donne de nombreux avantages pour les citoyens et les autorités politiques locales. Elle permet de renforcer la mise en place de la démocratie participative, de favoriser l'engagement de chaque individu à accomplir son devoir en tant que citoyen actif et responsable dans l'objectif de l'amélioration de la qualité de vie de tout le monde qui compose la société. En effet, elle vise des objectifs tels que celui de garantir l'inclusivité et d'assurer la représentativité locale. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs adaptés et inclusifs permettant à tout le monde de s'exprimer librement de manière démocratique, ainsi que d'être entendus par les autorités publiques. Pour garantir la représentativité locale, il faut que toutes catégories de personnes soient représentées dans toute initiative gouvernementale comme recensement, élaboration de plan de développement local, afin d'éviter l'exclusion socio ethnique, la marginalisation, la ségrégation raciale, la camaraderie.

La « participation publique »[119] est un moyen pour une société de s'impliquer dans la prise de décisions politiques, dès la conception jusqu'à la phase de la réalisation d'un programme de développement. Cette pratique politique ne s'oppose pas aux idéaux et aux principes démocratiques, comme elle favorise l'engagement des citoyens et des acteurs sociaux par rapport à la gestion de la « chose publique ». La citoyenneté est basée sur la capacité de chaque individu à faire reconnaitre ses droits et devoirs, ses obligations, vis-à-vis de l'autorité publique. Par contre, cette expression « citoyenneté » renferme plusieurs paramètres qui sont culturel, social, civique, écologique, environnemental, politique.

C'est un droit inaliénable de chaque citoyen d'accéder au patrimoine intercommunautaire et la certitude d'être assuré contre toute action de s'approprier des biens publics.

La participation citoyenne est un instrument clé pour l'amélioration de l'application des systèmes démocratiques modernes. Elle donne aux citoyens le pouvoir de surveiller et de contrôler le fonctionnement des institutions de la

[119] André P. (2006), Participation publique : principes internationaux pour une meilleure pratique, Publication spéciale Série no 4, Fargo, USA, International Association for Impact Assessment. Arnstein, S. R. (1969). « A Ladder of Citizen Participation », Journal of American Institute of Planners, vol. 35, no 4, p. 216-224.

République pour l'intérêt de tous, en considérant la participation à tout ce qui concerne la conception et la réalisation des politiques publiques.

CONCLUSION

Selon l'étude, la participation citoyenne peut considérer comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire des citoyens, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu dans un cadre institutionnel et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile et/ou des décideurs : référendum constitutionnel, etc. Etymologiquement, ce concept implique les parties prenantes à un engagement au pourparlers et au partage du pouvoir. La participation citoyenne est comme « un processus dans lequel les gens ordinaires d'une communauté exercent le pouvoir sur des décisions relatives aux affaires générales de leur communauté ». Il s'agit d'un processus pour impliquer les citoyens marginalisés dans les décisions qui concernent les services qu'ils reçoivent, que prennent ceux qui les représentent. La participation a une vocation à contrôler les décisions politiques qui ont des conséquences sur la vie socioéconomique de la communauté.

La participation citoyenne inclut un partage du pouvoir et une influence sur les décisions majeures de la communauté. Mais, malgré la valeur que la participation citoyenne revêt, sa pratique soulève plusieurs enjeux. Avec la croissance du cynisme envers les dirigeants et la baisse généralisée des taux de participation aux élections, les limites de la démocratie représentative sont mises en exergue par plusieurs. En somme, la participation citoyenne favorise la promotion de la démocratie participative et responsable, ainsi que la mise en place de l'Etat de droit et la bonne gouvernance, comme elle permet aux citoyens responsables à surveiller les actes de décideurs politiques. Les organismes internationaux sont favorables à la prise en compte de ce concept : « la participation citoyenne. » Pour favoriser la participation citoyenne dans la société, il faut renforcer la communication et l'interaction de la communauté dans la vie politique publique, les impliquer dans l'élaboration de programme de développement local.

BIBLIOGRAPHIE

1) Alinsky S. (1976), Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente, Paris, Seuil.
2) André P. (2006), Participation publique : principes internationaux pour une meilleure pratique, Publication spéciale Série no 4, Fargo, USA, International Association for Impact Assessment.
3) Arnstein, S. R. (1969). « A Ladder of Citizen Participation », Journal of American Institute of Planners, vol. 35, no 4, p. 216-224.
4) Axel H. (2004), « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », La revue du Mauss, n° 23, p. 133-136.Consulter sur Cairn.info

5) Bernard M. (1995), Principes du gouvernement représentatif, Paris, Flammarion.

6) Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », Mouvements, no 50, p. 118-129.

7) Charles G., Alice G. (2010), La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux, Paris, Hermann.

8) Cunningham J. V. (1972), « Citizen Participation in Public Affairs », Public Administration Review, vol. 32, no spécial, p. 589-602.

9) Dominique S. (2000), Qu'est-ce que la citoyenneté ? Paris, Gallimard.

10) Étienne A., Michel C., Évelyne L., Pierre R. (2010), Dynamiques de la concertation sociale, Bruxelles, CRISP.

11) Florence O., Renaud S., Marc U. (1995), Les mondes sociaux de l'entreprise. Penser le développement des organisations, Paris, La Découverte.

12) Jacques R. (2005), La haine de la démocratie, Paris, La Fabrique, Consulter sur Cairn.info

13) Joseph S. (1951), Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris, Payot.

14) Jürgen H. (1997), Droit et démocratie : entre faits et normes, Paris, Gallimard.

15) Luciano C. (2006), La démocratie. Histoire d'une idéologie, Paris, Seuil.

16) Pierre R. (2006), La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance, Paris, Seuil.

17) Pierre R. (2008), La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité, Paris, Seuil.

18) Rosenvallon P. (2008), La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité, Paris, Seuil.

19) Stuart H. (2007), Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies, Paris, Éditions Amsterdam.

20) Vincent C. (2002), La citoyenneté, Bruxelles, CRISP, Dossier n° 56.

21) Will K. (2001), La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités, Paris, La Découverte.

22) Yves S. (2007), Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative, Paris, La Découverte.

LA CONSOMMATION DU KHAT DANS LA REGION DIANA : ENJEUX SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CONSEQUENCES MEDICALES

Par

ZAFISOLO Max (1), EDWIN Herindrainy Constant Claudel (2), RAVELOMANANTSOA J.J. (2),

(1)Doctorant à l'Ecole Doctorale Nutrition-Environnement-Santé, Université de Mahajanga

(2)Enseignant-Chercheur à l'IOSTM, Université de Mahajanga, Madagascar

RESUME

Cet article vise à étudier la consommation du khat dans la région DIANA et d'analyser aussi ses enjeux socio-économiques ainsi que ses conséquences médicales. L'investigation s'est déroulée d'août à octobre 2023. La population-cible de ces enquêtes était les résidants de plus de six mois âgés de 15 et plus dans la région de DIANA. La méthode d'échantillonnage par convenance a été utilisée pour parvenir à une taille d'échantillon total souhaitée pour mener l'étude, soit 1920 individus à enquêter à raison de 384 participants par district. En effet, la consommation de ce produit peut avoir de nombreuses conséquences socio-médicales, mais elles diffèrent selon les lieux, les traditions et les positions sociales. Ainsi, parmi les effets connus du khat, des maladies cardiovasculaires, des problèmes gastro-intestinaux, des cancersde la bouche, un poids faible à la naissance et des problèmes d'infertilité. A noter que le khat figure, depuis 2003, sur la liste des stupéfiants d'origine naturelle, mais aucune loi ni mesure de contrôle n'a été stipulée par le Plan Directeur de Lutte contre la Drogue. Un projet d'arrêté de la Commission Interministérielle de coordination de la lutte contre la drogue sur le khat a pourtant été rédigé en 2005, mais aucune ratification jusqu'ici.

Mots-clés : Khat, consommation, stupéfiant, maladie, bouche

ABSTRACT

This article aims to study the consumption of khat in the DIANA region and also analyze its socio-economic issues as well as its medical consequences. The investigation took place from August to October 2023. The target population of this investigation was residents aged 15 and over for more than six months in the DIANA region. We used the convenience sampling methodto achieve a desired total sample size to conduct the study, i.e. 1920 individuals to be surveyedwith 384 participants per district. Indeed, the consumption of this product can have numerous socio-medical consequences, but they differ depending on places, traditions and social positions. Thus, among the known effects of khat, cardiovascular diseases, gastrointestinal problems, oral cancers, low birth weight and infertility problems. Note that khat has been on the list of narcotics of natural origin since 2003, but no

law or control measure has been stipulated by the Master Plan for the Fight against Drugs. A draft order from the Interministerial Commission for Coordination of the Fight against Drugs on khat was drafted in 2005, but no ratification so far.

Keywords: Khat, consumption, narcotic, disease, mouth

INTRODUCTION

Le khat, connu scientifiquement sous l'appellation « Catha edulis forsk » est une espèce d'arbuste de la famille des Célastracées[120]. Il est originaire de la corne de l'Afrique et de la péninsulearabique. Sa culture est très répandue dans certains pays comme Arabie saoudite, Oman , Yémen, Éthiopie, Somalie, Kenya, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud et Madagascar. Lesfeuilles du khat sont mâchées pour leur effet stimulant et euphorisant comparable à celui de l'amphétamine. Elle a comme principes actifs essentiels, deux alcaloïdes, comprenant la cathinone et la cathine[121].

Les pays à forte consommation chronique du khat en connaissent les impacts socioéconomiquesindésirables, tels que conflits au sein du ménage, divorce, sexualité à risques, consommation d'autres produits psychoactifs, baisse de la productivité économique nationale globale et perte d'heuresde travail, absentéisme et chômage.

Les effets délétères sur la santé humaine ne sont pas minimes. La consommation de khat figureparmi les habitudes à risque pour la santé humaine. Dès 1973, l'OMS a considéré le khat et ses préparations comme une drogue d'abus placée sous surveillance particulière de son groupe d'experts, sachant qu'elle peut entrainer des effets néfastes sur la santé des dépendants.

La surveillance de l'épidémie de khat nécessite une connaissance de la tendance de sa consommation chez la population. Au niveau mondial, la prévalence de la consommation de khat est encore inconnue. on estime à 20 millions le nombre de consommateurs de khat [19,20] Dans les pays occidentaux, comme l'Australie, les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, le Danemark, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas, la consommation du khat est considérée comme un phénomène propre aux communautés d'immigrants somaliens, éthiopiens, yéménites et en général de l'Afrique de l'Est .

En Afrique, l'ampleur de la consommation de khat est assez disparate selon le pays[122]. En Somalie, elle grimpe à 70 % chez les hommes et à 20% chez les enfants

[120] GEBISSA E. 2004. *Leaf of Allah. Khat and Agricultural Transformation in Harerge, Ethiopia 1875-1991*.Oxford: James Currey

[121] LESOURD C., « Le commerce du khat : un pré carré féminin ? », Annales d'Éthiopie, vol. 33, nº 1, 2020

[122] LESOURD C., Puissance khat : Vie politique d'une plante stimulante , Paris, Presses Universitaires de France,2019 , 386 p.

de moins de 12 ans. Laconsommation du khat y est récemment devenue une pratique plus populaire chez les femmes instruites et celles de la classe moyenne. 50% de la population éthiopienne sont consommateursdu khat.

A Djibouti, la consommation concerne 28,3% de la population ?, avec une disparité selon le sexe, dont- 75% d'hommes et 24.5% de femmes et selon la religion marquée par une consommation plus élevée chez les musulmans. Les étudiants djiboutiens consomment le khat en période d'examen afin de se ressourcer davantage. Les hommes yéménites affectent, à raison de 90%, trois à quatre heures par jour pour khatter.

À Madagascar, la région de DIANA abrite les principales zones de production du khat regroupant deux communes rurales du district d'Antsiranana II, à savoir, Antsalaka et Joffre ville[123]. La culture du khat nécesssite beaucoup d'eau évoluant au désavantage des productions vivrières qu'elle supplante, et au préjudice de l'approvisionnement en eau de la ville d'Antsiranana. Nombreux sont les hommes et les femmes de la région qui s'adonnent quotidiennement au khat.

Le phénomène semblerait progresser à grande vitesse sur la grande ile. La documentation manquent afin d'en déterminer l'ampleur, contrairement aux pays de la corne d'Afrique à forteconsommation de la plante, où des données statistiques et épidémiologiques sont disponibles etutilisables à des fins de santé publique. A vrai dire, il s'avère que la thématique sur le khat n'intéresse guère les chercheurs malagasy. Cela handicape les autorités à agir afin de réglementer sa consommation et d'en prévenir les impacts négatifs. C'est là tout l'intérêt du présent travail intitulé « Etat des lieux de la consommation du khat chez la population âgée de 15 ans et plus des cinq Districts de la région de DIANA à Madagascar.

METHODOLOGIE

Il s'agit d'une étude descriptive transversale**.** Les données ont été recueillies à partir d' un auto- questionnaire inspiré du modèle ALAC (Alcohol Advisory Council) utilisé pour le khat. L'enquête ALAC cible la consommation et l'usage problématique de l'alcool, dans le but de relancer la capacité des pays à surveiller l'alcoolisme dans la population et pour les guider dans la réalisation de programmes d'évaluation et de prévention .

Les principales caractéristiques mesurées par notre questionnaire étaient : le profil sociodémographique, divers éléments de la consommation de khat, la consommation d'autres substances psychoactives et la pratique d'activité physique.

Traduit en malagasy, le questionnaire a été pré-testé sur une dizaine d'individus

[123] CALIGARIS, T. « Les paradoxes de la province malgache d'Antsiranana : potentialités et réalités ». Phd thesis,Université de la Réunion, 2010

qui étaient exclus de l'échantillon final.

L'investigation s'est déroulée d'août à octobre 2023. La population-cible de cette enquête était des résidants de plus de six mois âgés de 15 et plus dans la région de DIANA. La méthode d'échantillonnage par convenance a été utilisée pour parvenir à une taille d'échantillon total souhaitée pour mener l'étude, soit 1920 individus à enquêter à raison de 384 participants par district. Dans la perspective d'anticiper les effets des fiches de questionnaires non exploitables au terme de l'enquête, 75 individus à la population ont été rajoutés aux enquêtes soit 15 par district, ce qui avait conduit à une taille d'échantillon provisoire de 1995, soit 399 par district.

Le recrutement des participants s'est fait aléatoirement à deux degrés.Au premier degré, les Fokontany ont été choisis de manière aléatoire, là où les nombres des ménages et des individusà enquêter étaient déterminés par rapport au nombre de la population totale du Fokontany. Au deuxième degré, un tirage au sort des ménages ayant des individus âgés de 15 ans et plus a été réalisé. L'enquête s'estarrêtée lorsque la taille de l'échantillon provisoire a été atteinte, c'est-à-dire 2045 interrogés.

Ainsi, au terme des enquêtes, parmi les 1995 fiches remplies, 33 étaient mal remplies et non exploitables, réparties respectivement comme suit selon le district : 5 pour Antsiranana I, 7 pour Antsiranana II, 5 pour Ambilobe, 11 pour Ambanja et 5 pour Nosy-Be. Par ailleurs, afind'obtenir la taille d'échantillon réellement souhaitée de l'ordre de 1920 enquêtés, un tirage au sort a permis de ramener l'effectif à 384 répondants par district.

Le logiciel, Statistical Package for Social Sciences (SPSS) version 20 a été utilisé pour le traitement et l'analyse des données. Les mesures de statistique descriptive ont été appliquées pour évaluer la tendance centrale de distributions des variables. La signification des différencesde proportions a été testée par le khi^2. Les facteurs associés et leurs impacts sur la consommationdu khat ont été analysés par la corrélation et les facteurs les plus à risque d'incitation khatismeont été mis en relief par la régression logistique multinomiale.

RESULTATS

Consommation de khat et caractéristiques sociodémographiques (tableau I)

- **Caractéristiques de l'échantillon**

Parmi les1920 enquêtés, 56,8% sont des hommes. Les 45 ans et plus représentaient 33,54% des enquêtés. 38,44 % sont mariés contre les LGB à 5,26 ; 36,25% denon instruits et 6,51% des universitaires ; les enquêtés exerçant le métier d'agriculteur/Éleveur/Pécheur' étaient de 27,29%, alors que ceux opérant dans le domaine de l'entreprenariat n'en représentaient que 0,52%. Les chrétiens prédominaient avec un pourcentage de 47,14%, alors que les « sans religion » n'étaient qu'à 2,92%.

Tableau I : Consommation, connaissance de la toxicité et usage thérapeutique du khat chez la population d'enquête

Consommation, connaissance de la toxicité et usage thérapeutique du khat *Paramètres* *% Répon*

Population totale (n=1920)		
Consommation de khat		
	A déjà consommé le khat	28,3
Connaissance de la toxicité du khat		
	Connait la toxicité du khat sur la santé humaine	12,19
Usage thérapeutique du khat		
	A déjà utilisé le khat pourrégler les problèmes de santé	12,0

➢ **Prévalence**

À la question : « As-tu déjà consommé le khat ? », 28,3 % des répondants ont répondu « oui »,ce qui correspondait à la prévalence de la consommation du Khat dans la région.

Connaissance de la toxicité et usage thérapeutique du khat

Une minorité de la population d'enquête était consciente de la toxicité du khat sur la santé humaine et de la possibilité d'utiliser cette plante comme remède à la maladie, soit respectivement, 12,19% et 12,0%.

Tableau II : Consommation ou non de khat selon les facteurs sociodémographiques

Facteurs sociodémographiques	*Paramètres*	*% Répondants*	*p*
Population d'étude (n=1920)			
Genre			
	Masculin	83,6	,000
Age			
	35 à 44 ans	33,1	,000
	15 à 24 ans	17,8	
Situation matrimoniale			
	Célibataires	46,0	,000
	Marié	11,6	
Niveau d'étude			
	Primaire	66,2	,000
	Supérieur	2,8	
Profession			
	Agriculteur/Éleveur/Pécheur	39,3	,000
	Entrepreneur	0,2	

Religion			
	Musulman	39,5	,000
	Sans religion	2,2	

Prévalence de la consommation de khat selon les facteurs sociodémographiques (TableauII)

Dans l'échantillon de la population d'étude, la prévalence de consommation de khat augmente très significativement avec le groupe d'âges et atteint 33,1% chez les 35 à 44 ans (p<0,001). Les hommes prennent du khat quatre fois plus que les femmes (83,6% contre 16,4%, p<0,001). Les célibataires khataient trois fois plus que les mariés (46,0% contre 11,6%, p<0,001). Les répondants ayant le niveau d'étude primaire le font trente-deux fois plus que ceux crédités de niveau supérieur (66,2% contre 2,8%, p<0,001). Les agriculteur/Éleveur/Pécheur se positionnaient au premier rang pour la consommation de khat, avec une prévalence de 66,2%, contrairement aux entrepreneurs qui n'en consommaient qu'à 0,2%. Les musulmans prédominent largement avec une prévalence de 39,3% par rapport au groupe de « sans religion » quine représentent que 2.2% des mâcheurs de khat.

Tableau III : Comportements, attitudes et pratiques autour de la consommation de khat

Comportements, attitudes et pratiques	*Paramètres*	*% Répondants mâcheurs de khat*
Population consommant le khat (n=544)		
Moment de la séance du khat		
	Après midi	69,12
	Matinée	0,37
Motivation de la consommation de khat		
	Des raisons existent	73,90

	Consommation sans raisons	26,10
Raisons avancées derrière la consommation(n=142)		
	Visée sexuelle	59,20
	Manque d'activités	3,48
Soin apporté aux feuilles de khat avant consommation		
	Aucun (sans nettoyage)	87,31
	Nettoyage	12,69
Type des feuilles consommées		
	Jeunes feuilles fraiches	64,3
	Feuilles matures	35,7
Genre du consommateur du Khat		
	Quotidienne	64,71
	Occasionnel (moins de 3ans)	35,29

Aspects caractéristiques de la consommation de khat (Tableau III)

Dans l'ensemble des consommateurs de khat, nombreux étaient les mâcheurs de khat qui en faisaient la séance dans l'après-midi (69,12%). 73,90% d'eux avaient avoué avoir des raisons pour le consommer et la plus citée était la visée sexuelle (59,20%). Une faible minorité a avancé le manque d'activité comme mobile de la pratique, soit 3.48% (Tableau III). La proportion de ceux qui consommaient les feuilles sans nettoyage était très élevée (87,31%). Lesamateurs préféraient mâcher les jeunes feuilles fraiches comparées à la prise des feuilles matures (64,3% contre 35,7%). Plus de moitié des adeptes de la pratique étaient des consommateurs quotidiens de khat en comparaison avec les consommateurs occasionnel, soit 64,71% contre 35,29% ($p<0,001$).

Tableau IV : Description du genre de consommation

Genre de consommation	*CKAO(n=192)*		*CKAQ (n=352)*	
	Paramètres	%Répondantsmâcheurs de khat	Paramètres	%Répondantsmâcheurs de khat
Age du début d'adhésion au genre de consommation				
	15 à 24 ans	51,15	15 à 24 ans	29,46
	35 à 44 ans	9,77	35 à 44 ans	20,81
Quantité de prise par séance				
	Une botte de 200g	4,02	Deux bottes de 200g	12,2
	Quatre bottes de 200g etplus	68,97	Quatre bottes de 200g et plus	35,4

Gene de consommation de khat selon l'âge d'entrée à la pratique et selon la quantité de prise par séance

Comme mentionné ci-dessus, le khat était consommé suivant deux façons, à savoir, la consommation occasionnelle et la consommation quotidienne. Plus de moitié des partisans de la CKAO rapportaient avoir débuté la mastication du khat à l'âge de 15 à 24 ans (51, 15%), alors que chez les membres de la CKAQ, seulement 29,46% d'eux déclaraient avoir rejoint ce genre de consommation au même âge. Chez les consommateurs occasionnels comme chez les consommateurs quotidiens de khat, nombreux étaient ceux qui avaient l'habitude de quantifierleur prise à hauteur de quatre bottes de 200g et plus, soit respectivement pour l'un et l'autre genre, 68,97% et 35,4%. Pour l'un ou l'autre genre de consommation, la prédominance masculine s'avère très significativement marquée, soit à 96,9% chez les mâcheurs occasionnelscontre 75,6% chez les consommateurs quotidiens ($p<0,001$).

Tableau V : Genre de consommation de khat selon les facteurs sociodémographiques

Genre de consommation	Paramètres	%Répondants mâcheurs de khat	Paramètres	%Répondants mâcheurs de khat	
Facteurs sociodémographiques					
Genre	Masculin	96,9	Masculin	75,6	,000
Tranche d'âge	25 à 34 ans	33,3*	35 à 44 ans	34,7	,020
	45 ans et plus	13,5	15 à 24 ans	15,1	
Situation matrimoniale	Célibataire	38,0	Célibataire	50,3	,000
Niveau d'étude	Divorcé	7,8	Marié	7,4	
CKAO(n=192)		*CKAQ (n=352)*			*p*
	Primaire	44,3	Primaire	78,1	,000
	Supérieur	3,1	Supérieur	2,6	

Profession					
	Chômeur	26,6	Agriculteur/Éleveur/ Pécheur	48,0	,000
	Entrepreneur et Retraités	0,0	Entrepreneur et Retraités	0,3	
Religion					
	Traditionnaliste (fombandrazana)	46,9	Musulman	48,6	,000
	Aucun	3,1	Aucun	2,2	

Les hommes apparaissaient très majoritaires par rapport aux femmes quel que soit le genre de consommation de khat, CKAO ou CKAQ, soit respectivement une proportion de 96,9% et75,6% (p<0,001). Chez les consommateurs occasionnels du khat, les 25 à 34 ans prédominaient à 33,3%, alors que les 35 à 44 ans en faisaient pareil chez l'autre de consommation du khat ((p<0,05). Quel que soit le genre de consommation de khat, la proportion de khatteurs célibataires (33,3% et 34,7%) était significativement élevée, comparéeà celle de leurs pairs divorcés de la CKAO à 7,8% ou à leurs collègues de la CKAQ mariés à 7,4% (.p<0,001). Par rapport au niveau d'étude, dans l'un comme dans l'autre genre de consommation de khat, la prédominance de niveau d'étude primaire subsistait significativement par rapport à d'autres niveaux d'étude, soit 44,3% pour les consommateursoccasionnels et 78,1% pour consommateurs quotidiens. La queue revenait toujours aux mâcheurs de niveau universitaire, tout genre de consommation confondu soit 3,1% et 2,6%, respectivement pour les occasionnels et les quotidiens en termes de consommation de la plante (p<0,001). Du point de vue de la profession, si chez les consommateurs occasionnels de khat,les chômeurs (26,6%) arrivaient en tête contre les entrepreneurs et retraités (0,0%) qui occupaient la position de queue en termes de proportion, chez les mâcheurs quotidiens de khat, ceux qui exerçaient le métier d'Agriculteur/Éleveur/Pécheur le faisaient dans la même posture, soit 48,0% contre 0.3% (p<0,001). Chez les khatteurs occasionnels, traditionnalistes de religion triomphaient à 46,9%, alors que chez ceux consommant quotidiennement le produit, la même posture revenait aux musulmans (48,6%). La part faible en termes de proportion des consommateurs pour les deux genres de consommation s'attribuait aux « sans religion », soit3,1% et 2,2% (p<0,001).

Tableau VI : Genre de consommation de khat selon d'autres variables (prise ou non d'autres substances toxiques, usage thérapeutique du khat et pratique ou non d'activité sportive)

Genre consommation	*CKAO(n=192)*		*CKAQ (n=352)*		*p*
Autres variables	Paramètres	% Répondants mâcheurs de khat	Paramètres	% Répondants mâcheurs de khat	
Prise d'autres substances toxiques					
	Oui (Alcool)	99,5 (35,60)	Oui (Alcool)	98,0 (30,72)	,001

	(Drogue)	(0,5)	(Drogue)	(3,7)	
Usage thérapeutique du khat					,401
	Non	94,8	Non	96,3	
Pratique d'activité sportive					,240
	Non	74,0	Non	78,4	

Chez les consommateurs occasionnels de khat, ceux qui avaient l'habitude de prendre d'autres substances toxiques atteignaient une proportion de 99,5%, dont 35,60% amateurs d'alcool et 0.5% de la drogue. Le fait similaire réapparaissait chez les mâcheurs quotidiens du produit avec une proportion plus élevée pour la prise d'autres substances toxiques à 98,0% et la drogue à 30,72%, et dans le sens inverse pour l'alcool à 30,72% ($p<0,05$).

Le non usage thérapeutique du khat était moins élevé chez les mâcheurs occasionnels de khat (94,8%), comparé à leurs collègues de la consommation quotidienne, avec un pourcentage de 96,3% ($p<0,05$). La même tendance de domination se reproduisait à l'avantage du non pratiqued'activité sportive, soit pour les mâcheurs occasionnels et leurs collègues de l'autre genre de consommation, respectivement de 74,0% et 78,4% ($p<0,05$).

Tableau VII : Relation entre le genre de consommation du khat, la pratique d'activité sportive et la prise d'autres substances toxiques

Genre de consommation	*CKAO(n=192)*	*CKAQ (n=352)*	*p*
Paramètres			

PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE		% Répondants mâcheurs de khat	Paramètres	% Répondants mâcheurs de khat	
Oui (n=418)					,004
Consommateurs d'autres substances toxiques	Oui (Alcool) (Drogue)	99,2 (41,8) (0,7)	Oui (Alcool) (Drogue)	97,3 (32,2) (2,2)	
Non (n=126)					,023
Consommateurs d'autres substances toxiques	Oui (Tabac) (Drogue)	100,0 (32,0) (0,0)	Oui (Alcool) (Drogue)	98,7 (25,0) (2,6)	

De la consommation occasionnelle à la consommation quotidienne de khat, la proportion des mâcheurs buveurs d'alcool baisse significativement tant chez ceux qui pratiquaient du sport, soit 41,8% et 32,2%. Dans le même contexte, la prévalence de la prise de drogue évoluait dansle sens inverse et passait de 0.7% à 2,2% ($p<0,05$). Par contre, chez les non sportifs, le tabac se substituait à l'alcool dans la même tendance que précédemment, avec une baisse de prévalence de consommation de 32,0% à 25,0%, contrairement à la prévalence de la consommation de drogue qui s'intensifiait à première vue partant de 0,0% pour arriver à 2,6% ($p<0,05$).

DISCUSSIONS ET RECOMMANDATION

Prévalence de consommation de khat chez la population d'étude

Cette étude ayant utilisé le questionnaire d'ALAC (Alcohol Advisory Council) est une première enquête nationale mesurant l'étendue d'usage problématique de khat à Madagascar en général, et les résultats sont comparés aux données antérieures existantes dans d'autres pays. En effet, dans la région de DIANA, le khat apparait comme un fléau social, qui affecte beaucoup plus intensément les hommes (83,6%), les 35 à 44 ans (33,1%), les célibataires (46,0%), les sujets de niveau d'étude primaire (66,2%) les agriculteur/Éleveur/Pécheur (66,2%) et les musulmans (39,3%).

Dans l'échantillon de la population d'étude, la prévalence de consommation de khat augmentaittrès significativement avec le groupe d'âges et atteignait 33,1% chez les 35 à 44 ans ($p<0,001$). Les hommes prenaient de khat quatre fois plus que les femmes (83,6% contre 16,4%, $p<0,001$).Les célibataires prenant du khat constituent trois fois plus que les mariés (46,0% contre 11,6%, $p<0,001$). Les répondants ayant le niveau d'étude primaire le faisaient trente et deux fois plus que ceux créditésde niveau supérieur (66,2% contre 2,8%, $p<0,001$). Les agriculteur/Éleveur/Pécheur se positionnaient au premier rang sur la consommation de khat, avec une prévalence de 66,2%, contrairement aux entrepreneurs qui n'en consommaient qu'à 0,2%. Les musulmans prédominaient largement à prévalence de 39,3% par rapport au groupe de « sans religion » quine représentaient que 2.2% des mâcheurs de khat.

De ce qui précède, la consommation de ce produit peut avoir de nombreuses conséquences socio-médicales, mais elles diffèrent selon les lieux, les traditions et les positions sociales.

Ainsi, parmi les effets connus du khat, des maladies cardiovasculaires, des problèmes gastro- intestinaux, des cancers de la bouche, un poids faible à la naissance et des problèmes d'infertilité.

A noter que le khat figure, depuis 2003, sur la liste des stupéfiants d'origine naturelle, mais aucune loi ni mesure de contrôle n'a été stipulée par le Plan Directeur de Lutte contre la Drogue.Un projet d'arrêté de la Commission Interministérielle de coordination de la lutte contre la drogue sur le khat a pourtant été rédigé en 2005, mais aucune ratification jusqu'ici.

L'alcaloïde responsable des effets du khat est la S-cathinone, un stimulant du système nerveux central. Agissant sur les voies dopaminergiques et noradrénergiques, ils provoquent euphorie, exaltation, lucidité, suivis de dépression et d'irritabilité[124].

Par ailleurs, la découverte des propriétés des alcaloïdes du khat a permis le développement de produits pharmaceutiques, mais aussi l'arrivée des NPS issues du khat. Les cathinones de synthèse telles que la méphédrone et la méthcatinone, sont particulièrement utilisées dans le milieu festif.

Sur le plan économique, le commerce du khat est controversé. Il permet le développement économique de la région (recettes fiscales) et accroît les revenus des ménages. Mais sa consommation impacte également sur le budget des foyers notamment celui des plus démunis. En effet, les familles pauvres consomment beaucoup de khat et dans la majorité des cas, les dépenses consacrées au khat se font au détriment de dépenses essentielles comme la santé ou l'éducation.

En outre, le khat renforcerait les liens sociaux par les séances dédiées à la mastication de celui-ci. Mais cette activité est surtout synonyme de perte de temps. Sachant que la balance bénéfice/risque n'est pas favorable dans la consommation du khat, le temps consacré à cette activité pourrait être utilisé autrement.

CONCLUSION

Bien que les effets psychologiques de la consommation chronique du khat fassent l'objet de nombreux débats sur son influence dans la structure sociale, les préoccupations concernant ses effets sanitaires sont manifestement sur un large éventail. Les résultats de cette étude, focalisée sur la région DIANA soulignent clairement que le khat est ancré dans la société de cette région et ce d'une manière multidimensionnelle. Les dépenses sur le khat sont souvent au détriment de l'alimentation, la santé, le logement et l'éducation et menacent le bien être de la population. Les jeunes, les chômeurs et les pauvressont les plus exposés.

Dès 1973, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classait le khat parmi les drogues produisant une dépendance. En 1985, la cathine, un des alcaloïdes du khat, fut classée parmi les substances amphétaminiques, avec toutefois une activité 7 à 10 fois plus faible. La cathinone, autre alcaloïde du khat, a une activité stimulante égale à la moitié de celle de l'amphétamine sur le système nerveux central. Par contre, ces composés ne causent ni accoutumance ni assuétude, en raison semble-t-il des faibles quantités ingérées lors des séances de mastication. On a décrit une action bronchodilatatrice, bénéfiqueen cas d'asthme. Cependant la thérapeutique moderne de cette affection offre aux patients des ressourcesreléguant le khat à l'arrière-plan. Étant donné les problèmes que rencontre l'État malgache avec la production et le trafic de cannabis, la question porte sur l'utilité de lutter contre le khat. En effet,cette drogue ne semble pas présenter plus de risques sanitaires que des toxiques légaux comme

[124] PICKER J-L., 1986 - *Le Khat. Intoxication amphétamique naturelle*. Thèse, Université Victor

l'alcool, le tabac ou les antidépresseurs. De plus, elle est difficilement exportable puisque son principe actif, la cathinone, n'agit que durant 48 heures après la cueillette. Par ailleurs, le khat est considéré comme un facteur d'intégration sociale et sa mastication permet l'échange et l'intégration lors des séances de khat.

BIBLIOGRAPHIE

1) ANDERSON D., BECKERLEG S., HAILU D., KLEIN A. 2007. *The Khat*

2) *Controversy. Stimulating the Debate on Drugs*. Oxford: Berg.

3) CALIGARIS, T. « Les paradoxes de la province malgache d'Antsiranana : potentialitéset réalités ». Phd thesis, Université de la Réunion, 2010

4) CARRIER N., KLANTSCHNIG G., AMBLER C. 2014. *Drugs in Africa: Histories and Ethnographies of Use*, *Trade and Control*. New York: Palgrave Macmillan.

5) GEBISSA E. 2004. *Leaf of Allah. Khat and Agricultural Transformation in Harerge,Ethiopia 1875-1991*. Oxford: James Currey.

6) GIBB C*,* 2008. *Le miel d'Harar*. Paris : Actes Sud. *International, Elsevier* 206 –

7) LESOURD C., « Le commerce du khat : un pré carré féminin ? », Annales d'Éthiopie,vol. 33, nº 1, 2020

8) LESOURD C., Puissance khat : Vie politique d'une plante stimulante , Paris, PressesUniversitaires de France, 2019 , 386 p.

9) LUSTHOF K. L., Oosting R., Maes A., Verschraagen M., Dijkhuizen A. & Sprong A. G. A. (2011) A case of extreme agitation and death after the use of mephedrone in theNetherlands. *Forensic Science*

10) MA J-S., ZHANG Z., QUANRU L., PENG H. & FUNSTON M. (2008) *Catha*. In *Flora*

11) *of China*, Vol. 11, 479 pp.

12) MAC KEE C. M. (1987) Medical and social; aspects of qat in Yemen : a review. *Journalof the Royal*

13) PICKER J-L., 1986 - *Le Khat. Intoxication amphétamique naturelle*. Thèse, Université Victor

14) Rakotonandrasana, Stéphan, Andriamalala Rakotondrafara, Roland Rakotondrajaona, Vincent Rasamison et Michel Ratsimbason. « PLANTES MÉDICINALES DES FORMATIONS VÉGÉTALES DE LA BAIE DE RIGNY-ANTSIRANANA À MADAGASCAR ». *BOIS & ; FORETS DES TROPIQUES* 331 (21 juillet 2017)

15) SCOTT, J. C. 1976. *The Moral Economy of the Peasant : Rebellion and Subsistancein Southeast Asia*. New Haven: Yale University Press.

16) SEGALEN - Bordeaux II, Unités d'enseignement et de recherche des Sciencesmédicales, 144 *Society of Medecine* 80 : 762-5.

TRADITION ET ENVIRONNEMENT : PROTEGER POUR MIEUX SE PROTEGER. ANKARATRA, MADAGASCAR

Par

Andriampenitra Serge Tovo, Ramamonjisoa Josélyne

Résumé

Déforestation, feux de brousse et autres pratiques néfastes sont actuellement en train de détruire à une vitesse effrénée les richesses naturelles du massif de l'Ankaratra. Longtemps ignorée, la méthode ancestrale de protection, qui a fait ses preuves aux temps anciens, peut-elle encore être efficace pour y faire face ? Tel est l'objet du présent article. Enquêtes et interviews ont été effectuées pour connaître la stratégie de protection et son origine, en évaluer son utilité et son efficacité, et trouver les vestiges qui en restent, tout cela appuyé par des recherches bibliographiques. Les résultats montrent que deux incursions ayant failli anéantir le clan de l'Ankaratra sont à l'origine de tout un mode de vie bâti sur et autour de la protection de l'environnement, considérée comme capitale pour sa sécurité et sa survie. Ces mesures de protection durables, résumées sous forme de deux adages, apparaissent comme étant un double testament culturel et environnemental : « Ankaratra tsy fitantara », « Ankaratra ne se raconte pas », « Ala onenana tsy tevena », « La forêt qu'on habite ne se défriche pas ». Ces adages semblent traduire la forte résilience d'un clan exceptionnel et montrent que, durant ces temps troubles de l'époque clanique, discrétion et protection de l'environnement ont toujours fait bon ménage ensemble. Ces mesures de protection, efficaces tant que le clan a pu s'approprier son environnement et moins quand le pouvoir colonial et l'Etat ont pris le relais, le sont-ils encore aujourd'hui ? Comment se réapproprier cette stratégie ancestrale pour lutter contre la déforestation actuelle et contre le réchauffement climatique ?

Mots clés : déforestation, richesses naturelles, Ankaratra, incursion, discrétion, protection de l'environnement

Abstract

Deforestation, bushfires, and other harmful practices are currently destroying the natural wealth of the Ankaratra massif at a rapid pace. Long ignored, the ancestral method of protection, which proved effective in ancient times, can it still be effective in addressing this issue ? This is the subject of the present article. Surveys and interviews were conducted to understand the protection strategy and its origins, evaluate its usefulness and effectiveness, and find the remnants that remain, all supported by bibliographic research. The results show that two incursions that nearly

annihilated the Ankaratra clan led to the development of a way of life built on and around environmental protection, considered crucial for their security and survival. These sustainable protection measures, summarized in two adages, appear as a dual cultural and environmental testament : "Ankaratra tsy fitantara" ("Ankaratra cannot be told"), "Ala onenana tsy tevena" ("The forest we live in is not cleared"). These adages seem to reflect the strong resilience of an exceptional clan and show that during those troubled times of the clan era, discretion and environmental protection always went hand in hand. Are these protection measures, effective as long as the clan could manage their environment, still effective today under colonial and state rule ? How can we reclaim this ancestral strategy to combat current deforestation and climate change ?

Keywords : deforestation, natural wealth, Ankaratra, incursion, discretion, environmental protection

INTRODUCTION

Face à la vitesse effrénée de la déforestation et de la destruction de l'environnement naturel dans la montagne de l'Ankaratra, on ne peut s'empêcher de se rappeler l'adage local « Ala onenana tsy tevena », « La forêt qu'on habite ne se défriche pas ». Cet adage énoncé avec fierté par les locaux a semblé suffire à lutter contre le fléau de la déforestation de la part de la population locale jusqu'en 2007. Dix-sept ans plus tard, il semble que plus rien ni personne n'arrête la destruction. Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi l'adage semble ne plus fonctionner?

Mais d'abord, qu'est-ce qui est à l'origine de cet adage pour le respect de la forêt ?

Pour aider à faire face à la catastrophe écologique en marche sous nos yeux et pour une meilleure responsabilisation de la population locale, la présente publication a été décidée, malgré l'autre adage tout aussi populaire « Ankaratra tsy fitantara », « Ankaratra ne se raconte pas ». Qu'est-ce qui ne se raconte pas ? Pourquoi cette interdiction ? Au contraire, démystifier et lever le voile sur certains aspects du passé ne ramène-t-il pas à nous tous la fierté de posséder un patrimoine culturel original, authentique et unique, et surtout redécouvrir, faire revivre et redynamiser une coutume ancestrale pour la protection et la promotion d'un environnement naturel durable au bénéfice de tous ?

L'article comprend l'exposé des matériels et méthodes, les résultats et les discussions et finit par la ou les conclusions.

MATERIELS ET METHODES

La démarche consiste à rechercher quels évènements du passé sont à l'origine des coutumes et comportements sociaux présents en lien avec la protection et la promotion de l'environnement. Pour en savoir plus, des enquêtes et des interviews ont été entreprises auprès des descendants du clan local, en l'occurrence le clan de

l'Ankaratra. Il s'agit également d'effectuer des observations in situ des vestiges laissés par les évènements historiques ou d'autres traces laissées par les pratiques coutumières. Les recherches bibliographiques complètent ces recherches de terrain.

Les matériels utilisés sont simples et se limitent à ceux habituels dans les enquêtes et interviews : un bloc-notes et un crayon pour les prises de notes, un appareil photo, une carte pour reporter les sites visités, un moyen de locomotion pour faciliter autant que possible les déplacements.

Les résultats obtenus sont traités, interprétés et discutés. On en tire finalement les conclusions qui s'imposent.

RESULTATS ET DISCUSSIONS

Deux incursions qui ont eu lieu à l'époque clanique ont eu des répercussions durables sur la vie du clan, sur son comportement, son mode de vie et ses coutumes. Il s'agit d'une tentative de razzia dans le village d'Ankaratra et d'une autre ailleurs quelques générations plus tard. Le clan de l'Ankaratra est une branche du clan Voromahery, l'autre branche ayant occupé les hauteurs autour de Tsinjoarivo et Antananarivokely (aujourd'hui abandonné), le premier du nom en Imerina (Callet, RP. 1908).

Une incursion à Ankaratra, l'occasion d'un témoignage extraordinaire de bravoure et d'amour

Bâti à l'époque clanique, sur un promontoire à flanc de colline, entre deux affluents de la rivière Ankaratra, le village du même nom semble idéalement situé pour résister aux assauts d'un ennemi potentiel. Il est protégé au nord et au sud par des ravins et de profondes vallées difficiles à gravir où coulent deux rivières jalonnées de rapides et de cascades. Son flanc Est, boisé et très raide se termine par la confluence des deux rivières qui, à partir de là, forment l'Ankaratra, principal contributeur du Lac Froid. Il s'agit d'un lac artificiel créé pour les besoins en eau potable de la ville d'Ambatolampy durant la période coloniale. Un ensemble de profonds fossés ont été creusés pour protéger son côté ouest adossé à un versant du massif. A l'intérieur des fossés, une double palissade de solides bois ronds aux pointes acérées entourait le village. C'était du côté nord-ouest qu'une suite de portes aménagées dans les palissades et à travers les fossés permettaient de communiquer avec l'extérieur.

Un soir, au coucher du soleil, à l'heure où tout le clan se préparait à passer une nuit paisible, des ennemis venus de l'ouest arrivaient à l'improviste et assiégeaient le village. Après des heures et des heures de combat acharné, il fut clair que les assaillants, nombreux et bien armés, menaçaient de réussir à pénétrer. Devant l'extrême gravité de la situation, le conseil des anciens réuni en urgence décréta un premier ordre : « Creusez vite un trou dans chaque case ». Cet ordre exécuté, un second tomba : « Maintenant, écoutez bien. Vous tous, les hommes non grisonnants, vous allez emmener avec vous les jeunes, les femmes et les enfants. Empruntez la

cascade sud, ne vous retournez pas quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe. Partez vite et mettez les femmes et les enfants loin à l'abri, à l'endroit convenu. Ne vous en faites pas pour nous, nous vous rejoindrons plus tard. Et que Dieu et nos ancêtres soient avec vous et vous bénissent. Partez ».

Les fuyards partis assez longtemps pour être en sécurité, les anciens restés défendre le village s'organisaient, selon les quelques rescapées survivant pour le dernier combat : un groupe laissait entrer les assaillants et fermait les portes aussitôt, la plupart fuyaient en faisant le maximum de bruit vers les cases, attirant ainsi les assaillants dans les trous devenus des pièges mortels puisque les cases furent aussitôt brûlées après leur entrée ne laissant échapper personne, un dernier groupe mettait le feu aux palissades, aux portes du village et aux cases pour empêcher toute fuite. Ce fut ainsi que tous les assaillants furent éliminés et très peu de défenseurs survécurent pour raconter les péripéties de la bataille.

De loin, depuis Ambohijanaka où ils s'arrêtèrent, les rescapés, jeunes, femmes et enfants purent voir une épaisse fumée monter du village. Puis, très vite de gros nuages noirs obscurcirent le ciel, une tornade suivie d'un orage d'une violence inouïe éclatèrent au-dessus du village et tous savaient que tout était fini.

Des mois plus tard, les survivants du drame retournèrent au village pour honorer la mémoire des disparus : les lieux étaient devenus méconnaissables, plus de village, rien que des arbres nus ou calcinés et un sol jonché de feuilles mortes. Tels étaient les seuls vestiges témoins du drame.

Depuis ce temps, le village d'Ankaratra, considéré comme sacré, sinon le plus sacré des sites historiques locaux, fut laissé tel quel car lieu du sacrifice volontaire des ancêtres et lieu de leur sépulture afin que le clan continue. Aujourd'hui, lieu de vénération des ancêtres et lieu où se déroulent les rituels pour la venue de la pluie et pour les bonnes récoltes, les vestiges qui en restent sont les fossés, les emplacements des portes d'accès du village et le silence. Ainsi, il est interdit de creuser et de salir ce lieu ou d'y faire quoi que soit de contraire au respect pour les ancêtres qui y reposent. C'est cela « Ankaratra tsy fitantara », des secrets lourds de signification, illustrant un passé authentique, unique, fier et glorieux dont la descendance peut à son tour être fière. Transgresser l'interdit serait divulguer la fragilité du clan. Cependant, il serait malheureux qu'une telle épopée, un tel sens du devoir, du sacrifice et un tel témoignage d'amour allant jusqu'au sacrifice suprême tombent dans l'oubli.

La razzia des moissons, une razzia faite au grand jour pour s'approprier un clan et une récolte

Quelques générations après la précédente incursion, une autre a eu lieu en pleine récolte, dans les rizières de la plaine d'Ankeniheny, cette fois-ci par les Antaiva, une tribu de l'est.

C'était le temps de la moisson. Comme tous les ans, tous les membres valides du clan, femmes et enfants compris, campaient, la durée des travaux, dans les chaumières temporaires, près des rizières, jusqu'à l'engrangement de la récolte. Et comme toutes les semaines, période de récolte ou non, les chefs de famille et les hommes forts du clan montaient dans les prairies d'altitude situées 1000 mètres plus haut en altitude et à 20 km ou plus à l'intérieur de la montagne, au-dessus de la forêt pour rassembler et regrouper les vaches dans les meilleurs terrains de pacage de la saison. Il faut souligner que les dizaines de troupeaux de vaches transhumant dans les prairies d'altitude, dans les forêts ou dans les larges vallées du massif selon la saison constituaient à cette époque et jusqu'à l'indépendance la principale richesse du clan.

Les travaux de la journée venaient à peine de commencer dans les rizières, les rassembleurs des troupeaux étaient partis depuis longtemps, depuis le premier chant du coq. Sortis de nulle part, une horde d'hommes armés, des Antaiva, foncèrent sur les gens en plein travail. La surprise fut totale. Tous ceux qui ont participé aux travaux furent emmenés de force, en captifs. Toute la récolte fut emportée. Cependant, quelques jeunes garçons réussirent à s'échapper de l'enfer montèrent au village situé plus haut, à 10 km des rizières et en alertèrent les hommes rentrant des terrains de pacage dont le patriarche du clan, le noble Andriampenitra. Celui-ci, réputé dans toute l'Imerina par sa sagesse et son intelligence (Callet, RP. 1908) organisa aussitôt l'expédition de sauvetage des otages. Il fut décidé qu'en raison de son grand âge, le patriarche resterait au village et que ce seraient ces trois fils qui conduiraient l'expédition. Ainsi fut fait.

Le second soir, arrivés près du village des ravisseurs, les sauveteurs virent que ceux-ci étaient encore occupés à boire et à fêter leur victoire. Le benjamin des trois frères dit alors : « Laissez-moi entrer seul chez les Antaiva. Je connais le moyen de les neutraliser et de vous faire entrer. Laissez-moi faire et nous réussirons ». Et ils firent comme il le dit. Les Antaiva, le voyant entrer seul et le croyant un peu fou, ivre peut-être, l'attachaient à un poteau, au milieu de la cour, en attendant de statuer sur son sort puis continuaient leur beuverie. Tard dans la nuit, tout le monde, ivre et fatigué, s'assoupit. Ce fut le moment choisi par le prisonnier pour agir. Renommé pour sa force et sa bravoure, d'un coup de reins, se débarrassa de ses liens et s'arracha du poteau dont il se servit pour assommer un à un les villageois ivres. Il ouvrit ensuite les portes du village pour faire entrer ses compagnons.

Le retour du clan à Ankaratra fut triomphal. Lors du passage du cortège à Tsinjoarivo, le prince du lieu remarqua la beauté de la fille unique d'Andriampenitra. Plus tard, une demande en mariage s'ensuivit.

DISCUSSIONS : impacts durables des incursions sur le mode de vie du clan Ankaratra

La réponse d'Andriampenitra aux incursions précédentes fut ferme et brutale. Ce fut sous forme d'un double testament, culturel et environnemental :

Un testament culturel : « Ankaratra tsy fitantara », « Ankaratra ne se raconte pas ».

Puisque les deux incursions n'ont pu être planifiées que parce que les assaillants ont certainement eu connaissance des habitudes, des faits et gestes du clan, de sa richesse et de son mode de vie, il est désormais interdit de parler de la vie quotidienne et de l'histoire du clan à un étranger : « Ankaratra tsy fitantara ». C'était d'autant plus vrai que le petit clan vivait isolé au cœur de la montagne et ne pouvait compter que sur ses seuls membres encore trop peu nombreux, donc un clan trop fragile pour se protéger efficacement mais un clan assez riche de ses terres, de son riz, de ses troupeaux et de sa réputation pour attiser la convoitise. De ce fait, la discrétion, vitale pour la sécurité sinon la survie du clan, est devenue la première règle d'or pour tout le clan d'où l'adage.

D'après les propos d'Andrianamboatsimarofy rapportés par V.Mayeur, en parlant du clan, il paraît qu'une catastrophe frappe ces gens dès que leur nombre dépasse les quatre-vingts et que cela fait deux fois que c'est arrivé (Mayeur, V. 1777). Il semble donc que ce roi d'Antsahadinta entendit parler des évènements racontés plus haut mais ne put rien préciser, les concernés eux-mêmes refusant d'en parler pour des raisons évidentes de sécurité.

Un testament environnemental : « Ala onenana tsy tevena », « La forêt où l'on vit ne se défriche pas ».

Andriampenitra, à partir des évènements arrivés au clan, reconsidéra entièrement les relations entre le clan et la forêt, entre le clan et son environnement, entre tout ce que l'homme peut attendre de la forêt et vice-versa, qu'il résumait simplement sous la forme d'un adage, « ala onenana tsy tevena ». Cet adage, sous une forme très simple, exprime et interroge sur les relations, toutes les relations qui unissent l'homme et son environnement, la symbiose entre l'homme et la nature.

En effet, la forêt est l'habitat du clan et de ce fait un abri et un refuge, un abri contre les violences météoriques, un refuge contre les incursions étrangères. La forêt est l'habitat qui fournit tout ce dont l'homme a besoin pour la construction de sa case, comme les bois de charpente et le chaume, et la bonne marche du foyer, comme l'eau pour se rafraîchir et cuire ses aliments et le bois pour se réchauffer, pour ne parler que du minimum vital. Surtout, il est impératif de préserver cette forêt-habitat, d'autant plus qu'il s'agit également d'une forêt-pharmacie où chaque arbre, chaque herbe est une plante médicinale. C'est aussi une forêt nourricière avec sa faune et sa flore (fruits et légumes sauvages, oiseaux et mammifères, miel, poissons, crabes et écrevisses). Ainsi, vis-à-vis du clan, la forêt est bien un habitat, au sens plein du terme. Inversement, l'homme se doit de protéger et a fortiori de ne pas défricher sa forêt-refuge, sa forêt-abri, et cette protection doit durer tant que la forêt protège et abrite, « Ala onenana tsy tevena ». Cet adage est on ne peut plus justifié quand on a choisi d'habiter une forêt. Le clan Ankaratra est un clan de la forêt, protecteur de la forêt, pour une question vitale qui est sa sécurité et sa survie.

Ainsi, tous les anciens villages connus du clan sont tous situés au sein de la forêt de Manjakatompo : Ankaratra, Nosiarivo, Antongy, Ampirifinjovy, Andraraty , Ambohinierana et Manjakatompo (cf. figure) Durant la période clanique, il s'agissait donc d'une forêt-habitat qui protégeait les villages des regards indiscrets et des ennemis potentiels et pour cela protégeait la fragilité du clan encore peu développé.

A cette époque, la case traditionnelle locale était la rustique « trano bongo », simple, conviviale et discrète en même temps, éminemment adaptée au milieu montagnard et qui ne prélevait de la nature que le strict minimum indispensable : quelques rondins pour la charpente et les piliers supports du toit et le chaume pour le couvrir. De tels villages de « trano bongo » camouflés au sein de la forêt sont parfaitement invisibles de loin. Il est donc capital de ne pas en parler aux étrangers.

Dès le début, les principes énoncés par Andriampenitra furent mis à l'épreuve. Peu de temps après la dernière incursion, le roi de Tsinjoarivo vint à Ankaratra pour demander la main de la fille d'Andriampenitra pour son fils. Andriampenitra le lui accorda à condition qu'ils reboisent Ankaratra avec les plants apportés de Tsinjoarivo : « Apportez à Ankaratra la forêt de Tsinjoarivo et ma fille sera à vous », dit-il. Ce fut sans doute le premier reboisement de cette période. Ce fut ainsi que la forêt de Manjakatompo s'agrandit. Et les descendants actuels de dire que la forêt de Manjakatompo n'est pas une forêt naturelle mais la dot de la fille d'Andriampenitra, ce qui en fit une raison de plus pour la protéger : « Ala vodiondry io ny anay, ala masina io », disent les descendants du clan (« notre forêt est une dot, c'est une forêt sacrée »).

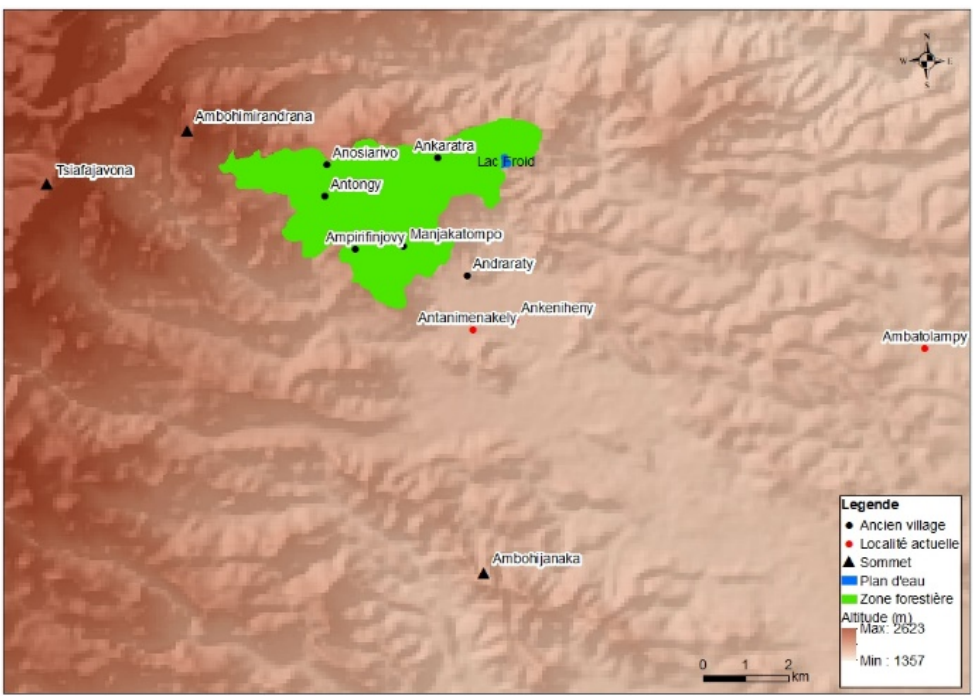


Figure : Les anciens villages dans l'Ankaratra

Perrier de la Bathie, en étudiant cette forêt, a également conclu que c'est une forêt fortement influencée par l'occupation humaine puisque floristiquement appauvrie par rapport à celle de Tsinjoarivo bien qu'apparentée puisqu'il s'agit de la même forêt d'altitude à Tambourissa et Weinnmania. Selon les résultats de l'enquête, l'apparent appauvrissement floristique tout, en ne minimisant point l'impact d'une longue occupation humaine, cacherait plutôt une pauvreté due à l'origine même de cette forêt puisqu'il s'agirait d'une forêt de reboisement donc forcément de composition floristique différente, moins riche.

D'autres coutumes aujourd'hui presque oubliées renforcent ce lien fort entre l'environnement, la forêt et l'homme dans le massif de l'Ankaratra. Le peuple pasteur de l'Ankaratra n'autorise les feux de pâturage que sous trois conditions :

-Les feux sont interdits dans la forêt et autour des sépultures et des lieux sacrés : hauts sommets comme Tsiafajavona, Ambohimirandrana, Nosiarivo qui sont des lieux de sépulture, tous les anciens villages,

-Les feux de pâturage lorsqu'ils sont permis doivent être précisément circonscrits à une surface bien délimitée jugée suffisante pour le bétail par rapport à la durée de la sécheresse,

-Les feux de pâturage sont limités dans le temps : ils ne doivent se faire que durant la période où les Antaiva brûlent eux-mêmes les « tavy » et s'arrêter avant la fin des dits « tavy » afin que les fumées venues de l'est, allochtones et répandues partout masquent celles autochtones des hauts de l'Ankaratra. Mais alors, pourquoi masquer les feux ? Tout simplement pour cacher que les troupeaux de l'Ankaratra étaient immenses et bien nourris. Et que faire des feux de pâturage de façon inconsidérée signifierait à coup sûr révéler au grand jour leur existence à toute l'Imerina et même au-delà et attiser les convoitises.

D'autres coutumes renforcent cette idée de discrétion synonyme de survie. Jusqu'à une époque récente, le clan n'encourage pas le mariage de ses filles en dehors de l'Ankaratra, en dehors d'un périmètre délimité par des « pierres levées » ou « tsangambato ». Une manière d'empêcher, paraît-il, la divulgation des secrets du clan et d'en renforcer la sécurité. Cependant, cette tradition d'endogamie nous semble faite plus pour assurer l'agrandissement du clan et ainsi en assurer la sécurité. Transgresser ce dernier interdit amène, dit-on, la stérilité.

« Ankaratra tsy fitantara », « Ala onenana tsy tevena », sont deux principes de vie intimement liés, qui ne se limitent pas à la protection de la forêt mais couvrent tout l'environnement y compris les prairies d'altitude. Ils ne se limitent pas à la protection des personnes mais s'étendent à la protection et des biens et des personnes. Tout le mode de vie semble modifié et nous interpelle sur tous les aspects d'une bonne entente entre l'homme et la nature. De plus, connaître les traditions orales locales jette sur la forêt de Manjakatompo et sur le clan de l'Ankaratra un

éclairage quelque peu atypique dont on a peu tenu compte dans le cadre de la protection et de la promotion de cet environnement montagnard.

Ainsi, en 1923, le périmètre forestier de Manjakatompo fut transformé en Station forestière, ce fut l'occasion pour l'Etat Français d'ordonner l'évacuation définitive de la population hors de la forêt ancestrale et l'interdiction d'utiliser les tombeaux qui y sont bâtis. La responsabilité de la protection et de la propriété de la forêt passe ainsi des mains des autochtones aux mains du colonisateur et plus tard de l'Etat malagasy. Et pourtant, l'Etat continue à les responsabiliser en s'appuyant sur différentes structures à différentes périodes : ORSTOM durant l'ère coloniale, Ministères des Eaux et Forêts et différents bailleurs plus tard. Actuellement, une nouvelle structure villageoise de base, le Vondron'olona Ifotony ou VOI leur succède, appuyée par l'Etat et des bailleurs. Jusqu'à ce jour, le VOI fonctionne tant bien que mal mais ne réussit pas à enrayer la destruction de la forêt. Car il s'agit d'une véritable mise à sac qui ne fait aucune distinction entre la forêt primaire ancestrale et les pinèdes et autres arboreta. Toutes les strates de la forêt y passent, de la canopée (pour le bois d'œuvre et le charbon) au sous-bois (pour le charbon, le bois de chauffage et les cendres pour la fabrication du savon traditionnel) et à la litière (pour son humus utilisé dans la confection du fumier). La litière des pinèdes, très acide, est elle-même ramassée à la pelle. Les produits de la forêt sont transportés au grand jour à dos d'homme, à bicyclette, à l'aide des charrettes et des voitures. Les chances de régénération de la forêt sont devenues minces, très minces. Dans ces conditions, que peut-on attendre d'une population légalement déshéritée quant à sa contribution à la protection de ce même héritage ? Car cela fait près d'un siècle qu'elle est déshéritée (la création de la Station Forestière date de 1923 et l'ordre de sortir de la forêt en 1926). Aujourd'hui, il semble qu'on assiste à un relâchement tangible des coutumes ; à Ambatolampy, les vendeurs ambulants parlent en se moquant de « charbon de dadabe », des « planches de dadabe », « dadabe » signifiant bien sûr grand-père, aïeul. S'agit-il d'allusions et de moqueries à peine voilées à des traditions en marche vers la désuétude ? Ou de signal d'alarme pour inciter à des mesures plus drastiques ? Ou est-ce pour dénoncer quelque part une irresponsabilité ayant encouragé de tels comportements ? Et pourtant, la même population continue tant bien que mal à protéger son « héritage » aussi jalousement que possible, du moins verbalement, mais le plus souvent en spectateur dénué de tout pouvoir, même si on ignore sa manière de le protéger, même si on ignore superbement son point de vue. Et c'est cela qui doit nous donner l'espoir de mieux faire à l'avenir en termes de protection de l'environnement. Quoi qu'il en soit, devant l'urgence de la situation environnementale, peut-on continuer ainsi ? Ou y a-t-il une autre issue ?

CONCLUSION

Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi l'adage semble ne plus fonctionner ?

A ces questions posées au début de cet article, les résultats des recherches ont tenté de donner des réponses.

« Ala onenana tsy tevena », « la forêt qu'on habite ne se défriche pas ». Qu'est-ce qui est à l'origine de cet adage pour le respect de la forêt ? Lors des incursions qui ont failli par deux fois anéantir le clan de l'Ankaratra, c'était à chaque fois la forêt qui a joué un rôle capital et contribué à éviter la catastrophe : à Ankaratra, en masquant les préparatifs de la bataille finale et surtout en couvrant la retraite des hommes dans la force de l'âge, des jeunes, des femmes et des enfants, avenir du clan, et en provoquant l'anéantissement des assaillants (dupés car ignorant complètement le changement de stratégie de défense en stratégie de mission-suicide), puis lors de la razzia des moissons, en cachant l'existence du village permanent (où est resté le patriarche) et du mode de vie du clan (les rassemblements hebdomadaires des troupeaux). En définitive, c'est grâce à la forêt que les anciens ont pu sauver le clan lors de la première incursion et que les hommes les plus forts du clan ont pu s'organiser et réussir le sauvetage du clan après l'incursion des Antaiva. L'histoire montre clairement que ces derniers ne se doutaient absolument pas que la totalité des hommes forts du clan étaient à leur poursuite puisqu'ils continuaient à fêter leur victoire même après que le benjamin des sauveteurs se soit délibérément introduit dans leur village ; sinon, cette stratégie du cheval de Troie n'aurait pas réussi. Ainsi, l'histoire montre clairement qu'Andriampenitra a compris très tôt l'importance des espaces naturels et a donc intégré entièrement la protection de la forêt et des autres espaces naturels dans sa stratégie de défense du clan : « Protégez l'environnement et vous vous protégerez vous-même ». Telle aurait pu être sa devise. Protéger est ici pris dans le sens plein du terme : protéger, c'est offrir un abri, un refuge, une sécurité ; protéger, c'est offrir de quoi se nourrir et se soigner.

« Ankaratra tsy fitantara », « Ankaratra ne se raconte pas ». En se plaçant dans le contexte de l'époque, ce second adage continue et renforce la portée du premier car on ne peut pas respecter le premier sans le minimum de discrétion imposé par le second. La moindre indiscrétion peut se révéler fatale. Tenir sa langue n'est-il pas le premier pas vers la sagesse ?

Par ailleurs, l'année 2007 a vu la fin de la protection directe de la forêt par l'Etat avec le départ des derniers agents forestiers. Il n'en reste que les deux gardiens de la porte d'entrée de la Réserve recrutés localement la même année. C'est aussi l'année où les VOI débutent leurs travaux de protection. Cependant, aujourd'hui, les résultats sont là et ils sont mitigés. Certes, avant cette date, la population locale ne pouvait bénéficier que de très faibles avantages se limitant à du bois de chauffage lors des cérémonies rituelles (retournement des morts, funérailles) et du bois d'œuvre pour les constructions de ses propres cases, mais la protection de la forêt était effective. Ce qui était sans doute tolérable aux yeux du clan car l'essentiel est fait mais depuis 2007, les formes de vandalisme et de destruction sont devenues tellement banales que le scandale se voit et se vit au grand jour et qu'aucune forme d'alerte n'a trouvé d'écho. Les VOI n'ont-ils pas l'autorité indispensable ? Ne sont-ils pas assez responsabilisés ? Devrait-on les aider ? Aujourd'hui, serait-il déjà tard pour protéger et restaurer la forêt ancestrale ? Par sa publication, le présent article prétend à sa façon tirer la sonnette d'alarme sur ce problème de protection tout en montrant un moyen de réalisation d'autant que l'environnement de l'Ankaratra est

vital pour une zone très large couvrant trois régions parmi les plus peuplées de notre pays.

Enfin, cet article n'aurait pas vu le jour si l'auteur n'est pas totalement persuadé qu'une meilleure protection de l'environnement passe par la reconnaissance de la valeur du premier concerné, par la confiance qu'on doit lui accorder. Et le premier concerné dans le contexte évoqué dans cet article n'est-il pas le clan de l'Ankaratra, héritier légitime ancestral de la forêt de Manjakatompo ? Aussi, le présent article lui est-il entièrement dédié. Puisse-t-il lui insuffler une force nouvelle dans la lutte pour la protection de la forêt et des espaces naturels et dans la lutte contre le réchauffement climatique. De quelle manière ? C'est toute la question.

BIBLIOGRAPHIE

1) Andriampenitra et al. (2024). Le « trano bongo » dans les hauts du massif de l'Ankaratra, region Vakinankaratra. *In revue de géographie*, n°57. Université d'Antananarivo.

2) Andriampenitra, S. (2007). La dynamique des paysages dans le bassin versant de l'Ankeniheny, Région Vakinankaratra, Hautes Terres Malgaches (Mémoire de maîtrise). 153p. Département de géographie. Université d'Antananarivo.

3) Andriampenitra, S. (2016). Mutation des activités agricoles et évolution de l'espace rural, cas du massif de l'Ankaratra, Hautes Terres Centrales de Madagascar (Thèse de géographie). 320 pages. Université d'Antananarivo

4) Callet, RP. (1908). Tantaran'ny andriana eto Madagascar. Documents historiques d'après les manuscrits malgaches, Tome 1, pp 14-15

5) Callet, RP. (1908). Tantaran'ny andriana eto Madagascar. Documents historiques d'après les manuscrits malgaches, Tome 2, pp 632-669

6) Perrier de la Bathie. (1927). Le Tsaratànana, l'Ankaratra et l'Andringitra. Mémoire de l'académie Malgache, fascicule III, Tananarive.

7) Ramamonjisoa, J. L'aménagement traditionnel et son évolution. *Omaly sy Anio*, n°29-32, Université d'Antananarivo, pp 459-465.

8) Razafindralambo, L. 2016. L'Ankaratra au croisement de conceptions et d'intérêts divergents : conservation de la biodiversité et héritage ancestral. https://journals.openedition.org/africanistes/4892#ftn1

COMMUNICATION DEFAILLANTE COMME SOURCE DES CRISES CYCLIQUES CAS DE LA REGION ANALAMANGA

Par

NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant Et [2]JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS

[1] Docteur en Sociologie politique Mention Sociologie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Email : tinondia@hotmail.com
[2]Doctorant en Sciences économiques Mention Economie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Email : dubieuf100@gmail.com

RESUME

Ce travail de recherche vise à trouver des solutions pour éradiquer la répétition des crises persistantes à travers de la mise en place d'un nouveau système de communication sociopolitique plus efficace et fiable. Cette initiative est possible, dans la mesure où notre société est encore réglementée par le *Fihavanana* Malagasy. De plus, la situation socioéconomique du pays nécessite un climat des affaires stables et favorables aux investissements. Comme les opérateurs économiques, les citoyens Malagasy doivent être également rassurés en disposant d'informations en temps réel sur les rapports d'activités périodiques du gouvernement. En effet, il semble important, voire urgent de renforcer et améliorer la politique de communication sociopolitique basée sur l'éducation citoyenne et du civisme, la promotion de la démocratie, la lutte contre la corruption et le respect de droit de l'homme, afin de garantir la paix et la stabilité politique durable à Madagascar.

Mots clés : Communication, crise, système, efficace, fiable, gouvernement, démocratie, civisme, etc.

ABSTRACT

This research work aims to eradicate the repetition of persistent crises through the establishment of a new, more effective and reliable socio-political communication system. For the time being, this initiative is possible, as our society is still regulated by *Fihavanana* Malagasy. In addition, the socio-economic situation of the country requires a stable business climate favorable to investments. Like economic operators, Malagasy citizens must also be reassured by providing them with real-time information regarding the government's periodic activity reports. Indeed, it seems important, even urgent, to strengthen and improve our socio-political communication policy based on citizen education and civics, the promotion of democracy, the fight against corruption and respect for human rights, in order to guarantee peace and lasting political stability in Madagascar.

Keywords: Communication, crisis, system, effective, reliable, government, democracy, citizenship, etc.

INTRODUCTION

Dans le monde contemporain empreint de modernité, les pratiques politiques tendent vers une uniformisation nécessaire, pour vivre et pour survivre. Ce phénomène sociopolitique est marqué par la vulgarisation de l'utilisation des Nouvelles Technologies d'Informations et de Communications, généralement regroupé ou simplifié sous l'appellation de NTIC. A travers de ce système, notre culture se modernise, s'uniformise et se développe due à l'évolution rapide et sans cesse de la politique mondiale. En ce sens, cette époque de modernité entraine un grand changement dans le domaine de la politique, concernant la qualité et le niveau des discours prononcés, le rôle joué par les mass-médias[125], l'analyse de l'opinion publique. Ainsi, la prise en compte de la communication dans le jeu politique marque la modernité de la société humaine dans ce domaine, surtout dans la promotion d'une « démocratie participative »[126] et responsable dans la société.

Généralement, la « communication politique »[127] évoque tout ce qui a un lien avec la production et l'échange des discours. De ce fait, la communication politique constitue un changement dans la restauration de l'ordre politique. Elle joue également un rôle important dans les affrontements idéologiques entre les antagonistes. Ce pluralisme idéologique marque l'existence des débats d'idées dans la démocratie moderne. Sur le plan politique, le développement de la communication marque la démocratisation de notre système politique actuelle. Il devient une condition du fonctionnement de notre « espace public élargi »[128].

Pour le cas de Madagascar, le pays reste encore bloqué dans un « État instable »[129], malgré l'existence de plusieurs tentatives de la recherche d'un climat d'apaisement et la réconciliation nationale. Cela est dû à l'évolution de la politique mondiale et la défaillance dans le domaine de la communication gouvernementale. La réalité est que, les dirigeants qui se sont succédés au pouvoir n'arrivent pas à bien terminer leurs mandats. Ils sont presque destitués ou déstabilisés par l'état-major politique durant et/ou avant la fin de leurs mandats, comme le cas du Président Philibert Tsiranana en 1972, l'Amiral Didier Ratsiraka en 1991, le Professeur Albert ZAFY[130] qui a été empêché par l'Assemblée Nationale en 1996, le Président Marc RAVALOMANANA en 2009. Même le Président Hery

---

[125] WOLTON, D., « Les médias, maillon faible de la communication politique », Hermès, n°4, 1989, P. 165-179.

[126] Antoine B. (2002), Pour une démocratie participative, Presses de Sciences Po.

[127] PADIOLEAU, J.-G., L'opinion publique : examen critique, nouvelles directions, Paris, Mouton, 1981, P. 13-61

[128] Voir aussi NIMMO, Dan D., SANDERS, K.R., « Constructing the realities of a pluralistic field », i, NIMMO, D., DANDERS, K. (dir.), Handbook of political Comminication, Sage, Londres, 1981, P.651-675.

[129] ESOAVELOMANDROSO (M.), Feltz (G.) : *« Démocratie et développement* (omaly sy anio Karthala 1995) »

[130] ZAFY Albert, Premier Président de la Troisième République de Madagascar

RAJAONARIMAMPIANINA[131] était déjà frappé par une motion de déchéance par la majorité parlementaire, seulement à un an après son arrivée au pouvoir, en 2015, sans oublier la pression de la rue en Avril 2018, dirigée par les 73 députés issus de l'opposition, la « révolution chou-fleur » orchestrée par le collectif des onze candidats pour contrer la candidature de Andry RAJOELINA, prétextant sa naturalisation française. Cette situation est aggravée par la crise de confiance jusqu'au sommet de la République, entre les gouvernants et les gouvernés, surtout dans les contextes électoraux marqués par des soupçons de détournement de voix et fraudes, corruptions électorales. Ce constat de fait explique l'existence des problèmes de communication dans la gouvernance républicaine et démocratique Malagasy. C'est la raison pour laquelle, ce travail de recherches est axé sur la défaillance de la communication politique comme source des crises.

Choix du thème et du terrain

Plusieurs raisons ont conduit à choisir cette thématique de communication politique défaillante. Premièrement, la volonté de mener une étude sur l'incompréhension entre la logique des dirigeants et les attentes de la population est forte. Deuxièmement, il est important d'identifier les principales sources des discordes qui mettent en jeu la vie socioéconomique et politique du pays. Troisièmement, des recherches dans ce domaine peuvent permettre d'éviter la répétition des crises politiques cycliques à Madagascar. Ainsi, la Région Analamanga a été choisie comme lieu d'observation pour faciliter les investigations auprès des autorités compétentes et la collecte des données officielles au niveau des différentes institutions de la République.

Afin de garantir la stabilité du régime en place, comment établir une communication politique plus efficace dans le système de gouvernance démocratique moderne ?

L'objectif principal de cette étude vise à réduire au moins les écarts entre les dirigeants et les dirigés ainsi que d'éviter la crise de confiance.

Globalement, les capacités d'écoutes et les comportements des politiciens envers les citoyens seront mesurés.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Connaître les différentes causes des crises de confiance entre les dirigeants et les dirigés ;

- Connaitre les principales raisons de l'absence de la redevabilité réciproque entre les dirigeants et dirigés dans l'exercice du pouvoir politique.

Deux Hypothèses ont été ainsi adoptées, à savoir :

[131] RAJAONARIMAMPIANINA (H.), 1er Président de la IV -ème République de Madagascar

- L'absence de la consultation populaire de la part des autorités politiques provoque des troubles et des crises de confiances au niveau de la société ;

- L'implication de la population citoyenne au processus de développement et la prise en compte de la dynamique locale peuvent conduire le pays vers le progrès.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Pour effectuer ces travaux de recherches, des déplacements dans plusieurs Fokontany et Communes dans cette Région ont été nécessaires , utilisant tous les moyens de transport disponibles. Les matériels informatiques et de communication ont été aussi un grand appui pour sauvegarder et réaliser les enquêtes. Bien sûr qu'une telle étude est limitée par les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Notre cadre d'analyse tente de cerner le phénomène en amont et en aval de sa manifestation. En amont, la sociologie admet les effets de la pression sociale sur les modèles de « faits sociaux »[132] et économiques. En fait, le « holisme »[133] qui considère que la société est coercitive à l'égard des volontés individuelles. En aval, il est également admis en sociologie que les individus eux-mêmes produisent les faits socio économico politiques, dans ses facettes d'agrégation des actions individuelles. Cette seconde facette est plus rattachée aux stratégies individuelles de survie, pour notre cas, dans les situations où les individus s'« accommodent »[134] des situations qui se présentent, et s'adaptent.

Par ailleurs, il semble que dans un essai d'analyse des politiques nationales, une « approche systémique »[135] est de mise, dans la mesure où il s'agit du fonctionnement (ou de la dysfonction)[136] d'un système, qui est en jeu dans le cadre de l'instauration d'une communication politique fiable et professionnellement efficace. En effet, on se réfère aux théories sur le fonctionnalisme, le structuralisme et le structuro-fonctionnalisme, pour analyser la société coercitive, mais également l'actionnalisme et l'interactionnisme pour cerner les motivations et les dynamiques individuelles. De ce fait, les rubriques épistémologiques sont diversifiées, en fonction de la complexité-même du social et du domaine d'étude que nous cherchons à appréhender : la philosophie politique, l'anthropologie politique, la Sociologie politique, la Sociologie des organisations, la communication sociale et communication politique, ainsi que toutes autres disciplines qui s'avèreront nécessaires.

---

[132]Durkheim. (1893), De la division du travail social, Paris, Alcan.

[133] Durkheim. (1895), Les règles de la méthode sociologique, Paris, Alcan.

[134] Becker H. (1985), Études de sociologie de la déviance, Paris, Métailié.

[135] Durand D. (2017), La systémique. 13ème édition. PUF, Paris. 127 p

[136] Durkheim.. (1893), De la division du travail social, Paris, PUF, 1893

RÉSULTATS

Soulèvements populaires comme défaut de communication

D'après les résultats d'enquête sur le terrain, les mécontentements de la population et les soulèvements populaires sont déclenchés surtout par l'absence la redevabilité et le manque de consultation populaire, ni compte rendu de la part des autorités compétentes vis-à-vis de la gestion des affaires publiques, selon les réactions des 76,2% des enquêtés. Malgré tout, les 13,8% des populations enquêtées se trouvent satisfaits de la situation ; si les 10% ne veulent pas s'exprimer par crainte des poursuites judiciaires, des règlements de compte et vengeances politiques. Toujours selon les enquêtes, l'augmentation brusque et mal maitrisée du taux d'inflation est la principale source de l'explosion sociale dans le pays, notamment la hausse de prix du carburant et des Produits de Première Nécessité. Cette situation est considérée par l'opinion publique comme illégitime et illégale compte-tenu de la vulnérabilité de la majorité de la population, alors que les tenants du pouvoir ne sont pas capables de donner des explications satisfaisantes pour prévenir ou sensibiliser les citoyens par rapport à tel ou tel problème social. Par conséquent, le pays se trouve souvent dans un état de désordre et de confusion totale à cause de l'inefficacité et la défaillance de la communication des dirigeants. Ce qui complique le maintien de la stabilité politique et la mise en place de la démocratie au pays en voie de développement comme Madagascar. D'où, la répétition des crises politiques cycliques.

Rappelons que, depuis notre indépendance et jusqu'aujourd'hui, Madagascar traverse encore d'une situation de crise, caractérisée par le dysfonctionnement des différentes institutions de la République, la fragilité de l'unité nationale, la crise de confiance entre les dirigeants et les dirigés, la difficulté de l'instauration de l'autorité de l'Etat, l'incapacité de l'Etat à maitriser l'insécurité publique et la corruption généralisée, l'incertitude de la mise en place de manière systématique de circuits illicites et mafieux de détournements des richesses naturelles, l'inégalité et l'injustice sociale, l'exclusion de la majorité de la population notamment dans les processus de de prise de décision politique. Comme en 2009, par exemple, le déroulement de la crise met en évidence l'existence d'un problème structurel au sein de la gouvernance sociopolitique dans le pays, surtout dans le domaine de la communication. En bref, depuis l'événement du 13 Mai 1972 et jusqu'aujourd'hui, l'alternance démocratique, la répétition des soulèvements populaires, le blocage au processus de développement socioéconomique démontrent la gravité des problèmes de communications gouvernementales à Madagascar. On peut dire alors que, l'efficacité ou non de la communication dispose d'un enjeu majeur dans la recherche d'un climat d'apaisement, la lutte contre la pauvreté et du sous-développement.

Tout abord, la République[137] est comme un ensemble de structure sociopolitique qui cherche à instaurer la pratique de la « bonne gouvernance »[138] dans la gestion des affaires et des ressources de l'Etat pour atteindre la justice sociale au niveau de la société. Comme plusieurs les pays, Madagascar est préoccupé par l'éducation des citoyens dans le cadre du développement du capital humain, axée sur la dynamique locale. Mais, la réalité ne reflète pas vraiment les tentatives entreprises de tous les régimes qui se sont succédés au pouvoir afin d'inculquer à la population la notion de la République et de la démocratie, ainsi que la citoyenneté et du civisme. Même le respect des normes et valeurs socioculturelles Malagasy régresse progressivement, voire est minimisé ou délaissé.

C'est dans ce champ que la communication culturo – socio- politique doit jouer son rôle sur la conscientisation de la population citoyenne d'être honnête et redevable envers la nation dans l'accomplissement des obligations et des devoirs citoyens. Il est important donc d'effectuer des études dans ce domaine afin de mettre en interaction dynamique la communication et la promotion de la démocratie, notamment pour éviter la répétition des crises politiques cycliques qui paralyse notre pays : « l'esprit de citoyen n'est pas inné, mais il est acquis par l'éducation et par la culture. »[139]

En effet, selon les 65% des enquêtés en milieu urbain contre les 35% en milieu rural, cette étude semble intéressante pour impliquer les citoyens dans la restauration de l'ordre culturo sociopolitique et économique dans notre société, ainsi que de la bonne gouvernance pour l'avenir du pays. En bref, la communication occupe une place très importante dans l'éducation sociopolitique des citoyens : respects des valeurs républicaines et démocratiques.

DISCUSSIONS

Essai d'interprétation

« La communication politique est le processus de transmission par lequel, l'information circule d'une partie à l'autre du système politique, entre celui-ci et l'organisation sociale. C'est un processus d'échange permanent d'information entre les individus et les groupes à tous les niveaux »[140]. Ce processus intègre la distinction entre le système politique et la sphère décisionnaire, en ce sens, celui du Président, du gouvernement et le système social représenté par la population bénéficiaire.

[137] Raymond P. (1997), La république entre la démocratie sociale et démocratie aristocratique, Paris, PUF,324pp.

[138] Fabrice F. (2007), La bonne gouvernance des associations, Paris, L'Harmattan

[139] Spinoza (1677), éthique, Librairie « vues sur Loire », Flammarion.

[140] Schwartzenberg, Roger Gérard, « Sociologie Politique », 5ème édition, Montchrestien, Domat politique, Paris, 1998, page 131

L'échange constant d'informations permet non seulement d'évaluer sinon de réévaluer les décisions pour satisfaire au mieux les attentes de la population.

D'un autre côté, il permet à la population de faire connaitre ses attentes à l'exécutif. Dans notre système politique, il existe des structures qui permettent le maintien et l'entretien de cette communication. Ils sont, d'une part institutionnelle comme le cas de la Central Intelligence Service (CIS)[141] au niveau de la Présidence de la République. Et, d'autre part, plus ouvert, tel que les médias de tout bord. La légitimité du président est, par là même, garantie par l'effectivité et l'efficience de ces échanges. Cette communication politique pour être efficiente fait appel à quatre impératifs à leur transmission et leur réception par la population : l'homogénéité, la mobilité, le volume et la direction[142]. Par voie de conséquence, une communication homogène transmise à un volume adapté en respectant l'échange d'information entre le président et la sphère social : la politique est un gage de sa légitimité dite subjective.

La matérialité de cette efficience se traduit par les actions menées par le Président et l'effectivité des résultats qui y sont attachés. La subjectivité de cette pratique a promu la pratique du populisme. Un système qui se définit premièrement par un processus basé sur l'exercice du pouvoir, par une population qui, faute d'information crédible, est dans l'incapacité d'adopter des choix rationnels. Deuxièmement, par un discours politique qui, sans obligation d'exécution, reste une manœuvre politicienne pour amadouer le peuple et gagner sa confiance. Le marketing politique est par nature un système « de commercialisation » de la voix du peuple et d'accorder une légitimité au Président. Dans le système politique Malagasy, les attentes ne sont que très approximativement définies de manière généralisées. La communication politique n'est pas qu'un discours présidentiel, elle implique aussi une action sociale. Le fait par exemple de construire une infrastructure peut-être, à priori, considéré par les dirigeants comme un moyen de facilitation du développement mais pour la sphère sociale, comme un instrument de gaspiller les fonds publics si l'objectif n'est pas clarifié. Ainsi, l'intérêt politique est alors de coordonner les discours et les actions sociales vis-à-vis de la pratique politique dans plusieurs pays en voie de développement comme Madagascar.

Sur le fond de sa légitimité subjective à travers la communication, le Président est appelé à concilier les intérêts particuliers diverses tant ceux de la couche sociale atteinte que par catégorie. Les rapports sociaux sont par nature inégalitaires, ce qui fait que le respect strict du principe d'égalité ne peut être exempt de discrimination, surtout dans le contexte national.

---

[141] Art 2 Décret 2003-728 du 3 Juillet 2003 : « Le "Central Intelligence Service" a pour mission de rechercher, de collecter et d'exploiter toutes informations et documentations susceptibles d'informer le Président de la République aux fins de fonder ses décisions pour la sauvegarde des intérêts supérieurs de la Nation »

[142] SCHWARTZENBERG, Roger Gérard, « Sociologie Politique », 5ème édition, Montchrestien, Domat politique, Paris, 1998, P 136

Il y a tout d'abord une hiérarchie dans les intérêts particuliers. Et, cette hiérarchisation se fonde sur les intérêts majoritaires à la conception du développement du chef de l'Etat. Elle est étroitement liée à la volonté de soutien des bénéficiaires - donc une légitimation partielle. C'est l'aspect majoritaire de la démocratie représentative dans le pays qui influe sur la mise en œuvre de cette partialité. Ensuite, ces intérêts sont catégorisés. L'existence de la hiérarchisation amène à définir des intérêts prioritaires à ceux qui le seront moins. Ce sera à travers une telle conception, que les politiques Malagasy qui se succèdent ont privilégié le socialisme. Une élimination des inégalités par la priorisation de la masse populaire encore dans la pauvreté[143].

Un problème persiste pourtant quant à l'efficience de ces échanges d'informations entre la sphère politique et la sphère sociale. C'est celui de la désinformation opérée par la sphère intermédiaire sensée relayé la communication. Ce problème se caractérise par la transmission faussée d'informations. Ou à plus forte raison, la manipulation de l'information par les médias à des fins politiques ou commerciales. La communication est comme il a été dit plus haut, un instrument politique non négligeable. Elle est un instrument de légitimation. Et sa manipulation peut légitimer comme elle peut la soustraire. Et la commercialité de l'information nuit à son intégrité.

Finalement, le marketing politique, pour légitimer le pouvoir du Président, est une fonction de la circulation saine des informations. Ainsi, la régulation de la communication est une phase cruciale dans l'assainissement de notre politique. Et par cette régulation, on donnerait un sens plus important à la légitimation subjective du Président selon la rationalité populaire et non le fruit de manipulation médiatique.

Communication compréhensible comme solution à l'instabilité politique

Selon la réflexion, les conflits sociopolitiques à Madagascar semblent marquer par des incompréhensions, des interprétations de la Constitution de la République, des différents textes ou des lois en vigueur de la part des acteurs politiques. Quelques fois, certains hauts responsables ne font pas attention au choix des mots ou des vocabulaires employés avant de s'exprimer publiquement, mais ils utilisent des termes violant et choquant avec beaucoup trop d'arrogances. Dans son discours, le Président Philibert TSIRANANA, par exemple, avait prononcé un terme incompréhensible par l'opinion publique, comme le : *« tsakitsaky zato arivo », (traduction libre : des milliers de gens seront tués)*. Exploiter subjectivement par des adversaires politiques, ce langage a provoquant le durcissement de tons entre les manifestants et tenants du pouvoir, parce que la population pensait que les dirigeants voulaient tirer sur la foule, tuant de milliers des manifestants, alors que, ce n'était pas l'intention de l'ancien Président car au contraire, selon les témoignages : « Philibert TSIRANANA souhaitait avertir les forces de l'ordre d'éviter à tout prix la

[143] Charte de la révolution Socialiste sous la 2nd République, Le Madagascar Action Plan sous une partie de la 3ème République et la Politique National pour le Développement sous la 4ème République.

tuerie ». De plus, le père de l'Indépendance Malagasy n'avait pas eu l'intention de transmettre le pouvoir au militaire, mais il avait seulement appelé les derniers remparts pour rétablir l'ordre public et puis reprendre normalement ses fonctions après. Malheureusement, les forces-armées avaient profité la situation de crise pour arracher et prendre le pouvoir de manière anticonstitutionnelle. Telle est l'origine de la répétition incessante des crises politiques cycliques à Madagascar, depuis l'événement du 13 Mai 1972 et jusqu'à aujourd'hui. Ceci témoigne de l'existence des incompréhensions et des mauvaises communications au sommet de l'Etat entre les gouvernants et les gouvernés.

En 1991, Didier RATSIRAKA, Président de l'époque avait accepté la proposition du 13 Mai, orchestré par le professeur ZAFY Albert et ses partisans pour rétablir l'ordre public, restaurer la paix et la stabilité politique dans le pays ; tandis que les opposants n'avaient pas eu le courage d'affronter les manifestants pour dévoiler cet accord politique afin de ne pas divulguer publiquement leurs mauvaises intentions à destituer le régime AREMA. De l'autre côté, les tenants du pouvoir n'avaient donné aucune explication, ni information concernant l'existence de cet accord politique. D'où le développement de trouble et de désordre, accompagné par la pénurie de tout produit de premières nécessités, suivi d'explosion sociale dramatique à cette époque, avec l'humiliation du slogan des gouvernants : « *ento miakatra ny Firenena », (traduction libre : conduire le pays vers le haut).* Avec ce slogan mal compris par les citoyens, dû encore au problème de communication et de l'information, le Professeur ZAFY Albert était le premier Président de la République en Afrique noire, qui n'était pas arrivé à terminer son mandat, car empêché par ses partisans de manière incroyable, par les représentants du peuple à l'Assemblée Nationale.

En bref, les acteurs politiques confondent la communication et la manipulation pour mettre en jeu la vie socioéconomique et politique du pays. Tandis que, cette tendance politique machiavélique démontre la mauvaise foi des politiciens et rend compliquer la résolution des problèmes sociopolitiques dans notre société. Selon les témoignages, après les discussions au Sénégal en 2002 pour sortir le pays dans la crise postélectorale, le Président Marc RAVALOMANANA avait accepté et signé l'organisation du second tour de l'élection présidentielle. Mais, en arrivant à Madagascar, il avait dit le contraire et nié sa signature pour la tenue de cette élection. Le problème était survenu parce que, le contenu de cet accord politique n'était pas clair, ni publié, ni communiqué officiellement. Ce constat témoigne la gravité de la défaillance de la communication politique dans la conduite du pays. Malgré tout, il a pu diriger le pays pendant 7 ans avec un taux de croissance économique favorable, plus de 7% ; mais cela ne permet pas de mettre fin, ni d'éradiquer les crises politiques cycliques à Madagascar. Il a été aussi déstabilisé et destitué à son tour par Andry RAJOELINA en mars 2009.

Durant ses campagnes électorales, le Président Marc RAVALOMANANA annonçait quand il sera élu, il distribuera une voiture pour chaque famille, sans avoir apporté d'explication claire concernant la philosophie ou l'esprit de cette idée, qu'il s'agit de la promotion de la culture d'auto-entreprenariat et la construction des infrastructures routières pour la bonne circulation des produits locaux. Comme

d'habitude, profitant aux adversaires politiques et aux médias internationaux, qui ont publié le contrat de bail que l'Etat Malagasy dirigé par Marc RAALOMANANA avait conclu dans un accord commercial pour un achat des hectares de terrain avec une société sud-coréenne. Alors que, le gouvernement en place n'avait donné aucune explication, ni information, ni communication officielle par rapport à l'existence de cet accord, afin de préparer psychologiquement au moins l'opinion publique concernant cette affaire. Ce mode de gouvernance aggrave le mécontentement et l'inconfiance de la population aux dirigeants. Malheureusement, cette situation s'est terminée par la désobéissance civile et la destitution du régime en place à cette époque. Autrement dit, les transmetteurs de message ne trouvent pas des mots propres ou des expressions fiables qui raisonnent bien aux citoyens, auprès des récepteurs, et ces derniers sont presque inattentives aux annonces des transmetteurs pour des multiples raisons. Donc, il faut que le gouvernement cherche des raisons et essaie de faire comprendre, puis adapter leur langage en conséquence pour faire passer le message aux peuples. Rappelons que, la communication politique est un processus indispensable à l'espace politique contemporain en permettant la confrontation des discours politiques qui les caractérisent, à savoir l'idéologie et l'action pour les hommes politiques, l'information pour les mass-médias, la communication de masse pour l'opinion publique.

CONCLUSION

La communication est l'ensemble des interactions avec un tiers humain qui véhiculent des informations : la communication interpersonnelle, la communication de groupe et la communication de masse. Alors, un travail de communication peut être considéré comme une activité personnelle destinée à faire une sensibilisation à travers des mass-médias. Ainsi, la communication occupe une place très importante dans la vie sociopolitique et éducative de l'homme. Elle joue un rôle primordial et incontournable dans la gouvernance politique du pays. Ce qui permet aux dirigeants de communiquer à la population citoyenne leurs programmes de développement, leurs rapports d'activités, leurs politiques de gestion des affaires publiques, leurs accords de partenariats qui engagent la nation. Ce mode de travail est indispensable pour la redevabilité réciproque entre les dirigeants et les dirigés, rétablir l'ordre public, instaurer la confiance permanente entre les autorités et les citoyens dans le but d'assurer la paix et la stabilité politique au niveau national. Autrement dit, la fragilité ou la non-maîtrise de la communication politique entraine des troubles et du désordre dans le pays. Ce constat de fait favorise les crises politiques cycliques, qui se termine souvent par la destitution du régime en place, comme ce qui s'est passé en 1972 et jusqu'aujourd'hui.

D'après la documentation, la science de la communication cherche à comprendre la production, le traitement et les effets des théories analysables, contenant des généralisations légitimes permettant d'expliquer les phénomènes associés à la production, aux traitements et aux effets. »[144] En effet, la communication politique

[144] Berger C.R, Chaffe S.H. (1987), Handbook of Communication Science. London : Sage Publications.

est une forme de communication spécifique aux affaires politiques, c'est-à-dire, elle a une vocation d'aider à l'élection des candidats, pour favoriser le soutien de l'opinion publique surtout durant le mandat d'un Président en exercice. Elle permet aussi aux dirigeants à lutter contre les intoxes, les fausses nouvelles ou les fausses informations, contre les désinformations, la manipulation des médias, contre la diffusion des « informations problématiques »[145] capables de déstabiliser le régime en place. Le rôle essentiel de la communication politique est alors d'éviter toute dérive dans l'exercice du pouvoir politique, ainsi que d'encourager l'existence d'un débat politique contradictoire, notamment dans un pays dit « républicain et démocratique » comme Madagascar.

En somme, la promotion de la démocratie responsable et participative nécessite d'une meilleure communication politique afin de prendre en compte les espaces publics et la confrontation des idées contradictoires ou d'un débat politique national. Par rapport à ce contexte, dans la pratique politique moderne, il est important de gérer ces trois dimensions contradictoires/complémentaires en démocratique : « la politique, l'information et la communication »[146]. Rappelons que, la communication politique joue un rôle très important surtout en période de crise : identification des problèmes nouveaux qui surgissent au niveau de la société, organisation des débats politiques objectifs, exclusion des thèmes qui provoques des divisions ou des troubles ou des conflits dans le pays. Alors, si nous souhaitons éradiquer la répétition des crises politiques cycliques qui détruit l'avenir du pays, le gouvernement Malagasy doit établir une nouvelle structure politique de communication fiable et crédible.

BIBLIOGRAPHIE

1) Arnaud M. (2008), La Communication politique, CNRS Editions, 2008, P.12

2) Daniel B. (2001), Introduction aux sciences de la communication lieu, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2001

3) Daniel D., Elihu K. (1995), « Télévision d'intervention et spectacle politique. Agir par le rituel », Hermès, no 17-18, p. 182-183

4) Dominique W. (1989), « Les médias, maillon faible de la communication politique », Hermès, n°4, P. 165-179.

5) François C. (1981), *Tantara ny Andriana eto Madagasikara,* 2 tomes (2e édit.) corrigée et augmentée, Antananarivo.

6) Félicien C. (1935), Souvenirs sur la colonisation, éd. Picart, Paris.

[145] Caroline J. (2017), « Lexicon of Lies : Terms for Problematic Information, Routlege, p. 15-20

[146] Alan H. (1992), Communication Planning Revisited, Paris, UNESCO.

7) Grégory D. (2005), Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005, p. 116-117.

8) Jean-Marie D-K. (2013), La Communication politique et l'espace public, Jean-Marie Dikanga-Kazadi, Le Harmattan.

9) Jacques B. (2007), Élections et télévision, Presses universitaires de Grenoble.

10) José Ortega G. (2010), La Révolte des masses, Paris, Les Belles Lettres.

11) Jean-Gustave P. (1981), L'opinion publique : examen critique, nouvelles directions, Paris, Mouton, P. 13-61

12) Luciano L. (2010), La nature du pouvoir, Paris, Les Belles lettres, coll. « Goût des idées » (no 3), 2010, 94 p.

13) Paul R. (2006), La rencontre des mondes : diversité culturelle et communication, Paris, A. Colin, 330 p.

14) Pierre B. (1987), « Les sondages, une science sans savant », dans Choses dites, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 229 p.

15) Pierre B. (2001), Langage et pouvoir symbolique, Paris, Seuil, collection "Points Essais", 2001

16) Pierre R. (1992), La crise de l'État-providence, Seuil.

17) Philippe B. (2020), Sociologie politique, Paris, LGDJ, coll. « Manuel », 14e éd., 804 p.

18) Raymond B (1989), Effets pervers et ordre social, PUF, Paris.

19) Stéphan O. (2014), Sciences de l'information et de la communication : Objets, savoirs, discipline, PUG.

20) Schmitt C. (1988), Théologie politique, Gallimard.

21) Serge B. (1999), Les cultures politiques en France, Paris, Seuil.

LES ANCRAGES SOCIO-CULTURELS ET ECONOMIQUES DANS LA SOCIETE MALGACHE : FONDEMENT D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE EN CONTEXTE DE MONDIALISATION

Par

[1]RAMANAMBELINA Henriette

[1]*Maître de Conférences, Ecole Doctorale Thématique de Madagascar, "Problématique de l'éducation et didactiques des disciplines" PE2Di, Ecole Normale Supérieure, Université d'Antananarivo-Madagascar hramanambelina@gmail.com Tél: 034 11 654 55, 033 12 305 51*

RESUME

Le module n°35 sur la société malgache, inclus dans le dossier de formation pour les futurs enseignants de Sciences Économiques et Sociales, traite des dynamiques sociales, culturelles et économiques de Madagascar. Il explore les structures sociales, les relations intergénérationnelles, ainsi que les enjeux de développement et d'inégalités. Le contenu met en lumière l'importance des traditions et des valeurs culturelles tout en abordant les défis contemporains tels que la pauvreté et l'éducation. Ce module vise à fournir aux enseignants les outils nécessaires pour analyser et enseigner ces aspects de manière critique, avec un soutien technique de l'expert Marc MONTOUSSE.

Mots clés : Société malgache ; Dynamiques sociales; Culture ; Économie ; Structures sociales

ABSTRACT

Module No. 35 on Malagasy society, included in the training package for future teachers of Economic and Social Sciences, deals with the social, cultural and economic dynamics of Madagascar. It explores social structures, intergenerational relationships, as well as development and inequality issues. The content highlights the importance of traditions and cultural values while addressing contemporary challenges such as poverty and education. This module aims to provide teachers with the tools needed to critically analyze and teach these aspects, with technical support from expert Marc MONTOUSSE.

Keywords: Malagasy society; Social dynamics; Culture; Economy;Social structures

FINTINA

Tafiditra ao anatin'ireo lohahevitra hoenti-manofana ireo ho mpampianatra ny taranja "Sianasa ara-toe-karena sy sosialy" ny fandalinana ny hasin-kevitra momba ny "Fiarahamonina malagasy". Hovahavahana eto amin'ity asa ity ireo hetsi-

panainga ara-tsosialy, ara-kolontsaina ary ara-toe-karena eto Madagasikara. Hotrandrahina etoana koa ny rafi-piarahamonina, ny fifandraisana eo amin'ireo sokajin-taona isan-tokony, ary ny fiantraikan'izany eo amin'ny fampandrosoana sy manoloana ny tsy fitoviana. Ny vontoatin'ny asa dia mampivoitra ny maha zava-dehibe ireo fomba amam-panao sy ny soatoavina ara-kolontsaina raiketiny, miatrika ireo fanamby ankehitriny, ohatra amin'izany ny fisorohana sy ny lafiny fanabeazana. Ity lohahevitra ity koa dia natao indrindra hanolorana ireo fitaovam-piasana tandrify mba, hahafahan'ireo mpampianatra manadihady sy mitrandraka arahin-tsikera ireo lafin-kevitra voalaza ireo, ary teo ambany fanohanana ara-tekinika an'i Marc MONTOUSSE, izay mpitsiri-draharaham-panabeazana jeneraly frantsay.

Teny fototra: fiarahamonina malagasy, hetsi-panainga sosialy, kolontsaina, toe-karena, rafi-piarahamonina

INTRODUCTION

Présentation du contexte de l'étude de la société malgache

La société malgache, riche de ses traditions et de sa diversité culturelle, représente un sujet d'étude fascinant pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales. Ce module vise à fournir une compréhension approfondie des dynamiques sociales, économiques et culturelles qui façonnent Madagascar. L'expertise de l'Inspecteur général de l'éducation, Marc Montousse, contribue à l'approfondissement de ce sujet.

Le Module N°35 : La société malgache s'inscrit dans le cadre d'une formation destinée aux futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales. Madagascar, une île aux multiples facettes, offre un riche terreau d'études qui mérite une attention particulière. Sa société, marquée par une histoire complexe et une diversité culturelle sans pareille, constitue un sujet d'étude captivant qui permettra aux enseignants de mieux appréhender les réalités de leur environnement éducatif.

Importance de la compréhension des dynamiques sociales et culturelle

Les traditions malgaches, profondément enracinées dans le quotidien des habitants, se manifestent à travers des pratiques culturelles variées, allant des rituels ancestraux aux arts vivants. Ces éléments ne sont pas seulement des vestiges du passé, mais continuent d'influencer la vie moderne des Malgaches. Par ailleurs, la coexistence de différentes ethnies et croyances enrichit le paysage social et crée des dynamiques d'interaction souvent fascinantes à explorer.

Objectif de l'article et contribution de l'expertise de Marc Montousse

Ce module a pour objectif de fournir aux futurs enseignants une compréhension approfondie des dynamiques sociales, économiques et culturelles qui façonnent Madagascar. Il aborde des thèmes cruciaux tels que les structures familiales, les systèmes de valeurs, les défis économiques contemporains et les

impacts de la mondialisation sur la culture malgache. À travers une approche pluridisciplinaire, les étudiants seront invités à réfléchir sur la façon dont ces éléments interagissent et influencent la vie quotidienne des Malgaches.

L'expertise de l'Inspecteur général de l'éducation, Marc Montousse, enrichit ce module par son analyse approfondie et son expérience terrain. Son apport permettra aux étudiants de développer une vision nuancée des enjeux auxquels la société malgache est confrontée, tout en leur offrant des outils pédagogiques pour transmettre ces connaissances de manière efficace. En intégrant des études de cas, des témoignages et des recherches actuelles, ce module aspire à préparer les enseignants à être des acteurs de changement dans leur communauté, capables d'encourager leurs élèves à s'engager activement dans la société.

En somme, ce module constitue une passerelle vers une meilleure compréhension de Madagascar, en soulignant l'importance de l'éducation dans la construction d'une société inclusive et durable. Les futurs enseignants seront ainsi équipés pour naviguer dans les complexités du monde malgache et pour transmettre ces connaissances à leurs élèves, contribuant à la formation de citoyens éclairés et responsables.

MATERIELS ET METHODES

Contexte historique et culturel

Brève histoire de Madagascar

Migration et influences culturelles

Madagascar, quatrième plus grande île du monde, est le résultat d'un mélange unique de cultures et d'influences. L'histoire de l'île, marquée par des vagues d'immigration, des royaumes anciens et la colonisation française, a contribué à la formation de son identité actuelle. Les traditions malgaches, transmises de génération en génération, se reflètent dans la langue, la musique, et les pratiques coutumières, rendant la société malgache profondément ancrée dans son héritage.

Époque coloniale et ses impacts

La colonisation française de Madagascar a été officiellement établie en 1896, après une série de conflits et d'accords qui ont conduit à la perte de souveraineté du royaume malgache. Ce processus a été caractérisé par une imposition des structures administratives et juridiques françaises, modifiant ainsi les fondements de la gouvernance traditionnelle malgache.

Diversité culturelle et ethnique

Groupes ethniques principaux

La diversité des groupes ethniques à Madagascar constitue un atout culturel précieux et une source d'enrichissement pour la société malgache. Comprendre cette diversité est essentiel pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales, car elle permet de mieux appréhender les dynamiques sociales et

culturelles du pays. En intégrant les spécificités de chaque groupe dans leur enseignement, les enseignants peuvent encourager le respect et la valorisation de cette richesse culturelle.

Langues et pratiques culturelles

La richesse des langues et des pratiques culturelles à Madagascar constitue un pilier de son identité nationale. Pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales, comprendre cette diversité est essentiel pour promouvoir une éducation inclusive qui valorise toutes les cultures. En intégrant ces éléments dans leur enseignement, ils contribueront à la préservation et à la célébration de la culture malgache dans toute sa diversité.

Structure sociale de Madagascar

Organisation familiale

Rôle de la famille élargie

Le rôle de la famille élargie est mis en avant comme un élément central de la structure sociale malgache. Cette forme d'organisation familiale a des implications profondes sur la dynamique sociale, économique et culturelle à Madagascar.

Le rôle de la famille élargie dans la société malgache est fondamental pour comprendre les dynamiques sociales et culturelles du pays. Pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales, il est essentiel d'intégrer cette dimension familiale dans leur enseignement afin d'encourager une appréciation des structures sociales traditionnelles et de leur impact sur la vie quotidienne. En valorisant l'importance de la famille élargie, les enseignants contribueront à renforcer le tissu social et culturel de Madagascar.

Notions de foko et tanindrazana

La société malgache est organisée selon des structures traditionnelles et modernes. La famille, souvent élargie, joue un rôle central. Les notions de foko (clan) et de tanindrazana (terre ancestrale) sont cruciales pour comprendre les relations sociales. Parallèlement, la société est confrontée à des changements induits par la mondialisation et l'urbanisation, entraînant des ajustements dans les rôles sociaux et les valeurs.

Relations sociales et communautaires

Importance des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux à Madagascar englobent un ensemble de relations interpersonnelles qui peuvent être formelles ou informelles. Ils incluent les relations familiales, amicales, professionnelles et communautaires, et sont souvent basés sur des valeurs de solidarité et d'entraide.

Les réseaux sociaux sont un pilier fondamental de la société malgache, soutenant la cohésion sociale, la transmission des valeurs et l'accès à l'information. Pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales, comprendre l'importance de ces réseaux est essentiel pour aborder les dynamiques sociales contemporaines. En

intégrant cette connaissance dans leur enseignement, ils contribueront à promouvoir une culture de solidarité et d'entraide, indispensable au développement harmonieux de la société malgache.

Rituels et pratiques communautaires

Les rites et pratiques communautaires à Madagascar sont essentiels pour comprendre la dynamique sociale et culturelle du pays. Pour les futures enseignants en Sciences Economiques et Sociales, intégreer ces éléments dans leur enseignement est crucial pour promouvoir une compréhension des valeurs communautaires et de l'importance des traditions. En valorisant ces pratiques, ils contribuent à la préservation de l'identité culturelle et au renforcement des liens sociaux dans la société malgache.

Définition des rituels communautaires

Les rituels communautaires englobent une série de pratiques et de cérémonies qui marquent des événements importants de la vie, tels que les naissances, les mariages, les décès, et les rites de passage. Ces rituels sont souvent ancrés dans des croyances ancestrales et sont l'occasion de rassembler la communauté.

Les rituels de respect envers les ancêtres

L'un des rituels les plus significatifs est le « famadihana » ou le retournement des ancêtres. Ce rite consiste à exhumer les corps des ancêtres pour les envelopper dans des nouveaux linceuls, suivi de célébrations joyeuses. Ce rituel renforce les liens familiaux et communautaires, tout en exprimant le respect envers les ancêtres.

Célébrations et festivals

Les festivals locaux, souvent liés aux récoltes, à la saison des pluies ou à des événements historiques, sont des moments clés de la vie communautaire. Ces célébrations impliquent des danses, des chants, et des repas partagés, permettant de renforcer les liens entre les membres de la communauté et de célébrer l'identité culturelle.

Pratiques de solidarité

Les rituels et pratiques communautaires favorisent également la solidarité et l'entraide. Des événements comme les « fokontany » (réunions de quartier) permettent aux membres de la communauté de se rassembler pour discuter des problèmes locaux, organiser des actions collectives et soutenir ceux qui en ont besoin, comme lors des mariages ou des décès.

Transmission des savoirs et des valeurs

Ces rituels sont également des moments de transmission des savoirs et des valeurs culturelles. Les aînés jouent un rôle central dans l'éducation des jeunes, leur enseignant les traditions, les histoires et les leçons de vie. Cela contribue à la préservation de l'identité culturelle malgache.

Économie malgache

Secteurs économiques clés

Agriculture et ressources naturelles

L'économie malgache repose principalement sur l'agriculture, qui emploie une

grande partie de la population. Les cultures de rente, comme la vanille et le cacao, sont essentielles pour l'exportation. Cependant, Madagascar fait face à des défis économiques, notamment la pauvreté, l'instabilité politique et les impacts environnementaux. La compréhension de ces enjeux économiques est cruciale pour les futurs enseignants qui souhaitent aborder ces thèmes avec leurs élèves.

Rôle du commerce et de l'artisanat

Le commerce comme moteur économique

Le commerce à Madagascar, qu'il soit formel ou informel, joue un rôle crucial dans l'économie locale. Il contribue à la création d'emplois, à l'approvisionnement des marchés et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Les marchés locaux, souvent animés, sont des lieux de rencontre et d'échange où se croisent divers produits, des denrées alimentaires aux biens artisanaux.

Les échanges régionaux et internationaux

Le commerce extérieur est également significatif pour l'économie malgache, avec l'exportation de produits tels que la vanille, le café et les épices. Ces produits sont non seulement des sources de revenus, mais ils renforcent aussi l'identité malgache sur la scène internationale. Les échanges régionaux, quant à eux, favorisent les relations avec les pays voisins et contribuent à l'intégration économique.

Artisanat : un patrimoine culturel vivant

L'artisanat à Madagascar est un reflet de la richesse culturelle et de la diversité ethnique du pays. Des artisans, souvent issus de familles ayant transmis leur savoir-faire de génération en génération, produisent une variété de biens, tels que des sculptures, des textiles, et des objets en vannerie. Ces produits ne sont pas seulement des biens de consommation ; ils sont également porteurs de traditions et de récits culturels.

Impact social de l'artisanat

L'artisanat joue un rôle important dans la cohésion sociale. Les artisans travaillent souvent en coopératives, ce qui leur permet de mutualiser leurs ressources et de soutenir des initiatives communautaires. Cela renforce les liens sociaux et offre des opportunités de développement économique pour des groupes souvent marginalisés.

Défis et perspectives

Malgré leur importance, le commerce et l'artisanat font face à plusieurs défis, tels que la concurrence internationale, la nécessité d'améliorer la qualité des produits et les questions liées à l'accès au marché. Des initiatives visant à renforcer la formation, à promouvoir le commerce équitable et à valoriser les produits locaux peuvent aider à surmonter ces obstacles.

Le commerce et l'artisanat sont des piliers essentiels de l'économie malgache, ayant des impacts significatifs sur la vie sociale et culturelle. Pour les futurs

enseignants en Sciences Économiques et Sociales, comprendre le rôle de ces secteurs est crucial pour appréhender les dynamiques économiques contemporaines et encourager une valorisation des traditions locales. En intégrant ces éléments dans leur enseignement, ils contribuent à sensibiliser les élèves à l'importance du commerce et de l'artisanat dans le développement durable de Madagascar. Il est à souligner aussi que l'Etat joue un rôle important dans les économies modernes ; il répare les échecs du marché, redistribue le revenu et fournit une assurance sociale contre des risques comme le chômage ou les coûts des soins médicaux, ainsi que des pensions d'invalidité et de retraite. Même si la conception et la portée de l'action de l'Etat font souvent l'objets de contreverses, tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance du rôle de l'Etat dans l'économie (Montoussé, 2004).

Défis économiques

Pauvreté et inégalités

Contexte de la pauvreté à Madagascar

Madagascar est confronté à un taux élevé de pauvreté, touchant une large partie de la population. Selon les indicateurs économiques, une proportion significative des Malgaches vit en dessous du seuil de pauvreté, ce qui se traduit par un accès limité aux ressources essentielles telles que l'éducation, la santé, et l'alimentation. Les crises économiques, les catastrophes naturelles et l'instabilité politique exacerbent cette situation.

Inégalités économiques

Les inégalités économiques à Madagascar se manifestent à plusieurs niveaux. D'une part, il existe un écart considérable entre les zones urbaines et rurales. Les grandes villes, comme Antananarivo, bénéficient de meilleures infrastructures et d'un accès accru aux services, tandis que les zones rurales restent souvent marginalisées, avec un accès limité aux marchés et aux opportunités d'emploi.

D'autre part, les inégalités de revenus sont également marquées, avec une concentration de la richesse entre les mains d'une petite élite, tandis qu'une majorité de la population lutte pour subvenir à ses besoins quotidiens.

Dimension sociale de la pauvreté

La pauvreté à Madagascar ne se limite pas à des considérations économiques ; elle a aussi des dimensions sociales et culturelles. Les communautés les plus pauvres sont souvent confrontées à la stigmatisation et à l'exclusion, ce qui limite leur accès aux réseaux sociaux et aux opportunités de développement. L'éducation, un vecteur clé de la mobilité sociale, est souvent compromise par les conditions de vie précaires.

Politiques et stratégies de lutte

Pour faire face à la pauvreté et aux inégalités, plusieurs politiques publiques et initiatives ont été mises en place, tant par l'État que par des organisations non gouvernementales. Ces initiatives visent à améliorer l'accès à l'éducation, à la santé

et à la création d'emplois, ainsi qu'à promouvoir des programmes de microfinance et d'autonomisation des femmes.

Perspectives d'avenir

La lutte contre la pauvreté et les inégalités nécessite une approche intégrée, tenant compte des spécificités locales et des dynamiques communautaires. L'engagement des jeunes et des acteurs locaux est crucial pour développer des solutions durables et inclusives.

La pauvreté et les inégalités représentent des défis majeurs pour Madagascar, affectant le bien-être de millions de Malgaches. Pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales, il est essentiel de comprendre ces enjeux afin de sensibiliser les élèves à la nécessité d'une action collective pour réduire ces inégalités. En intégrant ces questions dans leur enseignement, ils contribuent à former une génération consciente des défis socio-économiques et prête à s'engager pour un développement plus équitable et durable. C'est presque une étude anthropologique de la société malgache. Marcel Mauss, l'un des fondateurs théoriques de l'éthnologie française, a forgé l'expression de "fait social total" pour désigner un phénomène à la fois reflet et expression de la logique interne d'une société et perceptible et analysable par un regard extérieur plus ou moins empathique (Copans, (1996).

RESULTATS

Impact de la mondialisation

Économie et commerce

La mondialisation a ouvert des portes au commerce international pour Madagascar. Le pays est devenu un acteur dans des secteurs comme l'agriculture (notamment l'exportation de vanille et de café) et le textile. Cela a permis de générer des revenus et de créer des emplois, mais a également entraîné une dépendance accrue à l'égard des marchés mondiaux. Les fluctuations des prix et les exigences des normes internationales peuvent affecter la stabilité économique du pays.

Culture et identité

Sur le plan culturel, la mondialisation entraîne une circulation accrue des idées, des pratiques et des biens. Les influences culturelles étrangères, par le biais des médias, des réseaux sociaux et du tourisme, ont enrichi le paysage culturel malgache. Toutefois, cela pose des défis en termes de préservation de l'identité culturelle. Certaines traditions peuvent être menacées par l'homogénéisation culturelle, tandis que d'autres peuvent se réinventer et s'enrichir de ces nouvelles influences.

Mobilité et migration

La mondialisation facilite également la mobilité des personnes. De nombreux Malgaches migrent vers d'autres pays à la recherche de meilleures opportunités économiques. Cette émigration peut entraîner des envois de fonds importants, qui soutiennent les familles restées au pays. Cependant, elle peut aussi provoquer une fuite des cerveaux, limitant le potentiel de développement local.

Environnement et développement durable

Les impacts environnementaux de la mondialisation sont également significatifs. L'augmentation de l'exploitation des ressources naturelles pour répondre à la demande mondiale peut mener à la déforestation, à la perte de biodiversité et à des tensions sociales. La nécessité de trouver un équilibre entre développement économique et durabilité environnementale est devenue une question cruciale pour Madagascar.

Réponses et adaptations

Pour faire face aux défis posés par la mondialisation, Madagascar doit développer des stratégies d'adaptation. Cela inclut le renforcement des capacités locales, la promotion de la culture malgache, et la mise en place de politiques qui protègent les secteurs vulnérables tout en tirant parti des opportunités offertes par l'ouverture économique.

L'impact de la mondialisation sur la société malgache est complexe et multifacette. Pour les futurs enseignants en Sciences Économiques et Sociales, il est essentiel de comprendre ces dynamiques afin de préparer les élèves à naviguer dans un monde globalisé. En intégrant ces enjeux dans leur enseignement, ils contribueront à former une génération consciente des défis et des opportunités de la mondialisation, prête à s'engager pour un développement équitable et durable.

DISCUSSION

Pour avoir une connaissance sur les valeurs socio-culturelles malgaches et pour mieux guider les élèves tout au long de leur apprentissage dans un contexte de mondialisation, le système éducatif malgache devrait faire face aux défis complexes qui nécessitent des réformes intégrées, visant à améliorer l'accès, la qualité, et la pertinence de l'éducation dans un contexte socio-économique dynamique. Les initiatives doivent être adaptées aux réalités locales pour assurer un développement durable et inclusif.

Éducation et son rôle dans la société

Système éducatif malgache

Structure du système éducatif

A propos de la structure du système, voici quelques constats :

Niveaux de l'Éducation

- **Éducation Primaire** : Accès universel, mais défis d'infrastructure et de qualité.
- **Éducation Secondaire** : Disparités dans l'accès, programmes souvent peu adaptés aux besoins du marché.
- **Éducation Supérieure** : Problèmes de saturation, manque d'adéquation avec les exigences professionnelles.

Curriculum et Méthodes Pédagogiques

- Curricula souvent rigides, peu d'innovation.
- Approches pédagogiques parfois traditionnelles, limitant l'engagement des élèves.

Formations des Enseignants

- Qualité variable de la formation initiale et continue.
- Besoin d'une meilleure préparation pour faire face aux réalités locales.

Ressources Éducatives

- Manque de matériel didactique et d'infrastructures adaptées.
- Problèmes d'approvisionnement en ressources pédagogiques.

Défis du système éducatif

Des défis sont à relever pour une éducation de qualité.

Accès et Équité

- Inégalités entre les zones urbaines et rurales.
- Facteurs socio-économiques limitant l'accès à l'éducation.

Qualité de l'Éducation

- Taux d'échec élevé et abandon scolaire.
- Problèmes de compétence des élèves, notamment en mathématiques et en sciences.

Financement de l'Éducation

- Dépendance à l'aide extérieure et budgets limités.
- Insuffisance des investissements dans les infrastructures scolaires.

Adaptation aux Besoins Sociaux et Économiques

- Manque de liaison entre l'éducation et le marché du travail.
- Nécessité d'une réforme pour répondre aux exigences du développement durable.

Formation Continue des Enseignants

- Besoin urgent de programmes de formation continue adaptés.
- Soutien insuffisant pour le développement professionnel des enseignants.

Accès à l'éducation et disparités

Accès à l'Éducation

- L'accès à l'éducation primaire a été amélioré, mais des taux d'inscription inégaux persistent.

- L'accès à l'éducation secondaire et supérieure est encore limité, surtout dans les zones rurales.

Facteurs Sociaux et Économiques

- Les familles à faibles revenus rencontrent des obstacles financiers pour scolariser leurs enfants.
- Les coûts indirects (frais de transport, matériels scolaires) sont souvent prohibitifs.

Infrastructure Scolaire

- Manque d'écoles dans certaines régions éloignées.
- Infrastructures inadéquates affectant la qualité de l'enseignement.

Disparités Éducatives

Disparités Régionales

- Les zones urbaines bénéficient d'un meilleur accès et de meilleures ressources que les zones rurales.
- Les régions isolées souffrent d'un manque d'institutions scolaires et de personnel qualifié.

Genre

- Les filles rencontrent des obstacles supplémentaires à l'éducation, y compris des normes culturelles et des responsabilités familiales.
- Les programmes visant à promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation sont encore limités.

Ethnicité et Langue

- Les minorités ethniques peuvent faire face à des discriminations, limitant leur accès à l'éducation.
- Les barrières linguistiques peuvent également nuire à la réussite scolaire.

Qualité de l'Éducation

- Les disparités en matière de qualité de l'enseignement sont prononcées, avec des écoles mieux dotées en ressources offrant des résultats nettement supérieurs.
- Le manque de formation continue pour les enseignants contribue aux inégalités.

Les défis liés à l'accès à l'éducation et aux disparités sont des obstacles majeurs au développement éducatif à Madagascar. Des efforts soutenus sont nécessaires pour garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants, indépendamment de leur origine socio-économique ou géographique. Des politiques inclusives et adaptées sont essentielles pour réduire ces inégalités.

DISCUSSION

Le système éducatif malgache, bien qu'en évolution, rencontre des difficultés telles que le manque de ressources et l'inégalité d'accès à l'éducation. Les enseignants jouent un rôle clé dans la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux sociaux et économiques. Ce module encourage les futurs enseignants à développer des approches pédagogiques adaptées pour favoriser une meilleure compréhension des réalités malgaches.

Rôle des enseignants

Importance de l'éducation civique

Renforcement des Valeurs Démocratiques

L'éducation civique favorise la compréhension des principes démocratiques, comme la justice, l'égalité et la liberté.

Elle incite les élèves à respecter et à promouvoir les droits humains et les valeurs démocratiques.

Participation Citoyenne

Elle encourage les jeunes à s'impliquer activement dans la vie de leur communauté et à prendre part aux processus décisionnels.

L'éducation civique sensibilise à l'importance du vote et de l'engagement civique.

Esprit Critique et Responsabilité

Elle développe des compétences de pensée critique, permettant aux élèves de mieux analyser les enjeux sociaux et politiques.

Les élèves apprennent à assumer leurs responsabilités en tant que citoyens et à participer à la construction d'une société plus juste.

Prévention des Conflits

En promouvant le dialogue et la compréhension mutuelle, l'éducation civique peut aider à prévenir les conflits sociaux et politiques.

Elle favorise une culture de paix et de tolérance dans un contexte de diversité.

Éducation à la Citoyenneté Mondiale

Elle aide à comprendre les enjeux globaux et à développer une conscience citoyenne à l'échelle internationale.

Les élèves sont préparés à devenir des acteurs responsables dans un monde interconnecté.

Promotion de l'Identité Culturelle

L'éducation civique permet aux élèves de mieux comprendre leur identité culturelle et historique.

Elle encourage le respect de la diversité et la valorisation des cultures locales.

L'éducation civique joue un rôle essentiel dans la formation de citoyens informés et engagés. Dans le contexte malgache, elle est fondamentale pour promouvoir une société démocratique, inclusive et pacifique. Des efforts doivent être faits pour intégrer l'éducation civique dans les programmes scolaires afin de renforcer ces compétences chez les jeunes générations.

Défis contemporains

Problèmes environnementaux

Déforestation et biodiversité

La société malgache est aujourd'hui confrontée à divers défis : la déforestation, le changement climatique, et les crises économiques. Les inégalités de genre et les droits des enfants sont également des préoccupations majeures. En intégrant ces sujets dans le cursus éducatif, les enseignants peuvent aider les élèves à devenir des acteurs de changement dans leur communauté.

Changements climatiques

Impact Environnemental

Élévation du Niveau de la Mer : Les zones côtières de Madagascar sont particulièrement vulnérables à la montée des eaux, menaçant les habitats et les communautés.

Érosion et Déforestation : L'exploitation des ressources naturelles entraîne une dégradation des écosystèmes, exacerbant les impacts des changements climatiques.

Conséquences Économiques

Agriculture : La dépendance à l'agriculture rend le pays sensible aux variations climatiques, affectant les rendements et la sécurité alimentaire.

Ressources en Eau : Les changements dans les régimes de précipitations impactent l'accès à l'eau potable et aux ressources hydriques pour l'agriculture.

Impacts Sociaux

Migration : Les communautés touchées par des événements climatiques extrêmes peuvent être forcées de migrer, entraînant des tensions sociales.

Santé : Les maladies liées au climat, comme celles transmises par l'eau ou les insectes, peuvent augmenter, mettant à l'épreuve les systèmes de santé.

Résilience et Adaptation

Stratégies d'Adaptation : Il est essentiel de développer des stratégies pour renforcer la résilience des communautés, y compris des pratiques agricoles durables et la gestion des ressources naturelles.

Sensibilisation : Éduquer la population sur les enjeux climatiques et les encourager à adopter des comportements responsables est crucial.

Rôle de l'Éducation

Intégration dans les Programmes Scolaires : L'éducation joue un rôle clé dans la sensibilisation aux enjeux climatiques, permettant aux jeunes de devenir des acteurs du changement.

Formation des Enseignants : Les enseignants doivent être formés pour aborder ces questions et intégrer des pratiques durables dans leurs enseignements.

Les changements climatiques représentent un défi majeur pour Madagascar, nécessitant une approche intégrée qui combine action locale, sensibilisation et éducation. En mobilisant la société et en intégrant ces enjeux dans les politiques publiques, Madagascar peut mieux se préparer aux impacts futurs des changements climatiques.

Questions sociales

Inégalités de genre

Accès à l'Éducation

Les filles font face à des obstacles pour accéder à l'éducation, notamment des normes culturelles et des responsabilités familiales.

Les taux de déscolarisation sont souvent plus élevés chez les filles, surtout au niveau secondaire.

Participation Économique

Les femmes sont souvent sous-représentées dans le monde du travail et occupent des emplois précaires avec des salaires inférieurs.

Les inégalités d'accès aux ressources économiques, comme le crédit et la propriété foncière, limitent leur autonomisation.

Santé et Droits Sexuels

Les femmes ont un accès limité aux soins de santé, en particulier en matière de santé reproductive.

Les violences basées sur le genre sont répandues, affectant leur bien-être physique et mental.

Participation Politique

La représentation des femmes dans les instances décisionnelles reste faible, limitant leur influence sur les politiques publiques.

Les barrières socioculturelles entravent la participation des femmes à la vie politique.

Sensibilisation et Éducation

Il est essentiel de sensibiliser les jeunes et la société sur l'égalité de genre pour changer les mentalités.

L'éducation civique doit inclure des thèmes sur les droits des femmes et l'égalité pour promouvoir une société plus équitable.

Les inégalités de genre sont profondément enracinées dans la société malgache, nécessitant des efforts concertés pour promouvoir l'égalité. Des politiques publiques adaptées, un soutien à l'éducation des filles et une sensibilisation générale sont cruciaux pour transformer ces dynamiques et permettre aux femmes de jouer un rôle actif et égal dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique.

Accès à l'Éducation

- Chaque enfant a le droit à une éducation de qualité, mais des obstacles persistent, notamment la pauvreté et les inégalités régionales.
- Les initiatives doivent viser à garantir l'accès à l'éducation pour tous, sans discrimination.

Protection contre la Violence

- Les enfants sont souvent exposés à la violence physique, émotionnelle et sexuelle, ce qui nuit à leur développement.
- Il est crucial d'implémenter des mécanismes de protection et de sensibilisation pour prévenir ces abus.

Santé et Bien-être

- Les enfants ont droit à des soins de santé adéquats, mais l'accès aux services de santé reste limité, surtout dans les zones rurales.
- Les problèmes de malnutrition et de maladies infectieuses affectent la santé des enfants.

Participation

- Les enfants doivent avoir la possibilité de s'exprimer et de participer à des décisions les concernant.
- Encourager la voix des enfants dans les affaires sociales et politiques est essentiel pour leur autonomisation.

Droits des Minorités

Reconnaissance et Respect

- Les droits des minorités ethniques et linguistiques doivent être reconnus et protégés pour garantir leur identité culturelle.
- La diversité doit être valorisée dans les programmes éducatifs et dans la société en général.

Accès à l'Éducation et aux Services

- Les minorités peuvent faire face à des obstacles spécifiques pour accéder à l'éducation et aux services de base.
- Des programmes doivent être mis en place pour garantir l'accès équitable aux ressources pour toutes les communautés.

Protection contre la Discrimination

- Les minorités doivent être protégées contre la discrimination et les violences basées sur leur identité.
- La sensibilisation et l'éducation sont cruciales pour lutter contre les préjugés et promouvoir l'inclusion.

Participation et Représentation

- Il est important que les voix des minorités soient représentées dans les processus décisionnels.
- Encourager leur participation politique et sociale est essentiel pour une société équitable et inclusive.

CONCLUSION

Le Module N°35 sur la société malgache offre aux futurs enseignants des outils essentiels pour analyser et comprendre les complexités de Madagascar. La société malgache se singularise par son unité qui se cristallise autour d'une valeur commune qu'est le "fihavanana". La culture malgache est assez spéciale. On peut relever quelques faits concernant la société malgache : sa structure sociale prend une forme pyramidale, segmentée sans mobilité sociale pérennisée par une reproduction sociale systématisée. Cette structure est présente dans le subconscient et la représentation collective ; elle est également vécue au quotidien dans les milieux professionnels et sociaux. La socialisation est assurée par différentes instances parmi lesquelles on retrouve notamment la famille, l'école, le groupe de pairs. Mais des instances d'intégration plus ou moins institutionnalisées jouent un plus grand rôle. Il convient de préciser que les instances d'intégration sont source de cohésion sociale, laquelle résulte du processus d'intégration sociale et dépend de de l'intensité des liens sociaux. Grâce à l'appui technique de l'expert Marc Montousse, ce module vise à enrichir les connaissances des étudiants en Sciences Économiques et Sociales, leur permettant de mieux appréhender la réalité malgache et d'éduquer les générations futures en conséquence. Un appel à une meilleure compréhension des dynamiques sociales pour les futurs enseignants est lancé pour que l'étude de la société malgache reste le fondement d'un développement durable en contexte de mondialisation. Les enseignants doivent étudier les différents types de liens sociaux et sont invités à faire l'appropriation de ce qu'est, anthropologiquement, la solidarité. Ils doivent comprendre que l'histoire de la solidarité est l'histoire des efforts faits par une société pour articuler d'un côté l'indépendance et la liberté de l'individu avec, de l'autre côté, un vie sociale contrainte. Quoiqu'on fasse, le rôle de l'éducation dans le développement durable de son pays reste primordial.

BIBLIOGRAPHIE

1) Benot, Y., (1975), I*ndépendances africaines: idéologies et réalités*, éd.petite collection maspero

2) Copans, J. (1996), Introduction à l'éthnologie et à l'anthropologie, éd. Nathan Université, Paris

3) Lapierre, J.W., (1966), Problèmes socio-culturels de la nation malgache in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Nouvelle série, Vol 40, pp 57-72

4) Molet, L., (1979), *La conception malgache du monde, du surnaturel et de l'homme en Imerina*, tome 1 et 2, éd. L'Harmattan, Paris

5) Montoussé, M. (2024). Regard sur 43 années d'évolution des sciences économiques et sociales, in *Dossier de formation des futurs enseignants de Sciences Économiques et Sociales*, Volume I, pp. 62-76. École Normale Supérieure, Université d'Antananarivo, Madagascar.

6) Rahajarizafy s.j., (1981), *Filozofia malagasy*, Lib. Ambozontany, Fianarantsoa

PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'INDUSTRIE EXTRACTIVE MALAGASY : LE RÔLE DU CONSENTEMENT LIBRE, PREALABLE ET ÉCLAIRÉ (CLPE) POUR L'AUTONOMISATION LOCALE

par

RASOLOMANANA Hajatiana [(1)], RAZAFINDRAIBE Rolland [(2)]

[(1)] Ecole Doctorale des Sciences interépistémologiques - ONIVERSITY FJKM RAVELOJAONA (ONIFRA) – Antananarivo, Madagascar

[(2)] Professeur titulaire, ED GRND ESSA et Directeur de Recherches au Centre National de Recherches Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) – Antananarivo, Madagascar

RESUME

Le secteur agricole a longtemps dominé l'économie malagasy, reléguant le potentiel du secteur extractif au second plan, en raison d'une méconnaissance persistante des enjeux liés aux ressources renouvelables et non renouvelables. Les exploitations minières irresponsables perdurent, avec des acteurs qui marquent peu la transition vers une orientation minière responsable. Malgré les textes internationaux et le cadre juridique national régissant le secteur minier à Madagascar, les problèmes sociaux associés aux dynamiques du secteur minier malagasy demeurent. L'objectif de l'article est de contribuer au renforcement de la participation citoyenne en promouvant le concept de "Consentement Libre, Préalable et Éclairé" (CLPE), pour autonomiser les communautés locales. En matière de méthode, la revue de la littérature a été adoptée ; elle circonscrit les données mobilisées sur des rapports officiels, des données dédiées au commerce international, des études économiques ainsi que des contributions académiques. Les résultats montrent qu'une révision législative est nécessaire pour assurer le développement durable et atténuer les conflits sociaux. Une législation minière adaptée, reflétant les réalités nationales, est cruciale pour transformer le secteur minier en un levier de développement socio-économique. L'expérience australienne, mettant en avant la participation des peuples autochtones, pourrait inspirer Madagascar. Pour une transition vers un statut minier plus responsable, une stratégie axée sur l'éducation aux ressources minérales est essentielle, tout comme la sensibilisation continue aux projets miniers pour prévenir l'hostilité communautaire. Les défis socio-économiques liés aux activités minières à Madagascar exigent une approche plus inclusive et durable, impliquant la prise de mesures pour aborder l'opposition locale aux projets extractifs et encourager la recherche d'un règlement concerté aligné sur la politique minière nationale en vue d'atteindre de manière effective les objectifs de développement durable.

Mots-clés : Secteur minier ; Ressources renouvelables et non renouvelables ; Participation citoyenne ; Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) ; Dynamiques sociales locales ; Gouvernance ; Développement.

ABSTRACT

The agricultural sector has long dominated the Malagasy economy, relegating the extractive sector's potential to a secondary position due to a persistent lack of understanding of the challenges linked to renewable and non-renewable resources. Irresponsible mining practices persist, with industry actors showing little progress toward transitioning to responsible mining. Despite international legal instruments and a national regulatory framework governing Madagascar's mining sector, social problems associated with Malagasy mining dynamics remain unresolved. The objective of this article is to strengthen citizen participation by promoting the "Free, Prior and Informed Consent" (FPIC) concept, thereby empowering local communities. Methodologically, a literature review was conducted, drawing on official reports, international trade data, economic studies, and academic contributions. The findings reveal that a legislative overhaul is imperative to ensure sustainable development and mitigate social conflicts. Tailored mining legislation, aligned with national realities, is crucial to transform the sector into a driver of socio-economic development. Lessons from Australia's experience, which emphasizes indigenous peoples' participation, could inform Madagascar's approach. To transition toward more responsible mining, a strategy focused on mineral resource education for communities is essential, alongside ongoing awareness campaigns about mining projects to prevent community hostility. The socio-economic challenges tied to mining in Madagascar demand a more inclusive and sustainable approach. This entails addressing local opposition to extractive projects and fostering collaborative solutions aligned with national mining policy to effectively achieve sustainable development goals.

Keywords: Mining sector; Renewable and non-renewable resources; Citizen participation; Free, Prior, and Informed Consent (FPIC); Local and social dynamics; Governance; Development.

INTRODUCTION

Depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui, l'économie malagasy a principalement reposé sur le secteur agricole (Garruchet et *al.*, 2023). Malgré l'importance potentielle d'une activité substantielle dans le secteur extractif, susceptible d'exercer une influence significative sur l'amélioration de la qualité de vie de la population, les attitudes envers ce secteur semblent être dissociées du contexte. La population malagasy semble manquer de discernement quant aux enjeux liés aux ressources renouvelables et non renouvelables, engendrant une méconnaissance des opportunités offertes par les ressources extractives nationales. Cette incompréhension se manifeste par la recrudescence des ruées et l'exploitation minière sauvage et irresponsable dans certaines régions de Madagascar, sans considération pour les répercussions négatives qui en découlent (EITI, 2020) (Publish What You Pay Madagascar, 2022).

La tendance des acteurs impliqués dans les mines artisanales et à petite échelle, qui conservent majoritairement des comportements enracinés dans l'agriculture, souligne l'absence de dispositifs favorisant la transition vers une orientation minière responsable. Cette absence de transition entrave la mutation vers une mentalité

minière responsable au sein d'une population historiquement engagée dans l'agriculture traditionnelle (EITI, 2022). Favoriser la progression des zones où vit la population rurale implique qu'au lieu d'intégrer davantage leurs activités dans les systèmes reconnus de la globalisation de l'économie, il convient de prévoir le développement de l'agriculture dans un sens plus élargi pour assurer la création d'un éventail plus étendu d'activités de production qui intègre celles de l'extraction minière (De Lattre-Gasquet, 2021).

Par ailleurs, malgré les nombreuses mesures adoptées par le gouvernement malagasy et les actions menées par diverses organisations, tant publiques que privées, pour maîtriser la situation des ruées et de l'exploitation illicite, l'impact de ces initiatives demeure insuffisant. Ces pratiques persistent sans qu'une solution concrète ne soit trouvée. Les efforts visant à sensibiliser le public aux exigences légales régissant l'industrie extractive et l'environnement montrent des résultats limités, laissant subsister des menaces constantes d'activités minières illicites, même au sein des aires protégées (Stoudmann et *al.*, 2021).

Face à ces défis, la problématique est de savoir quels sont les moyens qui permettent de renforcer la participation citoyenne dans l'industrie extractive malagasy, en mettant en lumière le potentiel du principe du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) comme levier d'autonomisation locale. En effet, dans un monde où l'industrie extractive évolue à un rythme soutenu, stimulant ainsi l'élan du processus de développement économique, une réflexion poussée sur l'avenir de la politique et des pratiques de développement de ce secteur s'impose. Inspiré par les modèles australien et canadien, cet article a pour objectif d'analyser l'impact actuel de l'industrie extractive sur la société malagasy, en identifiant les lacunes dans la participation citoyenne, et à évaluer le rôle potentiel du CLPE dans le renforcement de cette participation en vue d'une autonomisation locale. Examiner ces aspects aide à la compréhension approfondie des dynamiques sociales et économiques liées à l'industrie extractive à Madagascar, avec un accent particulier mis sur la promotion d'une participation citoyenne responsable et éclairée.

Trois hypothèses sont alors émises : les défis économiques de Madagascar sont en grande partie attribuables aux lacunes dans la législation minière et à son application insuffisante ; la persistance des problèmes sociaux liés au secteur minier à Madagascar résulte du déséquilibre actuel entre les préoccupations environnementales et les enjeux sociaux dans la législation en vigueur, et l'efficacité du CLPE est envisagée comme un levier déterminant pour autonomiser les communautés locales et renforcer leur participation citoyenne dans l'industrie extractive malagasy.

MATERIELS ET METHODES

Matériels

Qu'est-ce qu'une approche CLPE ?

Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée du CLPE, Oxfam, un mouvement mondial de personnes engagées dans la lutte contre les inégalités en vue d'éradiquer la pauvreté et les injustices, le définit comme le principe selon lequel « les peuples autochtones et les communautés locales doivent être suffisamment informés des projets en temps opportun et avoir la possibilité d'approuver (ou de rejeter) un projet avant le début des opérations [...] »[147] (Greenspan, 2014). Les activités extractives sont souvent menées dans des zones où l'écosystème peut être impacté. Si la considération des impacts était souvent principalement centrée sur les aspects environnementaux, le débat s'élargit désormais de manière constante pour inclure les considérations sociales. En effet, les opérations minières ont souvent été entreprises au détriment des populations locales et des peuples autochtones dont les droits ont souvent été minimisés et fréquemment ignorés. Dans de nombreux cas, cela crée des problèmes sérieux de relations de voisinage et de coexistence. Compte tenu de la complexité croissante de cette question, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones en septembre 2007. Ainsi est né le principe du CLPE, visant à accorder aux populations locales et autochtones le droit d'exercer un certain contrôle sur un projet minier, notamment en matière de prise de décision[148] (Organisation Des Nations Unies, 2007).

Aujourd'hui, le principe du CLPE joue un rôle croissant dans l'industrie extractive ; il favorise une implication plus soutenue des communautés locales. Cette tendance est observée non seulement dans des pays leaders du secteur minier comme le Canada et l'Australie, mais également dans d'autres nations en développement telles que le Pérou et les Philippines (Buxton & Wilson, 2013).

---

[147] […] This includes participation in setting the terms and conditions that address the economic, social, and environmental impacts of all phases of extraction and post-extraction operations. As noted by the United Nations Expert Mechanism on the Rights of Indigenous Peoples, FPIC processes must be free from manipulation or coercion; allow adequate time for traditional decision-making processes; facilitate the sharing of objective, accurate, and easily understandable information; and ensure community agreement.

[148] DNUPA, article 23, paragraphe 2:« Les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres.»

Quelques mesures pratiques retenues de l'influence du CLPE ?

Bien que le CLPE ne soit pas un concept récent dans l'industrie extractive, sa mise en œuvre demeure complexe en raison des interprétations divergentes entre les parties prenantes. Il est crucial de noter que l'objectif va au-delà de l'obtention simple d'un consentement des communautés locales ; il vise à favoriser un choix éclairé. Ainsi, une communication exhaustive des informations est essentielle pour que les avis soient pleinement et équitablement pris en compte avant d'être accordés.

Dans de nombreux cas, les parties se retrouvent dans une situation paradoxale, entravant les négociations en raison de divergences inhérentes d'intérêts et de méfiance mutuelle dès le début du processus. Cependant, il est impératif que les divers intervenants d'un projet minier parviennent à un consensus sur les éléments susceptibles de compromettre le cycle du projet. Toutes les parties prenantes devraient s'efforcer de résoudre leurs divergences par le biais de négociations et d'accords unanimes.

L'octroi d'un droit de consentement à la communauté locale peut être interprété par les autorités publiques comme un droit de veto potentiel, entraînant des implications sur la souveraineté nationale. Cette perception se manifeste particulièrement lorsque l'opposition locale à un projet minier est assimilée à la prédominance des intérêts locaux sur les considérations nationales (Lebuis, 2009).

Du point de vue de l'entreprise, l'objectif premier est de maximiser les bénéfices économiques, motivant ainsi la réduction des concessions lors des négociations. Cette orientation peut engendrer des tensions avec les attentes des communautés locales qui craignent de perdre le contrôle sur les possibles répercussions d'un projet minier, créant ainsi une atmosphère de méfiance et de résistance au sein de la population. Ces inquiétudes se traduisent fréquemment, au cours des négociations, par des demandes de garanties jugées excessives ou inexactes.

Dans ce contexte complexe, la nécessité d'un effort concerté de toutes les parties prenantes s'impose afin d'équilibrer les intérêts divergents et d'assurer la légalité conformément aux normes en vigueur. La résolution des divergences exige une approche collaborative et des accords unanimes entre les autorités publiques, les entreprises et les communautés locales impliquées, visant à concilier les impératifs économiques avec les préoccupations sociales et environnementales. Certes, les acteurs locaux apparaissent souvent les mieux placés pour intégrer la démarche dans la logique des contextes spécifiques lorsqu'ils sont impliqués dans les phases de conception et de mise en œuvre des engagements pris.

Instruments juridiques

Dans le cadre de cette étude, six lois et instruments juridiques méritent une attention particulière en ce qui concerne la législation actuellement en vigueur qui traite de la participation des communautés locales dans le secteur minier :

❖ Le Code minier : En raison du fait que le nouveau code n'est pas encore pleinement en vigueur, référence est faite à l'ancien code défini par la Loi n° 99-022 du 19 août 1999, modifiée par la Loi n°2005-021. Il définit le cadre réglementaire de l'activité minière à Madagascar et vise à optimiser la gestion du secteur minier en encourageant la participation financière du secteur privé. Aligné sur des principes constitutionnels et la Charte de l'Environnement, le Code aborde divers aspects, de la redéfinition des périmètres miniers aux mesures environnementales, et promeut le rôle des Régions et des Communes dans le développement économique. Il institue également le renforcement des rôles de l'Administration pour assurer une gestion responsable et durable des ressources minérales du pays. Toutefois, la considération de la population locale n'est explicitement abordée qu'au sein des articles 93 et 208, laissant une marge d'amélioration quant à la prise en compte plus approfondie de cet aspect crucial. (Se référer au nouveau code minier et ses décrets d'application)

❖ La Charte de l'Environnement Malgache (Loi n° 2015-003 portant Charte de l'Environnement Malgache actualisée) : Il s'agit d'une loi-cadre répondant aux nouveaux enjeux nationaux et internationaux. Elle réaffirme les engagements de Madagascar envers les principes de la Déclaration de Rio, précisant les droits et devoirs à tous les niveaux, soulignant la responsabilité de l'État en cas de préjudice environnemental. La Charte aborde des défis émergents, mettant en avant le rôle du secteur privé, de la société civile, et des Collectivités Territoriales Décentralisées. Elle prévoit des sanctions, la répression des infractions environnementales, et des obligations compensatrices, reflétant une approche adaptative à la réalité socio-économique, tout en répondant aux engagements internationaux de Madagascar en matière de protection de l'environnement.

❖ Le Code de Gestion des Aires Protégées (COAP) (Loi n°2015-005 portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées) : Cette loi, plus explicite en ce qui concerne l'implication des communautés locales, met en évidence, dans l'Enoncé de politique de gestion des aires protégées qui lui est annexé, qu'elles sont tenues de jouer un rôle substantiel dans la promotion du développement des communautés locales ainsi que dans la stimulation de l'économie aux niveaux régional et national. Par ailleurs, certains éléments suggèrent une emphase particulière sur l'aspect local au sein du processus, notamment lorsque le COAP fait référence à l'Aire Protégée Communautaire et à la Convention de Gestion Communautaire. La population locale peut ainsi gérer volontairement une aire protégée ou exercer des activités économiques, culturelles et cultuelles selon des modalités fixées par voie réglementaire ou définies par cette Convention.

❖ Le Décret relatif à la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (Décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (Décret MECIE)) : Ce texte énonce les normes et les procédures nécessaires pour garantir la conformité des investissements avec l'environnement, tout en précisant clairement la nature, les attributions respectives et le niveau d'autorité des institutions ou organismes désignés pour superviser ce processus. Il convient de noter que l'orientation générale de ce

texte se concentre davantage sur la dimension environnementale que sur la dimension communautaire en ce qui concerne les activités sectorielles.

❖ Le Décret relatif aux communautés de base chargées de la gestion locale des ressources naturelles renouvelables (Décret n°2000-027 du 13 janvier 2000) : Il a pour objet de définir la structure et les règles de fonctionnement des communautés de base qui pourraient être investies de la responsabilité de gérer des ressources naturelles renouvelables ; il semblerait qu'il s'agisse du seul document qui traite spécifiquement de l'autonomisation des communautés locales en ce qui concerne les ressources naturelles.

❖ L'Arrêté fixant les modalités et les procédures de participation du public à l'évaluation environnementale (Arrêté n° 6830/2001 du 28/06/2001) : Hormis la dimension sociale qui est quelque peu éclipsée par la perspective environnementale, il convient de souligner que la consultation de documents, l'enquête publique et l'audience publique devraient s'adresser à des individus suffisamment informés, alors que le niveau d'éducation du public concerné ne correspond pas à la complexité de la demande qui leur est faite.

Méthodes

La conduite de l'étude sur l'évolution économique de Madagascar et ses implications sociales s'inscrit dans une démarche méthodologique mixte, conjuguant des méthodes quantitatives et qualitatives. La revue de la littérature circonscrit les données mobilisées sur diverses sources, englobant les rapports officiels du gouvernement malagasy, les données de la base COMTRADE des Nations Unies dédiée au commerce international, les études économiques émanant du Groupe de la Banque Mondiale et de l'Université du Queensland, ainsi que des contributions académiques.

L'analyse s'est faite sur la période qui s'étend de 1960 à 2015 ; elle correspond à une fenêtre temporelle d'amplitude suffisante pour appréhender les transformations économiques de Madagascar, depuis son accession à l'indépendance jusqu'à la période contemporaine. L'évolution différentielle des espaces et des usages décryptés fait l'objet d'une évaluation portée sur la nature de l'existant en termes de besoin, de terroir et de ressource. L'interprétation des observations faites relève essentiellement d'une organisation sociale capable de détenir des règles de gestion, d'autocontrôle sur les ressources et d'un pouvoir de régulation sociale et économique.

L'analyse des données économiques a été conduite à travers les déflateurs du produit intérieur brut (PIB) par habitant comme indicateur prédominant, complété par des informations détaillées sur les exportations de nickel, de perles, de pierres précieuses, ainsi que d'autres métaux. Ces données ont été confrontées à la contribution du secteur extractif au PIB, afin d'évaluer l'impact de l'industrie minière sur l'économie nationale.

Quant à la partie comparative avec l'expérience australienne, une analyse documentaire approfondie a été entreprise. Elle s'est concentrée sur les pratiques australiennes liées à la participation des peuples autochtones dans le secteur minier. Des exemples concrets impliquant des entreprises telles qu'Alcoa et Rio Tinto ont été examinés pour fournir des éclairages sur les approches équilibrées des questions sociales.

RESULTATS ET DISCUSSION

Dynamiques de l'exploitation artisanale, ruées minières et tensions sociales

L'essor de l'exploitation minière à Madagascar est profondément lié aux ruées vers les saphirs survenues dans le nord du pays au cours des années 1990. Ces mouvements massifs ont provoqué une expansion rapide de l'exploitation artisanale et à petite échelle, transformant profondément les structures économiques locales. Ce secteur, bien qu'il ait généré environ un million d'emplois directs et 2,5 millions d'emplois induits (Rabemanantsoa, 2022), reste largement informel pour plus de 95 % (Yager, 2024). Cette informalité, souvent concentrée dans des zones écologiquement sensibles (Canavesio, 2011), a engendré des pratiques peu encadrées et des impacts socio-environnementaux majeurs.

Cette dynamique met en lumière un paradoxe marquant : alors que l'exploitation artisanale constitue une source vitale de revenus pour de nombreux foyers, elle ne s'accompagne ni d'une reconnaissance institutionnelle suffisante, ni d'un encadrement propice à un développement durable. L'incapacité structurelle de l'État à réguler efficacement ce secteur a permis une prolifération anarchique des activités minières, notamment dans les régions du sud, aggravant la dégradation des milieux naturels et accentuant les tensions sociales (Canavesio, 2011).

Les relations entre les communautés locales, les opérateurs miniers et l'État se sont ainsi profondément dégradées. La multiplication de projets extractifs, souvent validés sur le plan administratif mais sans réelle concertation locale, a alimenté des sentiments d'exclusion et de dépossession (Stoudmann et *al.*, 2021). Le cas emblématique de Soamahamanina en 2016 illustre cette fracture (LINFO.re, 2016), un projet aurifère validé par les autorités, porté par une entreprise étrangère, a suscité une forte opposition populaire. Ce conflit révèle la distorsion croissante entre la légalité administrative et la légitimité sociale, mettant en cause l'insuffisance des consultations préalables (limitées de 10 à 70 jours[149] (Arrêté N° 6830/2001 fixant les modalités et les procédures de participation du public à l'évaluation environnementale, 2001), contre six mois au minimum en Australie selon le *Native Title Act, 1993* (Native Title Act 1993 (Cth), 1993)).

[149] Arrêté n° 6830/2001 fixant les modalités et les procédures de participation du public à l'évaluation environnementale. Les articles 14, 31 et 43 en précisent respectivement les durées pour la consultation sur place des documents, l'enquête publique et l'audience publique

Ces manifestations d'opposition ne sont pas des faits isolés, mais traduisent une défiance systémique vis-à-vis des acteurs publics et privés du secteur minier. Les populations locales dénoncent une exploitation de leurs ressources naturelles au bénéfice d'intérêts extérieurs, sans retombées suffisantes pour leurs territoires. En l'absence de mécanismes de redistribution transparents et équitables, ces projets apparaissent souvent comme des sources de conflits, d'inégalités accrues et de marginalisation sociale (IndustriAll-Union, 2022).

Par ailleurs, cette contestation s'accompagne de risques de récupération politique, certains mouvements sociaux pouvant être instrumentalisés dans des contextes de crise ou d'échéances électorales (Andriambalohary et *al.*, 2024). Dans ce climat, la perte de confiance envers les institutions constitue un frein majeur à la mise en œuvre de politiques extractives équitables et concertées.

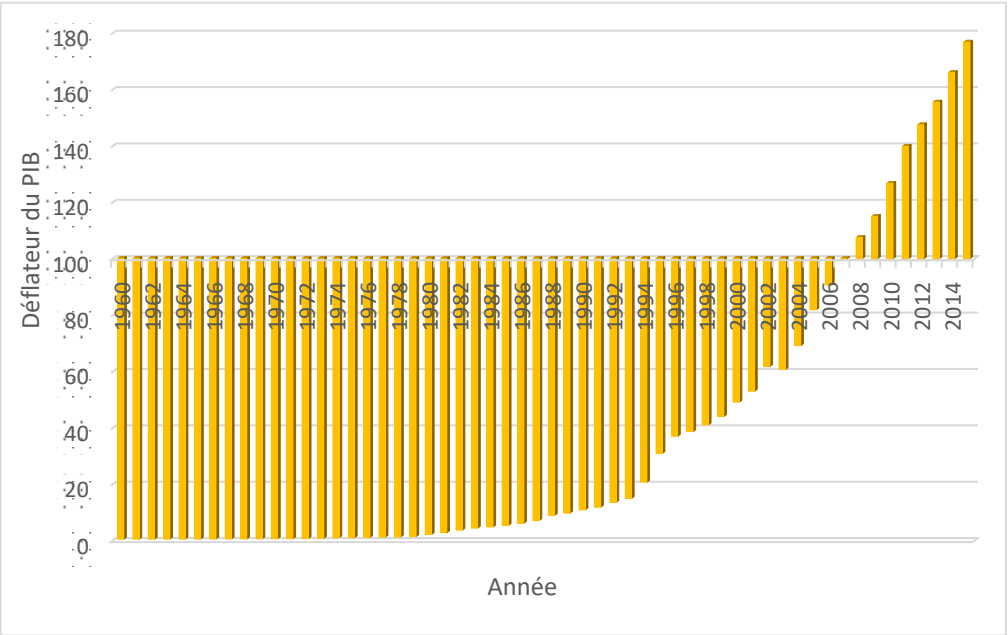
Enfin, bien que le secteur représente un levier économique majeur, son potentiel reste sous-exploité faute de structuration. Le manque de coordination inter institutionnelle, l'absence de mécanismes clairs de redistribution, ainsi que la persistance de pratiques informelles illégales, freinent la transformation du secteur minier artisanal en moteur de développement. Pour inverser cette tendance, une réforme en profondeur, et en fonction des réalités du terrain, du cadre réglementaire et des dispositifs de participation citoyenne s'impose, dans le but de concilier inclusion sociale, durabilité environnementale et rentabilité économique (Système des Nations Unies à Madagascar, 2022).

Impacts socio-environnementaux et faible contribution du secteur extractif au développement économique

L'exploitation minière, particulièrement dans sa forme artisanale et illégale, engendre à Madagascar des dommages socio-environnementaux majeurs. En 2007, elle aurait causé à elle seule la perte de plus de 10 % de la superficie forestière du pays (MAMIARISOA et *al.*, 2021), contribuant ainsi à une déforestation massive dans des zones écologiquement sensibles comme Ilakaka, Sakaraha, Didy ou le corridor Ankeniheny-Zahamena (Canavesio, 2011) (Midi Madagasikara, 2025). Ces activités non contrôlées détériorent les sols, polluent les nappes phréatiques via l'usage de produits chimiques toxiques, et accélèrent l'érosion de la biodiversité, compromettant la résilience écologique à long terme (Système des Nations Unies à Madagascar, 2022).

Parallèlement, les conséquences sociales de cette ruée minière sont tout aussi préoccupantes. L'afflux massif de travailleurs dans les zones d'exploitation sursature les infrastructures locales, accroît les tensions entre communautés autochtones et nouveaux arrivants, et favorise l'émergence de conflits fonciers et de réseaux informels. Ces dynamiques fragilisent l'autorité de l'État, nourrissent un climat d'insécurité, et renforcent la défiance à l'égard des institutions publiques (Combes, 2011).

Ce déséquilibre criant entre impacts et bénéfices se manifeste également sur le plan économique. En dépit d'un potentiel géologique important, le secteur extractif ne représentait que 4,8 % du PIB en 2022 (EITI Madagascar, 2018), alors même que les produits miniers comptaient pour 32 % des exportations nationales dès 2015 (Lecomte, 2017). Ce paradoxe illustre pleinement le phénomène de « malédiction des ressources » : une richesse naturelle abondante, mais peu génératrice de développement local. Les entreprises étrangères ainsi que les circuits illicites captent une part disproportionnée des rentes minières, tandis que les communautés locales assument une grande partie des coûts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation, sans bénéficier d'une part équitable des profits générés par ces ressources (Ramanandraitsiory, 2023)



Graphique 1 : Éclairage sur l'Évolution Économique à travers les déflateurs du PIB de 1960 à 2015 (Source Banque Mondiale)
https://donnees.banquemondiale.org/indicateur (World Bank Open Data, *s. d.)*

Cette dynamique de captation rentière s'inscrit dans un déclin structurel de l'économie malagasy. Comme le révèle l'évolution du PIB par habitant depuis 1960 (Graphique 1), le pays a subi une récession prolongée à partir des années 1980 (Banque Mondiale, 2016), période marquée par la libéralisation des politiques extractives sous l'impulsion des plans d'ajustement structurel et un désengagement progressif de l'État de la régulation économique[150] (Razafindrakoto et *al.*, 2013). La faible contribution du secteur minier au développement, malgré son poids croissant

[150] Si le graphique s'arrête en 2015, les tendances qu'il expose – stagnation, puis effondrement – se prolongent dans la décennie suivante, comme en attestent les données récentes (4,8 % de contribution au PIB en 2022).

dans les exportations, perpétue ainsi une trajectoire économique régressive, où l'exploitation intensive des ressources naturelles alimente moins la croissance que la prédation institutionnelle.

Ce modèle extractif non inclusif, adossé à une fiscalité inefficiente, à un cadre légal peu appliqué, et à une gouvernance minée par la corruption, explique l'absence de transformation structurelle de l'économie. Comme il a été mentionné précédemment, la marginalisation des populations et l'asymétrie dans la répartition des retombées alimentent des formes de résistance de plus en plus visibles, et potentiellement instrumentalisables sur le plan politique (Andriambalohary et *al.*, 2024).

Face à ces constats, la réforme du cadre de gouvernance minière doit viser une meilleure régulation de l'exploitation artisanale, une redistribution équitable des bénéfices, et une valorisation durable du sous-sol malagasy au service d'un développement économique plus inclusif.

Perspectives comparatives : l'expérience australienne comme source d'inspiration pour la réforme

L'exemple australien illustre une gouvernance minière capable d'articuler rentabilité économique, respect des droits des communautés et stabilité sociale. Grâce à un cadre juridique clair et solide tel que le Native Title Act (1993), la législation impose des obligations strictes en matière de négociation avec les communautés locales avant tout projet minier. Des entreprises comme Rio Tinto engagent des processus de dialogue communautaire prolongés, parfois étalés sur plus d'une décennie, afin d'établir des accords de partenariat durables (Rio Tinto, 2022). De manière similaire, Alcoa, opérant dans des mines de bauxite à Pinjarra, Perth, mène depuis plus de 15 ans des négociations avec les communautés autochtones[151] (note de terrain, 2017). Cette approche participative s'appuie sur la reconnaissance des droits fonciers traditionnels et sur des mécanismes de redistribution des revenus miniers, notamment via des royalties, contribuant ainsi à faire du secteur extractif un secteur clé de l'économie australienne (Australian Bureau of Statistics, 2025).

À Madagascar, de nombreux projets miniers ne respectent pas le principe du Consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), malgré les engagements formels du gouvernement et des entreprises concernées (PWYP, 2022). Le décret révisé MECIE (DECRET-2025-080-ESS-MECIE, 2025), prévoit l'intégration des dimensions sociales et environnementales dans l'évaluation des projets, mais son efficacité reste incertaine, en raison notamment de l'absence de mécanismes suffisamment établis

[151] En février 2017, la visite du site minier d'Alcoa à Pinjarra, près de Perth en Australie, nous a permis de mieux comprendre l'importance du Consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) dans la mise en œuvre des projets miniers. Il nous a été rapporté qu'une partie du périmètre d'exploitation d'Alcoa n'a jamais été mise en production en raison du refus d'une communauté aborigène. Quinze ans plus tard, les négociations avec cette communauté sont toujours en cours.

pour garantir le respect des procédures consultatives. Ce décalage entre la législation et sa mise en œuvre alimente un climat de méfiance et de conflits récurrents entre exploitants et communautés locales. Cela est particulièrement visible dans les projets miniers à grande échelle (comme Ambatovy, QMM, Kraoma) (Rabeherifara, 2014), ainsi que sur les sites artisanaux (Ilakaka, Didy, Betsiaka) (Rabenandrasana et *al.*, 2022) (Canavesio, 2011), où les tensions sont fréquentes en raison de l'exclusion des communautés locales des processus décisionnels.

L'approche australienne illustre que la structuration juridique du dialogue, associé à des processus participatifs menés sur une durée appropriée favorise la pacification des relations et l'acceptabilité sociale des projets. Pour Madagascar, s'inspirer de ce modèle suppose non seulement d'intégrer explicitement le CLPE dans le décret MECIE, mais surtout d'y adjoindre un dispositif de contrôle indépendant et des sanctions dissuasives en cas de contournement.

Par ailleurs, des initiatives comme les ateliers d'immersion juridique organisés au Mali (INFO360, 2024), visant à vulgariser le droit minier auprès des communautés, pourraient être adaptées au contexte malagasy. Une telle stratégie renforcerait la capacité des populations locales à participer pleinement aux processus décisionnels et améliorerait la redevabilité des acteurs du secteur extractif.

Ainsi, l'expérience australienne démontre, par une gouvernance minière inclusive et négociée, fondée sur le respect du droit et la redistribution équitable, le potentiel du secteur extractif à renforcer son apport au développement. Pour Madagascar, il ne s'agit pas de transposer mécaniquement ce modèle, mais d'en tirer les principes clés afin d'adapter le cadre institutionnel aux spécificités locales, de restaurer la confiance et de réduire les asymétries de pouvoir au cœur des projets extractifs.

Cadre légal, gouvernance et inefficacités opérationnelles

À son accession à l'indépendance dans les années 1960, Madagascar disposait d'une économie essentiellement agricole et figurait parmi les économies les plus performantes du continent africain (FAO, s. d.). Toutefois, malgré le développement progressif du secteur extractif, le pays a connu une dégradation continue de sa performance économique. Ce paradoxe illustre la difficulté à transformer les potentialités naturelles en développement durable (Razafindrakoto et *al.*, 2015).

Cette tendance se reflète clairement dans plusieurs indicateurs économiques. Le revenu par habitant, mesuré par le produit intérieur brut (PIB) par habitant, a connu une diminution significative, étant réduit de moitié depuis 1960. En 2015, il s'élevait à 409,92 dollars américains, soit à peine 3 % de la moyenne mondiale (Trading Economics, 2023b).

Parallèlement, le secteur extractif malagasy a enregistré certaines performances notables dans les exportations nationales (EITI Madagascar, 2018), avec des contributions différenciées en 2015 : **25 %** provenant du nickel et de ses dérivés (550,72 millions de dollars) et 1,3 % des pierres précieuses et de l'or (27,22 millions

de dollars), selon COMTRADE (Trading Economics, 2023a). Toutefois, ce poids relatif dans les échanges contraste avec une contribution limitée au PIB (4,8 % selon EITI Madagascar, 2018), révélant une faible internalisation économique des revenus miniers. Malgré la hausse des recettes extractives, l'absence de valorisation locale de l'or et des pierres précieuses perpétue un modèle de rente peu générateur de synergies productives, sans impact tangible sur la réduction de la pauvreté.

Ce paradoxe de la "malédiction des ressources", où l'abondance minière ne parvient pas à améliorer durablement les conditions de vie des populations, résulte en partie d'un cadre juridique et institutionnel inadapté, ou du moins inefficacement appliqué. Si les textes législatifs, tels que la Loi n°99-022 de 1999, la Loi n°2005-021, et le décret MECIE de 2005, ont tenté de structurer le secteur, notamment les mines artisanales, leur mise en œuvre reste entravée par des failles opérationnelles persistantes (Canavesio, 2011) (DECRET-2025-080-ESS-MECIE, 2025). La loi, en tant qu'instrument de régulation, n'atteint pleinement ses objectifs que lorsqu'elle est effectivement appliquée et comprise par les acteurs concernés[152] (Flückiger, 2007). Or, à Madagascar, l'absence de contrôle, la faiblesse des institutions et le manque de coordination entre les niveaux d'administration favorisent la prolifération des exploitations illicites, marginalisent les communautés locales et réduisent la portée des politiques publiques (EITI, 2022) (Stoudmann et *al.*, 2021).

Le secteur extractif demeure ainsi à la fois une opportunité et une source de tensions. Malgré la centralité des deux grandes mines industrielles (Ambatovy et Fort-Dauphin), la redistribution des richesses reste inégalitaire et les impacts sociaux et environnementaux sont souvent sous-estimés. À cela s'ajoute l'absence de mécanismes de suivi adaptés aux réalités du secteur artisanal et informel. L'inefficacité de l'action publique nourrit un cercle vicieux d'exclusion, de pauvreté, de dégradation environnementale et de défiance envers les institutions[153] (Andriamihaja, 2006) (Razafindrakoto et *al.*, 2017).

Pour répondre à ces enjeux, il convient d'envisager des initiatives telles que l'élaboration d'une stratégie nationale visant à faire du secteur minier un levier structurant du développement[154] (CSRM, 2015). Une telle orientation supposerait une gouvernance plus inclusive, impliquant une société civile informée et capable de participer activement au débat public. Dans cette perspective, le concept de « renouvellement des ressources », proposé par Repetto et le World Resources Institute (1989), offre un cadre conceptuel pertinent : il s'agirait de compenser

[152] Selon Alexandre Flückiger, l'État gestionnaire évalue l'efficacité des politiques publiques en fonction des résultats obtenus sur le terrain, privilégiant les instruments les plus efficaces.

[153] A titre d'exemples : l'exploitation d'orpaillage à Betsiaka, Vohilava et Dabolava ; l'exploitation artisanale de saphirs à Ilakaka et Sakaraha.

[154] La manière dont le secteur minier est géré jouera un rôle crucial dans son potentiel à favoriser le développement durable de Madagascar ou à aggraver son instabilité économique.

l'extraction de ressources non renouvelables par des investissements dans le capital humain, social et environnemental[155].

Dans ce contexte, les mécanismes de participation du public, encadrés par l'Arrêté N°6830/2001, devraient permettre une meilleure prise en compte des intérêts des communautés locales lors des évaluations environnementales. Toutefois, leur efficacité dépend de la qualité des contributions recueillies et du temps consacré à leur mise en œuvre. À Madagascar, les délais sont relativement courts (de 10 à 70 jours selon les procédures), ce qui limite la portée réelle de ces consultations. En comparaison, d'autres pays comme l'Australie prévoient des périodes plus longues (six mois minimum), permettant une concertation plus approfondie[156].

Les cas de résistance, comme celui observé à Soamahamanina en 2016, où un projet aurifère a été bloqué par la population locale[157], illustrent les conséquences d'une gouvernance déficiente. La persistance des exploitations minières illicites malgré les réformes adoptées montre que les lois seules ne suffisent pas : elles doivent s'accompagner de politiques cohérentes, de capacités institutionnelles renforcées et d'un engagement citoyen actif. À défaut, le secteur extractif continuera d'aggraver les inégalités sociales et environnementales, plutôt que de contribuer à la transformation économique du pays (PWYP, 2022) (TI-MG, 2016).

Défis de l'application des lois pour un développement inclusif

Malgré l'existence d'un cadre réglementaire censé encadrer l'exploitation minière, l'application des lois demeure insuffisante, favorisant la prolifération de pratiques illicites qui compromettent les ambitions de développement inclusif de Madagascar. L'essor de l'exploitation artisanale non réglementée, amorcé dès les années 1980 avec la ruée vers les saphirs à Ambondromifehy, puis étendu à d'autres sites comme Ilakaka et Andranondambo, témoigne d'un État souvent dépassé par la rapidité du phénomène (Canavesio, 2011).

Aujourd'hui, plusieurs dizaines de sites d'extraction illégale de pierres précieuses sont recensés sur le territoire, avec une tendance à la hausse. Bien que ces activités aient parfois apporté une amélioration superficielle des conditions de vie dans les zones concernées, leur caractère non planifié et informel les rend peu durables et difficilement compatibles avec une stratégie de développement structurée. Cette

[155] A country could exhaust its mineral resources, cut down its forests, erode its soils, pollute its aquifers, and hunt its wildlife and fisheries to extinction, but measured income would not be affected as these assets disappeared. (p.2)

[156] Arrêté N° 6830/2001 fixant les modalités et les procédures de participation du public à l'évaluation environnementale, 2001 **et** Native Title Act 1993 (Cth), 1993

[157] L'engagement des communautés locales est fondamental pour la réussite des projets miniers. Une participation active garantit une légitimité sociale et soutient un développement durable. À l'inverse, l'absence d'implication peut créer des obstacles, pouvant retarder ou compromettre les projets.(*Monographie du Secteur Minier à Madagascar*, Chambre des mines de Madagascar, p. 3).

situation illustre une double impasse : d'un côté, un pseudo-développement échappant au contrôle institutionnel ; de l'autre, une réponse étatique hésitante et inefficace pour encadrer ou régulariser les activités (Canavesio, 2011).

L'absence de contrôle effectif renforce la banalisation des infractions, érode la légitimité des institutions publiques et alimente une économie parallèle qui entrave toute perspective de développement durable. À l'échelle nationale, l'impact socio-économique de l'exploitation artisanale reste marginal. En 2014, l'or et les pierres précieuses, bien que disponibles en abondance, ne représentaient que 0,12 % du PIB et généraient à peine 60 millions USD d'exportations cumulées (EITI, 2016), une contribution dérisoire en comparaison de leur potentiel de richesse et de leur abondance sur le territoire.

Ce contraste est d'autant plus frappant que le secteur artisanal et à petite échelle emploie directement environ 600 000 personnes et soutient les moyens de subsistance de près de 2,5 millions de Malagasy, soit environ 10 % de la population (*Madagascar | planetGOLD*, 2018). Ce décalage entre le poids socio-économique local et la faible contribution macroéconomique traduit un dysfonctionnement structurel : le secteur reste dominé par des circuits informels et échappe largement à l'impôt, aux normes de sécurité et aux mécanismes de redistribution.

Dès lors, formaliser l'exploitation artisanale apparaît comme une priorité stratégique. Il s'agit non seulement d'augmenter la contribution du secteur extractif au développement économique national, en complément de l'industrie minière structurée, mais aussi de canaliser les dynamiques locales vers des formes de production plus durables, équitables et compatibles avec les objectifs de gouvernance responsable.

Cette transition implique un renforcement des capacités institutionnelles, une révision continue du cadre juridique, et surtout une plus grande inclusion des communautés minières dans les mécanismes de régulation et de décision. Le renouvellement du lien social et la construction d'un engagement citoyen autour de la gestion des ressources naturelles constituent des leviers essentiels pour transformer ce secteur en un moteur effectif de développement inclusif (Crawford, 2014).

Synthèse des observations et recommandations

Madagascar dispose d'un sous-sol particulièrement riche, mais peine à faire du secteur minier un véritable levier de développement économique et de croissance durable. Ce paradoxe s'explique notamment par une gouvernance déficiente, des pratiques extractives prédatrices et une informalité persistante, en particulier dans l'exploitation artisanale. Ces faiblesses structurelles alimentent des tensions sociales croissantes, liées à l'opacité du secteur, à la méconnaissance des droits des communautés locales et à une redistribution inéquitable des bénéfices issus de l'activité minière.

Pour remédier à cette situation et prévenir les conflits, quatre axes stratégiques apparaissent prioritaires :

➢ **La formalisation du secteur artisanal** : Il s'agit de structurer les activités informelles en entités économiques légalement reconnues, encadrées et accompagnées par l'État. Ce processus permettrait de garantir le respect des normes environnementales et sociales, d'élargir la base fiscale et d'améliorer les conditions de travail des mineurs artisanaux.

➢ **La mise en œuvre effective du principe de Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE)** : À l'instar des bonnes pratiques observées en Australie, il est recommandé d'instaurer une période minimale de consultation de six mois avant toute décision d'exploitation. Cette exigence favoriserait un dialogue approfondi, renforcerait la légitimité des projets et permettrait d'intégrer les préoccupations locales dès les premières étapes.

➢ **Renforcement des capacités citoyennes pour un consentement réellement éclairé** : Le respect du principe de CLPE suppose que les communautés concernées soient en mesure de comprendre les enjeux des projets miniers. Or, les écarts de niveau d'instruction et le manque d'accès à une information claire limitent cette compréhension. Il est donc essentiel d'accompagner les consultations par des actions d'information et de sensibilisation adaptées, afin de garantir un processus réellement inclusif.

➢ **La création d'un fonds de redistribution équitable** : Alimenté par les redevances minières, ce fonds devrait consacrer au moins 20 % de ses ressources au développement des communautés locales affectées. Une gouvernance transparente de ce mécanisme, impliquant des représentants de l'État, de la société civile et des communautés, garantirait un usage efficace et équitable des ressources collectées.

Par ailleurs, l'intégration systématique des dimensions sociales et environnementales dans les études d'impact s'avère indispensable. Conformément au Principe 4 de la Déclaration de Rio[158] sur l'environnement et le développement, la protection de l'environnement doit être une composante à part entière du processus de développement, et non un objectif traité de manière isolée. Cette approche implique de concevoir la durabilité comme une articulation équilibrée entre les exigences écologiques et les impératifs de justice sociale. À Madagascar, cela nécessite de rompre avec les pratiques qui relèguent ces dimensions au second plan, et d'assurer une information claire, complète et préalable des populations sur les risques et bénéfices des projets envisagés.

Dans cette perspective, le renforcement des capacités des autorités locales apparaît crucial, tout comme la systématisation de la sensibilisation juridique dans

[158] Déclaration De Rio, Principe 4 : Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément.

les zones minières. L'implication active des communautés dans les processus décisionnels, fondée sur des principes d'équité, de transparence et de respect des droits, constitue un socle essentiel pour instaurer une gouvernance minière durable et partagée.

CONCLUSION

Le présent article s'inscrit dans la continuité des nombreuses études qui abordent les conflits entre le gouvernement, l'industrie extractive et les communautés locales. Les recherches menées à l'échelle mondiale, fondées sur les cas de nombreux pays miniers, ont permis de développer des approches plus adaptées, générant des résultats améliorés qui ont reçu un soutien accru des parties prenantes. À Madagascar, toutes les parties impliquées à tous les niveaux (local, régional, national) doivent accorder une attention particulière à la persistance, voire à la propagation, de l'opposition locale aux projets extractifs. Cette démarche vise à forger un règlement commun et durable, aligné avec la vision de la politique générale de l'État, telle qu'exprimée dans la politique minière nationale qui stipule que le pays aspire à disposer d'un secteur minier durable, géré selon des normes, fournissant une source de revenus pour éliminer la pauvreté à un rythme accéléré et à partager avec les générations futures. En tirant des enseignements de ses propres expériences et de celles d'autres nations, Madagascar sera en mesure de mettre en œuvre une stratégie plus appropriée, favorisant ainsi une participation citoyenne plus engagée et responsable. Cette approche contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable du pays et à la promotion d'une exploitation minière socialement et économiquement viable.

REFERENCES

1) Andriambalohary, M., Andriamihaja, O., Eckert, S., Michelotti, M., & Zaehringer, J. (2024, octobre 22). Digging up a biodiversity hotspot : How is large-scale mining in Madagascar impacting locals? Centre for Development and Environment (CDE) de l'Université de Berne.

2) Andriamihaja, O. R., Andriambalohary, M., Ramamonjisoa, B. S., & Zaehringer, J. G. (2022). Comment répondre au besoin d'investissements miniers, tout en veillant à ce qu'ils profitent également à la communauté locale ? Rapport d'Atelier National, Madagascar. University of Antananarivo. https://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.35874.20160

3) Andriamihaja (s.j.), R. C. (2006). Ireo niteraka ny fahantrana teto Madagasikara.

4) Arrêté N° 6830/2001 fixant les modalités et les procédures de participation du public à l'évaluation environnementale, Pub. L. No. 6830/2001 (2001).

5) Buxton, A., & Wilson, E. (avec International Institute for Environment and Development). (2013). FPIC and the extractive industries : A guide to applying

the spirit of free, prior and informed consent in industrial projects. International Institute for Environment and Development.

6) Canada, S. (2015, juin 1). Extractive Sector Transparency Measures Act [Backgrounders]. https://www.canada.ca/en/news/archive/2015/06/extractive-sector-transparency-measures-act.html

7) Canavesio, R. (2011). Exploitation informelle des pierres précieuses et développement dans les nouveaux pays producteurs. Le cas des fronts pionniers d'Ilakaka à Madagascar [Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3]. https://theses.hal.science/tel-00636786v1

8) Carret, J.-C., & Clausen, A. (2013). Madagascar Country Environmental Analysis (CEA) : Taking Stock and Moving Forward. https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Africa/Madagascar/Report/madagascar-report-cea-april-2013.pdf

9) Chambre des mines de Madagascar. (2014, décembre). Monographie du secteur minier à Madagascar.

10) Crawford, A. (2014). Assessing the implementation readiness of member states of the Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development.

11) CSRM. (2015). Economic contributions from industrial mining in Madagascar—Research summary. Université du Queensland - Centre for Social Responsibility in Mining. https://www.csrm.uq.edu.au/publications/economic-contributions-from-industrial-mining-in-madagascar

12) DECRET-2025-080-ESS-MECIE, Pub. L. No. 2025-80 (2025). https://www.environnement.mg/wp-content/uploads/2025/02/DECRET-2025-080-ESS-MECIE.pdf

13) De Lattre-Gasquet, M. (2021). Le développement des espaces ruraux en Afrique de l'ouest. 1-31. https://hal.science/hal-03177715

14) Department of Energy, E. and C. A. (2019, octobre 18). Community Engagement Guidelines for Mining and Mineral Exploration (Victoria) [Text]. Resources Victoria. https://resources.vic.gov.au/legislation-and-regulations/guidelines-and-codes-of-practice/community-engagement-guidelines-for-mining-and-mineral-exploration

15) Dubois, J.-L., & Mahieu, F.-R. (2009). Sen, Liberté et pratiques du développement. Revue Tiers Monde, 198(2), 245-261. https://doi.org/10.3917/rtm.198.0245

16) EITI. (2020, juin 11). Renforcer la transparence du secteur extractif à Madagascar. EITI. https://eiti.org/fr/blog-post/renforcer-la-transparence-du-secteur-extractif-madagascar

17) EITI. (2022, septembre 19). Couverture de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) dans le rapportage ITIE. EITI. https://eiti.org/fr/guidance-notes/couverture-de-lexploitation-miniere-artisanale-et-petite-echelle-emape-dans-le-rapportage-ITIE

18) EITI Madagascar. (2016). Madagascar Rapport final ITIE Madagascar – Exercice 2014 [Rapport de réconciliation]. https://eitimadagascar.mg/wp-content/uploads/2016/09/Rapport_ITIE_Madagascar_2014.pdf

19) EITI Madagascar. (2018). Rapport ITIE 2015 – Madagascar.

20) Evers, S., & Seagle, C. (2012). Stealing the sacred : Why 'global heritage' discourse is perceived as a frontal attack on local heritage-making in Madagascar. Madagascar Conservation & Development, 7(2S), 97-106. https://doi.org/10.4314/mcd.v7i2S.6

21) FAO in Madagascar, Comoros, Mauritius and Seychelles. (s. d.). Consulté 20 avril 2025, à l'adresse https://www.fao.org/madagascar/fao-a-madagascar/les-pays-en-un-coup-doeil

22) Flückiger, A. (2007). L'évaluation législative ou comment mesurer l'efficacité des lois1. Revue européenne des sciences sociales, XLV-138, 83-101. https://doi.org/10.4000/ress.195

23) Garruchet, V., Bosc, P.-M., & Mialet-Serra, I. (2023). Évolution, chiffres clés et défis.

24) Greenspan, E. (2014). Free, Prior, and Informed Consent in Africa : An emerging standard for extractive industry projects (Oxfam America). https://www.oxfamamerica.org/publications/fpic-in-africa.

25) Hilson, G. (2012). Corporate Social Responsibility in the extractive industries : Experiences from developing countries. Resources Policy, 37(2), 131-137. https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2012.01.002

26) IndustriAll-Union. (2022, août 31). La révision du code minier de Madagascar doit tenir compte des droits des travailleurs et des droits de l'homme. IndustriALL. https://www.industriall-union.org/fr/la-revision-du-code-minier-de-madagascar-doit-tenir-compte-des-droits-des-travailleurs-et-des-droits.

27) INFO360. (2024, décembre 30). INFO360. https://info360.info/2024/12/30/vulgariser-le-nouveau-code-minier-et-la-loi-

relative-au-contenu-local-en-republique-du-mali-sur-lensemble-du-territoire-les-membres-du-cnt-en-immersion-pour-sapproprier-du-contenu-des-textes/

28) Klein, B. I. (2022). Local institutions and artisanal mining : Governance forms in the goldfields of Madagascar. Journal of Rural Studies. https://www.academia.edu/126946052/Local_institutions_and_artisanal_mining_Governance_forms_in_the_goldfields_of_Madagascar.

29) Lebuis, V. (2009). Le libre consentement prealable et eclairé : Contribution synthèse sur une pratique en développement. Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA), Université du Québec à Montréal (UQAM). https://ieim.uqam.ca/le-libre-consentement-prealable-et-eclaire/

30) Lecomte, P. (2017). Country profile Madagascar 2016. Economic Commission for Africa.

31) LINFO.re. (2016, juillet 20). Madagascar : L'exploitation minière de Soamahamanina créée des tensions. Linfo.re. https://www.linfo.re/ocean-indien/madagascar/698289-madagascar-l-exploitation-miniere-de-soamahamanina-creee-des-tensions.

32) Madagascar | planetGOLD. (2018, décembre 1). https://www.planetgold.org/fr/madagascar

33) Madagascar Exports By Category. (s. d.). Consulté 20 avril 2025, à l'adresse https://tradingeconomics.com/madagascar/exports-by-category

34) Madagascar Exports of pearls, precious stones, metals, coins—2025 Data 2026 Forecast 1990-2023 Historical. (s. d.). Consulté 20 avril 2025, à l'adresse https://tradingeconomics.com/madagascar/exports/pearls-precious-stones-metals-coins

35) Madagascar GDP per capita. (s. d.). Consulté 20 avril 2025, à l'adresse https://tradingeconomics.com/madagascar/gdp-per-capita

36) Midi Madagasikara. (2025, février 21). Aires protégées : Opération de destruction des exploitations minières illicites - Midi Madagasikara. https://midi-madagasikara.mg/aires-protegees-operation-de-destruction-des-exploitations-minieres-illicites/

37) Mining Watch Canada. (2018, janvier 14). Le Projet Minier de DNI Metals à Vohitsara à Madagascar Doit Vraiment Être Arreté ! | Mining Watch Canada. https://miningwatch.ca/fr/node/9953

38) Mongabay. (2020, octobre 21). Madagascar shuts down 'illegal' gold mine but activists remain in legal limbo. Mongabay Environmental News.

https://news.mongabay.com/2020/10/madagascar-shuts-down-illegal-gold-mine-but-activists-remain-in-legal-limbo/

39) Native Title Act 1993 (Cth), Cth (1993). https://www.austlii.edu.au/cgi-bin/viewdb/au/legis/cth/consol_act/nta1993147/

40) Nikièma, H. S., & Naré, C. (2023). Renforcer le cadre juridique de l'évaluation d'impact environnemental et social (EIES) dans le secteur minier à Madagascar.

41) Nyembo, N., & Lees, Z. (2020). Barriers to implementing a social license to operate in mining communities : A case study of peri-urban South Africa. The Extractive Industries and Society, 7(1), 153-160. https://doi.org/10.1016/j.exis.2020.01.007

42) Organisation Des Nations Unies. (2007). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Assemblée générale des Nations Unies. https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html

43) Publish What You Pay Madagascar. (2022). Les impacts négligés d'une exploitation minière à grande échelle. Publish What You Pay Madagascar.

44) Rabeherifara, J.-C. (2014). Terres et ressources à Madagascar : Résistances des populations versus nouvelles convoitises. https://www.citego.org/bdf_fiche-document-1369_fr.html

45) Rabemanantsoa, A. (2022, septembre 2). Dialogues et projets pilotes pour une meilleure gouvernance du secteur EMAPE à Madagascar. https://www.iied.org/fr/dialogues-et-projets-pilotes-pour-une-meilleure-gouvernance-du-secteur-emape-madagascar

46) Rabenandrasana, C., Harris, I., & Rabemazava, D. (2022). Le secteur de l'or à Madagascar au cœur des pratiques illicites—Le cas de Dabolava et Betsiaka. U4 Anti-Corruption Resource Centre, Chr. Michelsen Institute. https://www.u4.no/publications/the-gold-sector-in-madagascar-at-the-heart-of-illicit-practices

47) Razafindrakoto, M., Roubaud, F., & Wachsberger, J.-M. (2013). 2013-13-Institutions-gouvernance-et-croissance-de-long-terme-a-Madagascar-lenigme-et-le-paradoxe (DT/2013-13). DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation), Paris ; DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation).

48) Razafindrakoto, M., Roubaud, F., & Wachsberger, J.-M. (2014). Madagascar : Anatomie d'un état de crise. De Boeck. https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2014-3

49) Razafindrakoto, M., Roubaud, F., & Wachsberger, J.-M. (2015). L'île mystérieuse : Une approche d'économie politique de la trajectoire longue de Madagascar. Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 36(3), 397-415. https://doi.org/10.1080/02255189.2015.1075870

50) Razafindrakoto, M., Roubaud, F., & Wachsberger, J.-M. (2017). L'énigme et le paradoxe : Économie politique de Madagascar. IRD Éditions. https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.22826

51) Repetto, R. C. & World Resources Institute (Éds.). (1989). Wasting assets : Natural resources in the national income accounts. World Resources Institute.

52) Stoudmann, N., Reibelt, L. M., Rakotomalala, A. G., Randriamanjakahasina, O., Garcia, C. A., & Waeber, P. O. (2021). A double-edged sword : Realities of artisanal and small-scale mining for rural people in the Alaotra region of Madagascar. Natural Resources Forum, 45(1), 87-102. https://doi.org/10.1111/1477-8947.12215

53) Système des Nations Unies à Madagascar. (2022). Analyse approfondie de la P-Planète du développement durable à Madagascar.

54) TI-MG. (2016). TI-MG. Transparency International Initiative Madagascar. https://www.transparency.mg/nos-actions-mines/

55) UNDP. (2024). Dialogue multipartite sur « Entreprises et droits de l'homme dans le secteur minier à Madagascar ». UNDP. https://www.undp.org/fr/madagascar/communiques/dialogue-multipartite-sur-entreprises-et-droits-de-lhomme-dans-le-secteur-minier-madagascar

56) Walsh, A. (2003). « Hot money » and daring consumption in a northern Malagasy sapphire-mining town. American Ethnologist, 30(2), 290-305. https://doi.org/10.1525/ae.2003.30.2.290

57) World Bank Open Data. (s. d.). World Bank Open Data. Consulté 20 avril 2025, à l'adresse https://data.worldbank.orgNCES BIBLIOGRAPHIQUES

ESILIENCE ECONOMIQUE D'UNE VILLE SUITE A LA FORTE MIGRATION RURALE-URBAINE

Par

RAHOLIMIDOSY Tomefy Fifaliana

Equipe d'Accueil Doctorale Sciences Economiques, Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales, Université d'Antananarivo

RESUME

Dans les Pays en développement, la migration rurale-urbaine est un phénomène d'une importance économique pour l'analyse du marché du travail dans les villes. Elle peut favoriser le processus de production ou le ralentir, d'où la problématique : la migration rurale-urbaine améliore-t-elle le marché de l'emploi formel urbain ? L'objectif est de montrer que la migration rurale-urbaine accroît la résilience économique de la population urbaine face au choc qu'engendre l'offre de main d'œuvre dans l'économie formelle locale. Une recherche bibliographique tant théorique qu'empirique a été développée sur la littérature liée au sujet. Cette étape a été suivie d'un traitement statistique des données recueillies. Les résultats montrent qu'il y a résilience économique de la ville d'Antananarivo et que la migration rurale-urbaine renforce l'économie du milieu urbain. Tandis que le taux de chômage[159] et de l'emploi du secteur informel restent élevés.

Mots clés : Migration rurale-urbaine, Résilience économique, Marché de l'emploi formel urbain, Pays en développement, Antananarivo.

ABSTRACT

In developing countries, rural-urban migration is a phenomenon of economic importance for urban labour market analysis. It can promote the production process or slow it down, hence the problem: does rural-urban migration improve the formal urban labour market? The objective is to show that rural-urban migration increases the economic resilience of the urban population to the labour supply shock in the local formal economy. A bibliographical research, both theoretical and empirical, has been developed on the literature related to the subject. This step was followed by a statistical treatment of the data collected. The results show that there is economic resilience in the city of Antananarivo and that rural-urban migration strengthens the economy of the urban environment. While the unemployment rate and employment in the informal sector remain high.

[159] C'est le rapport entre la population au chômage de 15-59 ans et la population active de 15-59 ans (INSTAT, 2020, p 135).

Keywords: Rural-urban migration, Economic resilience, Urban formal labour market, Developing countries, Antananarivo.

FAMINTINANA

Any amin'ny firenena an-dalam-pandrosoana, zava-dehibe eo amin'ny lafiny ara-toe-karena ho an'ny fanadihadiana ny tsenan'ny asa an-tanàn-dehibe ny fifindramonina an-tanàn-dehibe. Afaka mampiroborobo ny dingana famokarana na mampiadana azy izany, noho izany ny olana: manatsara ny tsenan'ny asa ara-dalàna an-tanàn-dehibe ve ny fifindramonina ambanivohitra mankany an-tanàn-dehibe? Ny tanjona dia ny hampisehoana fa ny fifindramonina ambanivohitra mankany an-tanàn-dehibe dia mampitombo ny faharetana ara-toe-karenan'ny mponina an-tanàn-dehibe eo anatrahan'ny tsy fahampian'ny tolotr'asa ara-dalàna ao an-toerana. Nisy fikarohana ara-bibiliôgrafika, novolavolaina tamin'ny literatiora mifandraika amin'io lohahevitra io. Ity dingana ity dia narahan'ny fikirakirana antontan'isa momba ny angona nangonina. Mampiseho ny vokatra fa misy ny faharetana ara-toe-karena ao an-tanàn'Antananarivo ary manamafy ny toe-karenan'ny tontolo an-drenivohitra ny fifindramonina ambanivohitra mankany an-tanàn-dehibe. Na dia mbola ambony aza ny tahan'ny tsy fananan'asa eo amin'ny sehatra tsy ara-dalàna.

Teny fototra: Fifindramonina ambanivohitra mankany an-tanàn-dehibe, Faharetana ara-toe-karena, Tsenan'ny asa an-tanàn-dehibe, Firenena an-dàlam-pandrosoana, Antananarivo.

INTRODUCTION

La migration rurale-urbaine modifie l'état du marché de l'emploi urbain dans les pays en développement. Elle peut apporter des impacts positifs et négatifs sur l'évolution du marché dans une ville. Ces impacts dépendent des vécus de chaque pays concerné par le phénomène de migration interne (Borjas, 2006) (Berrou et Gondard-Delcroix, 2011) (Imbert et Ulyssea, 2022).

Cependant, la migration rurale-urbaine est la plus typique des pays pauvres vus les bénéfices que peuvent tirer les migrants du milieu urbain. Elle permet l'accroissement de la production urbaine tant dans le secteur formel qu'informel. Cependant, malgré le fait que les villes des pays en développement (PED) soient réputées être mal structurées, elles sont sources d'emplois pour les populations venant des zones rurales en âge de travailler. Les anciens migrants bénéficient ainsi de conditions institutionnelles, telles la connaissance des règlements au niveau du marché du travail, favorables à l'obtention d'emplois. Cette situation engendre un effet d'entraînement aboutissant à l'arrivée de nouveaux migrants. Les anciens migrants permettent donc l'accroissement de l'urbanisation. En effet, les migrations peuvent être une très bonne occasion de renforcer la résilience urbaine, en

contribuant à la croissance économique grâce à la création d'emplois et leur forte productivité dans l'économie locale (Selod et Shilpi, 2021).

La problématique de l'étude se propose de voir si la migration rurale-urbaine peut améliorer le marché du travail formel urbain ? L'objectif est de montrer que la migration rurale-urbaine accroît la résilience économique de la population urbaine face à l'insuffisance de l'offre de travail dans le secteur formel. Pour mieux cerner la question, l'implication de la migration rurale-urbaine comme source de résilience économique au niveau du marché de l'emploi urbain a été approfondi.

MATERIELS ET METHODES

Matériels

Les matériels utilisés sont des articles et des documents en version numérique procurant des données secondaires favorables à l'étude. En effet, ces matériels informent sur la réalité du phénomène de migration rurale-urbaine et de l'état du marché du travail à Antananarivo. D'où, les méthodes appropriées à l'usage de ces matériels sont à présenter dans les paragraphes suivants.

Méthodes

Les méthodes consistent à décrire le type d'étude effectué, à présenter la zone d'étude à travers ses états reliés aux concepts analysés et enfin, faire une analyse descriptive des chiffres impliqués à l'impact du phénomène de migration rurale-urbaine sur le marché du travail urbain en se référant au concept de résilience économique.

L'étude est de nature rétrospective en évoquant l'observation de l'impact des entrées des migrants ruraux-urbains sur le marché du travail formel dans la ville d'Antananarivo. Comme mentionné précédemment, la zone d'étude est la ville d'Antananarivo Renivohitra. Le choix de cette zone est qu'elle attire plus de migrants venant du monde rural par rapport à d'autres régions. La ville étant parmi les villes les plus agglomérées de Madagascar.

L'analyse descriptive se porte sur le calcul des valeurs des variables, telles le taux de chômage des migrants ruraux-urbains, le taux d'emploi urbain, le total des migrants ruraux-urbains et la décision de migration des individus. Or, les Certaines variables suivantes sont déjà des données obtenues dans à partir des documents consultés, le solde migratoire et le taux de chômage à Antananarivo. Cela reflète l'application du modèle de Harris-Todaro nécessaire à l'étude de la migration rurale-urbaine reliée au marché de l'emploi urbain en sciences économiques (Todaro et Smith, 2012). Ainsi, la notion de résilience économique est à inculquer dans les conditions imposées par ce modèle.

RESULTATS

Caractéristiques de la migration rurale-urbaine et du marché du travail à Antananarivo :

Les caractéristiques de la migration rurale-urbaine et du marché du travail dans la capitale nécessitent l'intérêt de réflexion dans les cas suivants :

Caractéristiques de la migration rurale-urbaine

A Madagascar, la migration rurale-urbaine représente 42.3 % du milieu urbain, c'est-à-dire presque la moitié de la population (INSTAT, 2021). Cependant, à Antananarivo, la migration à durée de vie[160] constitue 34 % de sa population résidente et la migration récente[161] 2.3 % de ses habitants (INSTAT, 2021). Environ 197 242 des migrants résidants dans la capitale proviennent de la campagne. Ces derniers font l'objet de population-clé sur le marché du travail. Le Tableau 1 indique l'état de la migration interne à Antananarivo.

Tableau 1 : Etat de la migration interne[162] à Antananarivo

Types de migrants à ANTANANARIVO Renivohitra	**Nombre de population de migrants**	**Solde migratoire**
Migrants internes récents	29 849	568
Migrants internes à durée de vie	436 444	63 200
Total	466 293	63 768

Source : INSTAT (2021).

Ces migrants internes déterminent donc la force de travail à Antananarivo. Leur dynamisme en termes d'employabilité va renforcer la création d'emplois et diminuer le chômage dans le milieu urbain. Ainsi, la migration ne sera plus vue comme un

[160] La migration à durée de vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont le district de résidence au moment du recensement est différent de leur district de naissance (INSTAT, 2018).

[161] La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2018. Elle a attrait aux individus dont le district de résidence à la date du recensement est différent de son district de résidence antérieure au cours des 12 derniers mois (INSTAT, 2018).

[162] La migration interne se compose de : migration rurale-urbaine, migration urbaine-rurale, migration urbaine-urbaine et de migration rurale-rurale.

choc conduisant à l'augmentation du chômage mais une source de résilience économique. Par ailleurs, les caractéristiques du marché du travail nécessitent un regard.

Caractéristiques du marché du travail à Antananarivo

Les migrants venant du milieu rural sont ceux qui ont moins fréquenté l'école, à 72,9 % de taux de fréquentation scolaire selon l'INSTAT (2024) ; ce sont les personnes ayant les emplois les moins qualifiés dans les villes.

La Figure 1 représente la réalité de la scolarisation dans les milieux ruraux à Madagascar. En abrégé, le taux de scolarisation est supérieur au taux de fréquentation scolaire. Ce fait explique que bon nombre des habitants ruraux s'inscrivent à l'école, sans toutefois achever jusqu'à la fin le parcours scolaire.

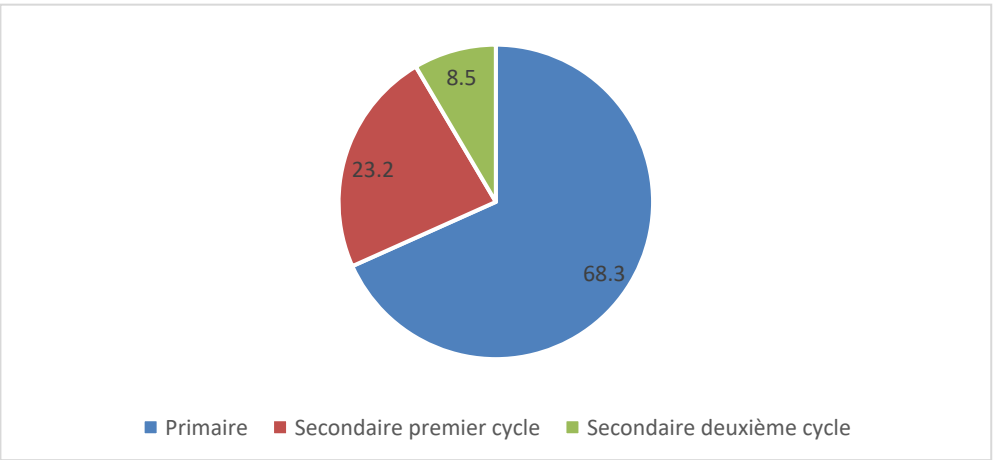


Figure 1. Taux de scolarisation dans le milieu rural en %.

Source : Auteur, à partir des données de l'INSTAT (2024).

Le Tableau 2 indique la situation du marché de l'emploi à Antananarivo. Les taux d'activité présentent une faible performance en termes de création d'emplois et de demandes de travail. Et le taux de chômage est élevé au sein de la ville. En parallèle à cela, les taux d'emplois sont aussi bas, c'est-à-dire, les personnes en âge de travailler occupées à des emplois sont moins nombreuses.

Tableau 2. L'état du marché du travail à Antananarivo

Indicateur	2021
Taux net d'activité (Antananarivo, zone urbaine)	66.4%

Taux brut d'activité (Antananarivo, zone urbaine)	70.3%
Taux de chômage (Antananarivo, zone urbaine)	7.2%
Taux brut d'emploi (Antananarivo, zone urbaine)	65.2%
Taux net d'emploi (Antananarivo, zone urbaine)	61.6%

Source : Auteur, à partir des données de l'INSTAT (2021).

La nature du marché du travail permet d'affirmer la présence d'un choc au niveau de l'offre de travail. Ceci implique la nécessité de résilience économique des habitants de la ville en vue de la continuité du processus de production et de manière à ce que la création d'emplois soit suffisante tant pour les natifs que pour les migrants.

Notion de résilience économique sur la population d'Antananarivo

La Figure 2 représente le taux de chômage entre les différents types de migrants. La migration récente affirme un taux de 0.5% des migrants comme chômeur et les migrants à durée de vie représentent 0.4%. Ainsi, les migrants ne participent pas à l'augmentation du chômage et à l'affaiblissement du processus de production dans la ville.

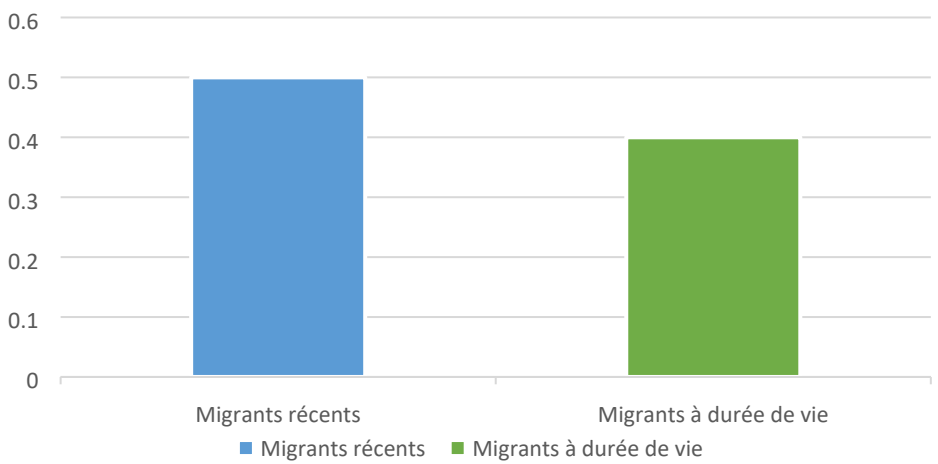


Figure 2. Pourcentage de migrants chômeurs selon les types de migrants à Antananarivo

Source : Auteur, à partir des données de l'INSTAT (2021).

La Figure 3 indique que seul 0.41% des migrants sont déclarés comme chômeur. Alors que le taux de chômage est élevé à Antananarivo par rapport aux autres régions, les migrants favorisent la création de richesses en amenant des travailleurs venant des zones rurales.

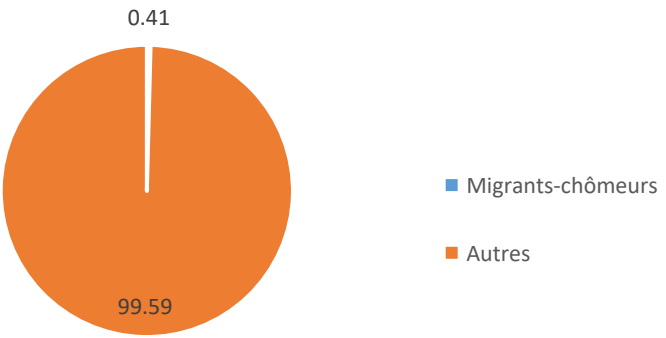


Figure 3. Pourcentage des chômeurs parmi les migrants à Tananarive.

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'INSTAT (2021).

Parmi ces migrants chômeurs, les migrants issus de la campagne, c'est-à-dire, de la migration rurale-urbaine représente 0, 17% de chômeurs parmi les différents types de migrants. Ce qui réaffirme la migration rurale-urbaine comme source de résilience économique.

La description statistique à partir du modèle de Harris-Todaro

Tableau 3. Statistique des variables dans le modèle de Harris-Todaro

Variable	Valeur
Salaire urbain annuel du secteur formel (ariary)	4 218 605
Salaire rural annuel courant (ariary)	2 190 703
Taux d'emploi urbain163 (%)	92.8
Salaire urbain annuel espéré (ariary)	3 914 865. 44

[163] 1 – Taux de chômage urbain, issu du modèle de Harris-Todaro

Décision de migration164	1

Source : Calcul de l'auteur, à partir des données de l'INSTAT (2024).

Les paysans de la campagne décident de migrer parce que le salaire urbain moyen espéré est supérieur à la valeur du salaire rural moyen courant. Et les conditions marquant la résilience économique d'Antananarivo à partir de ce modèle sont :

Le salaire urbain espéré annuellement est très attractif et reflète les compétences des migrants en matière d'emploi analogues à ceux de la campagne. Car 38.1 % des personnes issues de la migration récente sont des salariés dans le secteur privé et 55,1% issues de la migration à durée de vie déclaraient être occupées à des tâches (INSTAT, 2021).

Le taux d'emploi est égal à 65,2 % en valeur brute (Tableau 2) ; calculé à partir du modèle précédent, ce taux est de 92,8 % (Tableau 3).

Le salaire urbain dans le secteur formel commence cependant à concurrencer celui du secteur informel car les emplois informels dans le secteur formel valent 60.7 % (INSTAT, 2024). Il y a une légère croissance des emplois formels dans le secteur formel allant à 39,3 %.

Les autorités de la ville d'Antananarivo n'abordent pas une politique très restrictive en faveur des migrants malgré le fait que c'est la ville qui affiche beaucoup de personnes migrantes à Madagascar.

Tout cela favorise la résilience économique de la ville d'Antananarivo-Renivohitra face au chômage provoqué par la migration rurale-urbaine et, aussi, un renforcement de l'économie du milieu urbain par cette dernière. Face à ces divers résultats, une discussion les concernant nécessite encore quelques paragraphes pour que la compréhension des faits soit plus complète.

DISCUSSION

D'après cette étude, l'apport de la migration rurale-urbaine sur la ville d'Antananarivo est une résilience économique face au chômage et au renforcement du milieu économique urbain.

La comparabilité avec les autres études effectuées par des auteurs

Rakotonirina et Cheng (2015), ont obtenu des résultats proches de ceux cités précédemment. Mais dans leur étude, les enquêtés ont un niveau d'éducation plus élevé. Et l'objectif des migrants en partant de leur zone d'origine est la recherche

[164] Valeur binaire : 0 ou 1.

d'emplois. Tandis que dans la présente étude, les migrants étant à la poursuite de leurs études concernant l'enseignement.

Tableau 4. Comparaison des résultats avec ceux de certains auteurs

	Rakotonirina et Cheng	Rakotomanana et al
Raison de migration	Emploi	Emploi de la population tananarivienne en général
Bien-être à Tana	Oui en majorité	Majorité oui
Emploi	Majorité travailleur indépendant	Emploi informel
Etude (Majorité)	Bachelier	Niveau primaire et secondaire
Salaire (ariary)	Majorité 300 000	Moyen : 46 000

Source : Synthèse de l'auteur (2025).

En 2007, Rakotomanana abordait l'analyse du marché du travail tananarivien en relation avec le bonheur. Il évoque l'ensemble de tous les travailleurs tant natifs que migrants. Mais le résultat est que « la migration considérée comme une variable sociodémographique n'a pas de relation directe avec le bonheur des tananariviens » (Rakotomanana, 2007), même si elle influence la stabilité et le fonctionnement du marché du travail. Ainsi, actuellement, l'analyse se diffère de cette vision. Car les résultats dans cette étude indiquent un renforcement de capital humain par la migration rurale-urbaine et une légère augmentation du taux de formalité de l'emploi. Ce dernier affirme aussi que l'emploi informel est plus apprécié par les travailleurs et il est en augmentation.

La capacité de la ville d'Antananarivo à attirer des migrants ruraux-urbains

En fait, en représentant le stock de résident adhérant à une ville ou à une région quelconque, le solde migratoire annonce une augmentation de capital humain renforçant le marché de l'emploi. Avec une migration nette de 63 768, Antananarivo annonce un bon critère providentiel où la justice sociale et l'appui à l'emploi sont promus. Ce qui est aussi confirmé par Rakotonirina et Cheng (2015), et Rakomanana et al. (2007).

La ville d'Antananarivo affirme son importance par sa capacité à avoir un système de protection sociale qui encadre au mieux les travailleurs. C'est pourquoi

les migrants ruraux-urbains sont déjà auto sélectionnés afin d'obtenir de l'emploi et présentent un taux de chômage très faible dans leur cas. Vu que le taux de chômage est élevé dans le milieu urbain, il est constaté la nature du marché du travail tananarivien à absorber la demande d'emploi. Cela s'explique par la présence d'une institution favorisant les relations sociales entre natifs et migrants, qui présentent des liens de parenté. Et l'étude rejoint celle de Rakotonirina et Cheng (2015), sur le fait que les migrants abordent plutôt le travail indépendant au détriment des autres types de travail.

Ainsi, la continuité du processus de création de valeur ajoutée se renforce par la migration pour l'emploi à travers l'affectation au niveau des fonctionnaires de l'Etat ou des employés du secteur privée. Cependant, la politique de développement urbain encourageant la construction des infrastructures et de nouvelles offres d'emplois attirent des mains d'œuvre. Et comme il a été dit précédemment, la réputation de la ville comme source de sécurité économique devient une institution promotrice de bien-être. C'est-à-dire, la circulation des flux monétaires est plus facile en ville qu'à la campagne.

Certes, la forte informalité à Antananarivo peut infirmer la vision d'une forte employabilité des migrants ruraux. Les migrants peuvent toutefois renforcer la population des pauvres. Mais la possibilité de rester sans occupation n'est pas envisageable car la cherté de la vie n'épargne personne sur le fait de ne pas s'activer même en mendiant. La relation entre migrants et ses familles d'origine n'est pas coupée en général. Et cela se rapporte au niveau de vie des migrants et de sa famille dans leur milieu d'origine. Un migrant issu d'une situation de pauvreté peut amener cet état de précarité et sa survie en dépend. Dans le cas contraire, où c'est une migration des personnes déjà riches en ressources, l'intégration de l'institution locale est une opportunité et un bénéfice pour la société.

CONCLUSION

La migration rurale-urbaine, à travers l'offre de travail des migrants, appuie la résilience économique de la ville d'Antananarivo. La situation du marché de l'emploi urbain n'est pas très attractive du point de vue des résultats précédents. Mais les migrants ruraux déclarent être occupés, dans la plupart des cas. Ce qui renforce la performance économique urbaine réputée être à un niveau de chômage élevé. Donc, la migration rurale-urbaine favorise l'augmentation des personnes actives au travail et cela augmente la capacité de la zone urbaine à accroître la création de richesses et la production. Certes, les causes de la migration peuvent être diverses, entre autres, la recherche d'emploi, la poursuite de l'étude, l'affectation des fonctionnaires et des employés du secteur privé et plus encore. La migration impliquant des emplois informels est non tenue en compte. Ainsi, analyser les

impacts de la migration interne rurale-urbaine nécessite l'analyse des emplois informels en relation avec la migration.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1) Berrou, J.-P., Gondard-Delcroix, C. (2011). Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels dans le milieu urbain africain. Mondes en développement, vol.4, n°156 : 73-88.
2) Borjas, J. (2006). Native Internal Migration and the Labor Market Impact of Immigration. The university of Wiscosin Press, vol 41, n°2: 221-258.
3) Imbert, C., Ulyssea, G. (2022). Firm dynamics and the labor market effects of the migration rural-urban. The conference, ETH-Zurich.
4) Institut National de la Statistique (INSTAT). (2020). Résultats globaux du recensement général de la population et de l'habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3). Anosy-Antananarivo 101, Madagascar.
5) Institut National de la Statistique (INSTAT). (2021). Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 : Thème 3 : Caractéristiques économiques de la population. Anosy-Antananarivo 101, Madagascar.
6) Institut National de la Statistique (INSTAT). (2021). Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3: Thème 9: Migration à Madagascar. Anosy-Antananarivo 101, Madagascar.
7) Institut National de la Statistique (INSTAT). (2024). Enquête périodique des ménages. Anosy-Antananarivo 101, Madagascar.
8) Rakotomanana, F. H. (2007). Les travailleurs du secteur informel sont-ils les plus heureux ? Document de travail.
9) Rakotonirina, J. D., Cheng, J., (2015). « Research on the Impacts of Rural-to-Urban Migration on Demographic Characteristics Regarding Economic Development in Madagascar »: 335-350.
10) Ravelojaona, F., Lanana, J. P., Rajerison, N. S., Zanatsara, J. (2024). Les principaux enjeux du développement économique aux pays du tiers monde : cas de Madagascar. Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, vol 2, n° 2 : 238-249.
11) Selod, H., Shilpi, F. (2021). Rural-Urban Migration in Developing Countries Lessons from the Literature. Policy Research Working Paper, n° 9662: 1-39.
12) Todaro, M., Smith, S. (2012). Economic development. 11è edition.

LA COMMUNICATION" IN *MODULES DE FORMATION RELATIFS AUX THEMES SDSR - SANTE ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS TOME II* ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ANTANANARIVO EN COLLABORATION AVEC SEED/MADAGASCAR PP 5-40

Par

[1]RAMANAMBELINA Henriette,

[1]Maître de Conférences, Ecole Doctorale "Problématique de l'éducation et didactiques des disciplines" PE2Di Ecole Normale Supérieure, Université d'Antananarivo, Madagascar

RESUME

Le Module de formation relatif aux thèmes SDSR (Santé et Droits Sexuels et Reproductifs) explore l'importance de la communication efficace dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Il aborde différents aspects de la communication, en mettant l'accent sur la nécessité d'adopter des approches adaptées aux divers publics. Il traite des compétences de communication interpersonnelle, essentielles pour établir un climat de confiance entre professionnels de santé et usagers. L'objectif est de former des futurs enseignants et acteurs de la santé capable de mener des dialogues ouverts et constructifs. En matière de méthodologie, une approche holistique a été adoptée dans le cadre d'une étude de cas où les outils et stratégies de communication sont examinés, ainsi que les défis à surmonter pour garantir une diffusion optimale des messages. C'est ainsi que des stratégies sont proposées pour favoriser le dialogue autour des sujets sensibles, comme la sexualité et les droits reproductifs, en tenant compte des croyances culturelles et des tabous. Le module insiste également sur l'importance de l'écoute active et de la clarification des informations. Enfin, il met en avant le rôle des médias et des outils numériques dans la diffusion de l'information sur la santé sexuelle, en soulignant que la communication est un levier crucial pour promouvoir l'éducation et la sensibilisation dans ce domaine. La collaboration avec Seed/Madagascar enrichit le contenu en apportant des perspectives pratiques adaptées au contexte malagasy.

Mots clés : *Communication efficace, Santé sexuelle, Compétences interpersonnelles, Dialogue, Ecoute active, Stratégies de communication.*

ABSTRACT

The Communication in the SRHR (Sexual and Reproductive Health and Rights) Training Modules explores the importance of effective communication in the field of sexual and reproductive health. The module covers different aspects of communication, emphasizing the need to adopt approaches adapted to different

audiences. It covers interpersonal communication skills, which are essential for establishing a climate of trust between health professionals and users. Strategies are proposed to promote dialogue around sensitive topics, such as sexuality and reproductive rights, taking into account cultural beliefs and taboos. The module also emphasizes the importance of active listening and clarifying information to avoid misunderstandings. Finally, it highlights the role of media and digital tools in disseminating information on sexual health, emphasizing that communication is a crucial lever for promoting education and awareness in this area. The collaboration with Seed/Madagascar enriches the content by providing practical perspectives adapted to the Malagasy context.

Keywords : *Effective communication, Sexual health, Interpersonal skills, Dialogue, Active listening, Communication strategies.*

FINTINA

Mitana anjara toerana lehibe amin'ny fanofanana momba ny "Fahasalamana sy zo ara-pananahana" ny serasera. Hojerena ireo endriky ny serasera mahomby manoloana sokajin'olona samihafa. Horesahina etoana ireo fahaiza-manao ilaina amin'ny fiseraserana aman'olona mba hisian'ny rivo-pahatokisana eo anivon'ireo matihanina ao amin'ny fahasalamana sy ny mponina. Atolotra eto amin'ity asa ity ihany koa ireo paikady hampanjary ny fifanakalozan-kevitra momba ireo resaka saro-pady, toy ny fananahana sy zo ara-pananahana, sy hitandroana ny finoana ara-kolontsaina sy ireo fadiny. Ity hasin-kevitra "SERASERA" ity koa dia maneho ny maha zava- dehibe ny fifampihainoana sy ny famborahana an-kitsim-po ny zava-miseho mba hialàna amin'ny savorovoron-dresaka. Ary farany dia, aseho etoana ny andraikitra lehibe sahanin'ireo haino aman-jery sy ireo fitaovana niomerika amin'ny fanaparitaham-baovao mba hanehoana fa ny serasera dia fanainga matanjaka ho fampiroboroboana ny fitaizana sy ny fanentanana ny olona momba ny "fahasalamana sy zo ara-pananahana". Ny fiaraha-miasa tamin'ny Seed/Madagascar dia nampanan-karena ireo hevitra naroso mba hifandraika amin'ny zava-misy malagasy ireo tolo-pampiharana natao.

Teny fototra : *Serasera mahomby, Fahasalamana ara-pananahana, Fahaiza-manao ilaina amin'ny serasera aman'olona, Takalon-kevitra, Fifampihainoana, Paikadin-tserasera.*

INTRODUCTION

La communication joue un rôle fondamental dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR). Elle constitue un vecteur essentiel pour

sensibiliser, éduquer et mobiliser les individus autour des enjeux cruciaux liés à la sexualité et à la reproduction. Elle joue un rôle essentiel dans la sensibilisation, l'éducation, et l'accès à des informations pertinentes, permettant ainsi aux individus de prendre des décisions éclairées concernant leur santé reproductive. Dans un contexte où les tabous et les stéréotypes entourant ces thématiques persistent, une communication efficace est primordiale pour favoriser l'accès à l'information et aux services adaptés. En effet, dans le cadre des Modules de formation de l'École Normale Supérieure d'Antananarivo, il est crucial d'explorer les différentes dimensions de la communication afin de renforcer l'efficacité des interventions en matière de SDSR.

Ce module explore les différentes dimensions de la communication en matière de SDSR, en mettant en lumière son importance dans l'éducation, la prévention et l'autonomisation des individus. À travers une approche holistique, les outils et stratégies de communication sont examinés, ainsi que les défis à surmonter pour garantir une diffusion optimale des messages.

L'objectif est de former des futurs enseignants et acteurs de la santé capable de mener des dialogues ouverts et constructifs, d'encourager l'engagement des jeunes et de promouvoir une culture de la santé et des droits reproductifs. En intégrant ces compétences communicationnelles dans leur pratique, ils contribueront à construire une société mieux informée et plus respectueuse des droits de chacun.

MATERIELS ET METHODES

Dans le domaine de la SDSR, l'objectif de l'enseignement de la communication c'est de développer des compétences pour communiquer efficacement, ouvertement et avec respect, en particulier, dans le cas des jeunes, avec leurs parents, partenaires et entourage. Il est important que les adolescents et les jeunes arrivent à communiquer avec les autres leurs idées, leurs sentiments, leurs soucis d'une façon claire et réfléchie, à savoir écouter les opinions et les commentaires des autres et que le dialogue parents-enfants soit conforté. A la lumière de ces orientations, une étude de cas a été utilisée pour une compréhension approfondie du sujet relatif à la communication en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, et ce, dans le but d'apporter des informations qualitatives à travers une étude de l'aspect spécifique de l'objet d'étude.

Importance de la Communication dans le secteur de la SDSR

La communication est un élément clé dans la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR). Elle permet non seulement de sensibiliser les individus aux enjeux liés à la sexualité, mais aussi de leur fournir des informations

cruciales pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé. Dans un environnement où de nombreux tabous entourent ces sujets, une communication efficace est essentielle pour surmonter les obstacles et améliorer les résultats en matière de santé.

Sensibilisation et Éducation

L'un des principaux rôles de la communication dans le SDSR est de sensibiliser et d'éduquer la population. Cela inclut d'une part, l'information sur les Droits en matière de santé reproductive, notamment l'accès à des services de santé, à la contraception et aux soins liés aux IST ; et d'autre part, l'éducation préventive en diffusant des informations sur les méthodes de contraception, la prévention des IST et la santé reproductive. La communication contribue à réduire les grossesses non désirées et les transmissions de maladies.

Briser les Tabous et les Stéréotypes

La communication joue un rôle crucial dans la lutte contre les stéréotypes de genre et les tabous sociaux. Il s'agit de considérer le cadre ou contexte de la communication[165]. Un dialogue ouvert doit être instauré pour encourager des conversations sur des sujets souvent considérés comme sensibles, tels que la sexualité et les droits reproductifs ; il permet de réduire la stigmatisation et d'encourager des comportements plus sains. Le changement de mentalités doit être au menu car, en abordant des thèmes controversés de manière accessible, la communication peut contribuer à un changement de mentalité au sein des communautés, favorisant une approche plus positive et respectueuse des questions de SDSR.

Accès à l'Information

Une communication efficace facilite l'accès à l'information essentielle pour les jeunes et les adultes. Pour cela, une multitude de canaux et de matériels éducatifs adaptés est nécessaire. Utiliser divers canaux de communication (médias traditionnels, réseaux sociaux, ateliers communautaires) permet d'atteindre un public plus large et de s'adapter aux différents besoins. Des matériels éducatifs adaptés comme la création de brochures, de vidéos et d'applications mobiles accessibles et pertinentes peut aider à disséminer des informations vitales de manière compréhensible.

[165]LAMIZET, Bernard, SILEM Ahmed, "Le cadre peut être la famille, l'école, l'entreprise ou toute autre situation sociale, comme une réunion entre amis, échange de renseignements dans la rue, etc… L'intention ou la finalité peut être d'augmenter les connaissances, avertir, renseigner, exprimer des émotions, etc…, donner un signe, modifier les comportements, influencer, etc…" p.122

Promotion de la Participation Active

La communication encourage également la participation active des individus et des communautés. En incitant les jeunes à s'engager, à s'exprimer sur leurs préoccupations et à poser des questions, la communication crée un environnement où ils se sentent valorisés et écoutés. La communication permet aussi aux communautés de s'engager dans des initiatives locales visant à promouvoir la santé et les droits reproductifs, renforçant ainsi la cohésion sociale.

Formation des Professionnels de la Santé

Les professionnels de santé jouent un rôle crucial dans la communication dans le domaine de la SDSR. Il est essentiel de former ces derniers sur des techniques de communication sensibles et respectueuses, afin qu'ils puissent aborder ces questions avec compassion et efficacité. Une bonne communication favorise une relation de confiance entre les professionnels de santé et les patients, essentielle pour encourager les consultations et le suivi médical.

L'importance de la communication dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs ne peut être sous-estimée. Elle constitue un outil fondamental pour l'éducation, la sensibilisation, la participation et le changement social. En investissant dans des stratégies de communication efficaces, il est possible de créer un environnement favorable à l'accès à l'information et aux services de santé, garantissant ainsi un avenir meilleur pour tous. En tant que futurs éducateurs et acteurs de santé, il est impératif d'intégrer ces compétences communicationnelles pour contribuer à une société plus éclairée et respectueuse des droits de chacun. Ainsi, la communication efficace permet de :

- *Sensibiliser et Éduquer* : Informer la population sur les questions de santé reproductive, notamment la contraception, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les droits reproductifs.
- *Briser les Tabous* : Aborder des sujets souvent considérés comme sensibles ou tabous, comme la sexualité, l'IVG ou la violence basée sur le genre.
- *Promouvoir le Dialogue* : Encourager des conversations ouvertes entre les jeunes, les parents et les professionnels de santé pour partager des informations et des expériences.

La communication efficace est essentielle pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'utiliser une variété d'outils et de canaux de communication adaptés aux différents

publics. Ces outils et canaux permettent de sensibiliser, d'éduquer et de mobiliser les communautés sur des questions cruciales de santé reproductive.

Outils et Canaux de Communication

Outils de Communication

Les outils de communication jouent un rôle clé dans la diffusion d'informations sur les SDSR dont quelques-uns des principaux sont :

- *Brochures et Flyers* : Ces supports imprimés sont faciles à distribuer et peuvent contenir des informations claires et concises sur des sujets tels que la contraception, les IST et les droits reproductifs. Ils sont particulièrement utiles dans les cliniques, les écoles et lors d'événements communautaires.

- *Vidéos Éducatives* : Les vidéos peuvent capturer l'attention du public et véhiculer des messages puissants. Elles sont idéales pour aborder des sujets sensibles de manière engageante et peuvent être diffusées lors d'ateliers, dans des écoles ou sur les réseaux sociaux.

- *Applications Mobiles* : Avec l'essor des technologies, les applications dédiées à la santé reproductive permettent aux utilisateurs d'accéder à des informations à tout moment. Ces outils peuvent inclure des conseils sur la contraception, des rappels de prise de pilules ou des informations sur les centres de santé de proximité.

- *Jeux de Rôle et Ateliers Interactifs* : Ces méthodes participatives favorisent l'engagement des participants en leur permettant d'explorer des situations réelles et de discuter des choix en matière de santé reproductive dans un cadre sûr et respectueux.

Canaux de Communication

Les canaux de communication sont les moyens par lesquels les messages sont diffusés. Voici quelques canaux importants dans le contexte de la SDSR :

- *Médias Traditionnels* **:** La télévision, la radio et la presse écrite sont des canaux traditionnels qui restent efficaces pour atteindre un large public. Des émissions spécialisées, des spots publicitaires et des articles peuvent sensibiliser sur des questions de santé reproductive.

- *Réseaux Sociaux* **:** Les plateformes comme Facebook, Instagram et Twitter permettent de toucher un public jeune de manière dynamique et interactive. Les campagnes sur les réseaux sociaux peuvent générer des discussions et encourager le partage d'expériences et d'informations.

- *Éducation Formelle* **:** L'intégration des thématiques de santé reproductive dans les programmes scolaires est essentielle pour informer les jeunes dès leur adolescence. Des sessions d'éducation sexuelle peuvent être animées par des enseignants ou des professionnels de santé dans les établissements scolaires.

- *Événements Communautaires* **:** Les foires de santé, les séminaires et les ateliers offrent des opportunités de sensibilisation directe et d'interaction avec les membres de la communauté. Ces événements peuvent inclure des discussions, des démonstrations et la distribution de matériel éducatif.

- *Partenariats avec des ONG* **:** Les organisations non gouvernementales jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre de programmes de sensibilisation. Elles peuvent utiliser leurs réseaux pour organiser des campagnes et des événements axés sur la santé et les droits reproductifs.

Stratégies d'Utilisation

Pour maximiser l'impact des outils et canaux de communication, il est essentiel d'adopter des stratégies appropriées :

- *Adaptation Culturelle* **:** Les messages doivent être adaptés aux contextes culturels et aux besoins spécifiques des différentes communautés pour être réellement efficaces.

- *Approche Multimédia* **:** Utiliser une combinaison de différents outils et canaux peut renforcer le message et atteindre une audience plus large.

- *Évaluation et Feedback* **:** Il est important de mesurer l'impact des outils et des canaux utilisés. Les retours des utilisateurs peuvent aider à ajuster les stratégies de communication et à améliorer les futurs programmes.

Différents outils et canaux peuvent être utilisés pour promouvoir la communication relative à la SDSR :

- *Éducation Formelle* **:** Intégration des thématiques de santé sexuelle dans les programmes scolaires afin d'éduquer les jeunes dès le plus jeune âge.

- *Campagnes de Sensibilisation* **:** Utilisation des médias (télévision, radio, réseaux sociaux) pour diffuser des messages clairs et attractifs sur la santé reproductive.

- *Ateliers et Formations* **:** Organisation de séances interactives pour les jeunes et les adultes afin de discuter de questions liées à la sexualité et à la reproduction.

RESULTATS

Défis de la communication en SDSR

La communication est essentielle pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). Cependant, plusieurs facteurs entravent son efficacité et son accessibilité. Identifier et comprendre ces facteurs est crucial pour développer des stratégies adaptées et améliorer l'impact des programmes de communication. Les principaux défis y afférents sont :

Stigmatisation et Tabous Sociaux

La stigmatisation liée à la sexualité et aux questions de reproduction demeure un obstacle majeur à une communication ouverte :

- *Tabous Culturels* : dans de nombreuses cultures, parler de sexualité est considéré comme inapproprié. Cette réticence à discuter de sujets comme la contraception, l'IVG ou les IST limite l'accès à des informations essentielles.
- *Peu d'Espace de Discussion* **:** les individus, en particulier les jeunes, peuvent se sentir isolés dans leurs questionnements et hésitent à poser des questions par peur de jugement ou de réprobation sociale.

Manque de Formation des Professionnels

La capacité des professionnels de santé et des éducateurs à communiquer efficacement sur la SDSR est souvent insuffisante :

- *Formation Inadéquate* **:** De nombreux professionnels ne reçoivent pas de formation spécifique sur la communication en santé reproductive, ce qui limite leur capacité à aborder ce sujet de manière sensible et efficace.
- *Confiance et Empathie* **:** Un manque de formation peut également engendrer des comportements peu empathiques, ce qui nuit à la confiance entre le professionnel et le patient.

Disparités Régionales et Socio-économiques

Les inégalités d'accès à l'information et aux services de santé sont marquées par des disparités géographiques et socio-économiques :

- *Accès Limité en Zones Rurales* **:** Les populations rurales peuvent avoir un accès limité aux ressources éducatives et aux services de santé, ce qui complique la diffusion d'informations pertinentes.
- *Facteurs Économiques* **:** Les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés peuvent être moins informées sur leurs droits et les services disponibles, exacerbant les inégalités en matière de santé reproductive.

Inadéquation des Outils de Communication

Les outils et canaux de communication utilisés ne sont pas toujours adaptés aux besoins des différents publics :

- *Langage Technique* **:** Les informations diffusées peuvent être trop techniques ou complexes, rendant difficile la compréhension pour le grand public.
- *Absence de Matériel Ciblé* **:** Il peut y avoir un manque de ressources spécifiques qui s'adressent à des groupes particuliers, comme les adolescents, les femmes, ou les minorités.

Manque de Sensibilisation aux Droits

La méconnaissance des droits en matière de santé sexuelle et reproductive est un défi persistant :

- *Education sur les Droits* **:** Beaucoup d'individus ignorent leurs droits en matière de santé reproductive, ce qui limite leur capacité à revendiquer des services et des soins adéquats.
- *Peu de Mobilisation Communautaire* **:** Le manque d'initiatives communautaires pour sensibiliser aux droits et aux services disponibles entrave les efforts de communication.

Résistance au Changement

La résistance au changement au sein des communautés peut également freiner la communication :

- *Normes Sociales Ancrées* **:** Les croyances et pratiques traditionnelles peuvent rendre difficile l'acceptation de nouvelles informations ou comportements en matière de santé reproductive.
- *Opposition à la Contraception* **:** Dans certains contextes, la contraception et l'éducation sexuelle sont perçues négativement, créant des obstacles à la mise en œuvre de programmes de communication.

Les défis de la communication en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs sont multiples et complexes. Pour améliorer l'efficacité des interventions, il est crucial de développer des stratégies qui tiennent compte de ces obstacles. Cela inclut la formation des professionnels, l'adaptation des outils et canaux de communication, ainsi que la sensibilisation et l'engagement des communautés. En surmontant ces défis, il sera possible de favoriser une communication ouverte et inclusive, essentielle pour garantir le respect des droits et la santé de chacun.

DISCUSSION

L'amélioration de la communication dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) est d'une importance majeure pour sensibiliser les individus, réduire les tabous et garantir l'accès à des informations essentielles. Pour surmonter les défis identifiés, il est important de mettre en place des stratégies ciblées et adaptées. Voici plusieurs approches clés :

Stratégies pour Améliorer la Communication

Pour surmonter ces défis, plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre :

Renforcement de Capacités des professionnels de santé : Former les éducateurs et les professionnels de santé à la communication efficace sur la SDSR.

- *Formations Spécialisées* **:** Organiser des sessions de formation pour les professionnels de santé sur la communication efficace, abordant des thèmes tels que l'empathie, l'écoute active et la gestion des situations délicates. La création des modules de formation spécifiquement conçus sur la contraception, les IST, et les droits reproductifs devraient être développés dans tout centre de santé car, une meilleure compréhension des enjeux de santé reproductive, ainsi qu'une plus grande confiance dans leurs capacités à aborder ces sujets avec les patients développeront leur compétence. Le renforcement de capacités des professionnels de santé est une étape pour améliorer la communication sur les thématiques de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR). La formation et le développement professionnel sont essentiels pour garantir que les prestataires de soins puissent fournir des informations précises, empathiques et adaptées aux besoins des patients.
- *Ateliers de Sensibilisation en communication* **:** Mettre en place des ateliers pour sensibiliser les professionnels aux enjeux de la santé reproductive et aux droits des patients, afin d'améliorer leur approche lors des consultations. L'appel fait aux experts en communication pour former le personnel médical à l'écoute active et à la gestion des émotions lors des consultations assure l'augmentation de la satisfaction des patients en matière de qualité des échanges qui contribue à mettre en place un climat de confiance. La collaboration avec des Universités pour la formation des médecins est un des fruits de ces ateliers de sensibilisation. Par ailleurs, une initiative a été lancée en partenariat avec des universités pour intégrer la santé sexuelle et reproductive dans le curriculum de formation des médecins. En outre, les thématiques de santé reproductive et de communication ont été intégrées dans le cursus, avec des sessions théoriques et pratiques. Des stages dans des centres de santé où les étudiants peuvent pratiquer des compétences de communication en situation réelle ont été proposés. Ces stratégies ont apporté des résultats positifs. Les étudiants sont davantage prêts à aborder des sujets sensibles en santé sexuelle, avec un engagement accru envers les droits des patients. Ce programme a contribué à un

changement de culture au sein des établissements de santé, où la communication est devenue une priorité. En investissant dans le développement professionnel, non seulement des professionnels plus compétents sont créés, mais aussi il favorise un environnement de soins où les patients se sentent écoutés, respectés et en confiance pour aborder des sujets sensibles. Les ateliers de sensibilisation jouent un rôle clé dans l'amélioration des compétences communicationnelles. Cela contribue aussi à l'amélioration globale de la santé reproductive au sein des communautés.

Création de Matériel Éducatif Adapté : Développer des brochures, des vidéos et des applications mobiles accessibles et compréhensibles par tous.

- *Supports Visuels et Interactifs* **:** Développer des brochures, affiches et vidéos qui utilisent un langage simple et des illustrations pour rendre l'information accessible et attrayante. Il faut lancer des campagnes sur les réseaux sociaux pour toucher un public jeune, en utilisant des influenceurs locaux pour véhiculer des messages de santé reproductive. La collaboration avec des stations locales est fortement recommandée pour diffuser des programmes éducatifs sur la santé sexuelle, incluant des témoignages et des discussions ouvertes sur les droits reproductifs.
- *Applications Mobiles* : Concevoir des applications fournissant des informations sur la santé reproductive, des outils de suivi des cycles menstruels, et des conseils pratiques sur la contraception et la prévention des IST.

Partenariats **:** Collaborer avec des ONG, des institutions éducatives et des médias pour élargir la portée des messages. Il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies variées et adaptées aux besoins des communautés.

- *Groupes de Discussion et Forums* : Organiser des rencontres communautaires pour favoriser le dialogue autour des questions de santé reproductive, permettant aux participants de poser des questions et de partager leurs expériences.
- *Partenariats avec des ONG* : Travailler en collaboration avec des organisations locales pour mettre en œuvre des programmes d'éducation et de sensibilisation adaptés aux besoins spécifiques de la communauté.
- *Curriculum Éducatif* **:** Inclure des thématiques de santé reproductive dans les programmes scolaires, permettant aux élèves d'apprendre dès leur plus jeune âge leurs droits et les pratiques de santé sexuelle. Les programmes doivent être inclusifs et respecter les diversités culturelles, ethniques et sexuelles des participants tout en développant des manuels et des ressources pédagogiques adaptés aux différents groupes d'âge et contextes culturels. Cela permet de s'assurer que tous les jeunes se sentent valorisés et entendus.

- *Formations pour Éducateurs* **:** Former les enseignants à aborder ces sujets de manière sensible et appropriée, en leur fournissant des ressources pédagogiques et des outils d'animation. Des sessions de formation pour les enseignants et les éducateurs sont essentielles afin de garantir qu'ils soient à l'aise avec les sujets abordés et capables de créer un environnement de confiance.
- *Mécanismes d'Évaluation* **:** Mettre en place des systèmes pour évaluer l'impact des campagnes et des formations, permettant d'identifier les points forts et les domaines à améliorer.
- *Retours des Utilisateurs* **:** Encourager les bénéficiaires à donner leur avis sur les informations et les services reçus, afin d'adapter continuellement les stratégies de communication.
- *Ateliers sur les Droits* **:** Organiser des sessions pour informer les individus sur leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, en soulignant l'importance de revendiquer ces droits.
- *Documentation et Ressources* **:** Distribuer des documents clairs sur les droits reproductifs, disponibles dans les cliniques et les écoles, pour garantir que chacun ait accès à ces informations.

Pour améliorer la communication en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies variées et adaptées aux besoins des communautés. En investissant dans la formation, la sensibilisation, la création de matériels éducatifs adaptés et l'engagement communautaire, il est possible de créer un environnement où chacun se sente à l'aise et de discuter de ces questions cruciales. Cela contribue à un meilleur accès à l'information, à des comportements plus sains et à une société plus respectueuse des droits de tous.

Défis et Perspectives

Malgré les progrès, les tabous culturels qui tournent autour de la sexualité peuvent limiter l'efficacité des programmes. Il est crucial d'aborder ces défis avec sensibilité et de travailler à une transformation des mentalités, à un changement de comportement sociétal.

L'engagement des décideurs politiques et un financement adéquat sont essentiels pour la durabilité des programmes d'éducation sexuelle complète (ESC). Cette éducation sexuelle complète et contribue à l'autonomisation des jeunes en les dotant de compétences nécessaires pour revendiquer leurs droits sexuels et reproductifs ; et pour communiquer efficacement sur ces sujets avec leurs pairs et leurs familles. Il est important de plaider pour des politiques favorables à l'éducation sexuelle.

Les programmes doivent être continuellement adaptés aux réalités et aux besoins des jeunes, en tenant compte des évolutions sociétales et des nouvelles données sur

la santé reproductive. Des campagnes de communication ciblées utilisant des influenceurs locaux et des témoignages contribueront à une augmentation de la sensibilisation et des discussions autour de la SDSR.

La mise en place d'un programme de formation de jeunes ambassadeurs de la santé reproductive doit être une priorité de la société, et ce, afin de toucher leurs pairs. A titre d'exemple, la fédération du scoutisme malagasy (FSM) est une des associations qui a adopté cette politique[166]. Les jeunes formés dans ce contexte deviennent des ambassadeurs de l'éducation sexuelle qui atteignent leurs pairs de manière plus efficace. Des sessions ont été organisées où les jeunes peuvent discuter ouvertement de leurs préoccupations et poser des questions dans un cadre sécurisé. Les participants aux programmes d'ESC développent une meilleure compréhension des thèmes liés à la santé sexuelle, ce qui les aide à prendre des décisions éclairées concernant leur santé. Des programmes bien conçus ont été associés à une réduction des comportements à risque, tels que l'augmentation de l'utilisation des préservatifs et une meilleure compréhension du consentement. Ils ont permis de créer un réseau de soutien où les jeunes peuvent échanger et s'entraider.

Les exemples concrets permettent d'illustrer les meilleures pratiques et les défis rencontrés dans la communication sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). Ces illustrations fournissent des enseignements précieux pour les futurs éducateurs et professionnels de santé. Ces cas montrent l'importance d'utiliser des approches variées et adaptées pour améliorer la communication autour des thèmes de santé et des droits sexuels et reproductifs. En tirant partie des outils modernes et des méthodes participatives, il est possible de sensibiliser efficacement les communautés, de réduire les tabous et d'encourager un dialogue ouvert sur ces questions essentielles. Ces expériences fournissent des leçons précieuses pour les futurs professionnels de santé et éducateurs, soulignant l'importance de la communication dans la promotion de la santé reproductive.

CONCLUSION

La communication est un levier essentiel pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs. En surmontant les défis et en adoptant des stratégies

[2]En partenariat avec différents ministères, tels le Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, le Ministère de l'éducation nationale et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Ministère de la santé; avec l'UNESCO, le Santé-Net (dans le projet Ankoay), le FIFAFI (Finoana Fanantenana Fitiavana, litt. Foi Espérance Amour), l'Alliance Française, le HIV/AIDS Alliance, le PLEROC, le PSI, le Conseil national de la jeunesse; la Fédération du Scoutisme Malgache a pu monté quatres (4) brochures de formation intitulées l***SA, ROA TELO, EFATRA,*** projet financé par le SE/CNLS et l'UNICEF en 2007. Ces brochures visent à fournir aux jeunes et aux adultes des informations précises et adaptées, ainsi que des compétences pratiques pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé sexuelle.

adaptées, il est possible de créer un environnement où chacun peut accéder à l'information et aux services nécessaires. Pour cela, il est primordial de former les futurs enseignants et professionnels de santé afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la diffusion des connaissances sur le SDSR, contribuant ainsi à une société plus éclairée et équitable.

L'étude de cas et exemples présentés illustrent l'impact significatif d'une communication efficace sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). Ils démontrent que des approches variées, allant des campagnes de sensibilisation aux programmes d'éducation formelle, peuvent transformer les perceptions et les comportements au sein des communautés. Ces initiatives offrent des leçons précieuses sur les stratégies à adopter pour surmonter les défis liés à la communication en matière de santé reproductive.

Tout d'abord, l'engagement communautaire se révèle essentiel. Les exemples montrent que lorsque les communautés sont activement impliquées dans la conception et la mise en œuvre de programmes, il en résulte une meilleure appropriation des messages et une sensibilisation accrue. Les initiatives qui incluent des théâtres forum ou des ambassadeurs de la santé permettent de créer un environnement propice à l'échange d'informations et au dialogue ouvert, ce qui est crucial pour aborder des sujets souvent tabous.

Ensuite, la formation des professionnels de santé et des éducateurs est primordiale. Les cas soulignent que des intervenants bien formés, capables de communiquer avec empathie et respect, sont plus efficaces pour transmettre des informations sensibles. La mise en place de formations spécifiques améliore non seulement la qualité de l'information fournie, mais renforce également la confiance des bénéficiaires envers les services de santé.

De plus, l'utilisation d'outils variés, incluant les médias traditionnels et numériques, joue un rôle déterminant dans la diffusion des messages. Les campagnes intégrant des plateformes sociales touchent une audience plus large, particulièrement les jeunes, et favorisent une discussion active sur les droits sexuels et reproductifs. L'adaptation des contenus aux besoins et aux réalités des différentes populations accroît leur efficacité.

L'étude de ce cas met en lumière l'importance d'une approche intégrée et participative pour améliorer la communication autour de la SDSR. En combinant sensibilisation, formation, engagement communautaire et utilisation efficace des médias, il est possible de transformer les perceptions et encourager des comportements favorables à la santé reproductive. Ces efforts collectifs contribuent à

une société plus informée, plus respectueuse des droits de chacun et mieux équipée pour aborder les enjeux de santé sexuelle et reproductive.

BIBLIOGRAPHIE

1) Grawitz, M. (2001). *Méthodes des Sciences sociales*, 11ème éd., Paris : éd. Dalloz.
2) Lamizet, B., Silem, A. (1997). *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'Information et de la Communication*, Ellipses, éd. Marketing S.A.
3) Ministère de la Jeunesse, des sports et de la culture. (2007). *ISA, ROA TELO, EFATRA,* brochures de formation pour les pairs éducateurs, en partenariat avec l'UNICEF et le SE/CNLS.
4) SEED/Madagascar, *Documents de références SDSR*
5) Taylor, S. (2000). *Essential communication skills*. *The ultimate guide to successful business communication*, Boston : Pearson Educational.

DIFFICULTE DE L'INSTAURATION DE L'ETAT DE DROIT AU PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT COMME MADAGASCAR

Par

[1]NOFISOA MAMPITOHY Jonary Tolérant Et [2]JAOSITERA DUBIEUF JACQUIS

[1] Docteur en Sociologie politique Mention Sociologie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Email : tinondia@hotmail.com
[2]Doctorant en Sciences économiques Mention Economie/Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie Université d'Antananarivo / Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Email : dubieuf100@gmail.com

RESUME

La bonne gouvernance et l'État de droit vont toujours de pair. Leur présence dans un pays figure parmi les standards des Grandes Institutions Financières, des Institutions Onusiennes mais également des investisseurs. D'après Hans Kelsen, le terme « État de droit » est basé sur l'étude de la « Pyramide des Normes » : les normes sont classées par étage et sont coordonnées entre elles. Au sommet de la pyramide se trouve la Constitution, la loi fondamentale. Ainsi, toutes les normes inférieures ne doivent comporter des dispositions qui vont à son encontre. Dans cette conception, il faut donc respecter la hiérarchie des normes si on veut instaurer un Etat de droit dans un pays donné. Ultérieurement, le concept d'État de droit a été élargi et comprend de nouvelles acceptions telles que la séparation stricte des pouvoirs *(pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire)*, l'égalité de tous devant la loi, la responsabilité des dirigeants vis-à-vis de leurs actes ou de leurs décisions.

Mots clés : bonne gouvernance, Constitution, égalité, Etat de droit, hiérarchie, loi, normes, pouvoir, etc.

ABSTRACT

Good governance and the rule of law always go hand in hand. Their presence in a country is among the standards of Large Financial Institutions, UN Institutions but also investors. According to Hans Kelsen, the term "Rule of Law" is based on the study of the "Pyramid of Norms": the norms are classified by level and are coordinated with each other. At the top of the pyramid is the Constitution, the fundamental law. Therefore, all lower standards must not contain provisions that go against it. In this conception, we must therefore respect the hierarchy of norms if we want to establish a rule of law in a given country. Subsequently, the concept of the rule of law was broadened and includes new meanings such as the strict separation of powers (legislative power, executive power and judicial power), the equality of all

before the law, the responsibility of leaders vis-à-vis regarding their actions or decisions.

Keywords : good governance, Constitution, equality, rule of law, hierarchy, law, standards, power, etc.

INTRODUCTION

D'après l'histoire, la fin de l'aventure coloniale française a donné naissance à la « Première République Malagasy »(Lahiniriko, 2011) dans les années 60. Depuis cette année, Madagascar est devenu un « Etat indépendant républicain et démocratique »(Rasolo, 2021), disposant d'un territoire, d'un peuple souverain et d'un gouvernement. Malgré tout, les relations entre les deux pays restent lier étroitement pour ne pas dire que, c'est encore la France qui commande les actions des dirigeants qui se sont succédés au pouvoir. Selon les différents rapports, le pays est classé parmi les plus pauvres au monde à cause du mauvais choix politique (Balandier, 1955), du non-respect de la hiérarchie des normes, de l'inadaptation du système de gouvernance à la réalité locale, de la non-implication des citoyens au processus décisionnel, et de la culture d'impunité, etc.

Bloqué dans un Etat instable, fragile et vulnérable, avec la répétition sans cesse des crises politiques cycliques, la crise de confiance entre les dirigeants eux-mêmes et avec les dirigés, la grande île de l'océan indien connait des difficultés à relever ses défis majeurs comme l'autonomie alimentaire et financière, l'émergence et le développement. Cette situation réduit la souveraineté du pays et fragilise l'unité nationale. Ainsi, la situation socioéconomique et politique du pays ne cesse pas de se dégrader de jour en jour, bien que le peuple espère une condition de vie favorable à chaque changement du régime.

Autrement dit, une élection présidentielle est toujours une source d'aspiration pour un avenir meilleur, à ce que cela leur apporte plus de quiétude, plus de sérénité ainsi que de prospérité. Par contre, la réalité est souvent tout à fait différente et ne répond pas aux attentes de la population qui est parfois victime des modes de gouvernance décevants et des pratiques politiques malsaines. De l'autre côté, la vie républicaine est remise en jeu par le conditionnement des aides extérieures et l'explosion de la dette. D'où, le développement des troubles et du désordre, la désobéissance civile et les dysfonctionnements (Durkheim, 1893) au niveau des différentes institutions de la République, qui conduisent le pays vers la ruine et du chaos total.

Certes, la tâche est encore considérable pour Madagascar et la bataille se trouve également difficile pour l'application des différents principes démocratiques considérés comme clés du développement. Cependant, plusieurs perspectives pourraient être avancées par l'analyse des vécus politiques du pays afin de dépasser les obstacles.

C'est pourquoi cette recherche vise à connaitre les différentes raisons de la : « Difficulté de l'instauration d'un Etat de droit au pays en voie de développement comme Madagascar ».

Choix du thème et du terrain

Il s'agit de :

- mener une étude sur les modes de gouvernance et d'exercice du pouvoir au pays en voie de développement comme Madagascar ;

- comprendre également les comportements des dirigeants par rapport à l'évolution des pratiques politiques modernes ;

- identifier les facteurs qui favorisent la corruption en vue de lutter contre, voire réduire au moins la pauvreté et le sous-développement du pays.

Ainsi, la Région Analamanga est le lieu d'observation vu que les institutions de l'Etat siègent presque toutes à Antananarivo. Ce choix facilite les travaux d'enquête auprès des différents chefs d'institutions de l'Etat et réduit ainsi la complexité de l'accessibilité aux informations et aux données officielles nécessaires .

La problématique a trait à la difficulté de l'instauration de l'Etat de droit dans un pays en voie de développement comme Madagascar ?

l'objectif vise à encadrer les pratiques politiques et les modes d'exercice du pouvoir pour garantir l'intérêt de tous, dans une optique de diriger le pays dans le bon sens du termes de développement en respectant les droits de l'homme et l'égalité de chance des citoyens.

Les objectifs spécifiques sont d'une part, de connaitre les relations entre l'Etat de droit et la pauvreté ; et d'autre part de connaître les différentes raisons qui bloquent l'instauration de l'Etat de droit dans un pays républicain et démocratique.

Deux hypothèses ont ainsi été adoptées :

- La concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne désorganise le fonctionnement des institutions de la République ;

- L'absence de l'éducation citoyenne rend compliquer la mise en place de l'Etat de droit.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Cette étude a eu recours à des déplacements nécessaires sur le terrain (dans les Fokontany, quartiers, Communes, Districts), de la Région Analamanga. Avec ce que cela implique comme contraintes spatiales, tous les moyens de transport disponibles ont été utilisés.

Le cadre d'analyse tente de cerner le phénomène en amont et en aval de sa manifestation. En amont, dans la mesure où la sociologie admet les effets de la pression sociale sur les modèles de faits socio-économiques et politiques. En fait, est évoqué ici l'holisme qui considère que la société est coercitive à l'égard des volontés individuelles. En aval, il est également admis en sociologie que les individus eux-mêmes produisent les faits socio-économico-politiques, dans ses facettes d'agrégation des actions individuelles. Cette seconde facette est plus rattachée aux stratégies individuelles de survie, pour le cas présent, dans les situations où les individus s'« accommodent » des situations qui se présentent, et s'adaptent.

Par ailleurs, il semble que dans une tentative d'analyse des politiques nationales, une approche systémique est de mise, dans la mesure où il s'agit du fonctionnement (ou de la dysfonction) d'un système qui est en jeu dans le cadre de l'instauration d'un Etat de droit et de la promotion d'une démocratie responsable, voire participative. L'approche systémique et les théories sur le fonctionnalisme, le structuralisme et le structuro-fonctionnalisme sont utilisées pour analyser la société coercitive, mais également l'actionnalisme et l'interactionnisme pour cerner les motivations et les dynamiques individuelles.

De ces faits, les rubriques épistémologiques sont diversifiées, en fonction de la complexité-même du social et du domaine d'étude que nous cherchons à appréhender : la Socio anthropologie du développement, la Sociologie politique, la Sociologie du travail et des organisations et la Sociologie de l'éducation, ainsi que toutes autres disciplines qui s'avèreront nécessaires.

RÉSULTATS

- La concentration des pouvoirs

Par rapport au principe de la séparation des pouvoirs, notre régime dit « républicain et démocratique »[167] n'en semble pas moins souffrir des mêmes maux : la concentration des pouvoirs entre les mains de l'exécutif selon les 67% des populations enquêtées. Il s'agit du Président de la République, du Premier Ministre , chef de gouvernement, d'un Ministre, d'un chef de Région, etc. S'il n'y a pas une séparation des pouvoirs pour contrebalancer la tendance naturelle du régime[168], l'instauration d'un Etat de droit reste toujours difficile, toujours selon la réaction des 33% des populations enquêtées. C'est pour cette raison, peut-être qu'un auteur comme Aristote avait dénoncé le risque couru par les démocraties du fait des démagogues. Le pouvoir donné au peuple laisse entrevoir le possible développement de démagogues et donc des leaders charismatiques. Un autre exemple, dans son analyse de la succession des régimes, Platon considère que, c'est la tyrannie ou la remise du pouvoir à un seul homme qui est le régime qui succède à la démocratie du

[167] Maxime K. (2018), Citoyenneté, république, démocratie : en France de 1789 à 1914, Paris, Bréal.
[168] Lacroix B. (1985), « Ordre social et ordre politique », dans J. Leca et M. Grawitz (dir.), Traité de science politique, t. 1, PUF.

fait du pervertissement de ce dernier régime. Naturellement, le régime démocratique semble contenir en lui-même les germes de son extinction.

Par conséquent, la personnalisation du pouvoir est comme une simple crise ou un problème structurel lié au régime démocratique et rend compliquer la mise en place d'un Etat de droit. La concentration des pouvoirs aux mains d'un seul homme, vis-à-vis de l'illusion de la séparation des pouvoirs et la part de chaque élément dans l'équation complexe, mènent à l'échec de l'actuel régime. D'où, la nécessité de la *dépersonnalisation du pouvoir* dans son exercice à travers la promotion de la démocratie responsable et participative, comme l'énonce l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. C'est bien sûr de cette première articulation entre la *représentation* et la *dépersonnalisation* que découle l'organisation constitutionnelle du pouvoir dans les systèmes démocratiques modernes dans l'optique de mettre en place un Etat de droit, afin de préserver les droits humains et le développement du pays.

- Instrumentalisation de la justice

« Avec des larmes aux yeux ! Mon père a été jeté en prison, avec un mandat de dépôt indéterminé pour des raisons absurdes et mal fondées. On n'a lui accordé même pas un droit de se défendre, ni avoir du temps à trouver un Avocat. » (Jeune fille de 17 ans).

On peut dire que, l'instrumentalisation de la loi ou de la justice évoquée par les enquêtés ici, s'agit d'un détournement des valeurs juridiques pour des fins politiques et à l'avantages des dirigeants en exercice. Autrement dit, les tenants du pouvoir utilisent la justice pour affaiblir, voire éliminer et condamner leurs adversaires politiques. C'est pourquoi, une frange de la population enquêtée parle l'existence d'une « crise contemporaine de la démocratie », parce que, l'Etat utilise quelques fois des arguments juridiques soi-disant impartiaux pour influencer les opérateurs économiques, les fonctionnaires, les votants, etc. Ce sont des arguments supposés techniques mais ils finissent par échapper au débat démocratique dans l'espace public pour influencer directement les électeurs, par exemple, surtout dans le contexte électoral, d'après les 17% des enquêtés en milieu urbain contre les 15% en milieu rural : « Ny kandidam-panjakana ihany no fidina mba hisian'ny fampandrosoana eto amintsika ». (Traduction libre : Il faut élire les candidats d'Etat pour qu'il y a un développement ici, chez nous).

Logiquement, le pouvoir judiciaire joue un rôle très important dans le régime démocratique moderne, comme il assure le contrôle de la constitutionnalité des actes ou des décisions prises par le chef d'Etat, par exemple, comme il est le gardien des valeurs politiques fondamentales dans le pays contre toute dérive dictatoriale, contre tout abus de pouvoir, et/ou contre le danger d'une majorité tyrannique. Tandis qu'il défend politiquement l'exécutif ou les tenants du pouvoir en déclarant « un pacte de responsabilité », il prit d'une décision purement politique que ne revient pas en leur responsabilité, d'après les 13% des enquêtés en milieu urbain contre les 7% en milieu rural.

Toujours selon les enquêtes, le non- respect de l'Etat de droit se manifeste dans plusieurs domaines différents et sous des diverses formes tels que violation des franchises universitaires, monopolisation du secteur d'activité publique, affectation disciplinaire, abus de pouvoir, censure et/ou limitation de la liberté d'opinion et d'expression, etc. La majorité des cas étudiés concernent les affaires d'arrestations et de condamnations arbitraires, notamment dans les domaines politiques, d'après les 35% des enquêtés en milieu urbain contre les 15% en milieu rural. Il s'agit d'une aliénation de la liberté d'opinion et d'expression, surtout pour les lanceurs d'alerte, les activistes et les opposants politiques. Les dirigeants ne supportent d'être critiqués et limitent la liberté d'opinion et d'expression, toujours selon les témoignages.

En effet, les 20% des enquêtés en milieu urbain contre les 16% en milieu rural, pensent qu'il y du non-respect de l'Etat de droit dans l'application stricte de la constitution et/ou de la loi à Madagascar. Des emprisonnements illégaux et illégitimes sont fortement signalés et à haute voix, presque les condamnations avant jugement, des mandats de dépôt systématiques selon les populations enquêtées : *« Mon fils a été condamné et envoyé en prison pendant une période indéterminée ; alors qu'il n'était pas encore jugé comme coupable dans cette affaire de cambriolage. » (Père de famille) ; « Mon fils est condamné pour plusieurs années de prison, seulement pour des raisons politiques, comme il a critiqué le régime dans son expression sur les réseaux sociaux Facebook ». (Mère de famille).*

De l'autre côté, les vindicts populaires ont été aussi jugées et qualifiées comme un signe de l'absence de l'Etat de droit à Madagascar, d'après les 15% des enquêtés en milieu urbain et les 47% des enquêtés en milieu rural. Les vindicts populaires ne cessent de se développer et s'aggraver dans le pays, alors que nous avons des forces de l'ordre et du Tribunal. Ce phénomène est le témoin de la crise de confiance entre les dirigeants et le dirigés selon les enquêtés, car : *« Tsy matoky ny mpitondra intsony ny vahoaka. » (Traduction libre : Les citoyens n'ont plus confiance aux dirigeants).*

En effet, la crise de confiance constitue également d'un facteur de blocage face à l'instauration d'un Etat de droit.

- Interprétation subjective de la démocratie

« D'après ma connaissance personnelle, la démocratie est une manifestation populaire pour faire tomber un régime en place, jugé par le peuple comme incompétent et corrompu ».

(Activiste).

Selon l'observation, chacun interprète la démocratie comme il pense, comme il veut, d'où l'importance de l'éducation citoyenne et civisme, notamment la prise de responsabilité des partis politiques existants à Madagascar dans la citoyenneté et la formation politique des citoyens. Les responsables étatiques ne consacrent pas beaucoup du temps dans cette affaire, et ne donner des moyens suffisants pour

l'animation et la sensibilisation de la population. Alors que, dans un pays démocratique, il est nécessaire d'impliquer les citoyens dans la contribution massive à toutes prises de décision politique accès sur le développement socio-économique et humanitaire du pays. D'où, l'importance de l'éducation citoyenne et du civisme au niveau de la société afin d'éviter l'interprétation ou la pratique subjective de ce qu'on appelle « politique » et « démocratie », comme ce qui se passe dans le pays.

Justement par rapport à ce sujet, chacun a son interprétation concernant la définition de la « démocratie ». Seulement environ de 3% des enquêtés en milieu urbain contre 0,5% en milieu rural qui ont donné une notion objective de ce concept. C'est la preuve de l'insuffisance et du faible niveau d'éducation socio-politique dans le pays. D'où, le développement de la vulnérabilité, de la désobéissance civile et du désordre dans notre société.

Alors, selon l'enquête, 15,5% des enquêtés en milieu urbain contre 23,5% en milieu rural, ont défini la démocratie comme une grève., si les 13,5% des enquêtés en milieu urbain contre 8,5% en milieu rural y voient un pillage ou un incendie. Enquêté et interrogé par rapport à leurs réponses, les enquêtés disent que, c'est l'interprétation de la situation qu'ils ont vécue durant les mouvements dirigés par les politiciens dans les rues de la capitale pour renverser un régime en place, comme en 1991, en 2002, en 2009 et en 2018. Toujours par rapport à ce sujet, 10% des enquêtés en milieu urbain contre 11,5 en milieu rural qualifient la démocratie d'être un jette des pierres envers les forces de l'ordre et barrage des voies de circulation dans la ville. Toujours selon les investigations, 21,5% des enquêtés en milieu urbain contre 20,5% en milieu rural définissent la démocratie comme une désobéissance civile, si les 23,5% des enquêtés en milieu urbain contre 25,5% en milieu rural est synonyme de coup d'Etat.

En somme, l'interprétation subjective de la démocratie conduit le pays vers les troubles et le chaos. C'est pour cette raison qu'elle est considérée comme un facteur de blocage concernant la mise en place d'un Etat de droit dans le pays.

DISCUSSIONS

- Essai d'interprétation

Selon l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, un Etat de droit[169] peut se traduire comme : « un principe de gouvernance en vertu duquel l'ensemble des individus, des institutions et des entités publiques et privées, y compris l'Etat lui-même, ont à répondre de l'observation de lois promulguées publiquement, appliquées de façon identique pour tous et administrées de manière indépendante, et compatibles avec les règles et normes internationales en matière de droits de l'homme ». En effet, l'Etat de droit implique que l'Etat doit être défini et

[169] http://www.midi-madagasikara.mg/author/redaction

limité par le droit. Ce concept est d'ailleurs la principale caractéristique d'un régime démocratique moderne.

Pour WJP (World Justice Project), organisation fondée en 2006 par Bill Neukom, destinée à faire progresser la suprématie du droit dans le monde, il est nécessaire d'effectuer une étude pour connaitre les différents critères qui déterminent les principes de l'Etat de droit. Comme en 2016, par exemple, cette organisation a publié un rapport sur les résultats de son indice mesurant les expériences de l'Etat de droit dans 113 pays au monde. Dans cette étude, WJP ont pris en compte huit grands critères pour établir un classement au niveau mondial, telles que : « les contraintes aux pouvoirs du gouvernement, l'absence de la corruption, l'ouverture du gouvernement mis en place, les droits fondamentaux ; l'ordre et la sécurité publique, l'application des règlements, la justice civile et la justice criminelle »[170].

L'Etat de droit est un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. Il est fondé sur le principe essentiel du respect de ses normes juridiques, chacun étant soumis au même droit, que ce soit l'individu ou bien la puissance publique. Il est donc possible pour un particulier de contester les actions de l'Etat ou d'un dirigeant politique s'il les considère comme illégales.

Au début du XXème Siècle, par exemple, le juriste autrichien Hans Kelsen (1881-1973) a défini l'Etat de droit comme un « Etat dans lesquelles les normes juridiques sont hiérarchisées de telle sorte que ses puissances s'en trouvent limitées » (Kelsen, 1962). Ainsi, la promotion de la démocratie a des exigences, comme la mise en place d'un Etat de droit (Kelsen, 2004). Ce dernier dispose des caractéristiques spécifiques, à savoir :

- La hiérarchie des normes, où chaque règle tire sa légitimité, sa conformité aux règles supérieures ;
- La séparation des pouvoirs, organisée par une constitution, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif ;
- L'égalité de tous, personnes physiques ou morales, devant les règles de droit ;
- La soumission de l'Etat, considérée comme une personne morale, au respect des règles de droit ;
- La responsabilité des gouvernants face à leurs actes ou décisions prises.

En bref, l'idée d'État de droit est bien antérieure à la formule elle-même mais souvent avec le sens de l'État qui respecte la loi.

- Analyse sur la situation de l'Etat de droit à Madagascar

Selon l'analyse, le respect du principe de l'Etat de droit est encore loin d'être effectif dans le pays pour de plusieurs raisons différentes. A Madagascar,

[170] World Justice Project, une organisation, fondée en 2006 par Bill Neukom

« l'instauration d'un Etat de droit reste un immense travail et demande encore beaucoup de temps concernant son application ». D'après la réflexion, « ni la justice, ni la loi, ni la légitimité »(Lochak & Richard, 2007, ne sont pas respectées par les dirigeants comme les dirigés dans le pays. En d'autres termes, une frange de la population ne prend pas en considération la nécessité d'un Etat de droit, surtout face aux actes de banditisme, causant la recrudescence de la pratique des vindicts populaires. Selon les observateurs internationaux, le pays reste toujours classé dans une situation regrettable par rapport à ce sujet. Comme le rapport de l'Indice sur l'Etat de Droit dans les années 2017 et 2018, publié par le World Justice Project (WJP), Madagascar enregistre la plus forte chute en perdant huit places et ne cesse pas de se regresser jusqu'à nos jours. La dernière fois, Madagascar occupe la 16ème place sur 21 pays africains et la 98ème place sur 113 pays au niveau mondial[171].

En effet, l'Indice sur l'Etat de droit mesure le rendement de chaque pays sur l'Etat de droit dans 113 pays du monde à travers ces huit facteurs : contraintes aux pouvoirs du gouvernement, absence de corruption, gouvernement ouvert, droits fondamentaux, ordre et sécurité, application des règlements, justice civile et justice pénale. Nous avons constaté cette situation défavorable pendant notre descente sur terrain au niveau de la région, des districts, des communes et dans plusieurs Fokontany ou quartiers. En bref, l'abus du pouvoir, la violation des lois en vigueur, l'impunité, etc., deviennent une pratique banale qui dominent les relations socio-politique et administratives dans notre société comme si on vivait dans un pays sans Etat quand on mesure le taux d'agressivité, de boycott et de la violence de la part des dirigeants pour imposer leurs volontés, leurs diktats dans la gestion des affaires publiques. La plupart des décisions prises par l'Etat sont constatées et jugées comme anticonstitutionnelles et ne cadrent pas dans la logique d'un Etat républicain et démocratique , telles la présence de fraudes et corruptions électorales, licenciements des personnels administratifs, affectations disciplinaires, etc.).

Selon les constats, seulement avec la haine, la jalousie, on peut détruire la vie et la fortune des autres, notamment chez les adversaires politiques. Des liquidations des terrains et immobiliers, de démolitions des habitats, de fermetures des entreprises, de gels de fonds, agressions et éliminations physiques, arrestations brutales et emprisonnements, etc.sont notés. Dans ce cas, la puissance publique devient une arme de pression et/ou de répression destructive entre les mains des dirigeants politiques, avec l'instrumentalisation de la justice. Alors que, dans un pays démocratique, il est impératif de respecter la loi en vigueur et surtout la Constitution de la République. Tandis qu'il est hors de question de diriger le pays dans un règlement de compte, ni dans une vengeance politique, etc.

De l'autre côté, la discrimination, la ségrégation et l'exclusion sociale semblent exister encore dans notre société, alors que ces pratiques s'opposent à la philosophie politique de l'Etat de droit, ni au principe de la démocratie. Malheureusement, ce sont toujours les dirigeants qui dominent les règles des jeux socio-politiques et

[171] Indice sur l'Etat de Droit dans les années 2017 et 2018, publié par le World Justice Project (WJP)

économiques en Afrique noire comme à Madagascar. Le développement du phénomène du kidnapping, l'insécurité publique, les attaques à main armée, etc., témoignent l'absence de l'Etat de droit dans le pays. D'où, le développement de la vindicte populaire comme le peuple n'a plus confiance aux dirigeants. La généralisation du phénomène de vindict populaire réduit et fragilise la légitimité du régime ou le gouvernement en place. Ce phénomène aggrave l'inconfiance entre les dirigeants et les dirigés, de même avec la communauté internationale. De plus, la grande majorité des populations ne donnent plus confiance à la justice ou au tribunal, qui est considéré comme l'un des foyers de la corruption et du non-respect de droits de l'homme, avec « l'officialisation du mandat de dépôt systématique »[172], surtout pour les cas des prisonniers politiques). Cette mauvaise pratique politico juridique et administrative fragilise la crédibilité du gouvernement en place au niveau de la société Malagasy, de même aux yeux de la communauté internationale, des partenaires financiers et techniques.

En somme, ces faits socio-politiques et juridiques, rendent le pays plus défavorable et moins avancés, voire plus vulnérable. Ces constats de faits conduisent le pays vers la ruine, et vers la régression totale en termes du développement. Pourtant, l'Etat de droit est parmi le concept souvent prôné par les dirigeants, mais son application reste encore loin de la réalité vécue de la population Malagasy.

L'Etat de droit comme garant de la contribution légale

Par opposition à l'Etat de police où règne le bon vouloir du Prince et dans un Etat de droit, l'administration au même titre que les administrés sont soumis aux règles de droits. Ainsi, le Président de la République doit se soumettre également à la loi qui est la volonté générale, et il ne peut s'y soustraire[173]. Cette interprétation appelle à la prédétermination légale des fonctions qui incombent au chef de l'Etat. Mais aussi du contrôle de son exercice. Par ailleurs, ces deux postulats ne suffisent à la définition de l'Etat de droit. Il y a aussi la soumission au principe de légalité tirée de la Constitution et des lois dans les rapports entre le Président et ce qu'il représente. Celle-ci concerne principalement les actes émis par lui[174].

Premièrement, au terme de l'article premier alinéa 3 de l'actuelle Constitution Malagasy, l'Etat de droit est l'un des deux principes à côté de la démocratie qui fonde notre République. La fonction présidentielle est constitutionnellement et légalement établie. L'article 44 de la même Constitution lui incombe notamment la fonction exécutive. Qu'il exerce concurremment avec le gouvernement. Cette fonction consiste pour le Président de la République à diriger la politique générale de l'Etat. En ce sens, il détermine et arrête dans un document les grandes lignes de sa

[172] HCDDED (Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit)

[173] Art. 6 al 1 de la Constitution Malagasy de 2010 : « La loi est l'expression de la volonté générale, elle est la même pour tous, qu'elle protège, qu'elle oblige ou qu'elle punisse »

[174] L'Etat de droit est intimement lié à la hiérarchie des normes qui suggère la cohérence des textes émises dans le cadre national à une loi fondamentale.

gouvernance. Et, relève d'exécutif également d'être le chef de l'Etat. C'est-à-dire, d'être le leader de la population et de pourvoir dans l'administration. Des fonctions qui sont un préalable à l'exécution effective de l'administration d'Etat qui est sous l'égide du Premier Ministre, chef du gouvernement.

Deuxièmement, quant à la question des sanctions des actes présidentiels, ce dernier est soumis à un devoir de probité. Autrement dit, un devoir de droiture, d'intégrité et d'honnêteté. Celui-ci lui donne, par exemple, l'obligation « de ne porter atteinte à la vie de la Nation et de l'Etat en général »[175]. En cela, il est sous le contrôle du parlement ou le pouvoir législatif qui a un pouvoir de déchéance sur le Président de la République en exercice en cas des violations répétitives de la Constitution. Mais, aussi sous celui du pouvoir juridictionnel qui a la faculté de prononcer cette déchéance et d'annuler ses actes d'administration. Le Président de la République est tenu également à un devoir de laïcité (Machiavel, 2007)[176]. Celui-ci se traduit par la non-participation aux instances dirigeantes d'une institution religieuse[177]. En cela, c'est la Haute Cour Constitutionnelle qui a la charge de la veille. Des obligations qui sont subjectives et semble-t-il, à la hauteur des fonctions précitées.

Alors que, les contrôles du Président en exercice dans l'Etat de droit restent précaires dans le pays. Ils ne sont limités que par la bonne foi de la personne du Président et par la non-politisation du pouvoir juridictionnel. Pour le cas de Madagascar, la désignation du Chef de l'Etat comme Président du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) est la source de la politisation des appareils judiciaires. Conseil chargé de proposer le président de la Haute Cour de Justice (HCJ)[178]. Rappelons que, la Constitution de la République qui est la principale base de l'Etat de droit, reste un instrument de présidentialisation du pouvoir pour le système politique Malagasy. Selon l'histoire politique du pays, on constate une tendance présidentialiste des référendums constitutionnels à Madagascar[179]. La considération de l'Etat de droit ne se limite pas au format textuel, mais il faut établir une nouvelle structure politico juridique cohérente et réalisable.

CONCLUSION

L'Etat de droit est un principe philosophico politique et juridique qui implique les gouvernants et les gouvernés à obéir à la loi et à la Constitution de la République.

Par principe, l'Etat de droit s'oppose donc à la raison d'Etat, comme il s'agit d'un modèle théorique d'organisation des systèmes politiques, caractérisé par la hiérarchie des normes, de l'égalité de tous, de la soumission à la loi et à la Constitution, surtout dans le respect strict du principe de la séparation des trois

[175] Compréhension générale de l'esprit de la Constitution de la République Malagasy
[176] Machiavel N. (2007), Le Prince, éd. Folio classique.
[177] Micheline M. (2008), La laïcité, Montréal, Novalis, coll. « 25 questions », 128 p.
[178] Haute Cour de Justice
[179] KMF-CNOE : « Un référendum constitutionnel pour quelle constitution ? (1992)

pouvoirs (pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire). L'instauration de l'Etat de droit se trouve difficile pour des différentes raisons : monopolisation du pouvoir, politisation de la justice, culture d'impunité qui favorise le développement du phénomène de la corruption, les mauvaises fois des acteurs politiques. La récurrence des crises politiques cycliques, les fraudes et manipulations électorales, les arrestations arbitraires, notamment l'instrumentalisation des institutions judiciaires, le non-respect de la liberté d'opinion et d'expression, etc.

Pour éviter le développement du trouble et la désobéissance civile, ainsi que les dysfonctionnements des institutions de la République, il faut respecter le principe de la séparation des pouvoirs. En effet, il est recommandé d'arrêter l'engrenage face à la violation grave de droits des êtres humains, surtout pour des raisons politiques. De plus, la complexité de la lutte contre la culture d'impunité affaiblit les efforts entrepris pour mettre en place un Etat de droit dans les pays en voie de développement comme Madagascar. Rappelons que la promotion de la justice sociale, la lutte contre la corruption, la promotion de la démocratie responsable et participative, l'effectivité la bonne gouvernance et la décentralisation effective, nous obligent à faire des efforts sur l'instauration d'un Etat de droit. En d'autres termes, si nous souhaitons développer le pays, ainsi que de garantir la paix, la stabilité socio politico économique et l'harmonie sociale dans notre société, nous devons tout donner pour diriger le pays dans le respect strict du principe de l'Etat de droit.

Pour tout conclure, bien que Madagascar dispose des ressources naturelles considérables, il restera toujours difficile, voire compliquer de sauver le pays dans son état actuel vulnérabilité, de pauvreté et du sous-développement, si nous ne changeons pas notre façon de faire la politique, notre manière d'exercer le pouvoir, et notre système politique de gouvernance.

Bibliographie

1) Balandier G . (1972), « Sens et Puissance. Dynamique sociale », Paris, PUF.

2) Claude F. (2007), Histoire critique de la modernité, Le Harmattan.

3) Danièle L., Richard B. (2007), Face aux migrants, État de droit ou état de siège ? Paris, Textuel

4) Denis Alexandre L. (2011), Les structures politiques tananariviennes (1945-1960). Union, unanimisme et divisions partisanes dans la culture politique nationaliste, thèse, université Paris I, 3 vol.

5) Didier G. (2006), Les gens du pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoire (1956-2002), thèse d'anthropologie, université de La Réunion.

6) Duhamel (2003), Etat de droit et démocratisation, Dalloz.

7) Edward Evan E-P. (1964), Systèmes politiques africains, Paris.

8) Emile D. (1893), De la division du travail social, Paris, PUF.

9) Fanonf F. (1964), Pour la Révolution africaine, Écrits politiques, La Découverte, 220 p.

10) Hans K. (2004), La Démocratie : sa nature, sa valeur, Paris, Dalloz, coll. « Bibliothèque Dalloz », 121 p

11) Hughes Everett C. (1997), Le Regard sociologique, éditions de l'EHESS.

12) Jean F. (2007), « La vérité sur la grande révolte de Madagascar », dans L'Histoire nº 318, p. 36-43

13) Jean Jacques R. (2000), Droit politique et Constitutionnel, Montchrestien.

14) Kriegel B. (2002), État de droit ou Empire, Bayard.

15) Lacroix B. (1985), « Ordre social et ordre politique », dans J. Leca et M. Grawitz (dir.), Traité de science politique, t. 1, PUF.

16) Luc H. (2002), État de droit, Rechtsstaat, Rule of Law, Dalloz.

17) Max W. (1959), Le Savant et le politique, Plon, 1959.

18) Micheline M. (2008), La laïcité, Montréal, Novalis, coll. « 25 questions », 128 p.

19) Montesquieu (1748), De l'esprit des lois.

20) Machiavel N. (2007), Le Prince, éd. Folio classique.

21) Pierre C. (1974), La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique, éd. Originale ; Minuit.

22) Rasolo A . (2021), Regards sur la vie politique de Madagascar de 1960 à 2020, ECOPRIM, Ankorondrano, Antananarivo.